

Projet éolien des Herbes Sauvages

*Communes de Vieux Ruffec et Le Bouchage
Communauté de Communes du Confolentais
Département de la Charente (16)*

VOLET PAYSAGER de l'étude d'impact sur l'environnement (annexe 2)

*Décembre 2016
Complété en Février 2018*



Energie du
Confolentais



98 rue du Château
92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 41 31 09 02
Fax : 01 41 31 10 09

ATELIER DE L'ISTHME - PIERRE-YVES PASCO - PAYSAGISTE DPLG



PROJET EOLIEN DES HERBES SAUVAGES - COMMUNES DE VIEUX RUFFEC ET LE BOUCHAGE : VOLET PAYSAGER DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Décembre 2016

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE ET CADRAGE SPATIAL DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE</i>	5
<i>LE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN</i>	10
1. ETAT INITIAL DES PAYSAGES ET DES ELEMENTS DE PATRIMOINE	13
1.1. <i>L'ORGANISATION DES PAYSAGES</i>	14
1.1.1 LES RELIEFS	14
1.1.2 L'OCCUPATION AGRICOLE ET FORESTIÈRE DES SOLS	15
1.1.3 L'URBANISATION ET LES RÉSEAUX.....	16
DE DÉPLACEMENT.....	16
1.2 <i>LES UNITES DE PAYSAGE ET LES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES</i>	17
1.2.1 LES PLATEAUX DU RUFFÉCOIS	18
1.2.2 LES VALLÉES DE LA CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS	22
1.2.3 LES PLATEAUX DES TERRES FROIDES	26
1.2.4 CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES.....	28
1.3 <i>LES SENSIBILITÉS PATRIMONIALES</i>	29
1.3.1 LES MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS	29
1.3.2 LES SITES PROTÉGÉS AU TITRE DE LA LOI DE 1930.....	32
1.3.3 LES AVAP À L'ÉTUDE A CHARROUX ET A VERTEUIL-SUR-CHARENTE	33
1.4 <i>LES SENSIBILITÉS LIÉES AU CADRE DE VIE</i>	34
1.5 <i>LES SENSIBILITÉS LIÉES AUX CIRCULATIONS ET AUX PAYSAGES SOCIALEMENT RECONNUS</i>	36
1.5.1 LA RECONNAISSANCE SOCIALE DES PAYSAGES ET DES SITES AU REGARD DES INFORMATIONS TOURISTIQUES DISPONIBLES.....	36
1.5.2 LA RECONNAISSANCE LOCALE DES PAYSAGES ET DES SITES AU REGARD DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS D'HABITANTS DU TERRITOIRE ³⁸	
1.5.3 LES ITINÉRAIRES ROUTIERS FREQUENTES	40
1.6 <i>LE CONTEXTE ÉOLIEN DU PROJET</i>	41
1.7 <i>CARTE DE SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES, SOCIALES ET LIÉES AU CADRE DE VIE</i>	43
2. ANALYSE DE LA PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE	45
2.1 <i>OUTILS MOBILISÉS</i>	46
2.2 <i>AIRE DE PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)</i>	47
2.3 <i>PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX PAYSAGES SENSIBLES</i>	49
2.4 <i>PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AU PATRIMOINE</i>	53
2.4.1 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX MONUMENTS HISTORIQUES.....	53
2.4.2 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX SITES CLASSÉS OU INSCRITS.....	64
2.4.3 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX AVAP EN PROJET.....	65

SUITE DU SOMMAIRE AU VERSO

2.5	PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AU CADRE DE VIE	66
2.6	PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX CIRCULATIONS ET AUX PAYSAGES SOCIALEMENT RECONNUS.....	74
2.6.1	PERCEPTIONS DE LA ZIP DEPUIS LES CHEMINS DE RANDONNÉE.....	74
2.6.2	PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AUX SITES RECONNUS SOCIALEMENT	75
2.6.3	PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LES ROUTES FRÉQUENTÉES	76
2.7	PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZIP AVEC LES AUTRES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS.....	79
2.8	SYNTHÈSE DES ANALYSES CONCERNANT LES PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE.....	81
2.9	CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PAYSAGES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT POUR LE PROJET.....	87
3.	PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET	89
3.1	ANALYSE DES SCÉNARIOS ET VARIANTES D'IMPLANTATION	90
3.2	PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PLAN D'IMPLANTATION RETENU	106
3.3	TRAITEMENT DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES AU PARC EOLIEN.....	110
3.4	RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE ERC MISE EN ŒUVRE AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET.....	112
4.	EVALUATION DES IMPACTS VISUELS DU PROJET ET DES IMPACTS CUMULÉS	113
4.1	OUTILS MOBILISÉS.....	114
4.2	LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE (ZIV) DU PROJET.....	116
4.3	LOCALISATION ET JUSTIFICATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES	118
4.4	PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES - ÉVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN ET DES IMPACTS CUMULÉS.....	127
4.4	LES IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN ET LES IMPACTS CUMULÉS : SYNTHÈSE.....	286
5.	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET	297
5.1	MISE EN VALEUR DU LAVOIR DE MESSEUX (COMMUNE DE NANTEUIL-EN-VALLÉE)	298
5.2	AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE DE VIEUX RUFFEC	299
5.3	AMÉNAGEMENT D'UNE ÉTAPE LE LONG DE L'ITINÉRAIRE DE PROMENADE ENTRE VIEUX RUFFEC ET LE BOUCHAGE.....	300
5.4	MISE EN PLACE D'UN FOND DE PLANTATIONS POUR LES PARTICULIERS (1/2)	301
5.4	MISE EN PLACE D'UN FOND DE PLANTATIONS POUR LES PARTICULIERS (2/2)	302
5.5	POSE D'UN BARDAGE BOIS SUR LES FAÇADES DU POSTE DE LIVRAISON.....	303
5.6	COUT TOTAL DES MESURES PROPOSÉES	304
	CONCLUSION	305
	ANNEXES 307	
	TABLEAU DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS D'HABITANTS DU TERRITOIRE (RECONNAISSANCE LOCALE DES PAYSAGES).....	307
	BIBLIOGRAPHIE.....	308

INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE ET CADRAGE SPATIAL DE L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

L'élaboration de l'étude paysagère commence par des travaux préparatoires, indispensables à la connaissance et à l'analyse ultérieure des paysages et des éléments de patrimoine des territoires situés aux alentours du projet éolien. Ces travaux comprennent notamment :

- la définition des différentes aires d'étude ;
- la collecte d'éléments bibliographiques, dont les principaux sont listés à la fin du présent document ;
- une analyse de terrain approfondie (prises de photographies et de notes) ;
- une enquête portant sur la perception sociale des paysages, menée auprès d'habitants des communes les plus directement concernées par le projet.

Partant de cette première base de connaissance, le travail se déroule en trois temps : analyse de l'état initial, préconisations pour l'aménagement du parc éolien, puis évaluation des impacts du projet éolien et propositions de mesures d'accompagnement.

LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE : ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL

L'analyse de l'état initial vise dans un premier temps à décrire les caractéristiques paysagères du territoire, c'est à dire la façon dont ses paysages sont organisés et structurés, que ce soit par les reliefs, les étendues agricoles, les structures végétales arborées, les ensembles bâtis, les itinéraires parcourant le territoire, etc. Il s'agit également de décrypter les valeurs paysagères et patrimoniales en place, et de caractériser la façon dont le territoire est vécu et parcouru, en tant que cadre de vie quotidien ou comme espace de découverte touristique. Ce travail permet de mettre progressivement en évidence et de hiérarchiser les différents sites et secteurs porteurs de sensibilités au sein des aires d'étude, dans la perspective de la création d'un parc éolien :

- éléments de patrimoine : monuments historiques ; sites classés et inscrits ; etc.
- sites, structures et éléments de paysages sensibles, du fait de leur valeur paysagère propre, des conditions dans lesquelles ils sont perçus, de leur niveau de fréquentation et de reconnaissance

sociale, de leur place dans le cadre de vie quotidien, etc.

Dans un second temps, l'analyse s'intéresse aux conditions de perception du périmètre au sein duquel les éoliennes seront positionnées (la zone d'implantation potentielle). Ces conditions de perception sont envisagées :

- depuis l'ensemble de l'aire d'étude éloignée ;
- depuis les secteurs et sites sensibles, pour lesquels l'analyse est affinée ;
- depuis les secteurs depuis lesquels le futur parc éolien pourrait être perçu de façon cumulée avec d'autres parcs éoliens existants ou en projet (ou des projets structurants d'autre nature).

LES PRÉCONISATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN

Afin de prendre en compte les sensibilités paysagères et patrimoniales, et d'inscrire harmonieusement le projet dans les structures paysagères en place, un ensemble de règles de reculs et d'exclusion sont préconisées, et des principes d'ordonnement des éoliennes sont proposés (ainsi que concernant l'agencement des postes électriques et de pistes au sein du parc). Ce travail relève d'une démarche ERC (éviter, réduire et compenser).

Par une démarche itérative associant le paysagiste, le porteur de projet et les autres acteurs impliqués dans le développement du projet, ces règles participent à faire émerger progressivement un parti d'aménagement tenant compte des sensibilités paysagères et patrimoniales, et des potentialités qui se présentent, notamment liées aux grands éléments structurants visibles dans les paysages existants.

Le parti d'aménagement pourra être décliné en plusieurs variantes, qui seront alors comparées au regard de leur capacité respective à répondre aux enjeux paysagers et patrimoniaux.

L'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET ÉOLIEN.

Les effets induits par le projet éolien, particulièrement depuis les sites identifiés comme porteurs d'enjeux paysagers, patrimoniaux, ou liés au cadre de vie, sont évalués au final sur une série de simulations paysagères (photomontages) qui permettent d'appréhender le futur parc dans des conditions se rapprochant d'une perception sur le terrain.

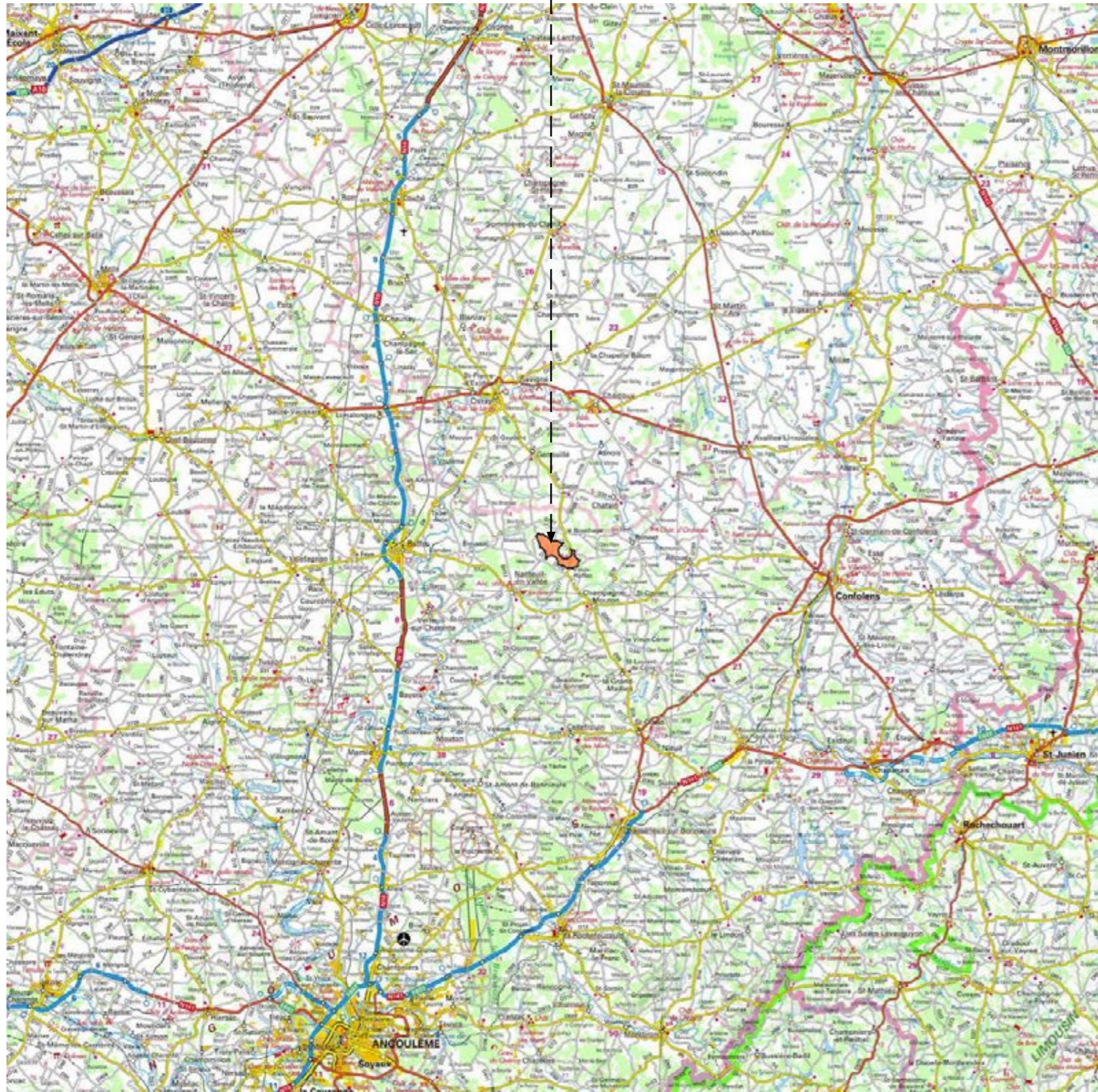
Les points de vues faisant l'objet d'une simulation sont sélectionnés selon les critères suivants :

- évaluation des impacts depuis les points de vues porteurs d'enjeux paysagers ou liés au patrimoine, prioritairement quand ces enjeux sont majeurs, cumulés et/ou rapprochés ;
- répartition des points de vues dans l'espace de l'aire d'étude éloignée, afin qu'ils soient situés à des distances et qu'ils offrent des angles de perception très variables vis-à-vis du projet éolien ;
- diversité des conditions de perception : points de vue montrant des contextes paysagers variés, notamment en ce qui concerne les plans visuels et les horizons (nature et échelle relative des plans visuels, profondeur des vues, etc.) ;
- prise en compte des perceptions cumulées avec d'autres parcs éoliens existants ou en projet ;
- pertinence des points de vues choisis au regard des conditions réelles d'observation et de découverte du territoire (fréquentation par les riverains ou le public...)

Une carte de la Zone d'influence visuelle du projet est également présentée et commentée, en complément des photomontages.

LE CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET DES HERBES SAUVAGES

Zone d'implantation potentielle



Le projet éolien des Herbes Sauvages se positionne à l'extrême nord du département de la Charente, à 2 km du département de la Vienne. Il se situe à environ 45 kilomètres au nord-est d'Angoulême, à une dizaine de kilomètres à l'est de Ruffec, et à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Confolens.

Situation du projet (données source : IGN)



0 5 10 Kilomètres

— limite départementale
— limite régionale

Le cadrage territorial préalable de l'étude paysagère prend appui sur les recommandations émises par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, dans le « Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (actualisation 2010) ». Il s'agit de définir préalablement un ensemble d'aires sur lesquels portent les analyses :

- **La zone d'implantation potentielle (ZIP)**, au sein duquel les éoliennes du projet des Herbes Sauvages seront positionnées. Elle s'étend sur une surface de 4 km².
- **L'aire d'étude intermédiaire (AEInt)**, qui recouvre des secteurs modérément éloignés de la zone d'implantation potentielle (de 2,9 à 7 km autour de cette dernière). Au sein de cette aire, l'échelle relative des éoliennes est potentiellement importante vis-à-vis de celle des éléments de paysage en place, et le projet éolien est susceptible d'introduire des transformations significatives dans les paysages. L'aire d'étude intermédiaire s'étend sur une surface d'environ 150 km².
- **L'aire d'étude éloignée (AEE)**, dont on considère qu'elle représente l'aire maximale des impacts potentiels du projet. Son contour s'établit à une distance variant de 13,8 à 21 km de la zone d'implantation potentielle, et elle s'étend sur une surface d'environ 1180 km².

Les limites de l'aire d'étude éloignée (AEE) ont été définies sur la base d'une carte de l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle, présentée en page suivante (puis de nouveau page 48) et dont la méthodologie de calcul est détaillée page 46.

Le « Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres » (Ministère de l'Écologie – 2016) précise: « L'aire d'étude éloignée est la zone d'impact potentiel (ou bassin visuel) maximum du projet. Il est rappelé que l'appréciation de l'impact renvoie à l'appréciation de la prégnance du projet éolien dans son environnement et non uniquement sur celle de sa visibilité. C'est sur la base de cette évaluation de la prégnance du projet de parc éolien que doit être choisie l'aire d'étude éloignée...

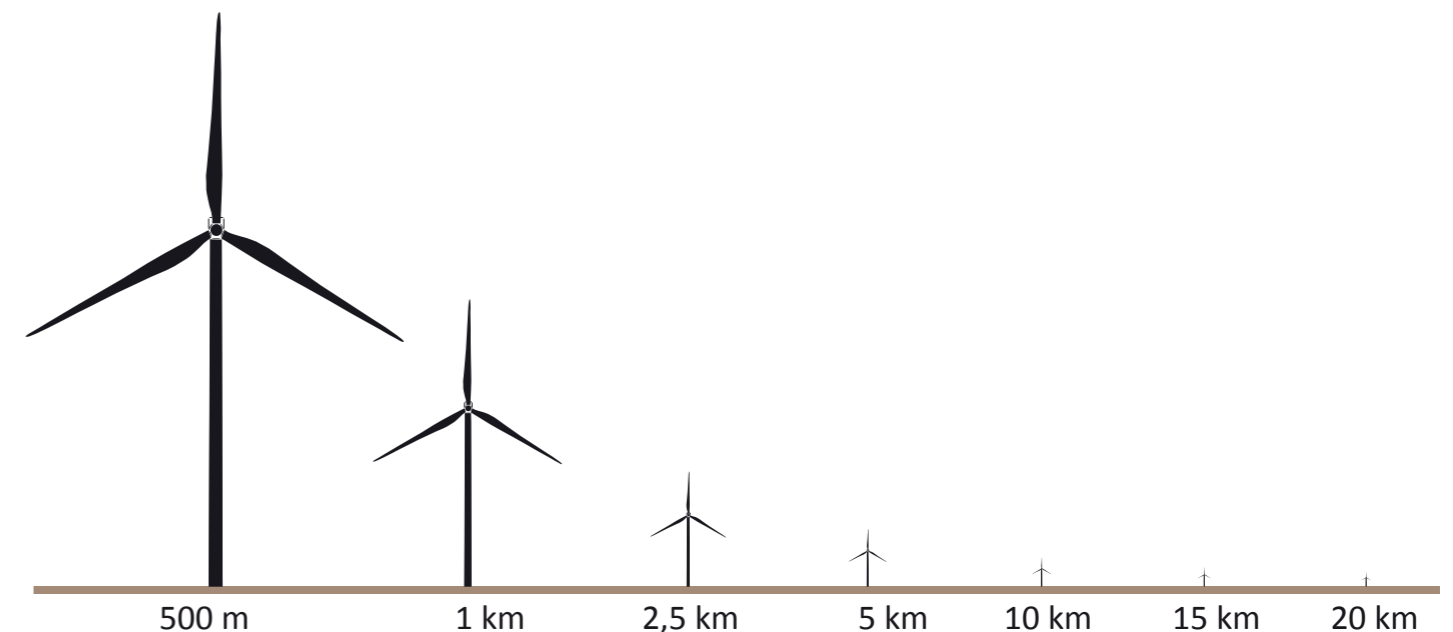
... L'évaluation des effets d'un parc éolien dans le paysage perçu fait appel à la notion de prégnance des éoliennes... / ... Le caractère prégnant d'un élément s'apprécie selon le rapport d'échelle qu'il entretient avec ce paysage d'accueil ou avec un autre élément composant ce paysage ».

Comme le rappelle le schéma ci-dessous, l'échelle d'une éolienne dans les paysages est inversement proportionnelle à la distance à laquelle elle est observée. Au-delà de 15 km, des éoliennes peuvent être visibles, mais elles ne sont alors jamais perçues comme des objets imposants vis-à-vis du paysage d'accueil et de ses éléments. Leur prégnance visuelle ne peut alors qu'être très limitée. Au-delà de 20 km, l'expérience montre que l'observation d'éoliennes devient malaisée, du fait notamment de la finesse de leur silhouette. Pour cette raison, les limites de l'AEE s'établissent à un maximum d'environ 20 km de la ZIP, considérant qu'au-delà le projet n'aura pas capacité à engendrer des impacts visuels autres que négligeables. Cette limite est localement plus proche de la ZIP, l'AEE n'englobant pas :

- Des secteurs situés en dehors de l'aire de perception de la ZIP (cartographiée en page suivante), dont les plus proches sont situés à 13,8 km.
- Quelques secteurs de plateaux agricoles de faible surface, situés à plus de 15 km de la ZIP et dans son aire de perception, et depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut, le plus souvent, être visible que sur partie de sa hauteur. Ces secteurs ne comportent pas d'éléments de patrimoine protégé (monuments historiques, sites protégés au titre de la loi de 1930...) et sont éloignés des paysages sensibles du territoire d'étude, à savoir les vallées. Dans ces secteurs agricoles peu étendus, à plus de 15 km de la ZIP et en l'absence de sensibilités patrimoniales ou paysagères, aucun risque d'impact visuel significatif n'est à appréhender du fait du projet.

Ces différentes aires figurent sur la carte en page suivante.

Nota : dans la suite du présent rapport, « l'aire d'étude » (sans autre précision) fait référence à l'ensemble des aires d'analyse, c'est-à-dire à la somme des aires rapprochée, intermédiaire et éloignée.



Échelle relative d'une éolienne en fonction de la distance à laquelle elle est observée
(sa hauteur relative est inversement proportionnelle à cette distance)

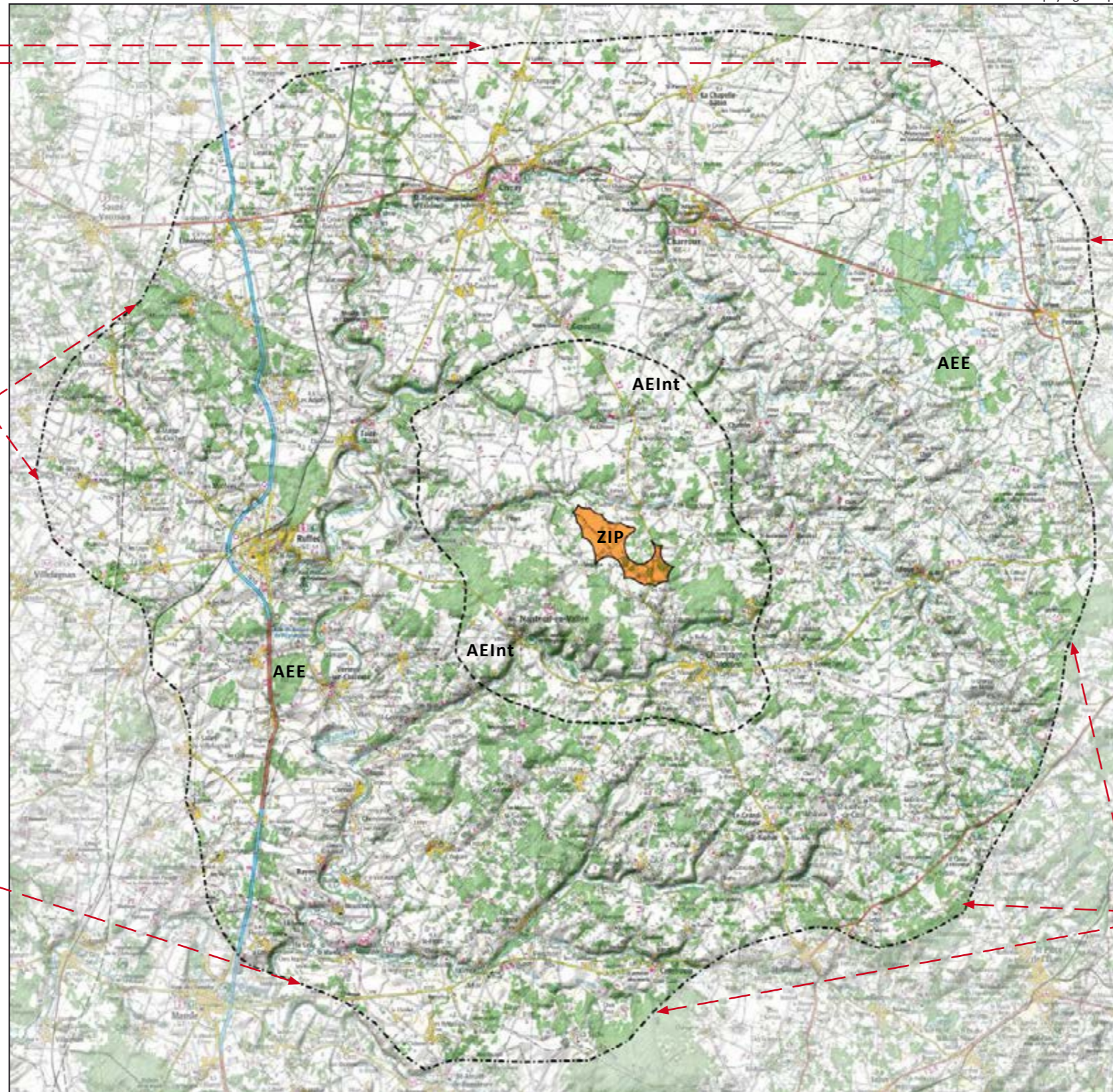
Au nord, les limites de l'AEE traversent des plateaux cultivés et boisés, un secteur sans limite paysagère franche et lisible.

Au nord-est, les limites de l'AEE s'établissent au-delà de la vallée du Clain (affluent de la Vienne).



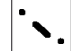
A l'ouest, l'AEE englobe les plateaux cultivés et boisés situés à l'ouest de la N10, un secteur sans limite paysagère franche et lisible.

Au sud-ouest, les limites de l'AEE se positionnent aux abords de la vallée de la Bonnière (affluent de la Charente).


Du sud à l'est, les limites de l'AEE s'appuient sur un corridor de boisements, discontinu.

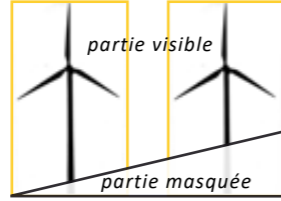



Carte des aires d'analyse de l'étude paysagère
(données source : IGN)

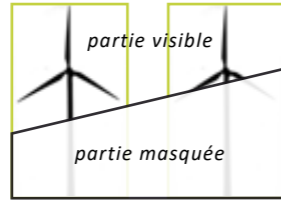
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)




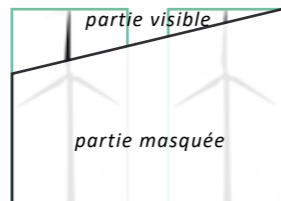
 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale





 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale



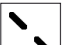
Nota :

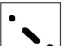
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

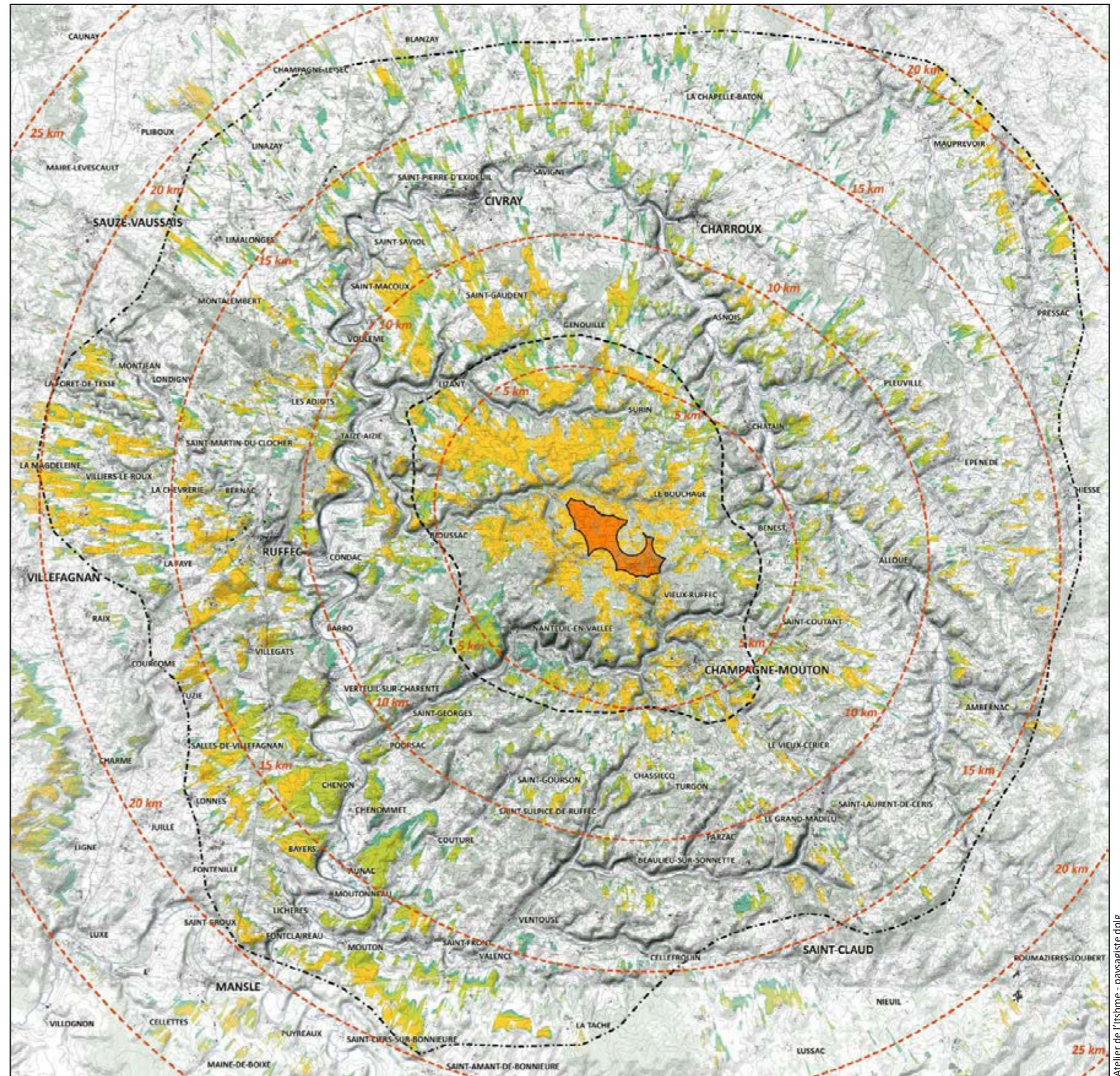
 Boisements

 Lignes d'isodistance à la zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte de l'aire de perception de la zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir en page 46)



LE SCHÉMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Le projet éolien se situe dans le département de la Charente, au nord-est de la Région Nouvelle-Aquitaine, et au centre-est de l'ancienne région Poitou-Charentes. Le Schéma régional éolien (SRE) de la région Poitou-Charentes a été approuvé par le préfet le 29 septembre 2012.

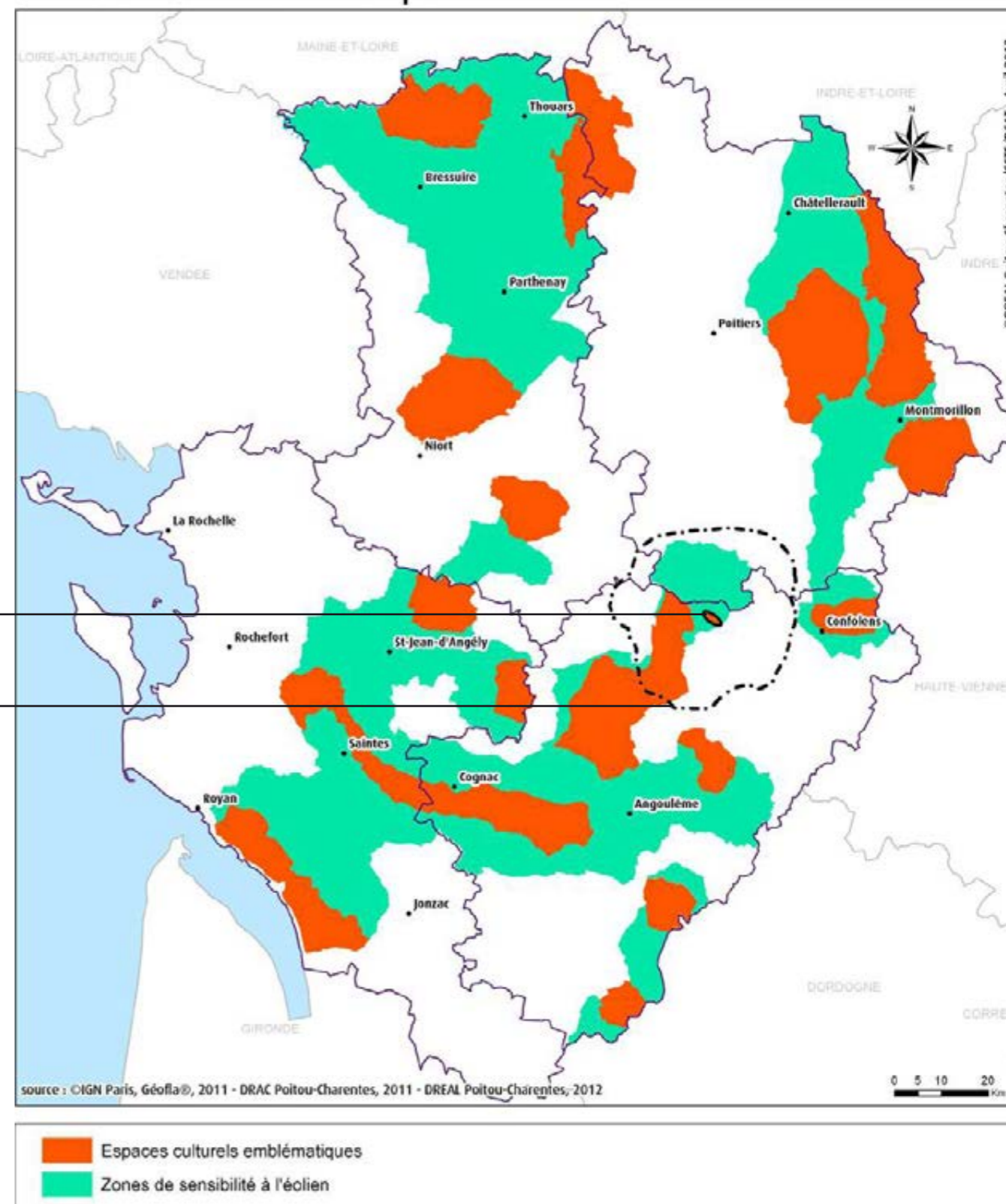
Lui sont annexées des cartes de synthèse sur le thème des sensibilités paysagères, patrimoniales et archéologiques :

- **Une carte des « territoires emblématiques »**, « identifiés comme zone ou espace très contraints où le développement de l'éolien est inadapté ». Une zone périphérique dite de « sensibilité » a été définie autour de ces territoires, dans laquelle chaque projet éolien devra faire l'objet d'une évaluation approfondie de la valeur patrimoniale du paysage, en tenant compte de la proximité des territoires emblématiques et des co-visibilités qu'il induit. La zone d'implantation potentielle du projet se positionne dans l'une de ces « zones de sensibilité », à l'ouest d'un « territoire emblématique ». Ce dernier est situé en partie dans l'aire d'étude éloignée. Il inclut la vallée de la Charente et ses alentours.
- **Une carte des paysages de vallée sensibles** (« principales vallées »). Le SRE précise : « Au vu de l'importance des vallées dans l'identité paysagère régionale et leur rôle singulier, il importe de conserver des rapports d'échelle favorables aux vallées par rapport aux éoliennes. Compte tenu du faible dénivelé des vallées de la région Poitou Charentes, 1 kilomètre de part et d'autre des vallées constitue un minimum pour leur préservation ». La carte montre que l'aire d'étude éloignée inclut de nombreuses vallées, dont certaines sont proches de la zone d'implantation potentielle : la vallée de l'Argentor au sud et la vallée de la Lizonne au nord, deux affluents de la Charente.

Zone
d'implantation
potentielle

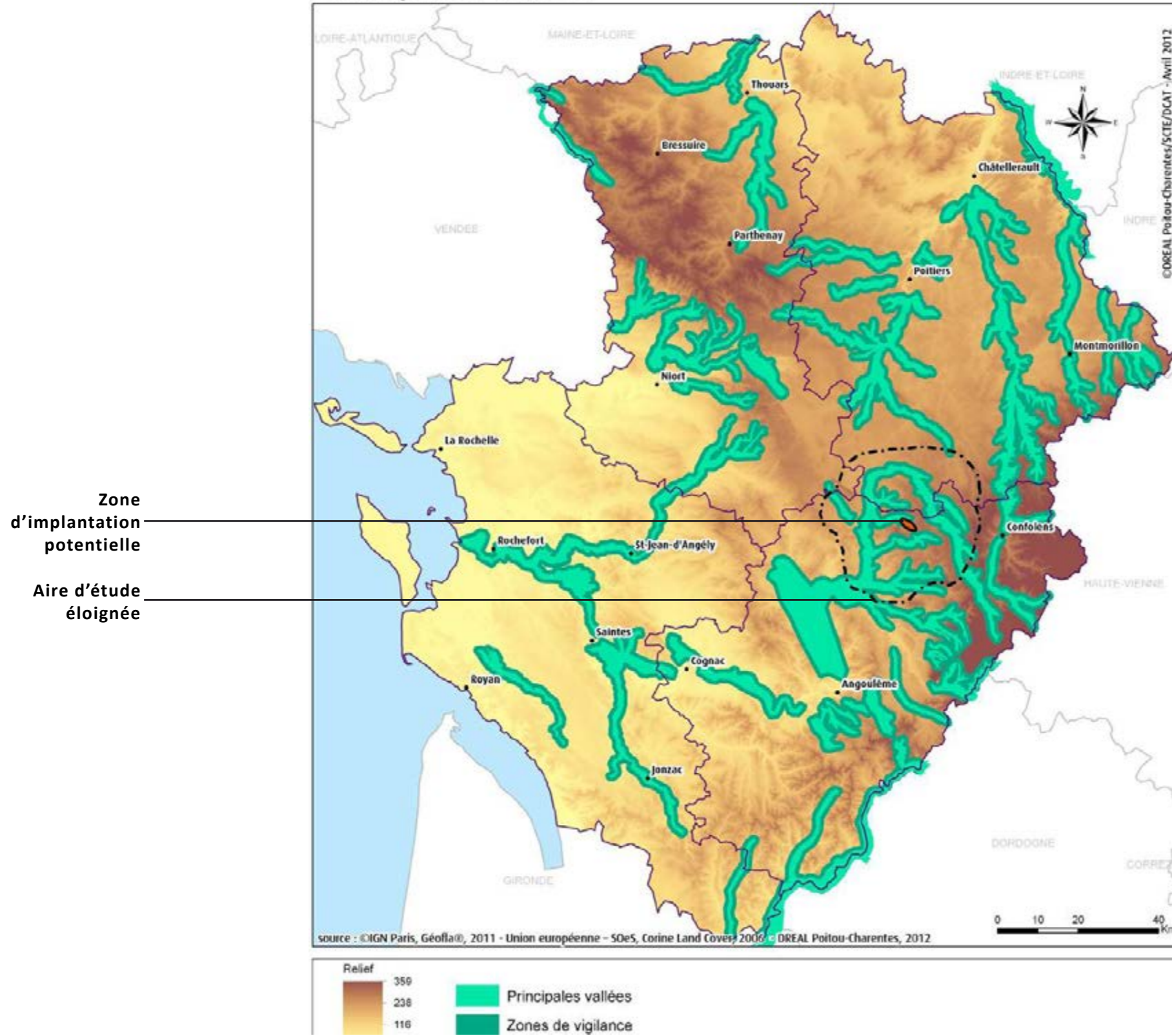
Aire d'étude
éloignée

Territoires emblématiques



Carte extraite du Schéma régional éolien de la région Poitou-Charentes - approuvé en septembre 2012

Principales vallées



Carte extraite du Schéma régional éolien de la région Poitou-Charentes - approuvé en septembre 2012

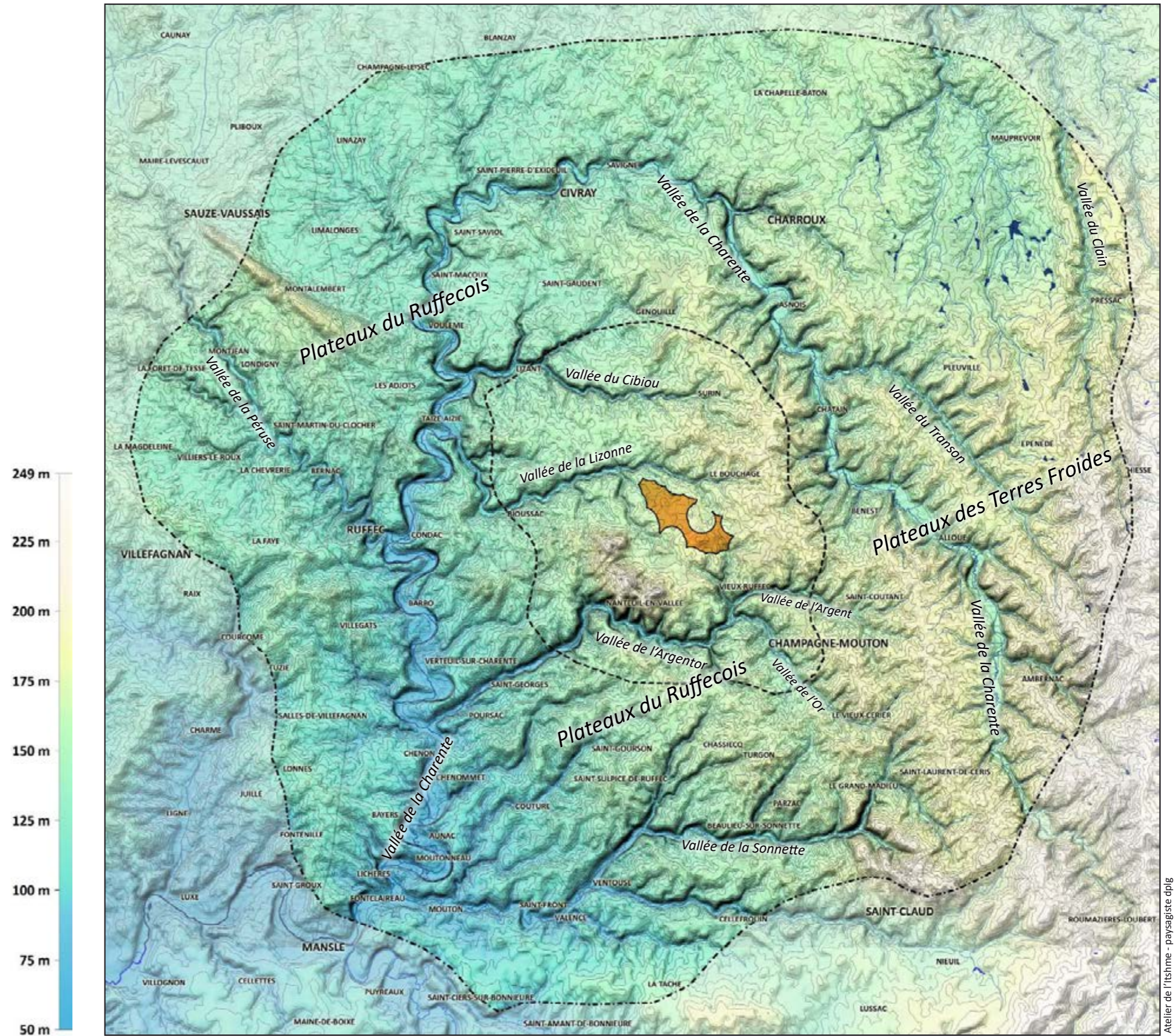
1. ETAT INITIAL DES PAYSAGES ET DES ELEMENTS DE PATRIMOINE

1.1. L'ORGANISATION DES PAYSAGES

1.1.1 LES RELIEFS

L'aire d'étude recouvre un ensemble de plateaux, aux reliefs ondulés dans une grande moitié sud de l'aire d'étude, et plus tabulaires au nord. Leur altitude est plus élevée dans la moitié est de l'aire d'étude, où elle approche 250 m.

Ces plateaux sont découpés par de nombreuses vallées. La vallée de la Charente est la plus importante d'entre-elles. Son tracé dessine un vaste U renversé sur la carte. De nombreuses vallées affluentes la rejoignent, plus étroites, dont celles de la Péruse, du Transon, du Cibiou, de la Lizonne, de l'Argentor et de la Sonnette. Au nord-est, les vallées du Clain et de ses petits affluents se dirigent pour leur part vers la Vienne.

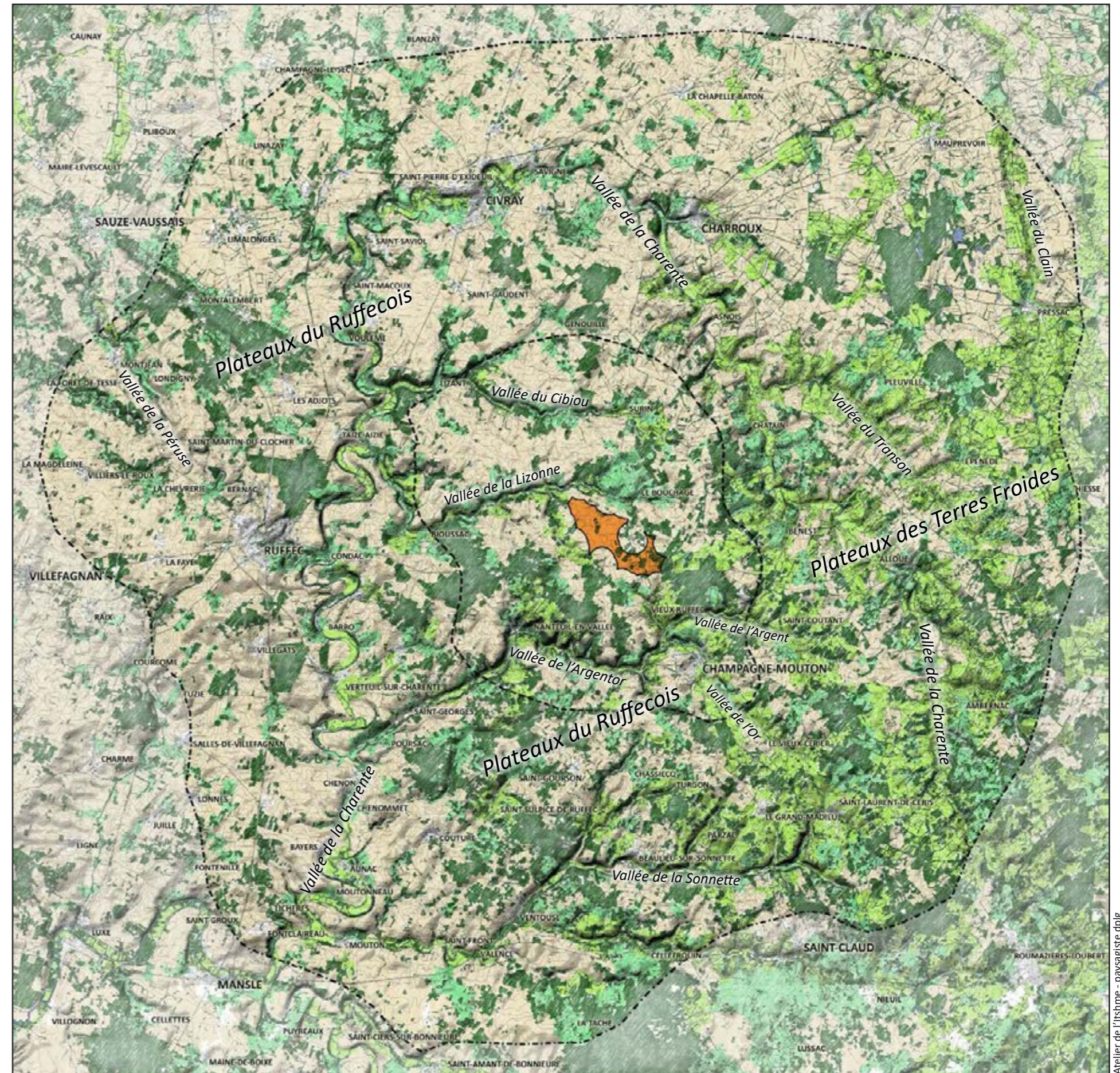


Carte des reliefs
(données source : IGN BdAlti 75 - Bd Carthage)

1.1.2 L'OCCUPATION AGRICOLE ET FORESTIÈRE DES SOLS

En matière d'occupation agricole et forestière des sols, l'aire d'étude se partage approximativement en deux secteurs :

- A l'ouest, les grandes cultures dominent et donnent un caractère souvent très ouvert aux paysages. De nombreux boisements sont également présents, de surface très variable et localement très abondants. Les haies sont par contre assez rares dans cette partie de l'aire d'étude, tout comme les prairies, qu'on rencontre surtout dans certaines séquences de vallées.
- A l'est, les prairies sont beaucoup plus présentes, et occupent davantage de surfaces que les grandes cultures (ces dernières sont plus particulièrement présentes au nord-est). Prairies et cultures sont la plupart du temps accompagnées de réseaux de haies bocagères, qui cloisonnent les horizons. Comme à l'ouest, de nombreux boisements sont visibles, là encore de taille très diverse. Les limites entre ces deux secteurs sont progressives et imbriquées.



Carte de l'occupation agricole et forestière des sols
(données source : IGN - Corine land Cover)

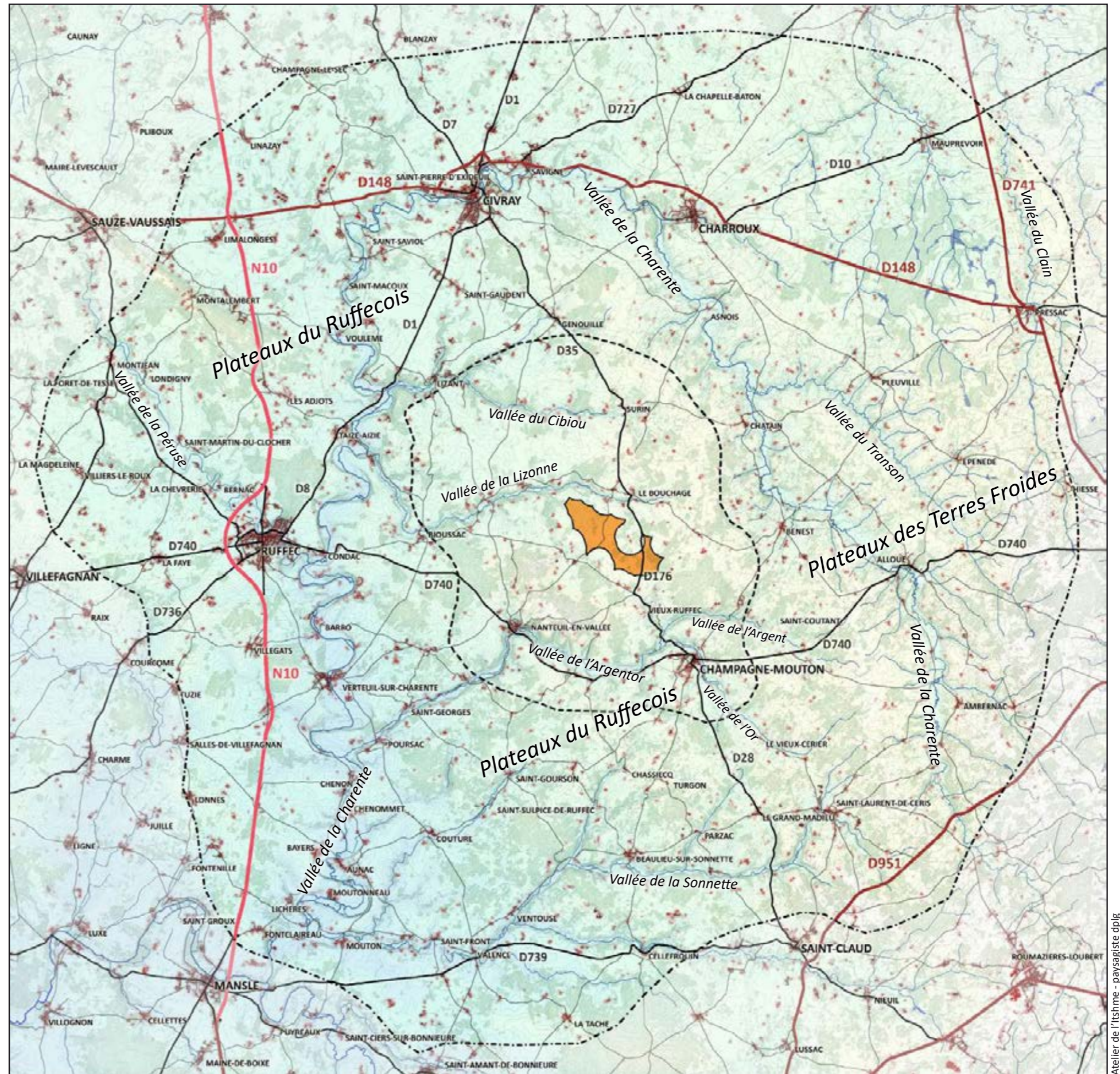


1.1.3 L'URBANISATION ET LES RÉSEAUX DE DÉPLACEMENT

L'urbanisation présente un caractère diffus au sein de l'aire d'étude, de nombreux hameaux et fermes isolées complétant la trame des chefs-lieux de communes.

Quelques petites villes et gros villages y sont présents, tous implantés dans des sites de vallées : Ruffec, Civray, Charroux et Champagne-Mouton.

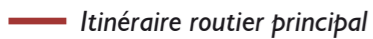
Certaines parties des plateaux sont délaissées par l'urbanisation, souvent dans des secteurs où les boisements sont nombreux, et parfois dans des secteurs plus agricoles. Les vallées cristallisent par contre une part importante du bâti sur leurs abords. C'est particulièrement vrai au centre et à l'est, où hameaux et fermes s'égrènent aux sommets des versants qui encadrent les vallées. À l'ouest, la vallée de la Charente et ses abords sont également des espaces particulièrement habités.



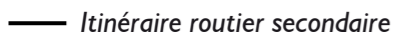
Urbanisation



N10



Itinéraire routier principal



Itinéraire routier secondaire



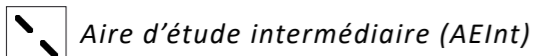
Autre voie carrossable



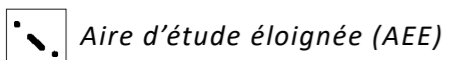
Cours d'eau



Zone d'implantation potentielle (ZIP)



Aire d'étude intermédiaire (AEInt)



Aire d'étude éloignée (AEE)

Carte de l'urbanisation et des réseaux de déplacement

(données source : IGN - OpenStreetMap)

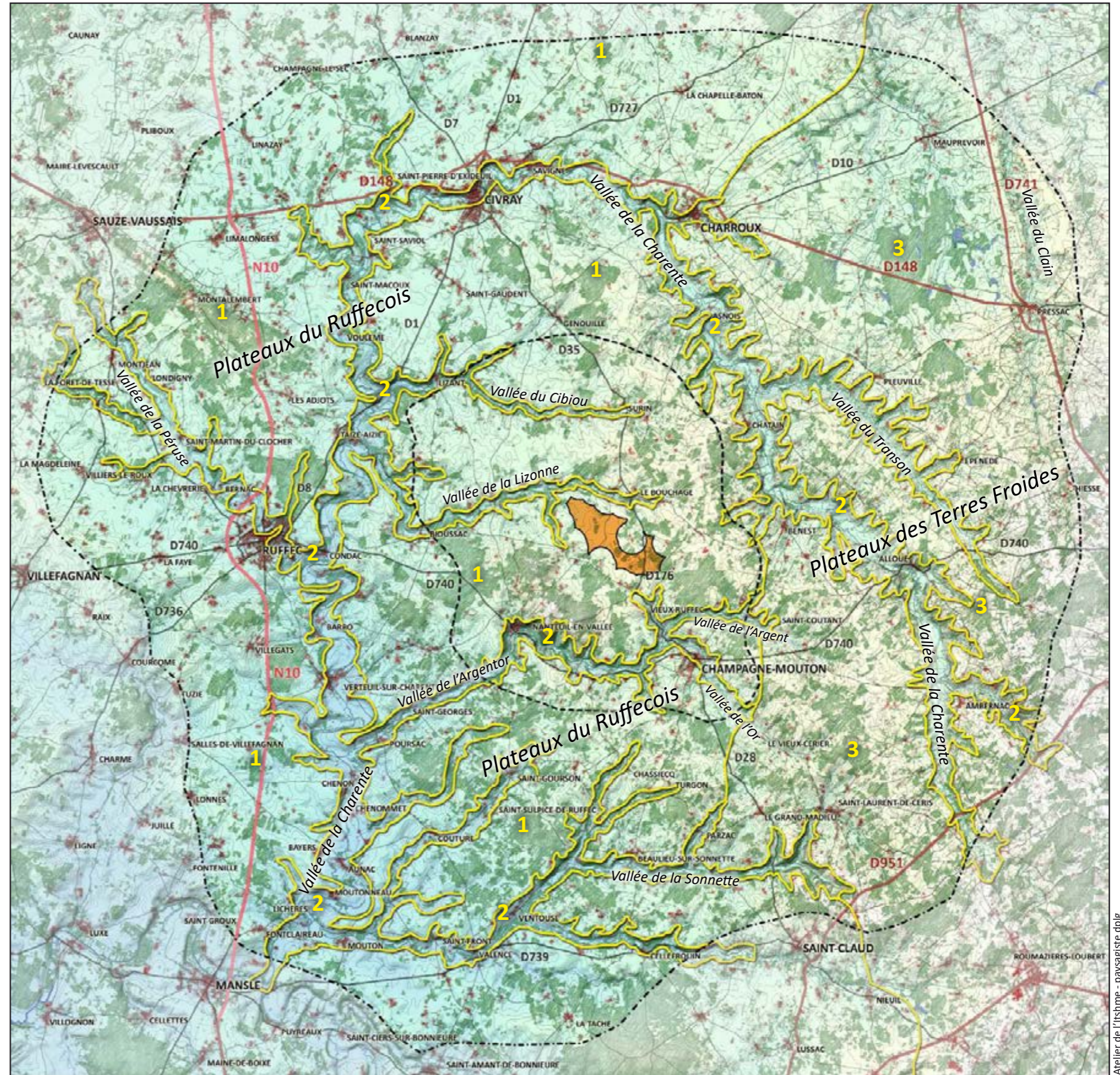
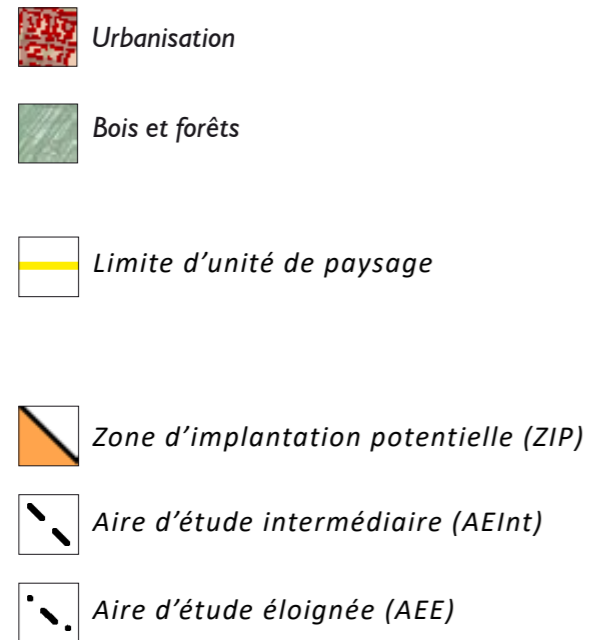


1.2 LES UNITES DE PAYSAGE ET LES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

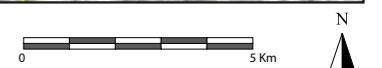
On dénombre 3 unités de paysage au sein de l'aire d'étude :

1. les plateaux du Ruffécois
2. les vallées de la Charente et de ses affluents
3. les plateaux des Terres Froides

Cartographiée ci-contre, leur découpage a été déterminé par un recoupement entre le découpage présenté dans l'inventaire des paysages de Poitou-Charentes (Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, DIREN et Région Poitou-Charentes – 1999), et les analyses menées sur le terrain.



Carte des unités de paysage (données fond de carte : IGN - OpenStreetMap / unités de paysage : Inventaire des paysages de Poitou-Charentes – 1999 ; atelier de l'Isthme)



1.2.1 LES PLATEAUX DU RUFFÉCOIS



ORGANISATION PAYSAGÈRE GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

- Ensemble de plateaux, modérément ondulés dans une grande moitié sud de l'unité de paysage, plus tabulaires au nord. Quelques rares ensembles de collines saillantes (au nord de Nanteuil-en-Vallée, vers Montalembert et au sud-est de Ruffec).
- Unité de paysage souvent occupée par de vastes parcelles cultivées, qui recouvrent une grande partie des plateaux. Elles y donnent un caractère très ouvert aux paysages, et autorisent des vues parfois très profondes. De nombreux boisements sont également présents sur les plateaux, plus particulièrement au sud-est, secteurs où les horizons sont plus proches et fermés, et les profondeurs de vue plus réduites. Des haies sont visibles par endroit, restes d'anciens bocages au réseau autrefois plus continu. Ces haies sont surtout présentes dans certains secteurs : au nord de Charroux et autour de Limalonges. Vieux châtaigniers ponctuant çà et là les cultures.
- Unité de paysage ponctuée de petits villages, hameaux et fermes isolées, dont une part importante est située à proximité des vallées de l'unité de paysage n°2. Leurs silhouettes s'observent parfois à grande distance sur les plateaux. Des quartiers récents de Ruffec, Civray et Charroux se situent également dans l'unité de paysage (leurs quartiers anciens étant pour leur part situés dans les vallées de l'unité de paysage n°2).
- Unité de paysage traversée du nord au sud par la N10, voie rapide très fréquentée, et par la D148 au nord, une route fréquentée. Si des haies sont localement visibles le long des routes de l'unité de paysage, elles restent assez rares, et les vues sur les espaces agricoles sont en général dégagées.



Les plateaux de l'unité de paysage présentent fréquemment des paysages cultivés et ouverts, où les vues peuvent être très profondes. Le plus souvent les horizons sont en partie boisés. Ici vers Charroux.



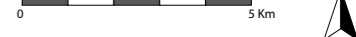
Localement, la présence de boisements plus nombreux rapproche et cloisonne les horizons. Ici au nord de Saint-Georges.

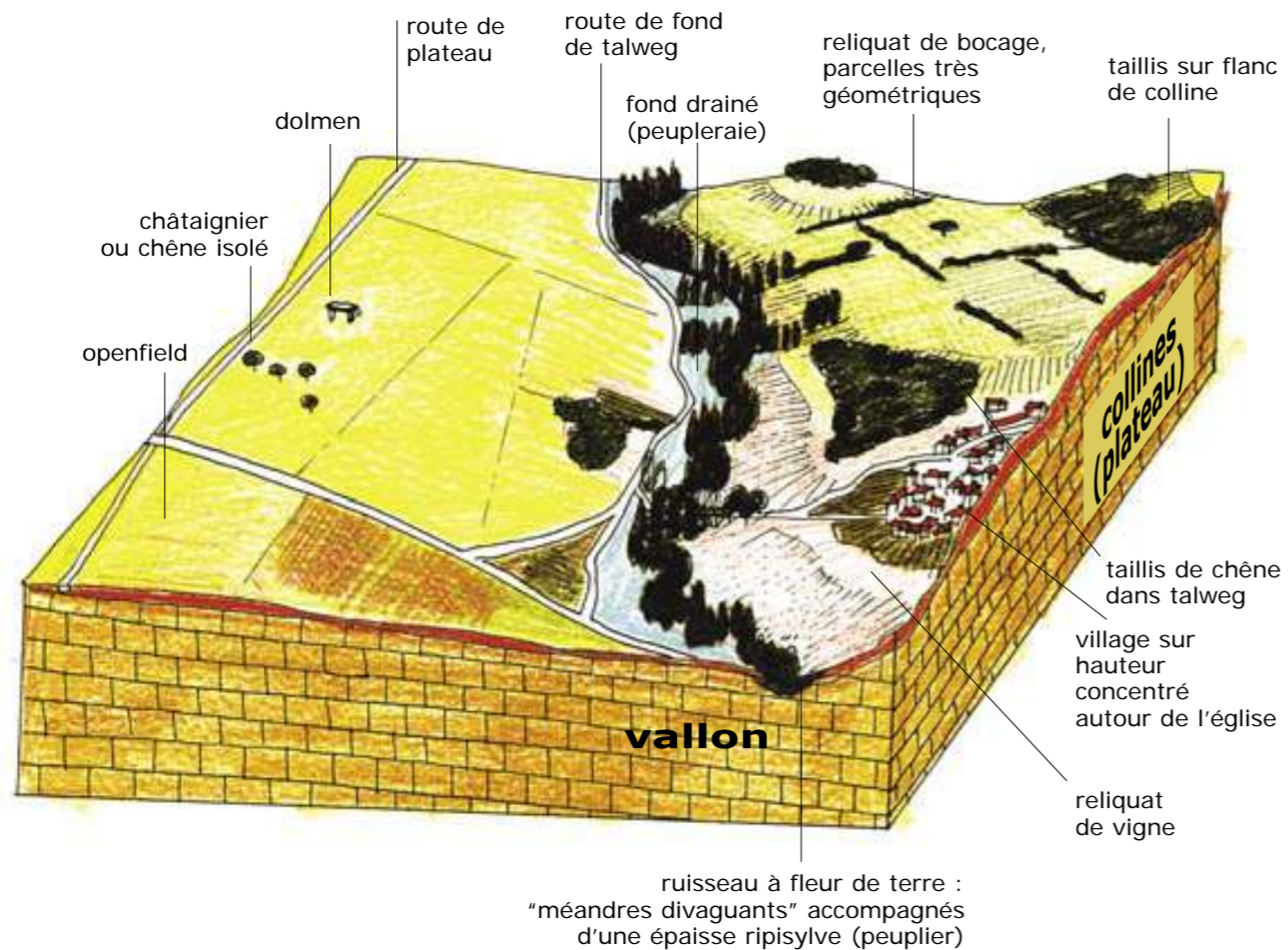


Carte de l'unité de paysage « les plateaux du Ruffécois »

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)

Voir la légende en page 17





Bloc-diagramme des paysages de l'unité

(source : Inventaire des paysages de Poitou-Charentes – 1999)



Les transitions entre les plateaux de l'unité et les vallées de l'unité de paysage n°2 sont souvent progressives, notamment aux limites de la vallée de la Charente. Ici vers Chenon, village visible dans le large pli de la vallée.



Çà et là, des fragments de haies témoignent d'anciens réseaux bocagers, en grande partie disparus à l'occasion des remembrements. Ici à l'ouest de Nanteuil-en-Vallée.



A l'est et à l'approche de l'unité de paysage des plateaux des Terres-Froides, les haies se font plus courantes. La profondeur des vues est alors plus limitée. Ici à l'est de Champagne-Mouton.



Des haies arborées et de petits bois agrémentent fréquemment les contours des hameaux et des fermes. Ici aux abords des Brandes, au sud de Lizant.



Villages, hameaux et fermes ponctuent l'étendue des plateaux de l'unité de paysage, souvent accompagnés de structures arborées. Ici au nord de Charroux.

ORGANISATION PAYSAGÈRE AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

- Les plateaux sont tabulaires dans la partie nord de l'aire d'étude intermédiaire, plus ondulés dans les autres secteurs. Un petit dôme collinaire émerge au nord de Nanteuil-en-Vallée, bien visible des alentours.
- Les boisements sont assez rares dans la partie nord de l'aire d'étude intermédiaire, où les grandes cultures dominent. Ils sont beaucoup plus denses et nombreux au sud, autour de Nanteuil-en-Vallée, Vieux-Ruffec et Champagne-Mouton : les horizons sont plus proches dans ces secteurs, et les paysages souvent plus fermés. Par endroit, des prairies sont également visibles dans ces secteurs.
- Dans l'aire d'étude intermédiaire se présentent essentiellement des hameaux et des fermes, les villages étant situés dans l'unité de paysage n°2 et sur ses limites. Dans la partie nord-ouest de l'aire d'étude intermédiaire, le bâti reste assez rare.
- Les trois routes les plus fréquentées sont les D176 et D35 (itinéraire Civray / Champagne-Mouton), et la D740 (itinéraire Ruffec / Confolens).



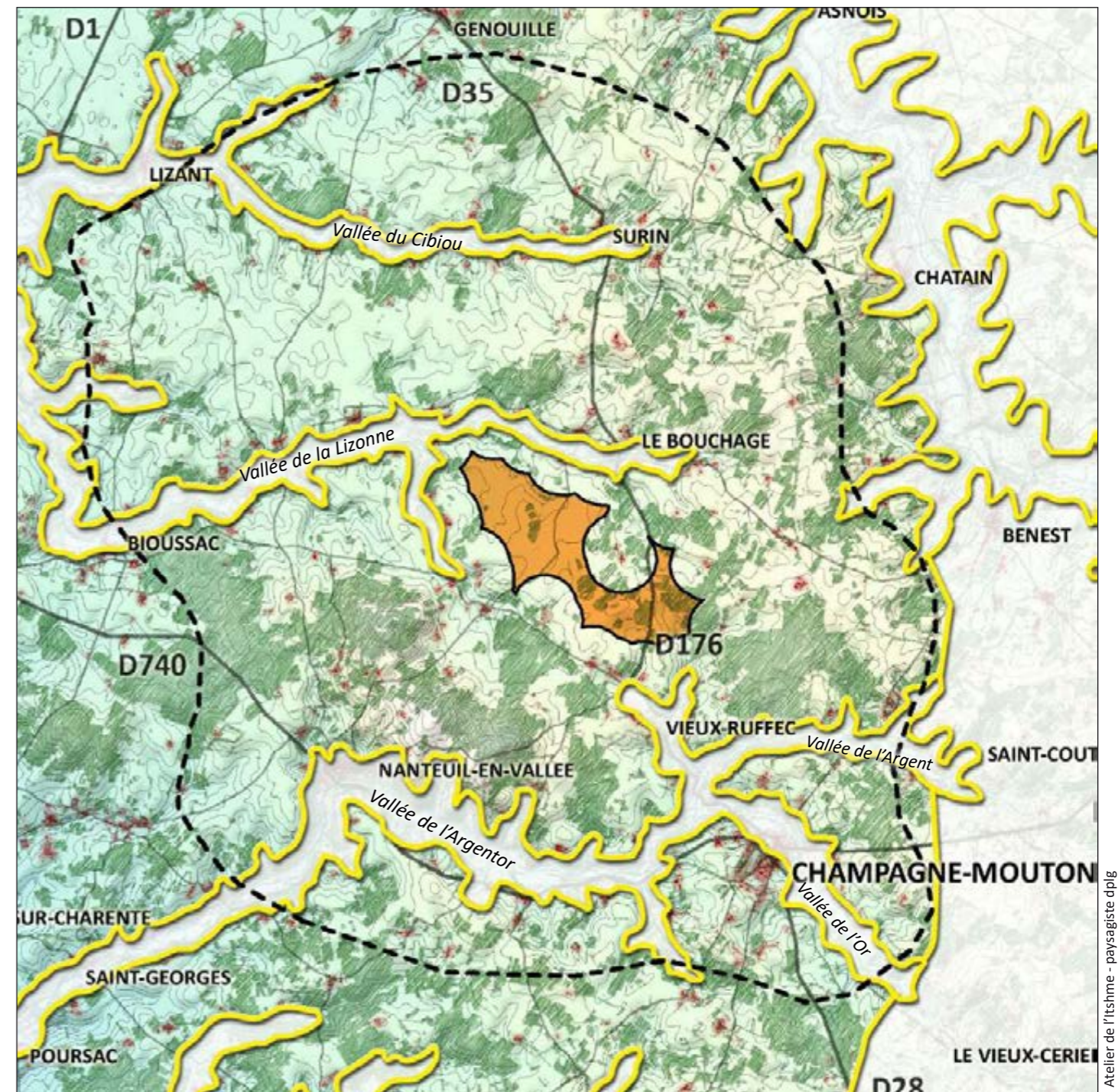
Au nord de l'aire d'étude intermédiaire, les paysages de plateaux sont généralement tabulaires, ouverts, cultivés et peu boisés. Les profondeurs de vue sont alors importantes. Ici au nord-est de Bioussac.



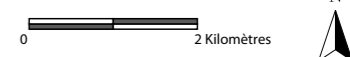
Dans la partie sud de l'aire d'étude intermédiaire, les paysages de plateaux présentent des ondulations, souvent très douces mais néanmoins lisibles. Les haies arborées y sont également plus nombreuses. Ici à l'ouest de Champagne-Mouton.

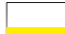




Vue sur le petit dôme collinaire qui émerge du plateau au nord de Nanteuil-en-Vallée, bien visible des alentours (ici depuis Messeux).



Carte de l'unité de paysage « les plateaux du Ruffécois » : aires d'étude intermédiaire et rapprochée (données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



-  Limite d'unité de paysage
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

Voir la légende complète en page 17



Dans l'aire d'étude intermédiaire, de nombreux hameaux et fermes isolées sont visibles sur les plateaux, et leurs abords souvent arborés. Ici à l'ouest de Vieux Ruffec.



Au sud-est, structures arborées, haies et prairies se font progressivement plus nombreuses, signalant la proximité de l'unité de paysage n°3 (les plateaux des Terres Froides).

ORGANISATION PAYSAGÈRE AU SEIN DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

La zone d'implantation potentielle englobe un fragment de plateau cultivé et en grande partie tabulaire. Il s'infléchit à l'est (vallons naissants descendant vers Vieux-Ruffec) et plus modérément à l'extrême ouest (à l'approche de la vallée de la Lizonne). La moitié ouest de la ZIP est surtout occupé par de grandes parcelles cultivées, ponctuées de rares bois et arbres isolés. A l'est, les cultures s'imbriquent à de petits bois, plus nombreux dans cette partie de la ZIP.

Depuis la ZIP, les horizons visibles sont le plus souvent boisés. Au sud se remarquent les collines situées au nord de Nanteuil-en-Vallée, qui sont boisées à leur sommet l'essentiel. Quelques hameaux et fermes sont également visibles autour et à proximité des limites de la ZIP. Beaucoup sont accompagnés d'une végétation arborée qui masque en partie le bâti. Vers le nord se détachent les silos de Frêtet. Enfin et depuis l'extrême est de la ZIP, le parc éolien de Champagne-Mouton est visible par moments, en direction du sud-est.



A l'ouest, la ZIP présente des paysages de plateau tabulaire, cultivés et ouverts. Quelques arbres et fronts boisés y sont visibles dans les étendues agricoles. Ici une vue prise depuis la D187.



Les silos de Frêtet, visibles au nord depuis la partie ouest de la zone d'implantation potentielle, adossés à un des nombreux horizons boisés visibles aux alentours de la ZIP.



Dans la partie orientale de la zone d'implantation potentielle, le plateau est plus ondulé et boisé. Un vallonnement naissant s'y dessine, ample, doux et encadré d'horizons forestiers. Ici une vue prise depuis la D176, aux limites sud de la ZIP, dans un secteur où la route est accompagnée de vieux arbres.



Le hameau des Plantis, en appui sur une lisière boisée située au sud de la zone d'implantation potentielle: l'un des ensembles bâtis visibles depuis la ZIP.

VALEURS ET SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ DE PAYSAGE

Les paysages de l'unité ont un niveau de sensibilité modérée vis-à-vis du développement de projets éolien (abstraction faites des sensibilités patrimoniales et résidentielles, présentées plus loin dans ce chapitre de l'étude). Ces paysages de plateau, qui associent vastes étendues cultivées et horizons souvent boisés, sont peu sensibles à de possibles effets de ruptures d'échelle, et présentent une bonne capacité d'accueil pour le grand éolien. Les lisières boisées, nombreuses dans le secteur de la ZIP, sont néanmoins sensibles à de possibles effets d'écrasement visuel par des éoliennes.

Les sensibilités paysagères des différentes unités de paysage sont cartographiées sur la carte figurant page 28.

1.2.2 LES VALLÉES DE LA CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS



ORGANISATION PAYSAGÈRE GÉNÉRALE DE L'UNITÉ


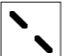
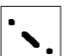
- Réseau de vallées, dense et très ramifié, où s'écoulent la Charente et ses petits affluents.
- A l'est, vallées relativement larges et rectilignes, caractérisées par leurs coteaux festonnés de très nombreux vallons. A l'ouest, vallées au fond plus large et au tracé plus sinueux, où le fleuve et ses affluents dessinent de méandres larges et bien marqués. Dans la partie centrale de l'unité, vallées plus étroites et pour certaines profondes (Argentor, Sonnette...)
- Dominante de prairies dans les vallées, souvent accompagnées de haies bocagères. Grandes cultures également présentes à l'ouest, sur les versants doux situés dans les boucles des méandres de la Charente. Parties hautes des coteaux souvent boisées (notamment du centre-nord au centre-sud de l'unité), renforçant alors la sensation de profondeur des vallées.
- Cours d'eau modestes et généralement peu visibles, sauf la Charente, dont le gabarit plus important accentue la présence dans les paysages.
- Nombreux villages, hameaux, fermes et petites villes s'égrenant le long des vallées. Dans une grande moitié est de l'unité de paysage, les situations hautes et en position de surplomb sur les vallées sont très courantes pour les fermes et les hameaux. A l'ouest, l'urbanisation est souvent plus proche des fonds de vallée et de leurs cours d'eau.
- Si les itinéraires routiers les plus fréquentés intersectent tous des vallées, aucun n'accompagne leur tracé sur des linéaires importants.



Carte de l'unité de paysage « les vallées de la Charente et de ses affluents »

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



- | | |
|---|--|
|  Limite d'unité de paysage |  Aire d'étude intermédiaire (AEInt) |
|  Zone d'implantation potentielle (ZIP) |  Aire d'étude éloignée (AEE) |

Voir la légende complète en page 17



La vallée de la Charente à Vouême, dans la partie ouest de l'unité de paysage, secteur où le fond de vallée est particulièrement large et plat.



Mis à part la Charente, les petits cours d'eau restent assez discrets dans les paysages des vallées. Ici la Lizonne vers Bioussac.



Les villages sont nombreux sur les flancs des vallées de l'unité. Ici Bioussac, dans la vallée de la Lizonne.



Les structures arborées, bois et haies, sont en général abondantes dans les vallées, et donnent alors un caractère intimiste aux paysages. Seule l'ouverture offerte par les prairies permet dans ce cas de maintenir la lisibilité des reliefs. Ici la vallée de la Charente vers Benest.



Dans leur partie amont, les vallées des affluents de la Charente présentent des reliefs beaucoup plus doux et évasés qu'à l'aval. Ici la vallée de l'Or au sud-est de Champagne-Mouton.



Beaucoup de hameaux et fermes surplombent les vallées depuis leurs hauteurs, notamment dans une grande moitié est de l'unité. Ici une ferme dominant un vallon affluent à la vallée de l'Argentor, accompagnée (comme souvent) de grands conifères.

ORGANISATION PAYSAGÈRE AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

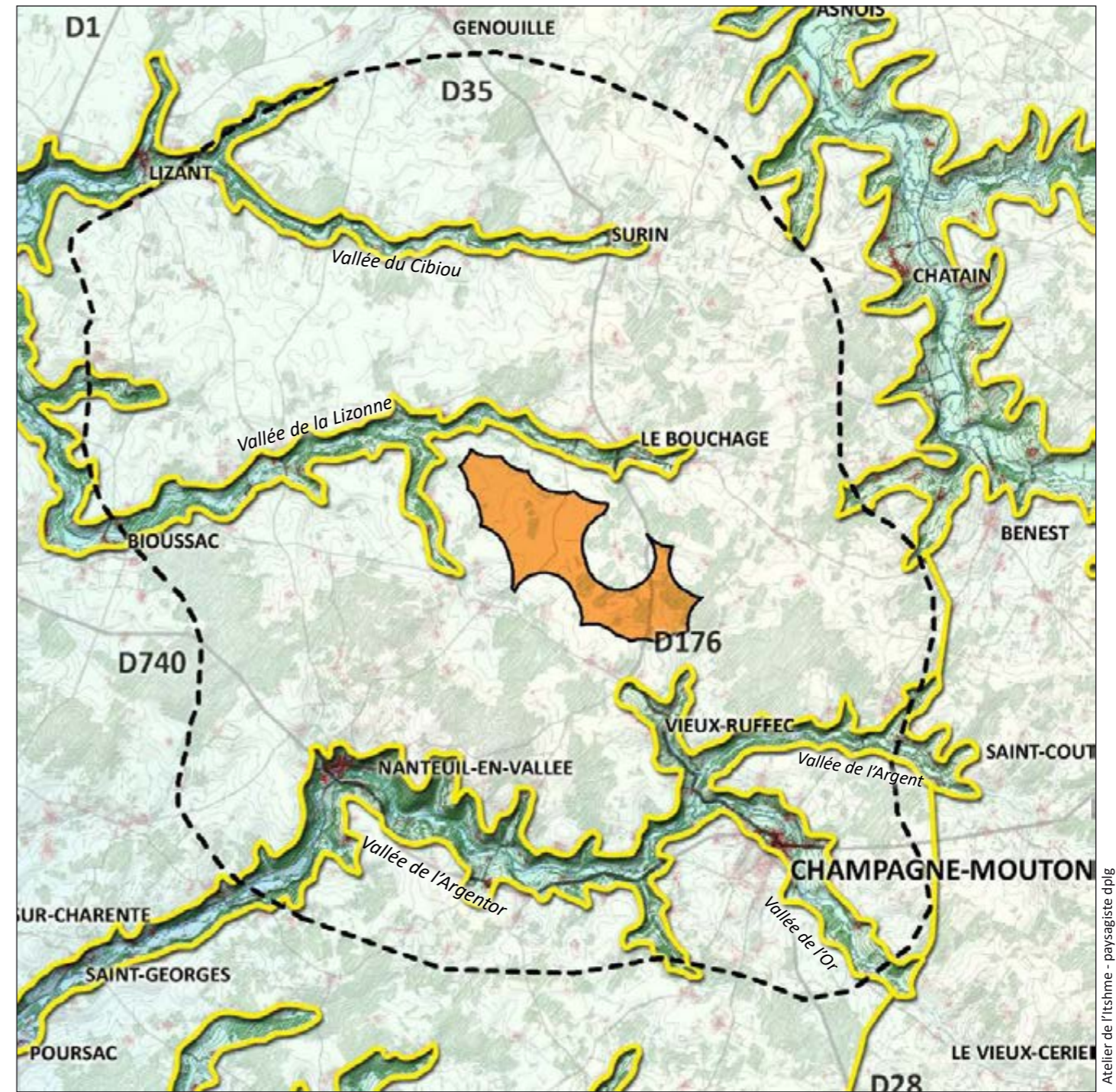
- Trois vallées principales, celles de l'Argentor, de la Lizonne et du Cibiou, traversent l'aire d'étude intermédiaire. Leurs cours d'eaux sont alimentés par quelques petits affluents qui parcourent des vallonnements plus modestes. A l'amont, les vallées de l'Or et de l'Argent convergent pour former celle de l'Argentor.
- La vallée de l'Argentor est particulièrement profonde, notamment dans le secteur de Nanteuil-en-Vallée. Celles de la Lizonne et du Cibiou entaillent plus modérément les plateaux. Toutes ont un tracé relativement rectiligne et un fond étroit.
- les boisements sont nombreux dans l'espace des vallées de l'aire d'étude intermédiaire, souvent continus sur les parties hautes coteaux, plus morcelés dans les fonds de vallée. Des ensembles de prairies bocagères ménagent suffisamment d'ouvertures pour que les paysages de ces vallées soit suffisamment lisible, tout en gardant le plus souvent un caractère intimiste.
- Villages, hameaux et fermes sont fréquemment positionnés sur les hauteurs, en surplomb des vallées. Deux villages importants, Nanteuil-en-Vallée et Champagne-Mouton, sont eux implantés dans la vallée de l'Argentor.



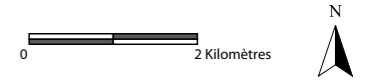
La vallée de l'Argentor à l'est de Nanteuil-en-Vallée, profonde et aux horizons boisés.



Souvent très arborée, la petite vallée de la Lizonne présente en général des paysages plutôt fermés, mais aussi quelques ouvertures où cette vallée est plus lisible, comme ici à l'ouest du Bouchage.



Carte de l'unité de paysage « les vallées de la Charente et de ses affluents » : aire d'étude intermédiaire (données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



- Limite d'unité de paysage
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

Voir la légende complète en page 17



La petite vallée du Cibiou vers Surin, très bocagère et de profondeur modérée.



Vallon bien arboré, visible vers Vieux-Ruffec (secteur de la mairie) et non loin de la ZIP.



Le vallonnement peu marqué et habité d'un petit affluent de la Lizonne, vers Messeux, dans un secteur proche de la ZIP.

VALEURS ET SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ DE PAYSAGE

Soulignée par le Schéma régional éolien, la valeur paysagère des vallées de l'unité de paysage, dans leur diversité, est marquée. Elle fait contre-point au caractère plus banal des paysages des plateaux qui les environnent, notamment dans la moitié ouest de l'aire d'étude. Leur valeur paysagère se fonde sur la présence des cours d'eau (particulièrement la Charente dans sa vallée), sur l'animation créée par leurs reliefs, sur la présence de prairies bocagères, sur les nombreuses silhouettes bâties qu'on y observe, et sur les vues dominantes qui se présentent depuis certains points des coteaux.

Trois vallées montrent des paysages de forte sensibilité :

- la vallée de la Charente dans l'ensemble de l'unité de paysage, du fait notamment de son ampleur et de la valeur du fleuve.
- la vallée de l'Argenton de Champagne-Mouton à Nanteuil-en-Vallée, et la vallée de la Sonnette de la source de la rivière jusqu'à Beaulieu-sur-Sonnette, du fait de leurs reliefs marqués et de leurs paysages bien lisibles dans ces secteurs.

D'intérêt moindre (reliefs plus modestes, paysages moins lisibles du fait des boisements et peupleraies, ou simplifiés par les remembrements), les autres secteurs de vallées présentent néanmoins un niveau de sensibilité assez fort.

D'autre part, deux points de vue de forte sensibilité sur la vallée de la Charente sont présents à l'ouest de l'aire d'étude :

- un point de vue situé à Verteuil-sur-Charente, depuis l'esplanade des Tureaux, qui surplombe le village et la vallée ;
- un point de vue situé dans le hameau des Touches (commune de Barro), qui domine une boucle de la Charente.

Les sensibilités paysagères des différentes unités de paysage sont cartographiées sur la carte figurant page 28.



Deux vues illustrant la valeur et la forte sensibilité de certains paysages de vallée : à gauche la vallée de l'Argenton vers l'église de Saint-Gervais, à droite la vallée de la Charente vers Chatain.



Point de vue de forte sensibilité sur Verteuil-sur-Charente et la vallée, depuis l'esplanade des Tureaux.



Point de vue de forte sensibilité sur la vallée de la Charente, depuis le hameau des Touches.

Source : flickr.com



1.2.3 LES PLATEAUX DES TERRES FROIDES



ORGANISATION PAYSAGÈRE GÉNÉRALE DE L'UNITÉ

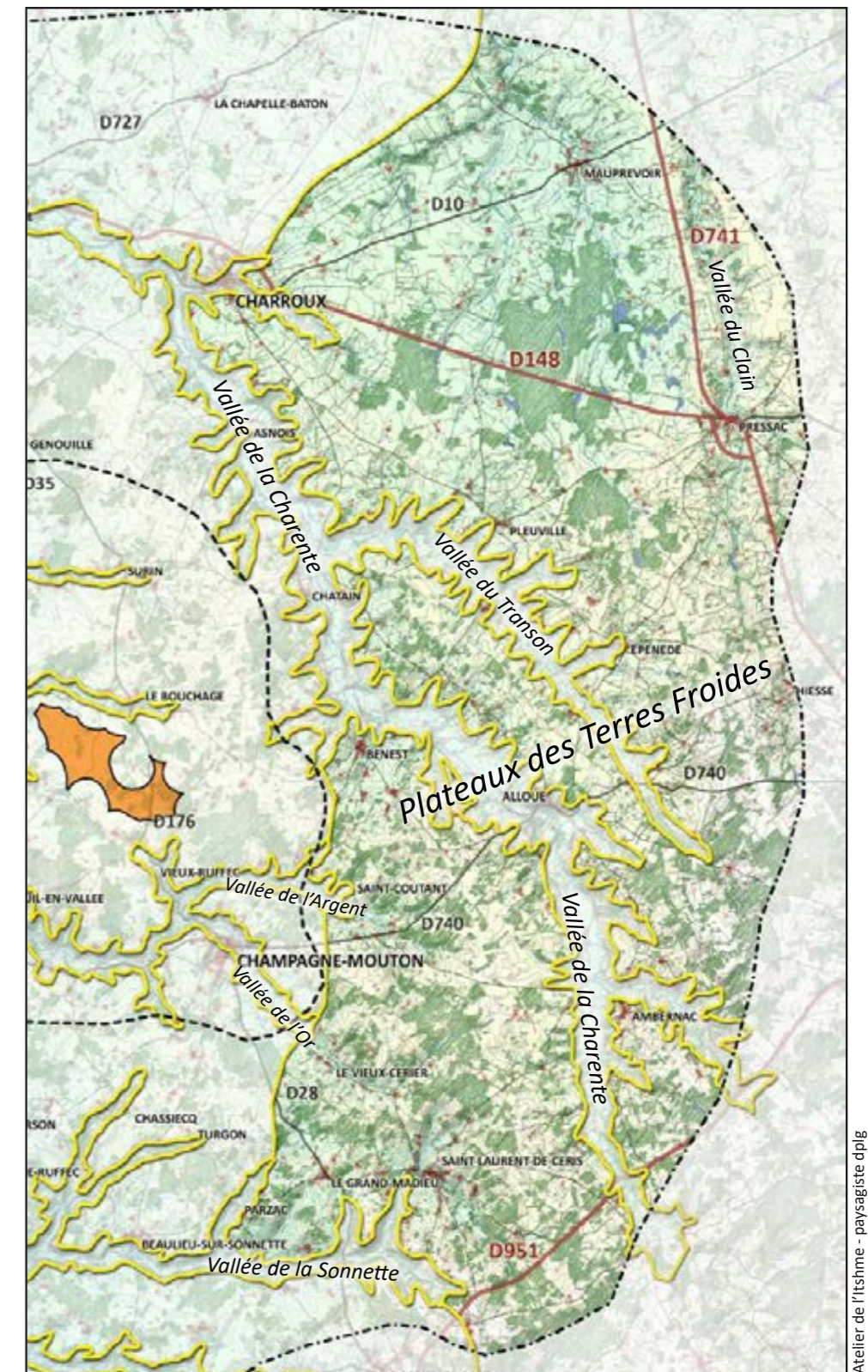
- Ensemble de plateaux ondulés, notamment aux alentours des vallées du secteur (vallées de la Charente, du Transon et du Clain). Au nord (aux alentours de Mauprévoir), large dépression humide infléchissant la surface des plateaux, riche en étangs.
- Dominante de prairies accompagnées de structures bocagères, haies et arbres de plein champ : horizons souvent proches, paysages cloisonnés par les structures arborées. Cultures plus présentes par endroit, notamment au nord, souvent accompagnées de haies même si ces dernières sont alors plus rares, et les paysages plus ouverts. Boisements assez nombreux et de tailles très diverses, participant à raccourcir les profondeurs de vue.
- Paysages ponctués de petits villages, de nombreux hameaux et fermes isolées, de chapelles, pour beaucoup discrets dans leur enveloppe de structures bocagères.
- Unité de paysage traversée par trois routes fréquentées, les D741, D148 et D951.



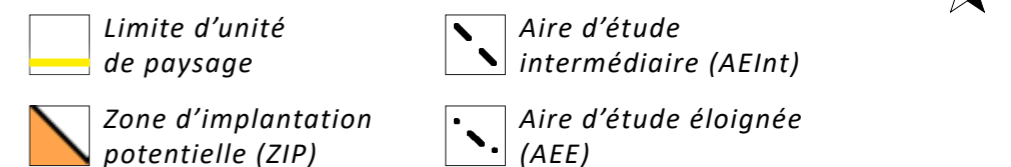
De douces ondulations animent fréquemment les plateaux de l'unité de paysage. Ici au nord du Vieux-Cérier.



Une des particularités de l'unité de paysage tient à la présence de nombreux arbres isolés (ou formant des rideaux), le plus souvent des chânes. Ici vers Pleuville.



Carte de l'unité de paysage « les plateaux des Terres Froides »
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



Voir la légende complète en page 17



La forte présence des structures arborées tend à raccourcir la profondeur des vues, et donne localement un caractère labyrinthique aux paysages, notamment en été. Ici vers Saint-Coutant.



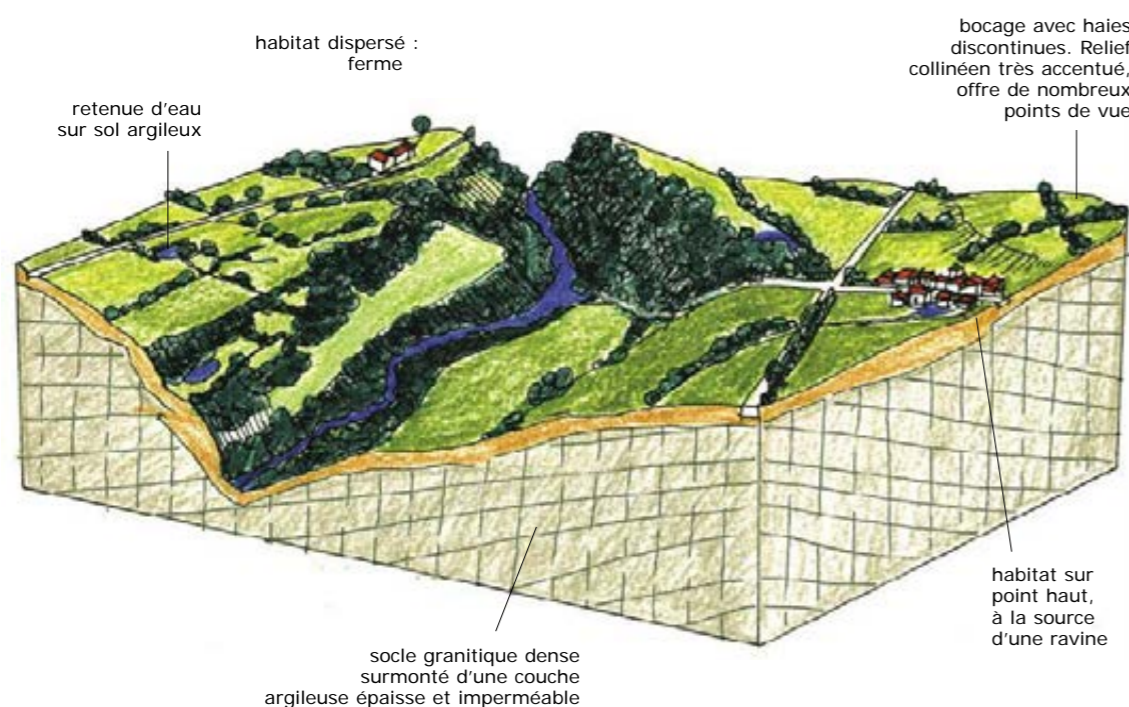
Dans les secteurs cultivés et suite aux remembrements, les réseaux de haies sont plus fragmentés et les arbres isolés plus rares, mais restent néanmoins présents. Ici à l'ouest d'Épenède.



De nombreuses fermes isolées ponctuent l'étendue des plateaux de l'unité de paysage. Ici dans la commune d'Alloue.



Les structures arborées constituent un écrin pour les petites églises et les chapelles, courantes dans l'unité de paysage. Ici celle de Saint-Coutant.



Bloc-diagramme des paysages de l'unité
(source : Inventaire des paysages de Poitou-Charentes – 1999)





VALEURS ET SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ DE PAYSAGE


Les paysages de prairies bocagères de l'unité de paysage ont de réelles qualités paysagères. Pour autant, le cloisonnement fréquent des horizons par les fronts arborés, ainsi que la multiplicité des plans visuels (créés notamment par les haies basses et taillées), les rendent assez peu sensibles au développement d'un projet éolien situé suffisamment à l'écart. Les trames bocagères auront de plus la capacité de fragmenter l'aire de perception du projet. Du fait de l'éloignement de la ZIP (3,5km au minimum), le niveau de sensibilité des paysages de l'unité de paysage reste modéré.

Les sensibilités paysagères des différentes unités de paysage sont cartographiées sur la carte figurant page 28.


1.2.4 CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES


La carte ci-contre figure les sensibilités paysagères recensées au sein des différentes unités de paysage.

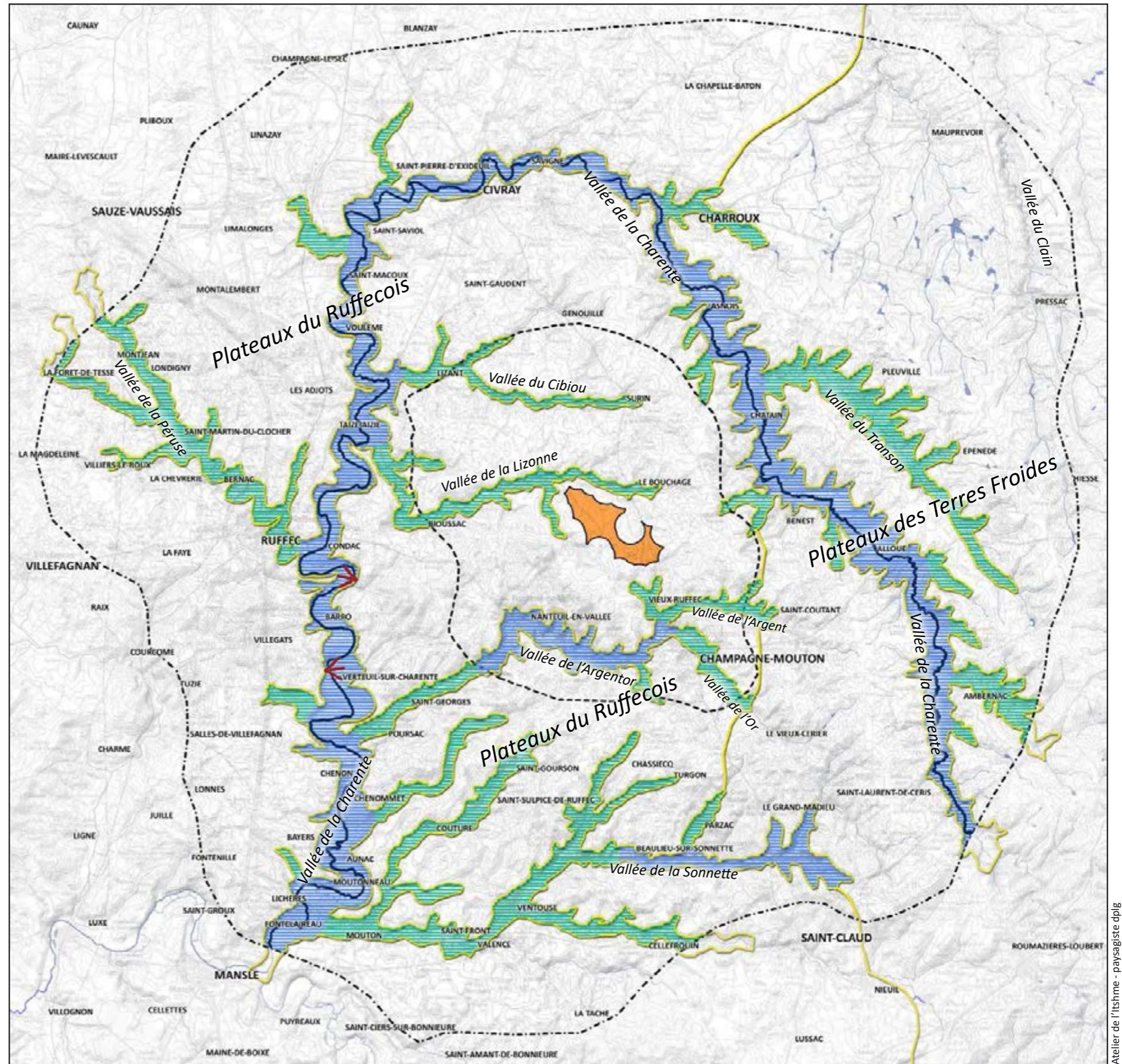
-  Paysage de vallée de forte sensibilité
-  Paysage de vallée de sensibilité assez forte
-  Cours d'eau de forte sensibilité paysagère (Charente)
-  Point de vue dominant de forte sensibilité associé à une vallée

 Limite d'unité de paysage

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des sensibilités paysagères
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.3 LES SENSIBILITÉS PATRIMONIALES

1.3.1 LES MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS

L'aire d'étude comporte 59 monuments historiques protégés au titre de la loi de 1913, dont 17 sont classés et 42 inscrits. 6 de ces édifices sont situés dans l'aire d'étude intermédiaire, les autres dans l'aire d'étude éloignée. Ils sont listés dans le tableau ci-contre, basé sur les données de la base Mérimée (ministère de la Culture).

Les monuments historiques protégés (source : base Mérimée) - page 1/2						
Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP (km)
Charente	Saint-Coutant	1	Château de Puybautier	inscrit	intermédiaire	2.5
Vienne	Surin	2	Château de Cibieux	inscrit	intermédiaire	3.5
Charente	Nanteuil-en-Vallée	3	Abbaye Notre-Dame et Saint-Benoît	classé	intermédiaire	3.7
Charente	Nanteuil-en-Vallée	4	Eglise Saint-Jean Baptiste	inscrit	intermédiaire	3.8
Charente	Champagne-Mouton	5	Eglise Saint-Michel	inscrit	intermédiaire	3.7
Vienne	Surin	6	Eglise	inscrit	intermédiaire	3.9
Charente	Benest	7	Eglise Saint-Justinien	inscrit	éloigné	4.6
Vienne	Chatain	8	Eglise	inscrit	éloigné	5.6
Vienne	Chatain	9	Pont sur la Charente (vieux)	inscrit	éloigné	6.1
Charente	Nanteuil-en-Vallée	10	Chapelle Saint-Eutrope	classé	éloigné	6.6
Charente	Benest	11	Château d'Ordière	inscrit	éloigné	6.7
Vienne	Genouillé	12	Eglise	inscrit	éloigné	6.8
Vienne	Asnois	13	Château de Beauregard	inscrit	éloigné	7.0
Charente	Nanteuil-en-Vallée	14	Château d'Aizecq	inscrit	éloigné	7.1
Vienne	Saint-Gaudent	15	Château de la Roche d'Orillac	inscrit	éloigné	7.5
Charente	Saint-Georges	16	Eglise Saint-Georges	inscrit	éloigné	9.0
Charente	Pleuville	17	Château de Gorce	inscrit	éloigné	9.2
Charente	Alloue	18	Eglise Notre-Dame	classé	éloigné	9.4
Charente	Alloue	19	Logis de la Vergne	inscrit	éloigné	9.8
Charente	Le Grand-Madieu	20	Eglise Saint-Jean-Baptiste	inscrit	éloigné	9.8
Charente	Saint-Sulpice-de-Ruffec	21	Eglise Saint-Sulpice	inscrit	éloigné	10.2
Charente	Poursac	22	Eglise	inscrit	éloigné	10.6
Charente	Verteuil-sur-Charente	23	Couvent des Cordeliers	inscrit	éloigné	10.8
Charente	Verteuil-sur-Charente	24	Château	inscrit	éloigné	10.9
Charente	Verteuil-sur-Charente	25	Eglise Saint-Médard	inscrit	éloigné	11.0
Charente	Ruffec	26	Eglise Saint-Blaise (vestiges de l'ancienne)	inscrit	éloigné	10.9
Charente	Ruffec	27	Eglise Saint-André	classé	éloigné	11.2
Vienne	Charroux	28	Maison de bois	inscrit	éloigné	11.5



Partie de l'ancienne abbaye Notre-Dame et Saint-Benoît à Nanteuil-en-Vallée (monument historique classé)





La tour-lanterne de l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux (monument historique classé)



Le château de Cibieux à Surin (monument historique inscrit)

Les monuments historiques protégés (source : base Mérimée) - page 2/2						
Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP (km)
Vienne	Charroux	29	Abbaye	classé	éloigné	11.6
Vienne	Charroux	30	Maison à pans de bois	classé	éloigné	11.6
Vienne	Charroux	31	Halles (vieilles)	classé	éloigné	11.7
Vienne	Charroux	32	Château de Rochemaux	inscrit	éloigné	11.7
Charente	Épenède	33	Eglise Saint-Hilaire	inscrit	éloigné	11.7
Vienne	Civray	34	Eglise Saint-Nicolas	classé	éloigné	12.0
Vienne	Civray	35	Maison XVe	inscrit	éloigné	12.0
Vienne	Civray	36	Maison	inscrit	éloigné	12.1
Charente	Couture	37	Eglise Saint-Hilaire	inscrit	éloigné	12.0
Charente	Chenon	38	Château	inscrit	éloigné	12.1
Charente	Le Grand-Madieu	39	Viaduc de la Sonnette	inscrit	éloigné	12.1
Charente	Chenommet	40	Dolmen de Pierre Folle	inscrit	éloigné	13.0
Vienne	Saint-Pierre-d'Exideuil	41	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	classé	éloigné	13.1
Vienne	Saint-Pierre-d'Exideuil	42	Château de Léray	inscrit	éloigné	13.2
Charente	Ventouse	43	Eglise Saint-Martin	inscrit	éloigné	14.2
Charente	Cellefrouin	44	Eglise Saint-Pierre	classé	éloigné	14.3
Charente	Cellefrouin	45	Lanterne des Morts	classé	éloigné	14.5
Charente	Ambernac	46	Château du Praisnaud	inscrit	éloigné	14.5
Deux-Sèvres	Limalonges	47	Dolmen	classé	éloigné	14.9
Deux-Sèvres	Limalonges	48	Tumulus des Nouverteils	inscrit	éloigné	15.0
Charente	Bayers	49	Château de Bayers	inscrit	éloigné	15.4
Charente	Saint-Front	50	Eglise Saint-Front	inscrit	éloigné	15.5
Charente	Valence	51	Château de Bourgon	inscrit	éloigné	15.6
Vienne	La Chapelle-Bâton	52	Eglise Saint-Pierre	inscrit	éloigné	16.0
Deux-Sèvres	Limalonges	53	Maison	inscrit	éloigné	16.6
Deux-Sèvres	Limalonges	54	Eglise Saint-Jean Baptiste	classé	éloigné	16.6
Vienne	Pressac	55	Eglise Saint-Just	classé	éloigné	16.8
Charente	Lichères	56	Eglise Saint-Denis	classé	éloigné	16.9
Charente	Mouton	57	Eglise Saint-Martial	classé	éloigné	17.4
Vienne	Linazay	58	Logis du Magnou	inscrit	éloigné	18.6
Vienne	Charroux	59	Porte de l'Aumônerie	classé	éloigné	11.6


Monuments historiques (les numéros renvoient au tableau en pages précédentes)

-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit


Sites classés ou inscrits au titre de la loi de 1930 (légendés en rouge)


-  Site classé
-  Site inscrit

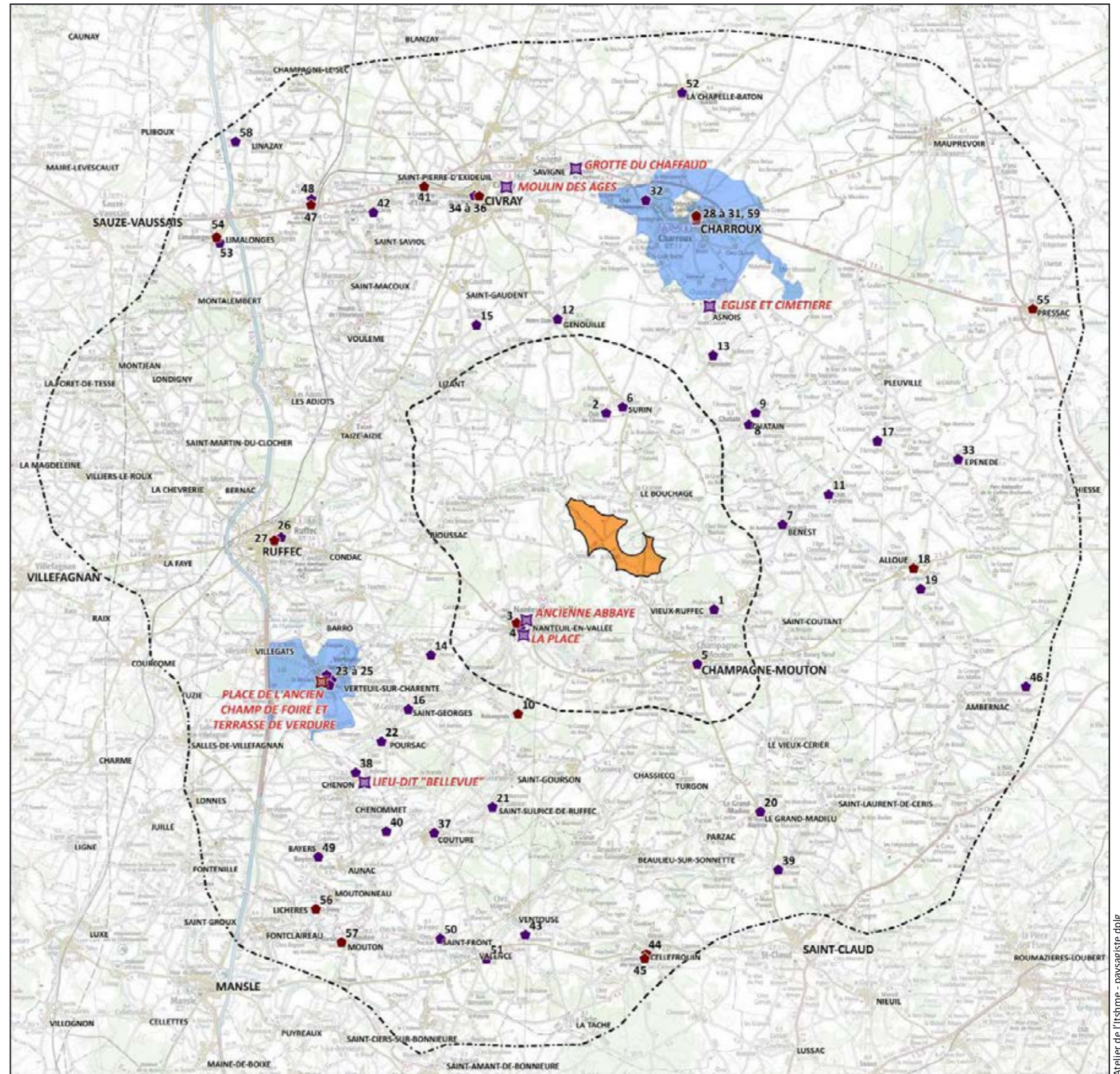
Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

-  Projet d'AVAP, actuellement à l'étude

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)

-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des éléments de patrimoine culturel protégés

(source MH : base Mérimée / Sites classés inscrits et projets d'AVAP : DREAL Poitou-Charentes)



1.3.2 LES SITES PROTÉGÉS AU TITRE DE LA LOI DE 1930

7 périmètres situés dans l'aire d'étude sont protégés au titre de la loi de 1930 sur les sites.

Un seul de ces sites est classé (« Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure » à Verteuil-sur-Charente), les 6 autres inscrits.

Deux sites inscrits localisés à Nanteuil-en-Vallée sont situés dans l'aire d'étude intermédiaire : « Ancienne abbaye » et « La place ». Les autres périmètres se trouvent dans l'aire d'étude éloignée.

Ces périmètres sont repérés sur la carte en page précédente, et décrits dans le tableau ci-dessous.



Vue en surplomb sur l'ancien champ de Foire qui borde la Charente, depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente, deux espaces situés dans le site classé « Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure »

Les sites classés et inscrits (source : DREAL Poitou-Charentes)

Dept	Numéro dans l'étude	Commune	Site	Protection	Surface (Ha)	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP (km)	Description
16	S1	Nanteuil-en-Vallée	Ancienne abbaye	Inscrit	1.3	intermédiaire	3.6	Site de l'ancienne abbaye Notre-Dame et Saint-Benoît à Nanteuil-en-Vallée. L'édifice et ses jardins sont situés aux limites nord du village, nichés dans un site encaissé de la vallée de l'Argentor, cerné de coteaux raides et boisés
16	S2	Nanteuil-en-Vallée	La place	Inscrit	0.3	intermédiaire	3.8	Place entourant l'église Saint-Jean Baptiste (monument historique inscrit) à Nanteuil-en-Vallée. Cadre bâti continu, intégrant quelques belles façades anciennes, dont une à pans de bois
86	S3	Asnois	Église et cimetière	Inscrit	0.2	éloigné	8.7	Périmètre intégrant l'église d'Asnois et le cimetière qui lui fait face, aux limites nord du village.
16	S4	Verteuil-sur-Charente	Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure	Classé	1.0	éloigné	10.9	Périmètre protégeant des espaces proches de l'église Saint-Médard (monument historique inscrit) à Verteuil-sur-Charente : <ul style="list-style-type: none"> • l'ancien champ de foire situé sur les berges de la Charente, en contrebas de l'église • l'esplanade des Tureaux au nord de l'église, « terrasse de verdure » dominant la vallée de la Charente. Vues sensibles sur le château, l'église, le couvent des Cordeliers, la Charente et les parties basses du village. Vues vers l'est en partie fermées par des arbres poussant sur le coteau situé en contrebas de l'esplanade
16	S5	Chenommet	Lieu-dit "Bellevue"	Inscrit	10.0	éloigné	11.7	Site intégrant la Charente et ses berges à proximité du village de Chenon, ainsi que le coteau raide et boisé qui la surplombe à l'est. Les vues depuis le sommet du coteau sont aujourd'hui fermées par les boisements du coteau
86	S6	Civray	Moulin des Ages	Inscrit	8.9	éloigné	11.8	Site intégrant la Charente et ses berges à l'ouest de Civray, ainsi que le coteau boisé qui la surplombe au sud. Le moulin des Ages est situé à l'extrême est du site
86	S7	Savigné	Grotte du Chaffaud	Inscrit	1.2	éloigné	12.4	Périmètre englobant un coteau boisé surplombant la Charente et comportant un ensemble de 4 grottes riches de vestiges préhistoriques, datés de l'époque magdalénienne

1.3.3 LES AVAP À L'ÉTUDE A CHARROUX ET A VERTEUIL-SUR-CHARENTE



Le site inscrit « La place » à Nanteuil-en-Vallée



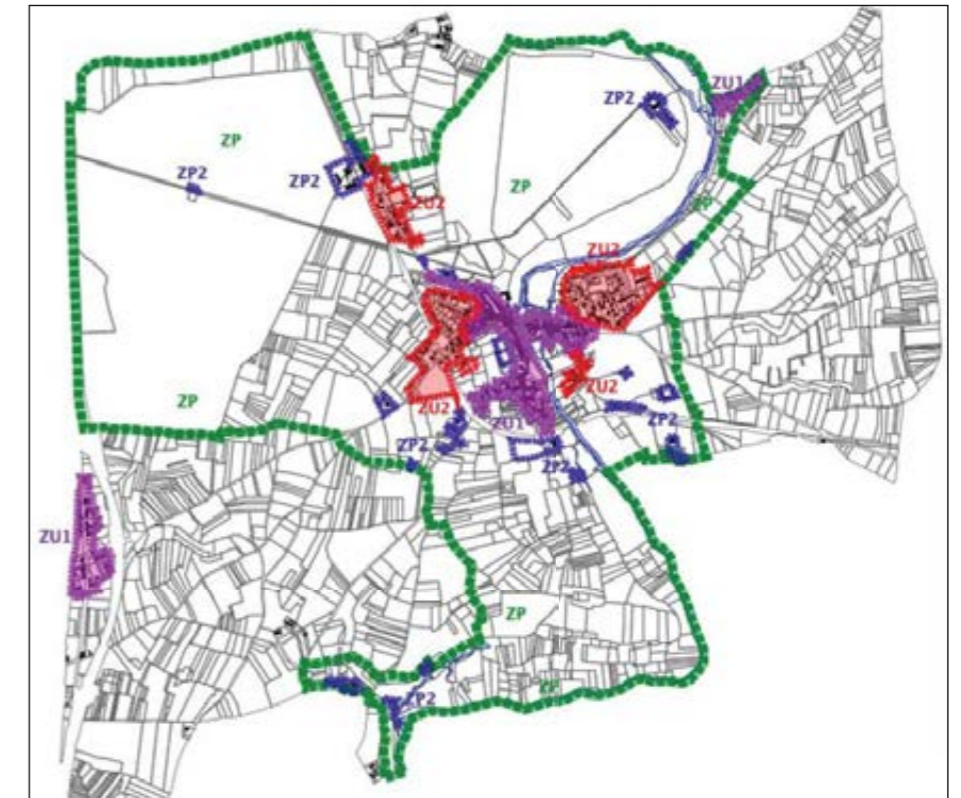
Le site inscrit « Ancienne abbaye » à Nanteuil-en-Vallée



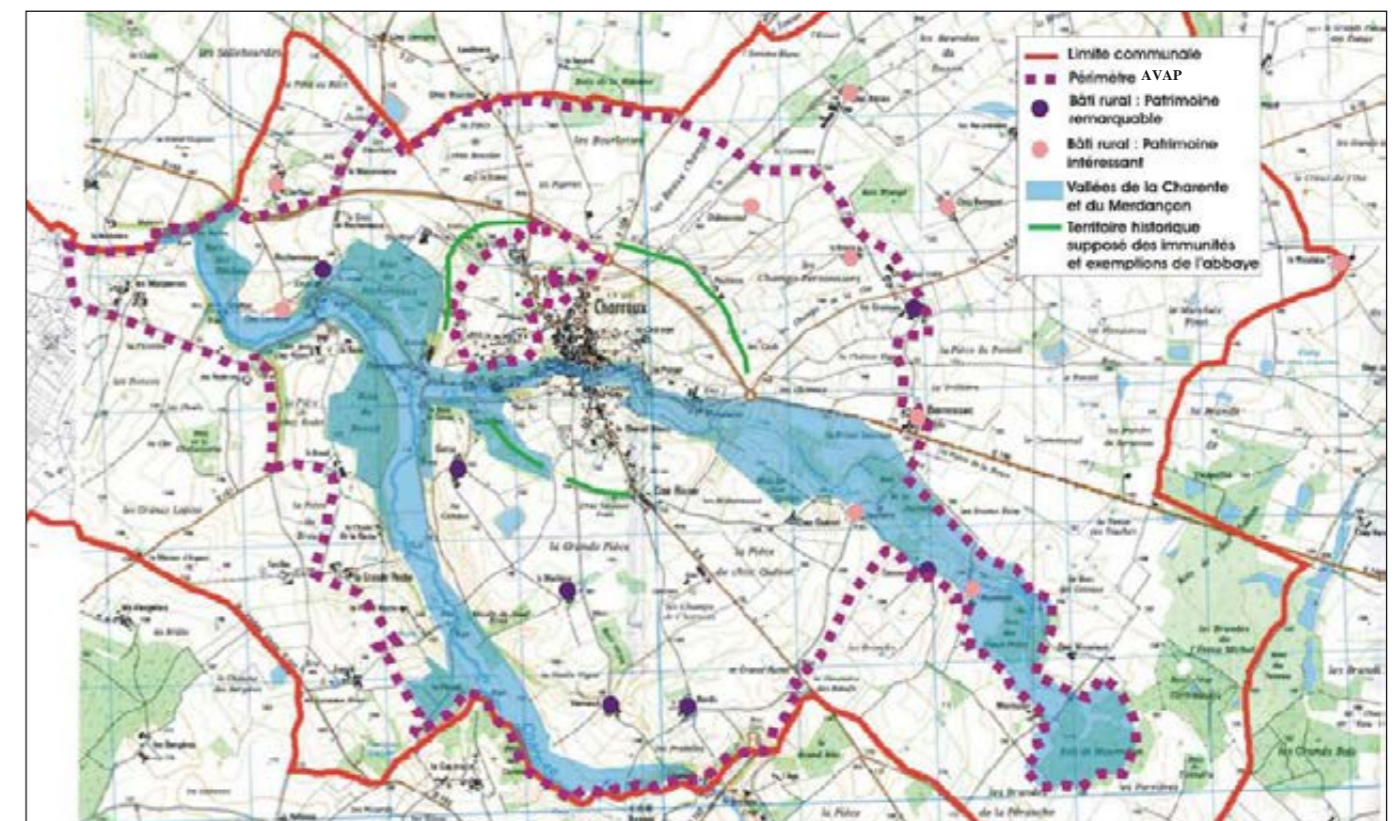
Le site inscrit « Lieu-dit Bellevue »

Deux « Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine » (AVAP) sont actuellement à l'étude, sur le territoire des communes de Charroux et de Verteuil-sur-Charente. Leurs rapports de présentation sont disponibles sur le site de la DREAL. Ils précisent l'étendue des périmètres qu'il est prévu de protéger à l'avenir. A noter que l'AVAP en projet de Charroux a fait l'objet d'une enquête publique du 11 février 2016 au 14 mars 2016. Un avis de l'enquête publique a été rendu favorable en avril 2016, sous réserve de la modification de l'article du règlement de l'AVAP (page 67 : catégorie 21 – Les éléments portant atteinte au site) afin de supprimer le rayon de 15 km non applicable en dehors du périmètre de l'aire et non justifié par ailleurs dans le diagnostic.

A noter que la création d'une AVAP avait également été envisagée à Nanteuil-en-Vallée. Contactée, la commune précise néanmoins que ce projet est à l'arrêt, et qu'aucun bureau d'étude ne travaille actuellement à sa concrétisation.



Le projet de périmètre de l'AVAP de Verteuil-sur-Charente (source : commune de Verteuil-sur-Charente)



Le projet de périmètre de l'AVAP de Charroux (source : commune de Charroux)

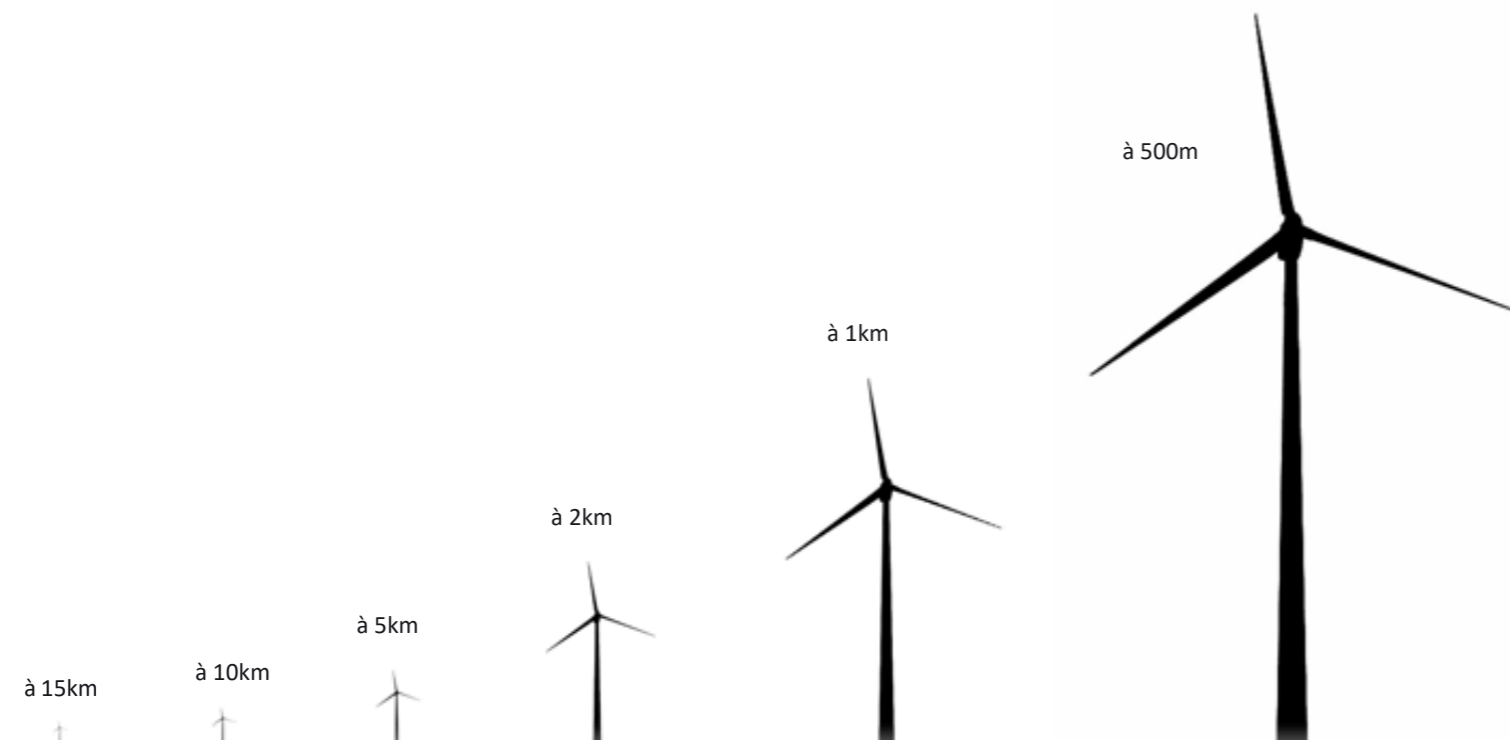
1.4 LES SENSIBILITÉS LIÉES AU CADRE DE VIE

Certains villages, hameaux et fermes isolées se situent à des distances relativement faibles de la zone d'implantation potentielle. Ces ensembles résidentiels sont porteurs de sensibilités liées à de possibles perceptions du projet depuis des espaces publics ou privés. Les plus proches de la Zone d'implantation potentielle ont été recensés, parce qu'ils sont potentiellement exposés aux impacts visuels les plus importants. En effet, et comme le montre le schéma ci-dessous, la hauteur relative d'une éolienne dans les paysages est inversement proportionnelle à la distance à laquelle on l'observe. Au-delà d'un kilomètre, on considère que le risque d'impacts visuels marqués sur un site habité est peu probable. Ce seuil d'un kilomètre a donc été retenu pour les hameaux et les fermes isolées. Pour les chefs-lieux de communes, ce seuil a été relevé à 5 km, afin de prendre en compte leur sensibilité plus importante (liée notamment à leur nombre plus important d'habitants).

On dénombre :

- 6 villages (chef-lieu de commune) situés à moins de 5 km de la zone d'implantation potentielle, dont 2 (Vieux-Ruffec et Le Bouchage) à moins de 2 km ;
- 38 hameaux ou fermes isolées situés à moins de 1 km de la zone d'implantation potentielle.





Ces espaces résidentiels sont cartographiés en page suivante. Tous les villages concernés sont situés dans une vallée ou sur ses abords. Les hameaux et fermes isolés sont eux aussi, pour leur majorité, positionnés dans ou à proximité d'une vallée.

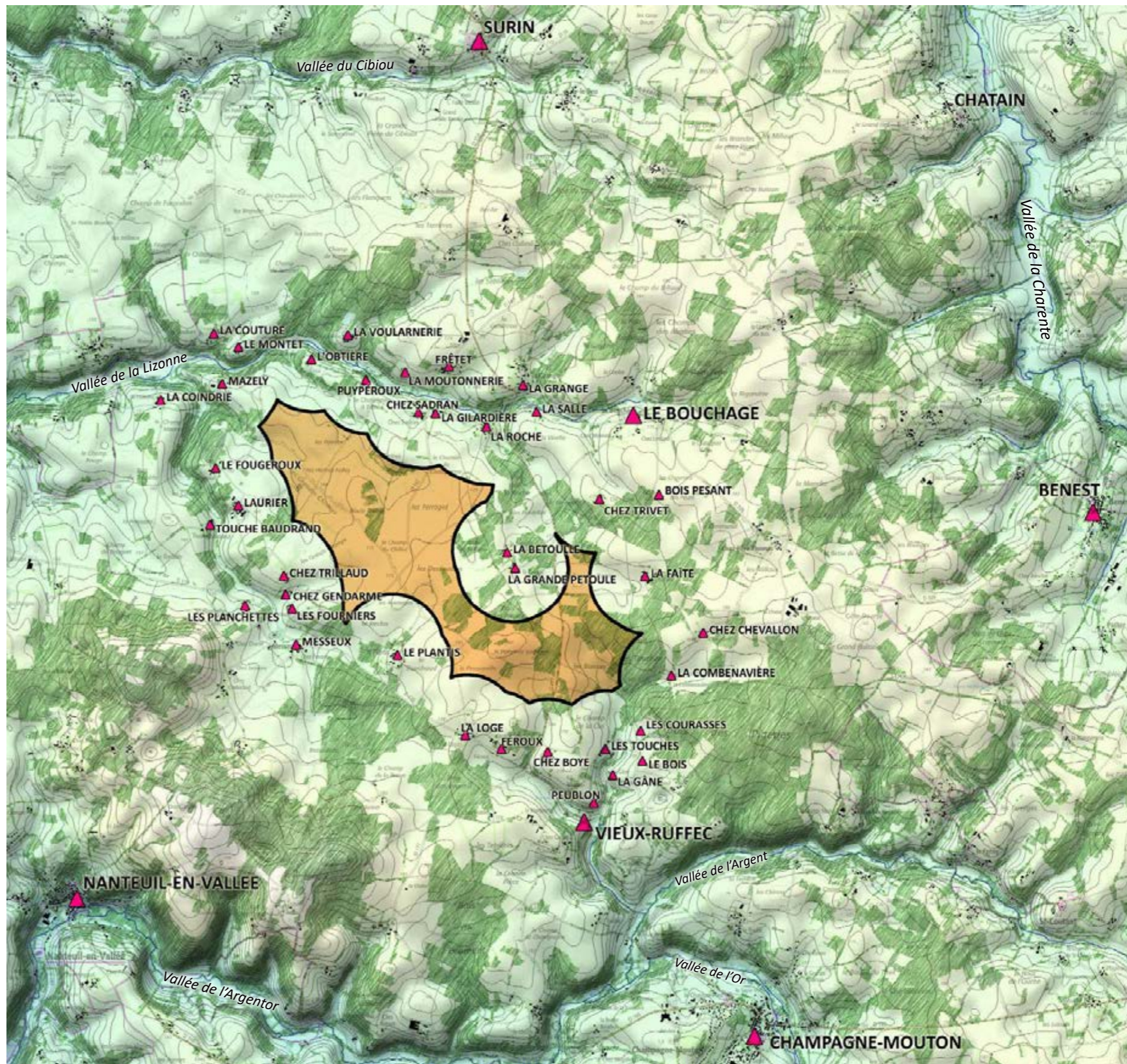
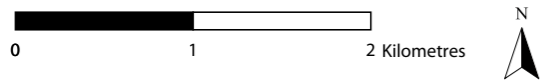


Distance d'observation d'une éolienne dans les paysages : la hauteur relative de l'éolienne est inversement proportionnelle à sa distance du point d'observation

Les villages, hameaux et habitations situées à proximité de la ZIP (*)					
Nom	Type d'ensemble urbain	Commune	Distance entre la ZIP et le centre de l'ensemble résidentiel (km)	Ensemble urbain très proche de la ZIP (au plus 1km)	Ensemble urbain proche de la ZIP (moins de 2km)
Benest	village	Benest	4.6		
Champagne-Mouton	village	Champagne-Mouton	3.7		
Le Bois	hameau ou ferme	Le Bouchage	0.8	x	
Le Bouchage	village		1.4		x
Bois-Pesant	hameau ou ferme		0.9	x	
Chez Sadran	hameau ou ferme		0.5	x	
Chez Trivet	hameau ou ferme		0.5	x	
Frêtet	hameau ou ferme		1.0	x	
La Betouille	hameau ou ferme		0.5	x	
La Gilardièrre	hameau ou ferme		0.5	x	
La Grange	hameau ou ferme		1.0	x	
La Moutonnerie	hameau ou ferme		0.7	x	
La Roche	hameau ou ferme		0.6	x	
La Salle	hameau ou ferme		0.8	x	
La Voullarnerie	hameau ou ferme		0.8	x	
L'Obtière	hameau ou ferme		0.5	x	
Puypéroux	hameau ou ferme	0.5	x		
Nanteuil-en-Vallée	village	Nanteuil-en-Vallée	3.8		
Chez Gendarme	hameau ou ferme	Nanteuil-en-Vallée	0.6	x	
Chez Trillaud	hameau ou ferme		0.5	x	
La Coindrie	hameau ou ferme		1.0	x	
La Couture	hameau ou ferme		0.9	x	
Laurier	hameau ou ferme		0.5	x	
Le Fougeroux	hameau ou ferme		0.6	x	
Le Montet	hameau ou ferme		0.6	x	
Le Plantis	hameau ou ferme		0.5	x	
Les Fourniers	hameau ou ferme		0.5	x	
Les Planchettes	hameau ou ferme		1.0	x	
Mazely	hameau ou ferme		0.5	x	
Messeux	hameau ou ferme	0.5	x		
Touche-Baudrand	hameau ou ferme	0.8	x		
Surin	village	Surin	4.0		
Vieux-Ruffec	village	Vieux-Ruffec	1.2		x
Chez Boye	hameau ou ferme	Vieux-Ruffec	0.5	x	
Chez Chevallon	hameau ou ferme		0.6	x	
Féroux	hameau ou ferme		0.5	x	
La Combenavière	hameau ou ferme		0.5	x	
La Faîte	hameau ou ferme		0.5	x	
La Gâne	hameau ou ferme		0.8	x	
La Grande Petoule	hameau ou ferme		0.5	x	
La Loge	hameau ou ferme		0.6	x	
Les Courasses	hameau ou ferme		0.5	x	
Les Touches	hameau ou ferme		0.5	x	
Peublon	hameau ou ferme		1.0	x	

(*) Village (chef-lieu de la commune) situé à moins de 5 km de la ZIP ; hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP.

-  *Village situé à moins de 5 km de la ZIP*
-  *Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP*
-  *Zone d'implantation potentielle (ZIP)*
-  *Aire d'étude intermédiaire (AEInt)*



Carte des secteurs résidentiels proches de la zone d'implantation potentielle
 (données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)

1.5 LES SENSIBILITÉS LIEES AUX CIRCULATIONS ET AUX PAYSAGES SOCIALEMENT RECONNUS

1.5.1 LA RECONNAISSANCE SOCIALE DES PAYSAGES ET DES SITES AU REGARD DES INFORMATIONS TOURISTIQUES DISPONIBLES

Plusieurs sites et itinéraires à caractère touristique sont situés dans l'aire d'étude. Ils sont cités sur les sites Internet des Comités départementaux du tourisme de la Charente et de la Vienne, des offices de tourisme locaux (Pays de la Charente-Limousine et Pays ruffécois) et certains sites Internet dédiés (notamment celui du Centre des Monuments nationaux, qui gère l'abbaye de Charroux).

Trois villages bénéficient d'une attractivité touristique marquée, à l'échelle de l'aire d'étude. Tous trois ont reçu le label « Petites cités de caractère » : Verteuil-sur-Charente, Nanteuil-en-Vallée et Charroux. Chacun recèle des édifices patrimoniaux ouverts à la visite, d'un cadre de vallée attractif et d'infrastructures d'accueil (hébergements et restaurants).

Plusieurs sites plus ponctuels jouissent également d'un certain attrait pour les touristes :

- les grottes du Chaffaud ;
- l'église romane de Genouillé, récemment restaurée ;
- le château de Cibieux (Surin), ouvert à la visite et qui propose des hébergements ;
- le parc et les jardins de L'Abrégement (Bioussac), où sont visibles des œuvres d'artistes contemporains reconnus (Andy Goldsworthy, Antony Gormley ...).

Le fleuve de la Charente est également présenté par les comités et offices de tourisme comme un élément touristique important, à la fois pour son caractère patrimonial (moulins) et pour les activités de loisirs qui lui sont associées (pêche et canoë notamment).

Deux itinéraires de grande randonnée sont présents dans l'aire d'étude :

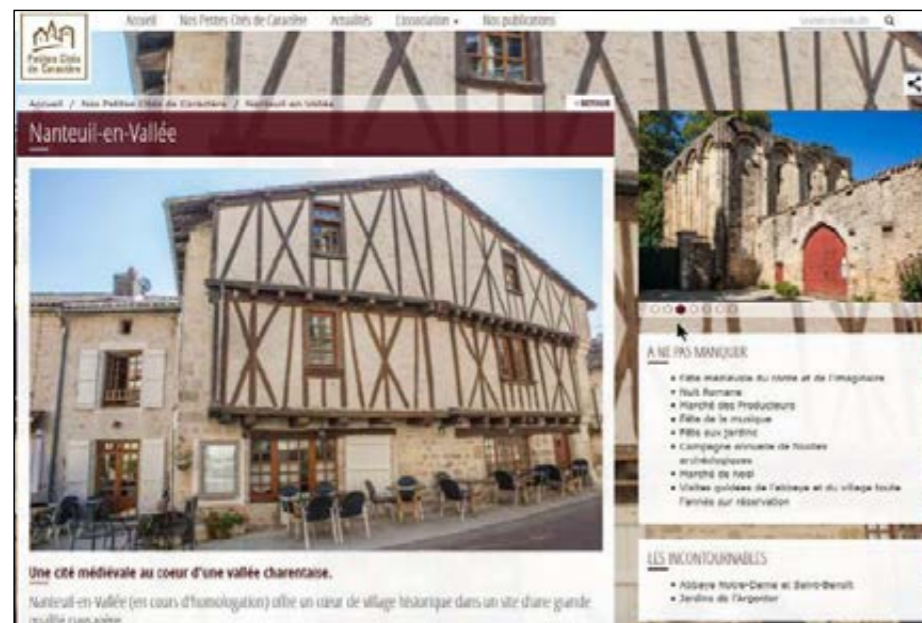
- La Via Ecolisma, chemin secondaire de Saint-Jacques de Compostelle qui traverse les départements de la Vienne et de la Charente en passant par Charroux, Nanteuil-en-Vallée et Verteuil-sur-Charente. Ce chemin passe à l'ouest de la zone d'implantation potentielle, et traverse l'aire d'étude intermédiaire.
- Le GR36, qui parcourt brièvement l'aire d'étude éloignée au sud-ouest, dans le secteur de Lichères.

Ces itinéraires principaux sont complétés de plusieurs boucles de petite randonnée (PR, itinéraires recensés sur les cartes IGN à l'échelle 1/25 000).

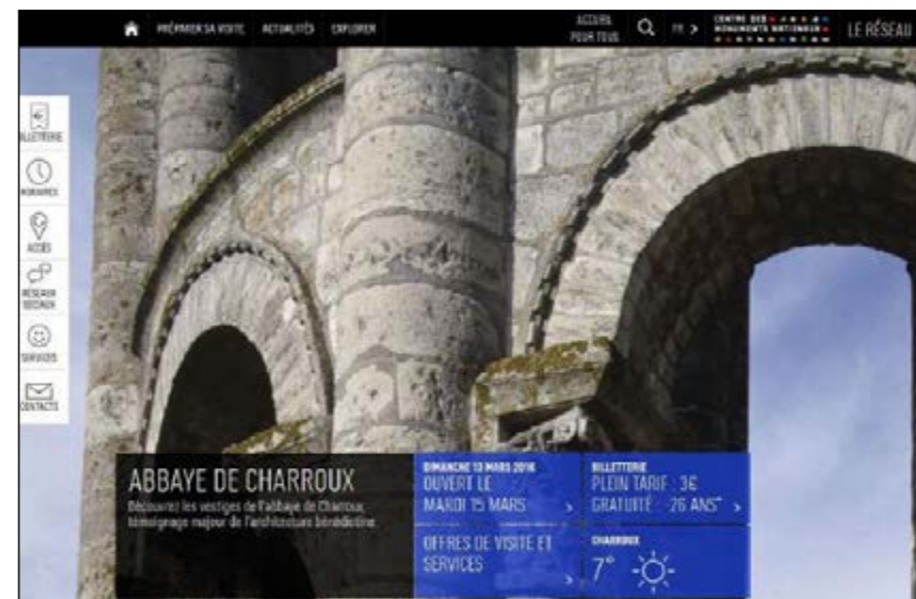
Ces différents villages, sites, édifices et itinéraires sont cartographiés en page suivante.



Balisage de la Via Ecolisma, chemin secondaire de Saint-Jacques de Compostelle qui traverse le département de la Charente du Nord au Sud, en passant par l'aire d'étude intermédiaire.



Source : <http://petitescitesdecaractere.com>






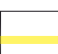

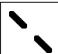



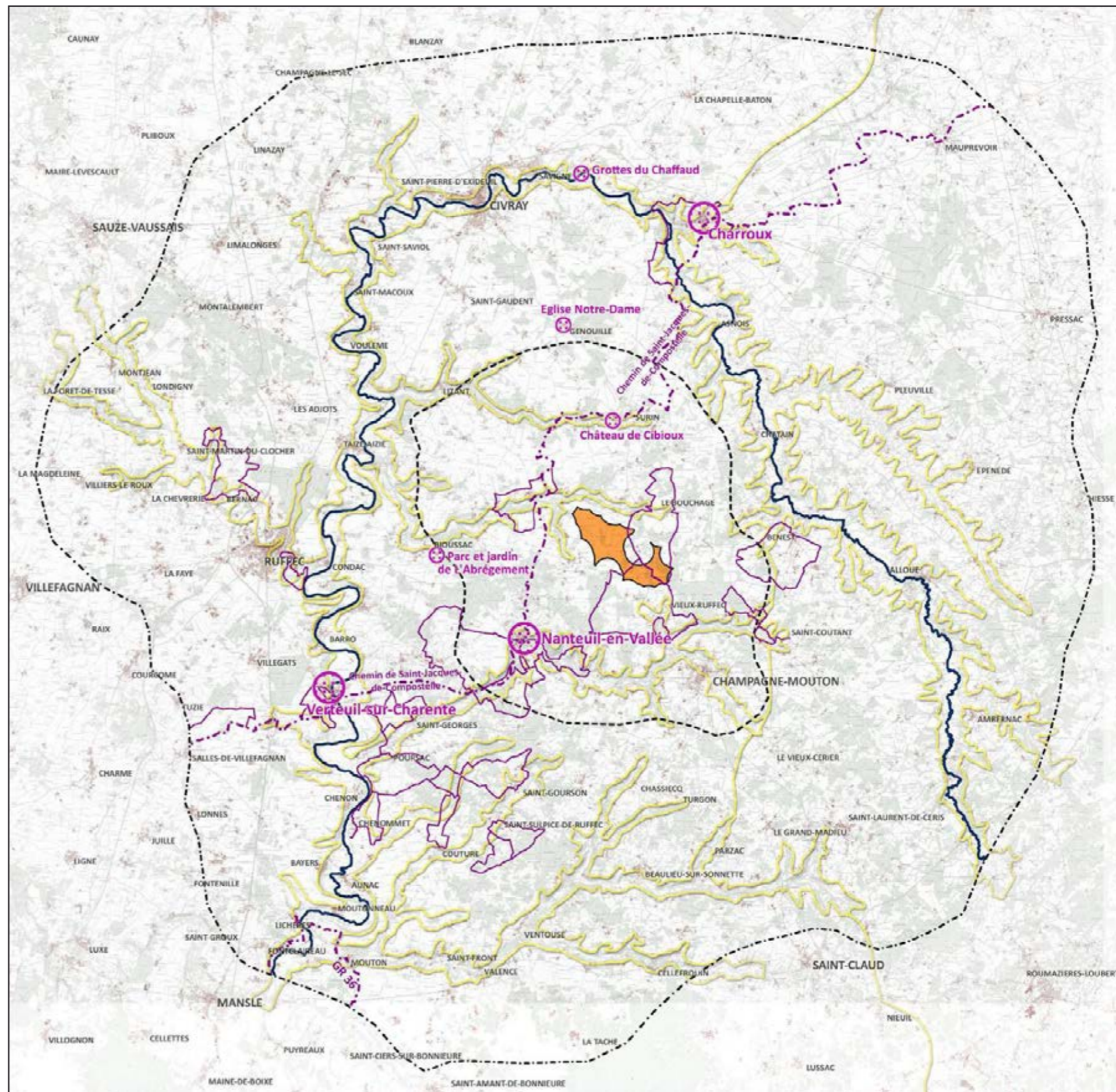
Source : monuments-nationaux.fr



Source : <http://petitescitesdecaractere.com>

Éléments de paysages reconnus et itinéraires de randonnée

-  Village fortement reconnu
-  Site, édifice ou village reconnu
-  Itinéraire de grande randonnée
-  Itinéraire de petite randonnée
-  Charente (fleuve)
-  Limite d'unité de paysage
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des principaux paysages reconnus et des itinéraires de randonnée

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.5.2 LA RECONNAISSANCE LOCALE DES PAYSAGES ET DES SITES AU REGARD DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS D'HABITANTS DU TERRITOIRE

10 personnes ont été interrogées à leur domicile dans le cadre de l'étude, afin d'évaluer la perception sociale des paysages et des sites par la population locale. Les personnes interrogées habitent toutes à proximité de la zone d'implantation potentielle, dans les communes du Bouchage, de Vieux-Ruffec et de Nanteuil-en-Vallée. Elles se répartissent sur 5 foyers (conjoints ou bien parent-enfant, tous adultes), et sont âgées de 40 à plus de 70 ans. Toutes exercent ou ont exercé une activité professionnelle sur le territoire, en rapport avec l'agriculture, l'artisanat, le tourisme ou le patrimoine. Deux personnes interrogées ont également une activité d'élue communal (conseiller municipal). Une autre préside une association de chasseurs. La grande majorité d'entre elles (8 sur 10) a l'occasion de parcourir les paysages du secteur à l'occasion d'activités de loisirs : promenades, randonnées, moto ou vélo, chasse, piques-niques...

Les réponses recueillies montrent que plusieurs caractéristiques paysagères du territoire sont particulièrement appréciées :

- les reliefs (vallonements et vallées) et les points de vue qui leurs sont associés ;
- le caractère arboré des paysages : bois et forêts, haies bocagères et arbres isolés ;
- les rivières et le petit patrimoine bâti qui les accompagne, moulins et lavoirs ;
- le bâti traditionnel (villages et leurs maisons anciennes, châteaux et logis anciens, murets de pierre sèche...), ainsi que le caractère diffus

de l'habitat.

De façon générale, les paysages du secteur sont perçus comme préservés et diversifiés, notamment par rapport à d'autres paysages des départements de la Charente ou de la Vienne, perçus comme moins attractifs parce que « trop plats » ou trop exclusivement gérés par l'agriculture intensive. La présence de paysages à caractère naturel, notamment boisés ou liés à l'eau, est aussi appréciée.

Plusieurs secteurs et sites « préférés » sont cités par une ou plusieurs des personnes interrogées :

- Les vallées de l'Argentor et de l'Or (entre Champagne-Mouton et Saint-Georges), et la vallée de la Charente (dans les secteurs d'Alloue à Chatain et de Verteuil-sur-Charente à Chenommet). Ces vallées sont souvent citées, notamment pour leurs cours d'eau, leurs paysages naturels et les points de vue qui se présentent depuis leurs versants.
- Les villages de Nanteuil-en-Vallée et Verteuil-sur-Charente (souvent cités), et ceux de Barro et Poursac (cités une seule fois).
- Des édifices : châteaux de Verteuil-sur-Charente et de Puybautier, églises de Lichères et de Vieux-Ruffec, viaduc de Peument, ainsi que plusieurs « vieux logis » visibles vers Alloue et Benest dans la vallée de la Charente.

Au sujet des touristes, les personnes interrogées soulignent l'intérêt






qu'ils manifestent :

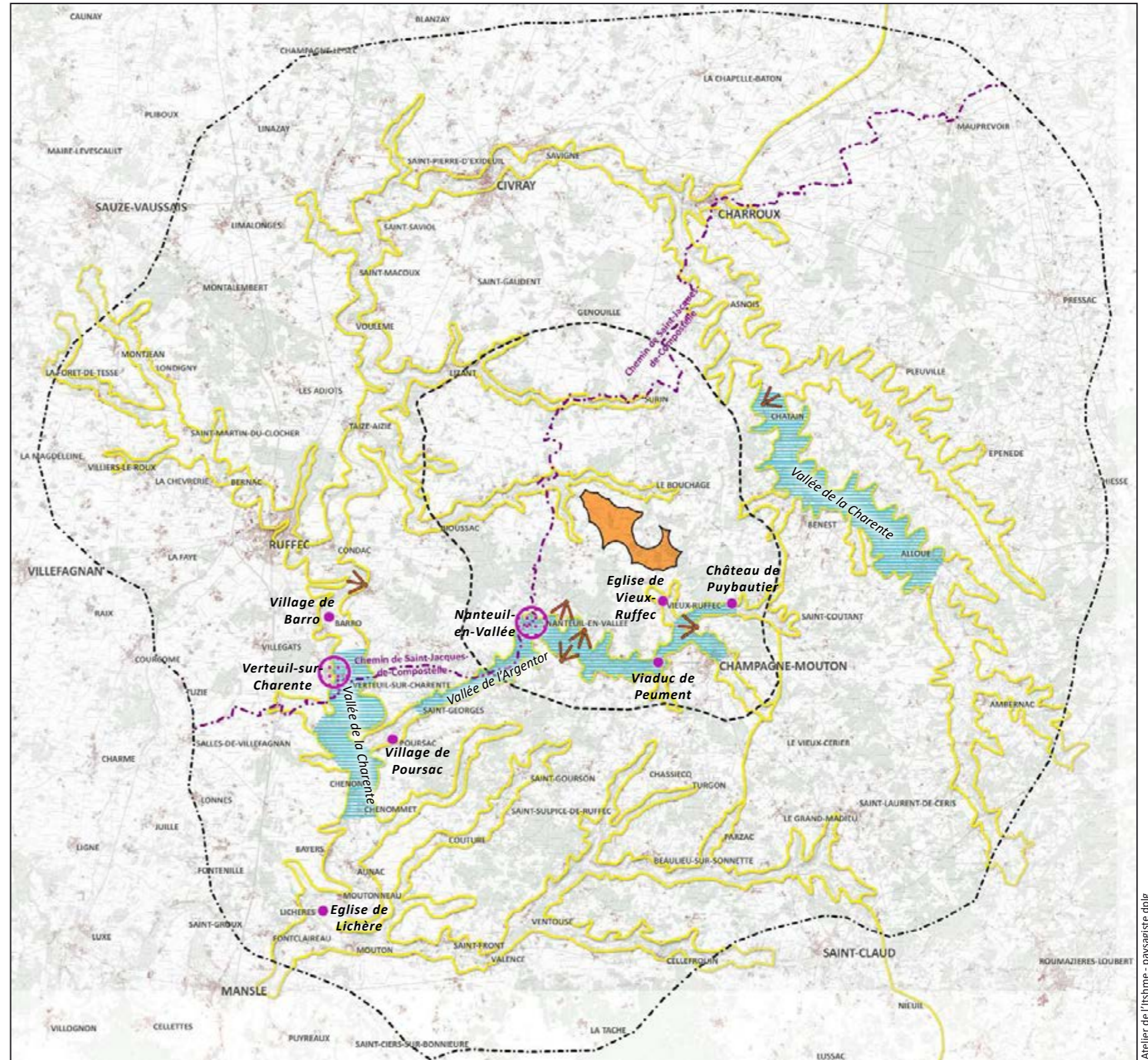
- pour les villages de Verteuil-sur-Charente et de Nanteuil-en-Vallée ;
- pour le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et plus généralement pour les itinéraires de randonnée ou cyclables ;
- pour les rivières, notamment l'Argentor et la Charente.





Des inquiétudes sont formulées à propos de certaines évolutions, observées dans les paysages et jugées comme problématiques : arrachage des haies à l'occasion des remembrements, retournement des prairies et régression de l'élevage, plantations de peupleraies dans les vallées, déclin de la chasse et de la pêche.

L'enquête confirme certains constats faits préalablement dans le rapport d'étude : l'attrait paysager fort des vallées, et celui des villages de Verteuil-sur-Charente et Nanteuil-en-Vallée. Elle fait également apparaître l'intérêt pour d'autres éléments de paysages, naturels ou bâtis, proches ou plus éloignés du domicile des personnes interrogées.

La carte en page suivante figure les éléments et les secteurs reconnus pour leur intérêt paysager, d'après au moins une des personnes interrogées. En annexe et la fin du rapport d'étude, un tableau synthétise les réponses recueillies auprès de chaque foyer interrogé (2 personnes pour les 5 foyers visités).

-  *Village de vallée cité comme particulièrement apprécié durant l'enquête*
-  *Paysage de vallée cité comme particulièrement apprécié durant l'enquête*
-  *Autre paysage, site, édifice ou village cité comme apprécié durant l'enquête*
-  *chemin de Saint-Jacques de Compostelle, cité comme particulièrement apprécié des touristes*
-  *Point de vue dominant cité comme particulièrement apprécié durant l'enquête*



-  *Limite d'unité de paysage*
-  *Zone d'implantation potentielle (ZIP)*
-  *Aire d'étude intermédiaire (AEInt)*
-  *Aire d'étude éloignée (AEE)*

Carte des sites reconnus localement, d'après les résultats de l'enquête menée auprès de 10 habitants vivant aux proches environs de la ZIP
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.5.3 LES ITINÉRAIRES ROUTIERS FREQUENTES

La N 10, voie rapide très fréquentée, traverse l'ouest de l'aire d'étude, en contournant Ruffec par l'ouest.


D'autres routes principales fréquentées⁽¹⁾ traversent l'aire d'étude éloignée : D148, D1 et D741 au nord, D951 et D739 au sud, D736 à l'est.


Du fait de leur fréquentation, toutes ces routes présentent une sensibilité liée au nombre d'utilisateurs qui les empruntent et donc qui observent les paysages qui s'y présentent.

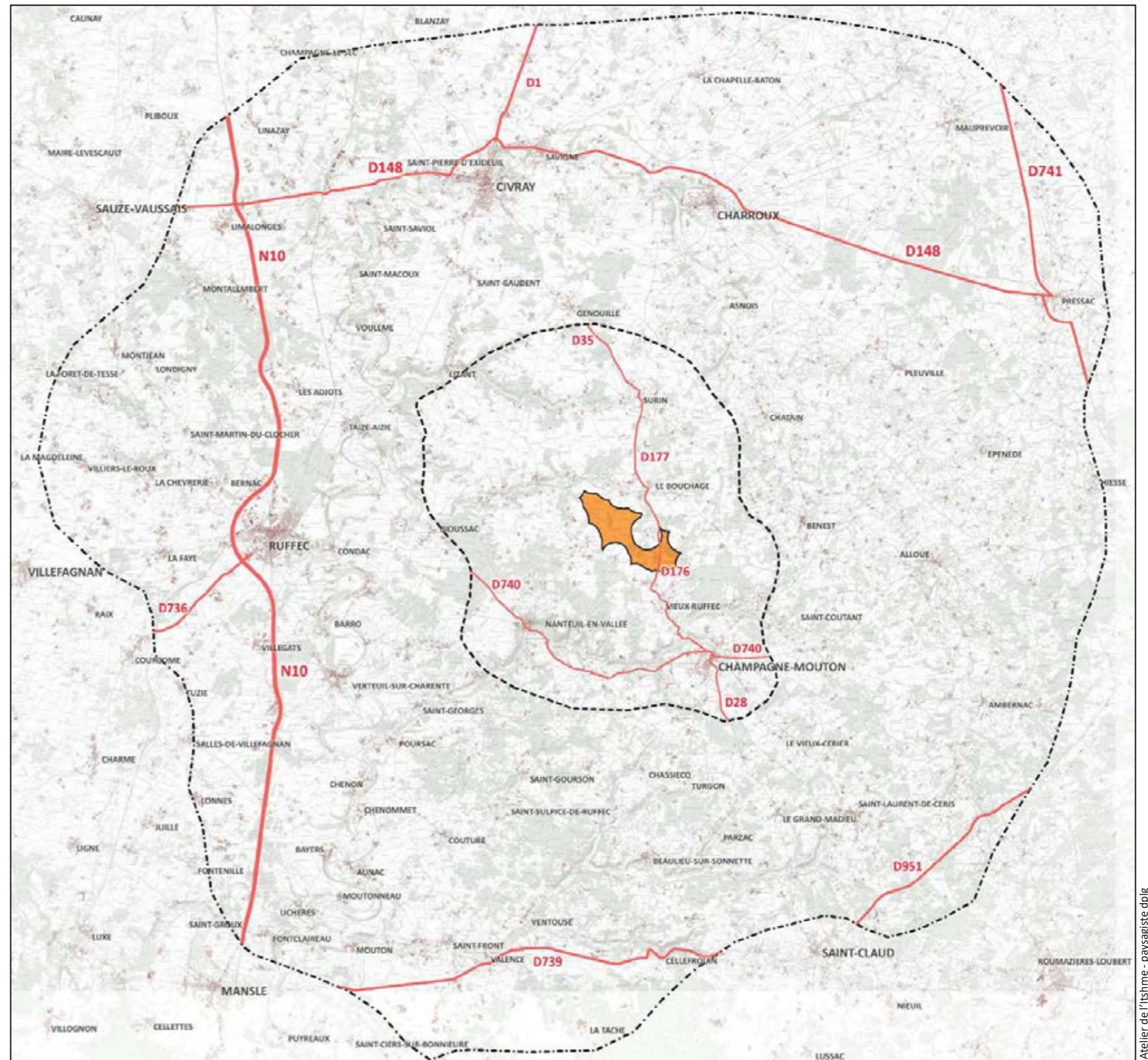
Aucune route fréquentée ou très fréquentée ne passe par l'aire d'étude intermédiaire. Des routes assez fréquentées y sont néanmoins présentes : les D35, D177, D176, D740 et D28. Du fait de leur fréquentation moindre, leur sensibilité se limite à l'aire d'étude intermédiaire, là où elles sont suffisamment proches de la ZIP.

⁽¹⁾ d'après les comptages routiers cartographiés par Pégase Poitou-Charentes en 2011, disponibles sur le site de la DREAL (<http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/circulation-r584.html>)

Routes fréquentées

 Route fréquentée ou très fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude éloignée et l'aire d'étude intermédiaire

 Route assez fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude intermédiaire



Carte des itinéraires routiers fréquentés

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



1.6 LE CONTEXTE ÉOLIEN DU PROJET

23 parcs et projets éoliens sont situés dans l'aire d'étude ou dans sa proche périphérie. Ils sont cartographiés en page suivante.

Dans l'aire d'étude intermédiaire, le projet « Sud-Vienne/nord-Charente » est de grande dimension (19 éoliennes). Il est très proche de la zone d'implantation potentielle (1,3 km au plus proche). Ce projet a été annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers. Plus éloignés de la zone d'implantation potentielle, deux projets sont en cours d'instruction dans l'aire d'étude intermédiaire : les projets « Bois Merle » et « Genouillé ».

Six autres parcs ou projets de parcs sont situés à moins de 10 km de la ZIP :

- deux parcs en exploitation : « Champagne-Mouton » et « Lizant Saint-Macoux Voulême Saint-Gaudent » ;
- 3 parcs en cours d'instruction : « Turgon », « La Charente Limousine » et « Saint-Laurent-de-Céris ».

Enfin, 14 parcs et projets sont situés à plus de 10 km de la zone d'implantation potentielle.

Ces différents parcs et projets sont porteurs d'enjeux paysagers, particulièrement ceux situés dans l'aire d'étude intermédiaire (à moins de 5 km de la zone d'implantation potentielle) : projets « Bois Merle » et « Genouillé ». Perçus conjointement avec le projet des Herbes Sauvages, ces deux projets pourraient engendrer des effets de saturation visuelle, ou bien d'encerclement de sites résidentiels. Ces risques devront être évalués et maîtrisés à l'occasion de la définition du projet. De plus, l'ordonnancement des éoliennes du projet gagnera à être cohérent avec celui de ces deux autres projets.

LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS (source : http://carto.pegase-poitou-charentes.fr)				
Nom	Statut	Nombre d'éoliennes	Aire d'étude	Distance à la ZIP (km)
Sud-Vienne/nord-Charente	annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers	19	intermédiaire	1.3
Bois Merle	en cours d'instruction	8	intermédiaire	4.2
Genouillé	en cours d'instruction	5	intermédiaire	4.4
Confolentais	en exploitation	6	éloignée	5.5
Turgon	en cours d'instruction	5	éloignée	7.3
La Charente Limousine	en cours d'instruction	8	éloignée	7.5
Lizant Saint-Macoux Voulême Saint-Gaudent	en exploitation	12	éloignée	7.9
Saint-Laurent-de-Céris	en cours d'instruction	6	éloignée	9.8
Cerisou	en cours d'instruction	8	éloignée	12.7
Hiesse	en cours d'instruction	4	éloignée	13.7
La Faye	en exploitation	6	éloignée	14
Salles-de-Villefagnan	en exploitation	9	éloignée	14.7
Le Plantis	en cours d'instruction	5	éloignée	15.1
Saint-Pierre-d'Exideuil	en cours d'instruction	5	éloignée	15.5
Fontenille	autorisé	5	éloignée	17.1
Theil Rabier Montjean	autorisé	8	éloignée	17.1
Limalonges	autorisé	5	éloignée	17.4
Champ des Moulins	autorisé	9	éloignée (partiellement)	18.4
Moquepanier	en exploitation	8	éloignée	17.6
La Verte Epine	autorisé	7	hors aire d'étude	18
La Bénitière	en cours d'instruction	6	éloignée	19.6
Plibou	en exploitation	6	hors aire d'étude	20.5
Le Pelon	autorisé	5	hors aire d'étude	21.5



Le parc éolien « Lizant Saint-Macoux Voulême Saint-Gaudent » vu depuis l'est.



Le parc éolien « Champagne-Mouton » vu depuis le nord-ouest.




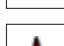


Le parc éolien « Salles-de-Villefagnan » vu depuis l'est.





Le parc éolien « la Faye » vu depuis la N10.

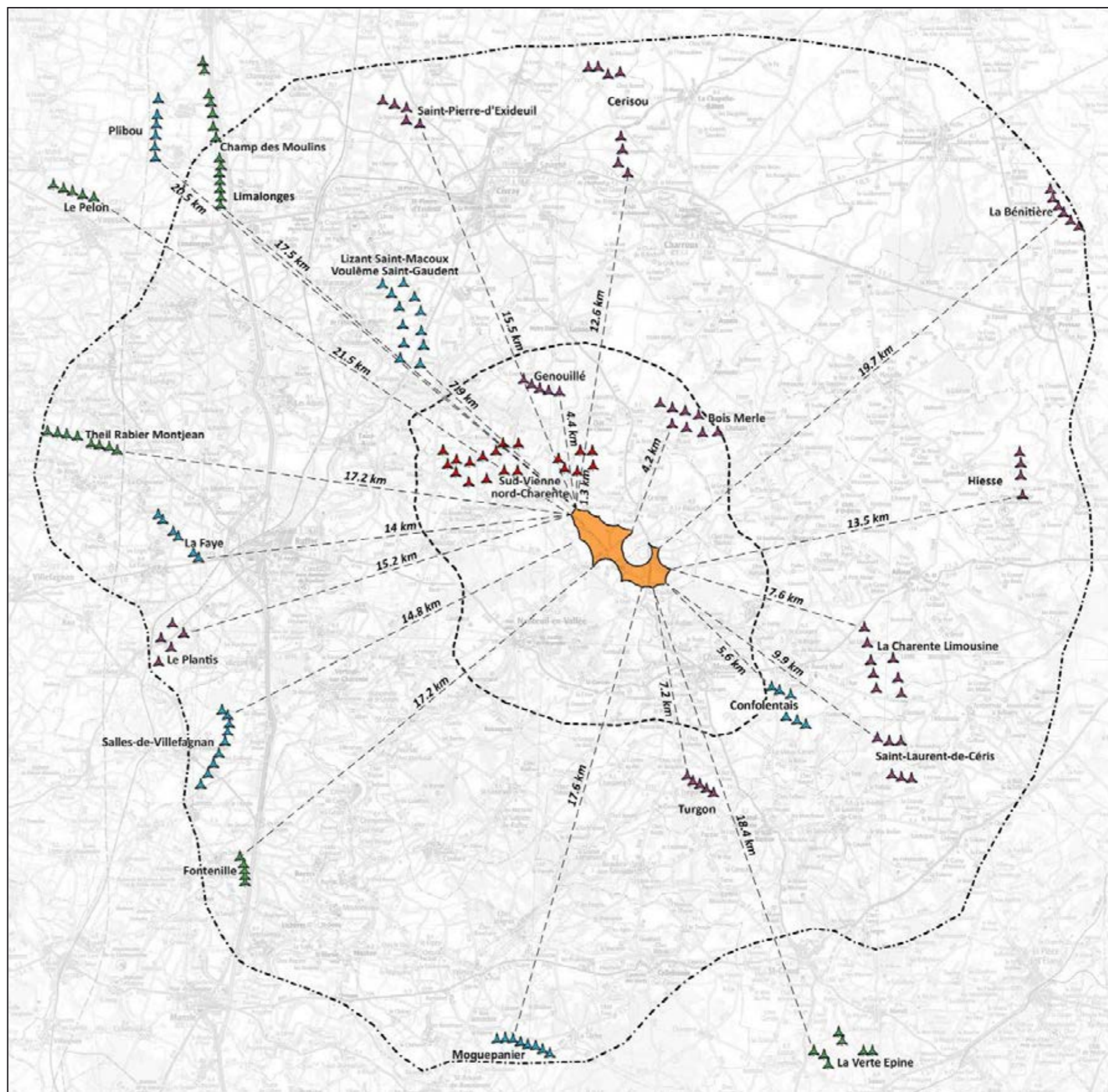
Contexte éolien

-  Eolienne d'un parc éolien en exploitation
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction
-  Eolienne d'un projet annulé par décision du tribunal administratif

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte des parcs et projets éoliens








(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)

0 5 Km



Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg

1.7 CARTE DE SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES, SOCIALES ET LIÉES AU CADRE DE VIE


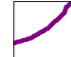
Paysages sensibles et/ou reconnus

-  Paysage de vallée de forte sensibilité
-  Paysage de vallée de sensibilité assez forte
-  Cours d'eau de forte sensibilité paysagère (Charente)
-  Point de vue dominant de forte sensibilité associé à une vallée
-  Village fortement reconnu
-  Site, édifice ou village reconnu
-  Autre paysage, site, édifice ou village cité comme apprécié au cours de l'enquête menée auprès d'habitants de l'aire d'étude


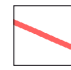
Sensibilités résidentielles

-  Village situé à moins de 5 km de la ZIP
-  Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP









Itinéraires de randonnée

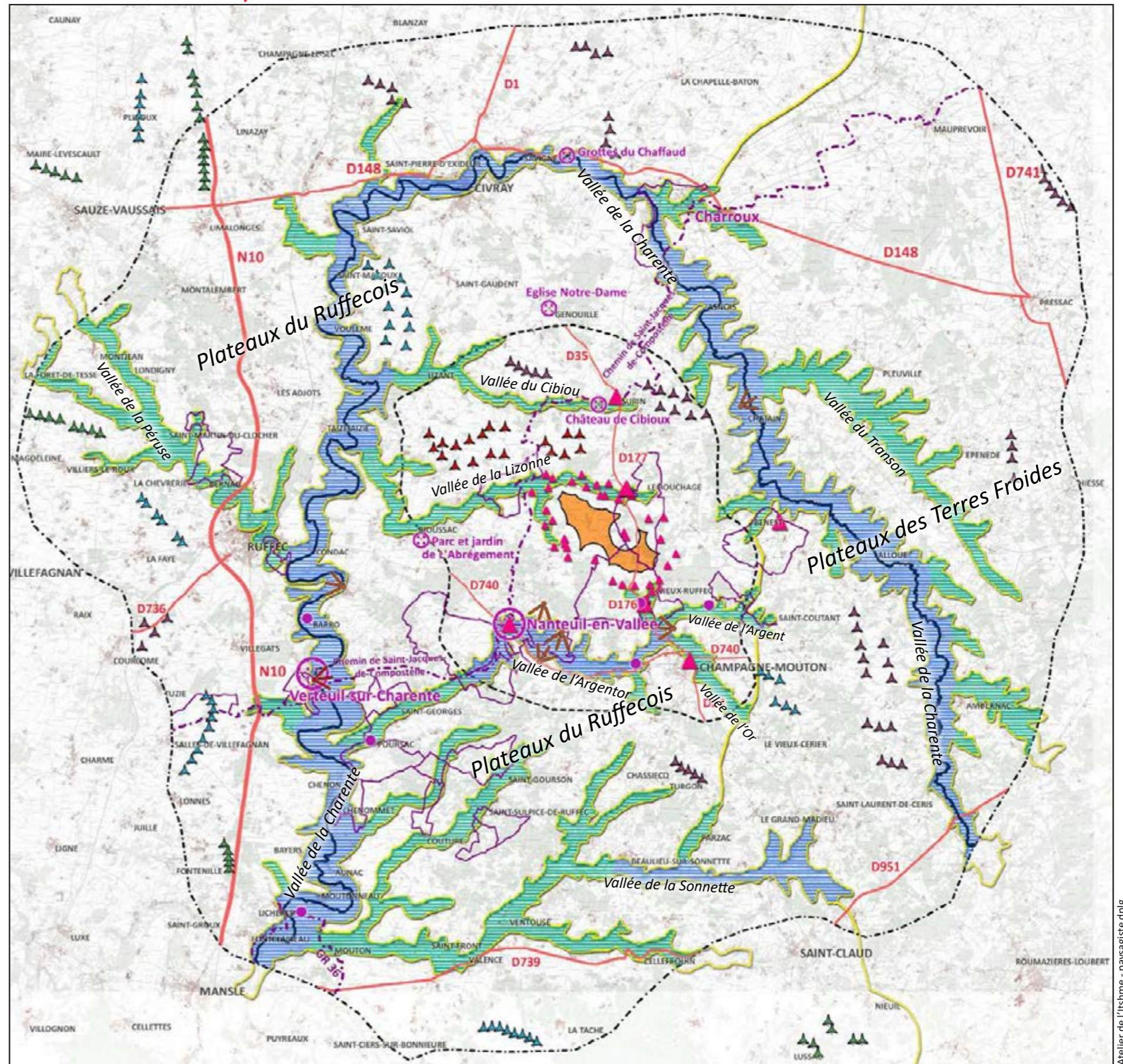
-  Itinéraire de grande randonnée
-  Itinéraire de petite randonnée

Routes fréquentées

-  Route fréquentée ou très fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude éloignée et l'aire d'étude intermédiaire
-  Route assez fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude intermédiaire

Contexte éolien

-  Eolienne d'un parc éolien en exploitation
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction
-  Eolienne d'un projet annulé par décision du tribunal administratif
-  Limite d'unité de paysage
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte de synthèse des sensibilités paysagères, touristiques et liées au cadre de vie
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



2. ANALYSE DE LA PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

2.1 OUTILS MOBILISÉS

Ce chapitre présente une analyse de la perception de la zone d'implantation potentielle, où seront positionnées les éoliennes du projet. **Par perception de la ZIP, on comprendra la perception du gabarit de cette aire, c'est à dire d'un volume virtuel haut de 180 mètres, et dont la base est égale à la surface de la ZIP. Pour rappel, la hauteur maximale envisagée pour les éoliennes par le porteur de projet est de 180,3 m.**

Considérée dans un premier temps à l'échelle de l'ensemble des aires d'étude, la perception de la ZIP sera dans ce chapitre également analysée depuis les sites, édifices et itinéraires sensibles, qui ont été mis en évidence dans le premier chapitre de l'étude.

Il importe de rappeler ici que c'est la perception de la zone d'implantation potentielle qui est évaluée dans ce chapitre, et non celles des éoliennes du projet, dont le positionnement précis n'est pas encore déterminé à ce stade de l'étude. L'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle est susceptible d'être plus étendue que celle des éoliennes du projet, qui n'occuperont au final qu'une partie de ce périmètre. La perception du projet lui-même est analysée dans le chapitre 4 de l'étude.

L'analyse de la perception de la Zone d'implantation potentielle est particulièrement nécessaire, à l'amont du positionnement précis des éoliennes du projet : elle doit autant que possible permettre d'éviter ou de réduire les impacts du projet sur les sites porteurs d'enjeux paysagers, patrimoniaux ou liés au cadre de vie.

LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES MOBILISÉS

D'un point de vue méthodologique, l'analyse de la perception de la Zone d'implantation potentielle (ZIP) s'appuie sur différents outils :

1. Une cartographie calculée par ordinateur, qui détermine l'aire de perception de la Zone d'implantation potentielle

Cette dernière est envisagée comme un volume virtuel, dont la base correspond à la surface de la ZIP. Afin d'objectiver les analyses et de préciser là où des perceptions de la ZIP sont possibles, l'aire de perception de la ZIP a été calculée à l'aide du logiciel Global Mapper (système d'information géographique), sur la base du modèle numérique de terrain BD-Alti de l'IGN (au pas de 75m), ajusté afin de tenir compte de la présence des principales surfaces boisées (numérisées à partir des fonds Scan 25 de l'IGN).

Les éléments suivants ont été retenus pour calculer l'étendue de l'aire de perception de la zone d'implantation potentielle :

- Hauteur du gabarit virtuel de la zone d'implantation potentielle par rapport au sol : 180 m. La zone d'implantation potentielle est considéré comme perceptible dès lors que les calculs indiquent que ce gabarit est visible, même partiellement.
- Hauteur des yeux de l'observateur : 1.50m.
- Les secteurs bâtis (villes, villages et constructions isolées) sont exclus de l'analyse cartographique, la méthode de calcul étant inadaptée à leurs particularités (grande complexité des volumes pouvant masquer la zone d'implantation potentielle, étant donné la présence de constructions et de végétation arborée dans les jardins).
- Les « zones d'ombres » situées en arrière des principaux boisements et haies arborées sont prises en compte dans les calculs, sur la base d'une hauteur des arbres estimée à 15 mètres (pouvant être plus

importante dans la réalité, notamment en fond de vallée). L'opacité partielle des haies arborées, durant la saison hivernale, n'est pas prise en compte. Par ailleurs, on considère dans les calculs que la ZIP n'est pas visible depuis les sous-bois.

- La ZIP est considérée comme visible, même si cette perception n'est que partielle, voire très partielle. L'aire de perception cartographiée ne représente donc pas uniquement les secteurs depuis lesquels la ZIP serait visible en totalité.

2. Des analyses de terrain, particulièrement importantes dans la détermination des points de vue à enjeux

Elles permettent de préciser les conditions de perceptions depuis les abords des monuments historiques (et les situations de covisibilité avec ces derniers), ou encore depuis les sites classés ou inscrits, les villages et hameaux proches de la Zone d'implantation potentielle, etc.

3. Des analyses permettant de visualiser la position du volume virtuel du ZIP dans des vues approximativement à hauteur d'homme

Elles sont réalisées grâce au logiciel Google-Earth et de sa fonction Street View, avec un niveau de précision suffisant à ce stade de l'étude. Google Earth produit des vues obliques en 3D, qui permettent d'appréhender le contexte de certains édifices protégés, ou les limites paysagères de certains secteurs habités.

4. Des coupes permettent de préciser les conditions de perception de la ZIP depuis certains sites à enjeux.

2.2 AIRE DE PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

La carte en page suivante figure l'aire de perception de la zone d'implantation potentielle, calculée selon sur la base de la méthode présentée précédemment. Elle permet de mesurer l'effet occultant des reliefs et des masses boisées dans la perception de la ZIP (envisagée comme un volume virtuel et théorique, haut de 180 mètres, comme expliqué plus haut).

DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES PLATEAUX DU RUFFÉCOIS »

AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

Dans la partie des plateaux du Ruffécois située dans l'aire d'étude intermédiaire, la ZIP est souvent visible depuis les parties cultivées des plateaux, notamment aux proches alentours de la ZIP, entre les vallées de l'Argentor et du Cibiou. En s'éloignant de la ZIP, du fait de la présence de nombreux boisements et de quelques reliefs saillants (dont le dôme collinaire situé au nord de Nanteuil-en-Vallée), l'aire de perception se fragmente et devient discontinue. Certains secteurs échappent à toute perception de la ZIP, comme au nord du village de Nanteuil-en-Vallée.

AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

Dans la partie des plateaux du Ruffécois située dans l'aire d'étude éloignée, les perceptions de la ZIP sont plus rares et discontinues. Elles concernent essentiellement des secteurs de plateaux cultivés où les boisements sont plus épars : à l'ouest de la vallée de la Charente (notamment aux alentours de Ruffec), au sud de Civray, ainsi qu'à l'extrême sud de l'unité de paysage.

DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES VALLÉES DE LA CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS »

AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE

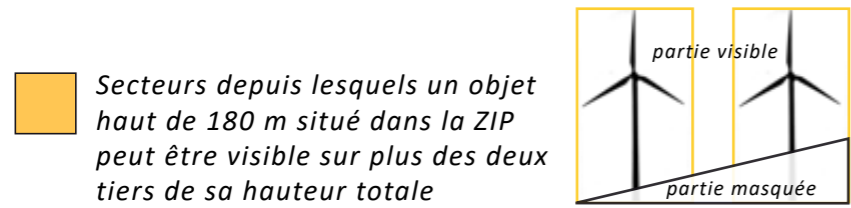
Dans la partie de l'unité de paysage située dans l'aire d'étude intermédiaire, la ZIP est rarement visible, l'encaissement des vallées étant peu favorable à sa perception. Elle reste localement visible, néanmoins, depuis la vallée de la Lizonne et les autres petites vallées proches de la ZIP, ainsi que depuis les hauteurs des versants sud de la vallée de l'Argentor (par endroit). Aucune perception n'est possible depuis la vallée du Cibiou.

AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

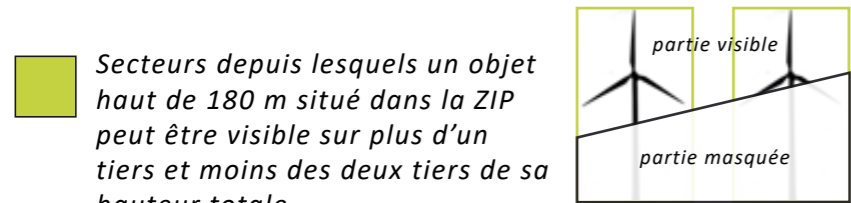
Dans la partie de l'unité de paysage située dans l'aire d'étude éloignée, la ZIP est là encore rarement visible. La plus grande partie des vallées restent à l'écart de toute perception. La vallée de la Charente est la plus exposée, ponctuellement, à ces perceptions de la ZIP : à l'ouest depuis les hauteurs des versants occidentaux de la vallée (de Taizé-Aizie à Chenon), à l'est depuis les hauteurs des versants orientaux (d'Alloue à Charroux).

DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES PLATEAUX DES TERRES FROIDES »

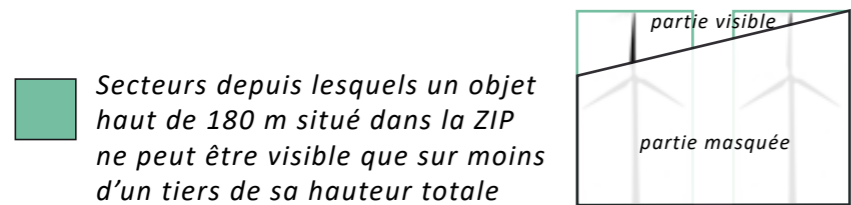
Depuis l'unité de paysage « les plateaux des Terres Froides », la ZIP n'est visible que ponctuellement, et son aire de perception est particulièrement fragmentée. Seul un secteur très éloigné de la ZIP (plus de 15 km) présente des perceptions plus fréquentes, aux alentours de Pressac et Mauprévoir.



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale

Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

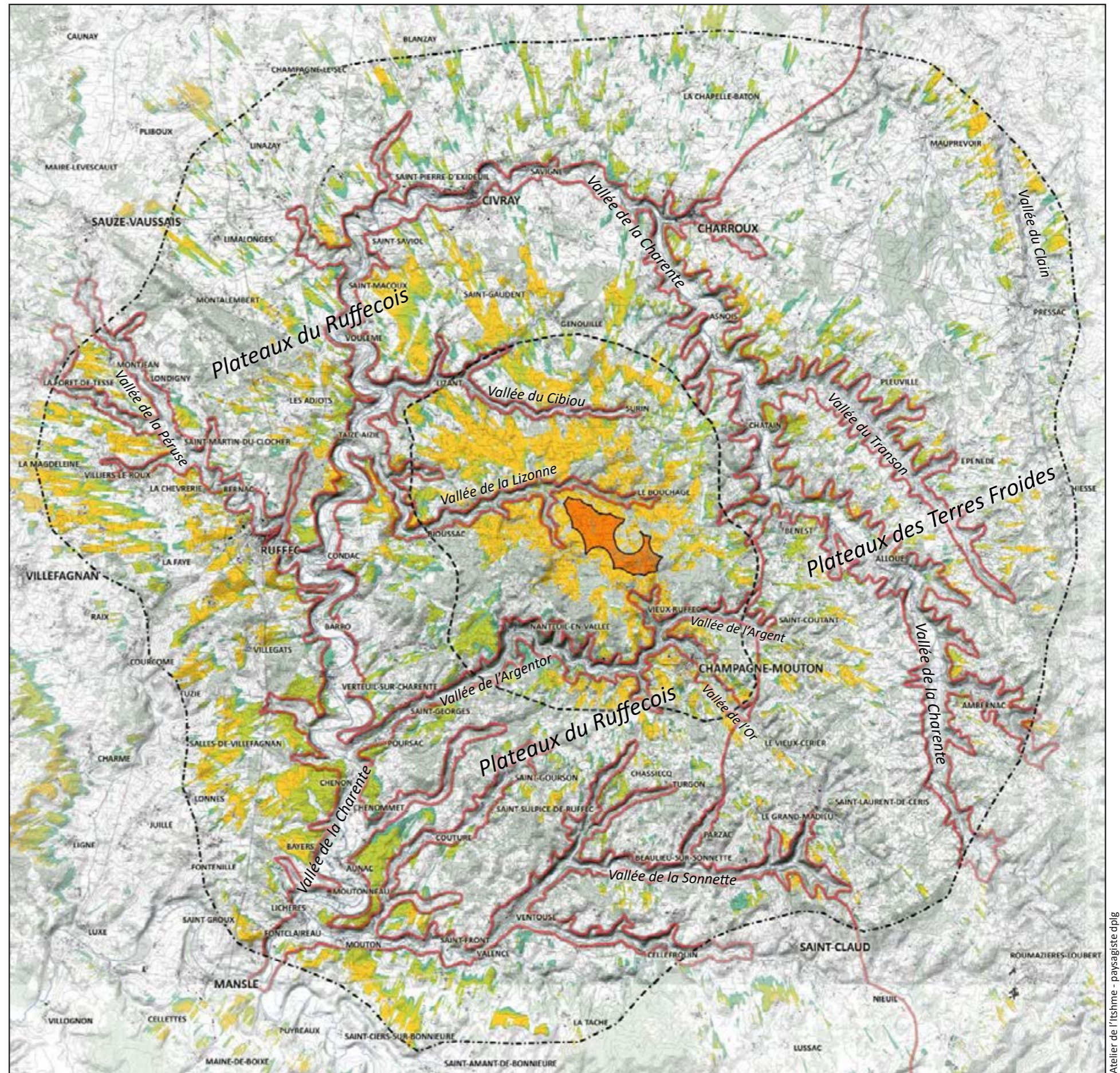
Boisements

Limite d'unité de paysage

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

Aire d'étude éloignée (AEE)



Carte de l'aire de perception de la zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir en page précédente)

0 5 Km

Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg

2.3 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX PAYSAGES SENSIBLES

Présentée ci-contre et en page suivante, la carte de l'aire de perception de la ZIP depuis les paysages de vallées sensibles montre que la plus grande partie de vallées concernées échappe à ces perceptions, du fait de leur encaissement.

Pour mémoire, la sensibilité des paysages de vallée a été classée sur deux niveaux (dans le premier chapitre de l'étude) : forte ou assez forte (voir la carte page 43).

AU SEIN DE L'AIRES D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE :

Dans l'aire d'étude intermédiaire, la ZIP est rarement visible depuis les vallées, leur encaissement étant peu favorable à sa perception. Elle reste néanmoins visible ponctuellement, en général depuis des points hauts situés sur les coteaux, et plus exceptionnellement depuis les fonds de vallée.

Très proche de la ZIP, la vallée de la Lizonne (sensibilité assez forte) est néanmoins assez peu exposée à des perceptions de la ZIP, du fait notamment de la présence de boisements qui souvent gênent la visibilité non seulement de la ZIP, mais aussi de la vallée elle-même. Les points de vue les plus exposés se situent au sommet des coteaux de la rive nord de la vallée.

Depuis la petite vallée de Vieux-Ruffec (sensibilité assez forte), qui est axée au nord sur la ZIP, cette dernière est visible par endroit depuis le fond de vallée, ainsi qu'aux abords de la mairie (secteur de la vallée le plus exposé à des perceptions de la ZIP)

Les perceptions de la ZIP depuis la vallée de l'Argentor (forte sensibilité) sont rares, et ne concernent que les versants de la rive sud. A l'amont de cette vallée, la vallée de l'Argent (sensibilité assez forte) n'est quasiment pas exposée à des perceptions, tandis que celle de l'Or (sensibilité assez forte) l'est plus fréquemment (cette vallée étant axée sur la ZIP)

Aucune perception significative de la ZIP n'est possible depuis la vallée du Cibiou (sensibilité assez forte).

AU SEIN DE L'AIRES D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

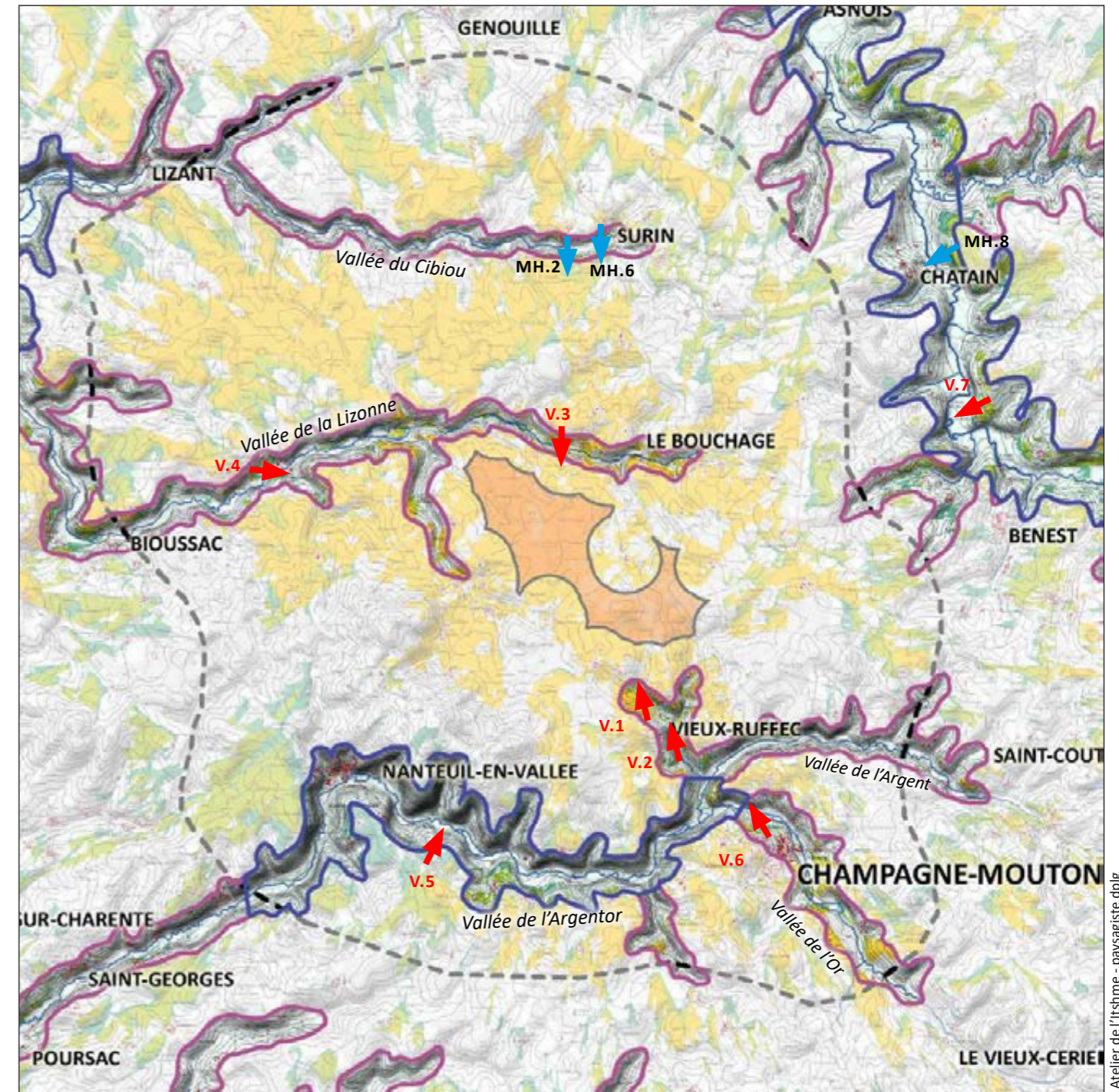
Depuis les secteurs de vallée situés dans l'aire d'étude éloignée, la ZIP est très rarement visible. Elle est perçue par endroit depuis les coteaux de la vallée de la Charente (forte sensibilité), notamment de Taizé-Aizie à Chenon (depuis les hauteurs des versants ouest de la vallée), et d'Alloue à Charroux (depuis les hauteurs des versants est). Il s'agit de perceptions éloignées, où la ZIP est distante de 5 à plus de 10 km. La Charente et ses rives (cours d'eau aux paysages de forte sensibilité) ne sont pas concernées par ces perceptions.

Aucune perception significative de la ZIP n'est possible depuis les vallées de la Sonnette (forte sensibilité), de la Péruse et du Transon (sensibilité assez forte).

Concernant les points de vue dominant et de forte sensibilité associés aux vallées (recensés dans le premier chapitre, pour certains lors de l'enquête menée auprès d'habitants du territoire), deux sont concernés par des perceptions de la ZIP :

- le point de vue depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente : voir plus haut le paragraphe « 2.2 Monuments historiques et perception de la zone d'implantation potentielle, point de vue MH.23 ;
- Les vues sur la vallée de l'Argentor au sud-est de Nanteuil-en-Vallée, depuis la D740 (secteur cité par plusieurs habitants du territoire lors de l'enquête) : voir le point de vue V.1 à la suite des deux cartes.

Des photographies sont analysées à la suite des deux cartes, qui illustrent les conditions de perception de la ZIP depuis les vallées aux paysages sensibles, dans des secteurs où elle est visible (flèches rouges sur les cartes qui suivent). De plus, d'autres vues associées aux paysages de vallées sensibles ont déjà été présentées plus haut, dans le paragraphe «2.2 Monuments historiques et perception de la zone d'implantation potentielle» (flèches bleues sur les cartes qui suivent).



Paysages de vallées sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle : depuis l'aire d'étude intermédiaire



(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 47)



- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire d'étude intermédiaire (AEInt)


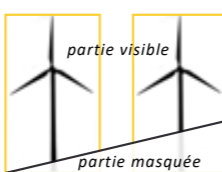

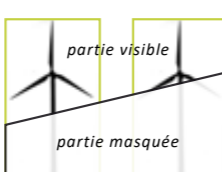

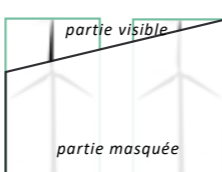
Suite de la légende en page suivante

0 2 Kilomètres






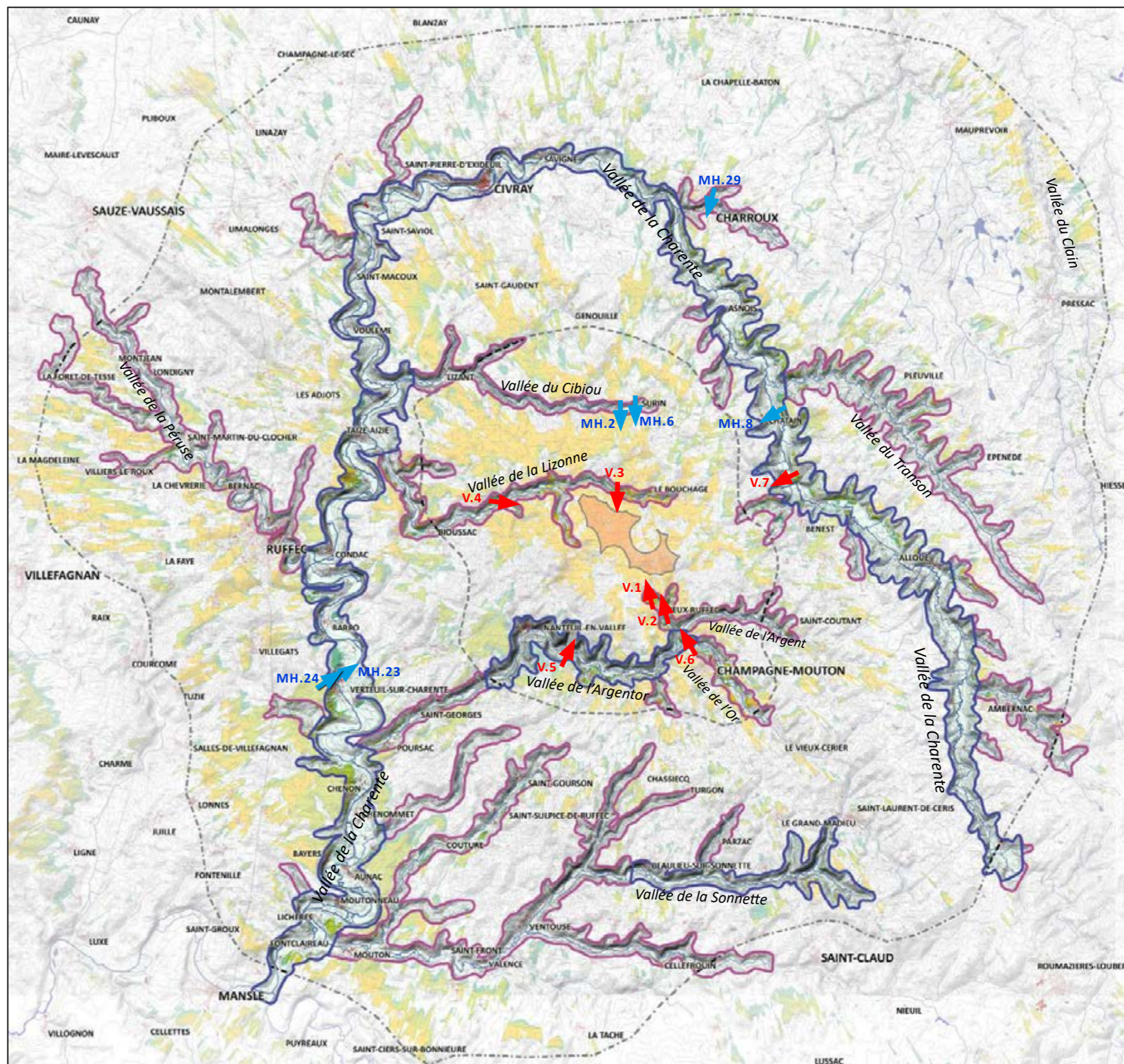
-  Paysage de vallée de forte sensibilité
-  Paysage de vallée de sensibilité assez forte

-  Points de prise de vue des photographies présentées dans la suite du paragraphe
-  Points de prise de vue des photographies présentées dans le paragraphe «2.2 Monuments historiques et perception de la zone d'implantation potentielle»

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale


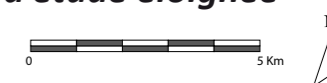
- Nota :
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
 - La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Paysages de vallées sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle : depuis l'aire d'étude éloignée

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 47)



POINT DE VUE V.1 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE VIEUX-RUFFEC : DEPUIS LA MAIRIE DE VIEUX-RUFFEC

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 1 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dominante, vallée bien lisible
- Perception de la ZIP : visible à l'horizon dans l'axe de la vallée et sur sa droite
- Type de perception : statique (à pied)
- **Recommandations : éviter d'implanter des éoliennes aux abords des limites sud de la ZIP, secteur où elles pourraient être visibles dans cette vue**



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.2 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE DE VIEUX-RUFFEC : DEPUIS LA D176 AU SUD DU VILLAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 1,8 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dans l'axe du fond de vallée, horizons assez proches et en partie boisés
- Perception de la ZIP : visible, partiellement masqué par les reliefs et des fronts arborés
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter d'implanter des éoliennes aux abords des limites sud de la ZIP, secteur où elles pourraient être visibles dans cette vue**



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.3 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE LA LIZONNE : DEPUIS LA D309 À L'OUEST DE FRÊTET

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 0,8 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dominante, vallée bien lisible.
- Perception de la ZIP : visible en arrière d'horizons boisés
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter d'implanter des éoliennes à proximité des limites nord de la ZIP, secteurs où elles pourraient surplomber excessivement la vallée ;**



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.4 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE LA LIZONNE: DEPUIS LA D197 À MOUTARDON

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,2 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dominante et dans l'axe de la vallée, qui est bien lisible
- Perception de la ZIP : visible à l'horizon dans l'axe de la vallée
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.5 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE L'ARGENTOR : DEPUIS LA D740 AU SUD-EST DE NANTEUIL-EN-VALLÉE, AU LIEU-DIT « CHEZ DOUARD »

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 4,4 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : **fort**
- Perception de la vallée : vue dominante, vallée bien lisible.
- Perception de la ZIP : visible en arrière d'horizons boisés
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter d'implanter des éoliennes à proximité des limites sud de la ZIP, afin d'écartier toute possibilité de perception**



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.6 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE L'OR : DEPUIS LE CHEMIN DU CLUZEAU À CHAMPAGNE-MOUTON

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,1 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dominante en limite d'urbanisation, vallée bien lisible, sur la droite de la vue uniquement
- Perception de la ZIP : visible en arrière d'horizons boisés
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE V.7 - PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA VALLÉE DE LA CHARENTE : DEPUIS LES ABORDS DE LA FERME « CHEZ MEUNIER » AU NORD DE BENEST

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 5,3 km
- Niveau de sensibilité du point de vue : assez fort
- Perception de la vallée : vue dominante en limite d'urbanisation, vallée bien lisible sur la droite de la vue
- Perception de la ZIP : visible en arrière d'horizons principalement boisés
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

2.4 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AU PATRIMOINE

2.4.1 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX MONUMENTS HISTORIQUES

La zone d'implantation potentielle est visible, partiellement ou en totalité, depuis les proches abords de 3 monuments historiques (parmi les 58 recensés dans l'aire d'étude), tous inscrits :

- Le château de Cibieux, assez proche de la ZIP (3,5 km) mais où la perception de la ZIP est très limitée, du fait de l'encaissement du site.
- L'église de Surin, à 3,9 km de la ZIP.
- l'église Saint-Médard de Verteuil-sur-Charente, à grande distance (11 km de la ZIP).

On précisera en complément que la ZIP n'est pas visible depuis les abords du château d'Ordière à Benest (monument historique inscrit), mais probablement depuis ses étages supérieurs (édifice privé non ouvert à la visite).

D'autre part, 8 monuments historiques (1 classé et 7 inscrits) sont en situation d'être perçus à distance et conjointement avec la zone d'implantation potentielle (covoisibilité directe ou indirecte ⁽¹⁾) :


- L'église Saint-Michel de Champagne-Mouton (monument historique inscrit), édifice situé à 3,7 km de la ZIP.
- L'église de Surin (monument historique inscrit), édifice situé à 3,9 km de la ZIP.
- L'église de Chatain (monument historique inscrit), édifice situé à 5,6 km de la ZIP.
- le château d'Aizecq à Nanteuil-en-Vallée (monument historique inscrit), édifice situé à 7,1 km de la ZIP.
- Le couvent des Cordeliers, l'église et le château à Verteuil-sur-Charente (monuments historiques inscrits), à grande distance (au moins 10,8 km de la ZIP).
- L'abbaye de Charroux (monument historique classé), édifice situé à grande distance (11,6 km de la ZIP) et pour lequel une covoisibilité indirecte est possible, mais pas certaine.

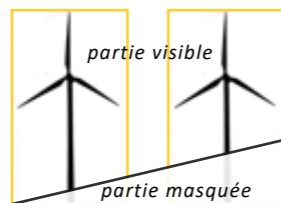
Les conditions de perception (ou de non perception) de la ZIP associées à ces monuments historiques, ainsi qu'à tous ceux qui sont situés dans l'aire d'étude intermédiaire (c'est-à-dire les plus proches de la ZIP), sont détaillées dans les pages à la suite du tableau ci-contre (tableau qui synthétise les analyses réalisées).


⁽¹⁾ La notion de covoisibilité (avec les monuments historiques, sites et espaces protégés) est expliquée dans la suite de ce paragraphe, à la suite du tableau et de la carte.

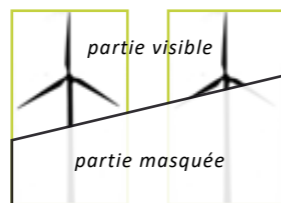
Perceptions de la ZIP et monuments historiques protégés (page 1/2)									
Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covoisibilité)
Charente	Saint-Coutant	1	Château de Puybautier	inscrit	intermédiaire	2.5		boisement	
Vienne	Surin	2	Château de Cibieux	inscrit	intermédiaire	3.5	depuis la route accédant au château, mais perception très limitée du fait de l'encaissement du site	reliefs et structures arborées (obstacles partiels)	
Charente	Nanteuil-en-Vallée	3	Abbaye Notre-Dame et Saint-Benoît	classé	intermédiaire	3.7		reliefs	
Charente	Nanteuil-en-Vallée	4	Eglise Saint-Jean Baptiste	inscrit	intermédiaire	3.8		reliefs	
Charente	Champagne-Mouton	5	Eglise Saint-Michel	inscrit	intermédiaire	3.7		bâti	<ul style="list-style-type: none"> depuis la D28 au sud du village / covoisibilité directe depuis D342 au sud-est du village / covoisibilité indirecte
Vienne	Surin	6	Eglise	inscrit	intermédiaire	3.9	<ul style="list-style-type: none"> depuis la rue Saint-Hilaire, qui dessert l'église au pied des façades sud de l'église 		<ul style="list-style-type: none"> depuis le parking de la Maison d'accueil familial (EHPAD) / covoisibilité indirecte depuis la D35 au nord du village (perception ponctuelle) / covoisibilité indirecte
Charente	Benest	7	Eglise Saint-Justinien	inscrit	éloigné	4.6		reliefs	
Vienne	Chatain	8	Eglise	inscrit	éloigné	5.6		bâti et structures arborées	depuis la D34 au nord-est du village / covoisibilité directe
Vienne	Chatain	9	Pont sur la Charente (vieux)	inscrit	éloigné	6.1		reliefs	
Charente	Nanteuil-en-Vallée	10	Chapelle Saint-Eutrope	classé	éloigné	6.6		forêt	
Charente	Benest	11	Château d'Ordière	inscrit	éloigné	6.7	probablement depuis les étages supérieurs de l'édifice (privé), mais pas depuis ses abords	reliefs (sauf pour les étages supérieurs de l'édifice)	
Vienne	Genouillé	12	Eglise	inscrit	éloigné	6.8		reliefs	
Vienne	Asnois	13	Château de Beauregard	inscrit	éloigné	7.0		reliefs boisés	
Charente	Nanteuil-en-Vallée	14	Château d'Aizecq	inscrit	éloigné	7.1		reliefs, bois et haies	depuis la D339 à l'ouest de l'édifice / covoisibilité indirecte
Vienne	Saint-Gaudent	15	Château de la Roche d'Orillac	inscrit	éloigné	7.5		boisements	
Charente	Saint-Georges	16	Eglise Saint-Georges	inscrit	éloigné	9.0		reliefs	
Charente	Pleuville	17	Château de Gorce	inscrit	éloigné	9.2		reliefs	
Charente	Alloue	18	Eglise Notre-Dame	classé	éloigné	9.4		reliefs	
Charente	Alloue	19	Logis de la Vergne	inscrit	éloigné	9.8		reliefs	
Charente	Le Grand-Madieu	20	Eglise Saint-Jean-Baptiste	inscrit	éloigné	9.8		bâti	
Charente	Saint-Sulpice-de-Ruffec	21	Eglise Saint-Sulpice	inscrit	éloigné	10.2		bâti et structures arborées	
Charente	Poursac	22	Eglise	inscrit	éloigné	10.6		reliefs	
Charente	Verteuil-sur-Charente	23	Couvent des Cordeliers	inscrit	éloigné	10.8		reliefs	depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covoisibilité directe


Perceptions de la ZIP et monuments historiques protégés (page 2/2)									
Dept	Commune	N° sur la carte	Monument	Protection	Périmètre d'étude	Distance à la ZIP (km)	Perception de la ZIP depuis les abords de l'édifice (visibilité)	Obstacles visuels entre la ZIP et l'édifice (depuis les abords de l'édifice)	Perception distante et cumulée de la ZIP et de l'édifice (covisibilité)
Charente	Verteuil-sur-Charente	24	Château	inscrit	éloigné	10.9		reliefs	<ul style="list-style-type: none"> • depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covisibilité très indirecte • depuis la D56 au sud-ouest du village / covisibilité très indirecte
Charente	Verteuil-sur-Charente	25	Eglise Saint-Médard	inscrit	éloigné	11.0	depuis l'esplanade des Tureaux		<ul style="list-style-type: none"> • depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covisibilité très indirecte • depuis la D56 au sud-ouest du village / covisibilité indirecte
Charente	Ruffec	26	Eglise Saint-Blaise (vestiges de l'ancienne)	inscrit	éloigné	10.9		reliefs	
Charente	Ruffec	27	Eglise Saint-André	classé	éloigné	11.2		reliefs	
Vienne	Charroux	28	Maison de bois	inscrit	éloigné	11.5		reliefs	
Vienne	Charroux	29	Abbaye	classé	éloigné	11.6		reliefs	depuis la D108 au nord du village / covisibilité indirecte possible, mais pas certaine
Vienne	Charroux	30	Maison à pans de bois	classé	éloigné	11.6		reliefs	
Vienne	Charroux	31	Halles (vieilles)	classé	éloigné	11.7		reliefs	
Vienne	Charroux	32	Château de Rochemaux	inscrit	éloigné	11.7		reliefs boisés	
Charente	Épenède	33	Eglise Saint-Hilaire	inscrit	éloigné	11.7		reliefs	
Vienne	Civray	34	Eglise Saint-Nicolas	classé	éloigné	12.0		reliefs	
Vienne	Civray	35	Maison XVe	inscrit	éloigné	12.0		reliefs	
Vienne	Civray	36	Maison	inscrit	éloigné	12.1		reliefs	
Charente	Couture	37	Eglise Saint-Hilaire	inscrit	éloigné	12.0		reliefs	
Charente	Chenon	38	Château	inscrit	éloigné	12.1		reliefs	
Charente	Le Grand-Madieu	39	Viaduc de la Sonnette	inscrit	éloigné	12.1		reliefs	
Charente	Chenommet	40	Dolmen de Pierre Folle	inscrit	éloigné	13.0		reliefs	
Vienne	Saint-Pierre-d'Exideuil	41	Eglise Saint-Pierre-ès-Liens	classé	éloigné	13.1		reliefs	
Vienne	Saint-Pierre-d'Exideuil	42	Château de Léray	inscrit	éloigné	13.2		reliefs	
Charente	Ventouse	43	Eglise Saint-Martin	inscrit	éloigné	14.2		reliefs et rideau arboré	
Charente	Cellefrouin	44	Eglise Saint-Pierre	classé	éloigné	14.3		reliefs	
Charente	Cellefrouin	45	Lanterne des Morts	classé	éloigné	14.5		reliefs	
Charente	Ambarnac	46	Château du Praisnaud	inscrit	éloigné	14.5		reliefs	
Deux-Sèvres	Limalonges	47	Dolmen	classé	éloigné	14.9		boisement	
Deux-Sèvres	Limalonges	48	Tumulus des Nouveils	inscrit	éloigné	15.0		boisement	
Charente	Bayers	49	Château de Bayers	inscrit	éloigné	15.4		bâti et structures arborées	
Charente	Saint-Front	50	Eglise Saint-Front	inscrit	éloigné	15.5		reliefs	
Charente	Valence	51	Château de Bourgon	inscrit	éloigné	15.6		reliefs	
Vienne	La Chapelle-Bâton	52	Eglise Saint-Pierre	inscrit	éloigné	16.0		reliefs	
Deux-Sèvres	Limalonges	53	Maison	inscrit	éloigné	16.6		reliefs	
Deux-Sèvres	Limalonges	54	Eglise Saint-Jean Baptiste	classé	éloigné	16.6		reliefs	
Vienne	Pressac	55	Eglise Saint-Just	classé	éloigné	16.8		reliefs	
Charente	Lichères	56	Eglise Saint-Denis	classé	éloigné	16.9		reliefs	
Charente	Mouton	57	Eglise Saint-Martial	classé	éloigné	17.4		reliefs	
Vienne	Linazay	58	Logis du Magnou	inscrit	éloigné	18.6		reliefs et rideaux arborés	
Vienne	Charroux	59	Porte de l'Aumônerie	classé	éloigné	11.6		reliefs	

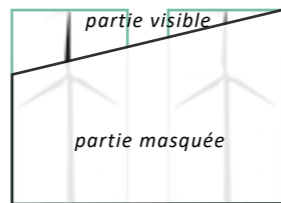
 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale




 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale




Nota :


- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés


Monuments historiques (les numéros renvoient au tableau en pages précédentes)

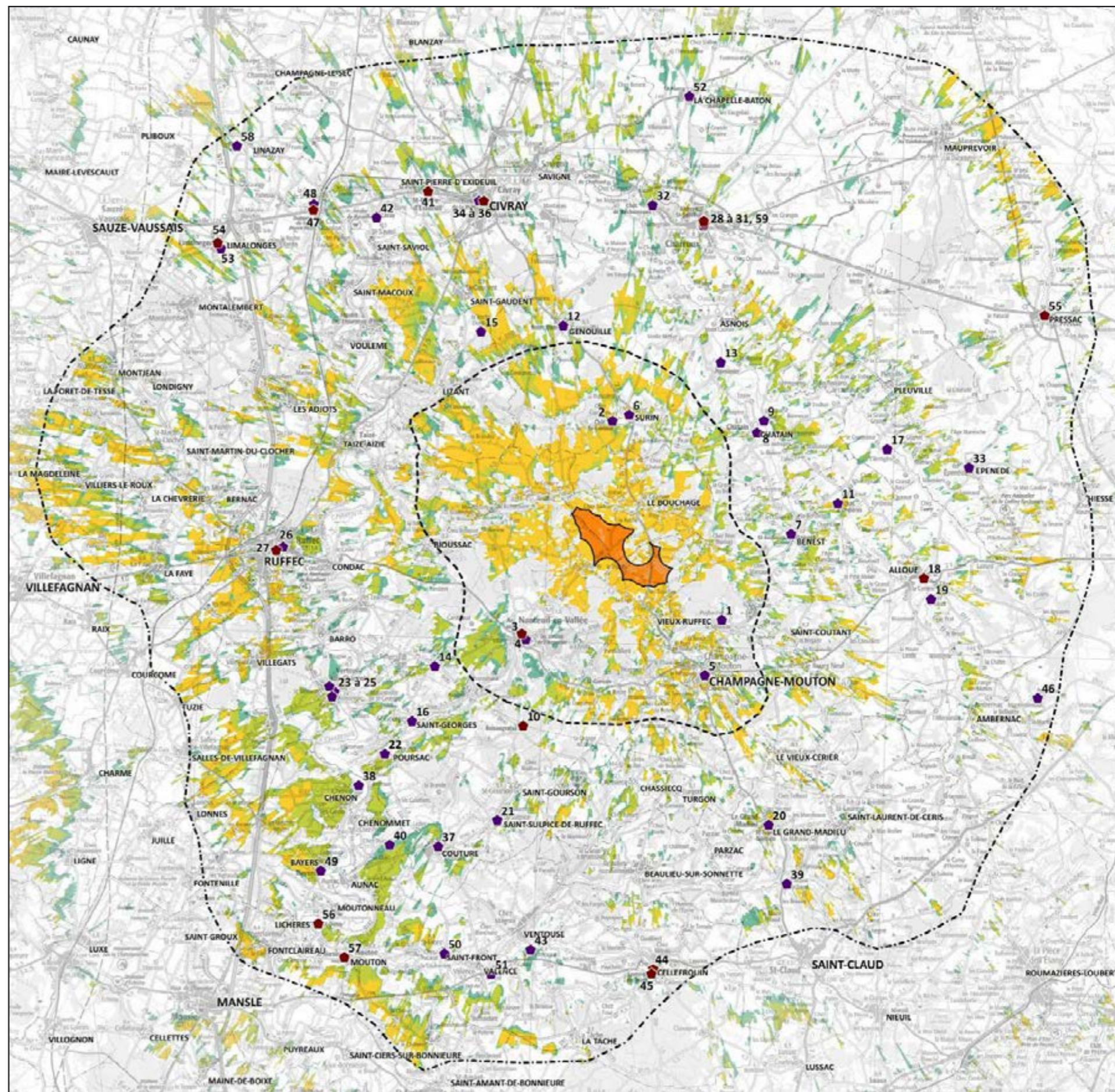
 Monument historique classé

 Monument historique inscrit

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Monuments historiques et perception de la zone d'implantation potentielle

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 47)



*Covisibilité : « Est considéré, pour l'application du présent titre, comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit, tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou visible en même temps que lui et situé dans un périmètre de 500 mètres (article L.621-30-1 titre VI du code du patrimoine) ». Confère annexe 4

Soit : La notion de covisibilité est définie par l'article L.621-30-1 du code du patrimoine, titre VI relatif aux monuments historiques, sites et espaces protégés. Au-delà de la stricte procédure des MH, cette définition s'applique également par extension à l'ensemble des analyses visuelles ou paysagères et notamment au cas des projets éoliens. Le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (MEDDE, 2010), préfère le terme d'intervisibilité, pour la même signification.

– La covisibilité : visibilité (visible depuis), covisibilité (visible avec) directe, covisibilité (visible avec) indirecte.

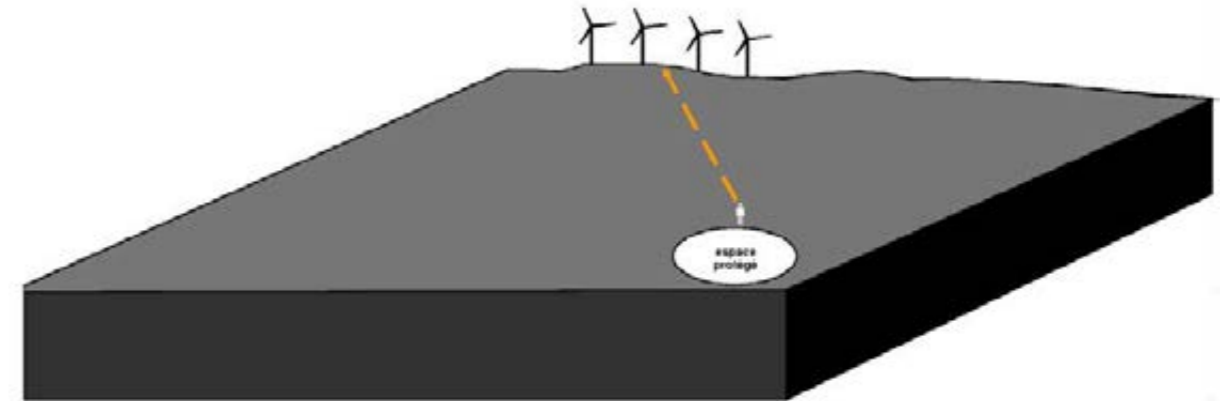


Fig.1 : la visibilité (visible depuis) : le parc éolien est visible depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

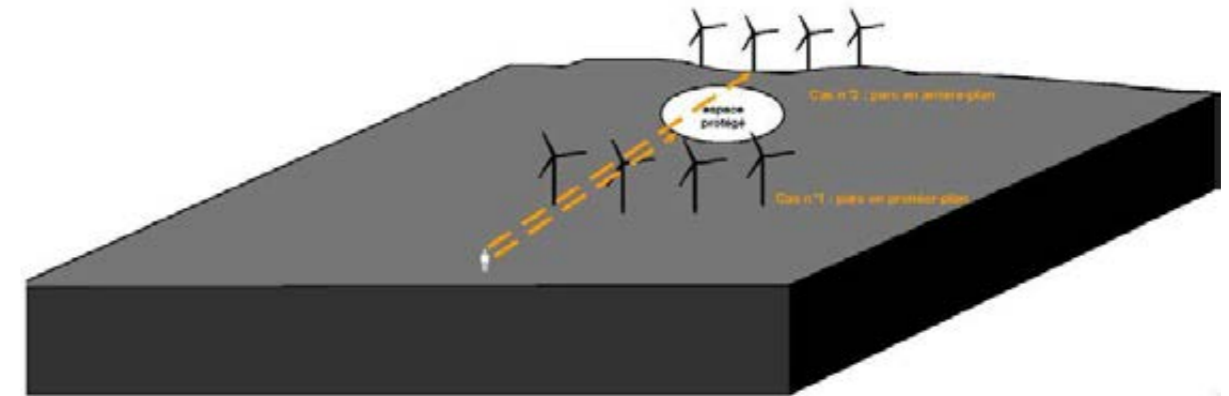


Fig.2 : la covisibilité (visible avec) directe : depuis un espace public, le parc éolien et l'espace protégé, se superposent visuellement (2 cas : les éoliennes sont en avant plan – les éoliennes sont en arrière plan). DREAL Centre, nov. 2013

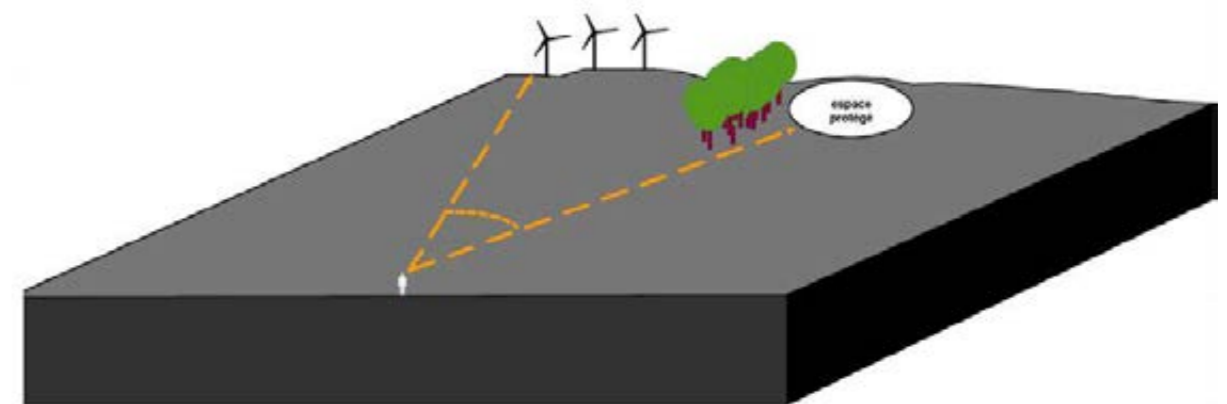
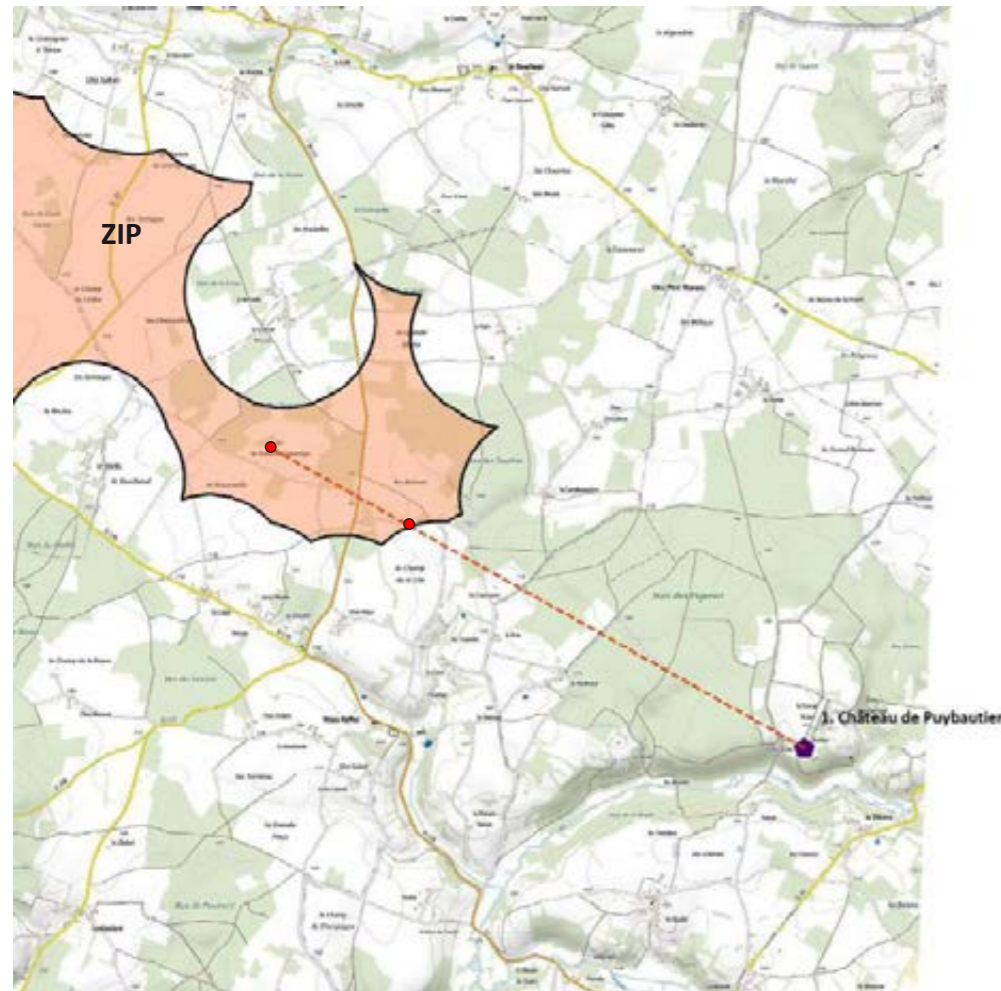
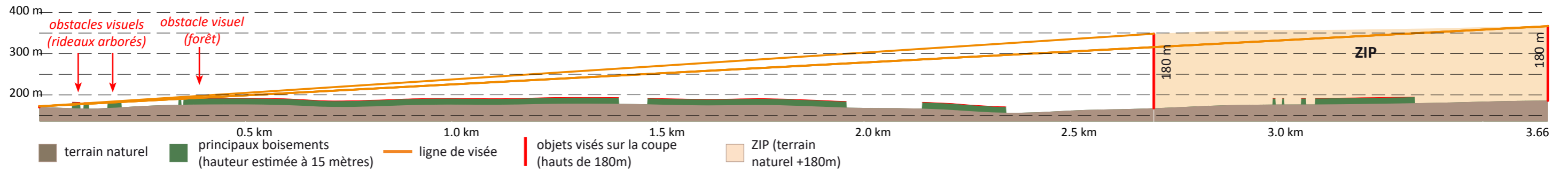






Fig.3 : la covisibilité (visible avec) indirecte. Espace protégé et parc éolien sont visibles, en même temps, par un observateur excentré, situé dans un espace public, y compris si un écran empêche une visibilité directe du parc éolien depuis l'espace protégé. DREAL Centre, nov. 2013

ABSENCE DE PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LE CHÂTEAU DE PUYBAUTIER À SAINT-COUTANT (MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT)

Coupe et lignes de visées depuis le château de Puybautier vers deux objets situés à 180 mètres du sol, dans la zone d'implantation potentielle : l'un situé au point le plus haut de la ZIP, l'autre sur sa limite la plus proche du point de vue. L'échelle des hauteurs est égale à celle des longueurs.

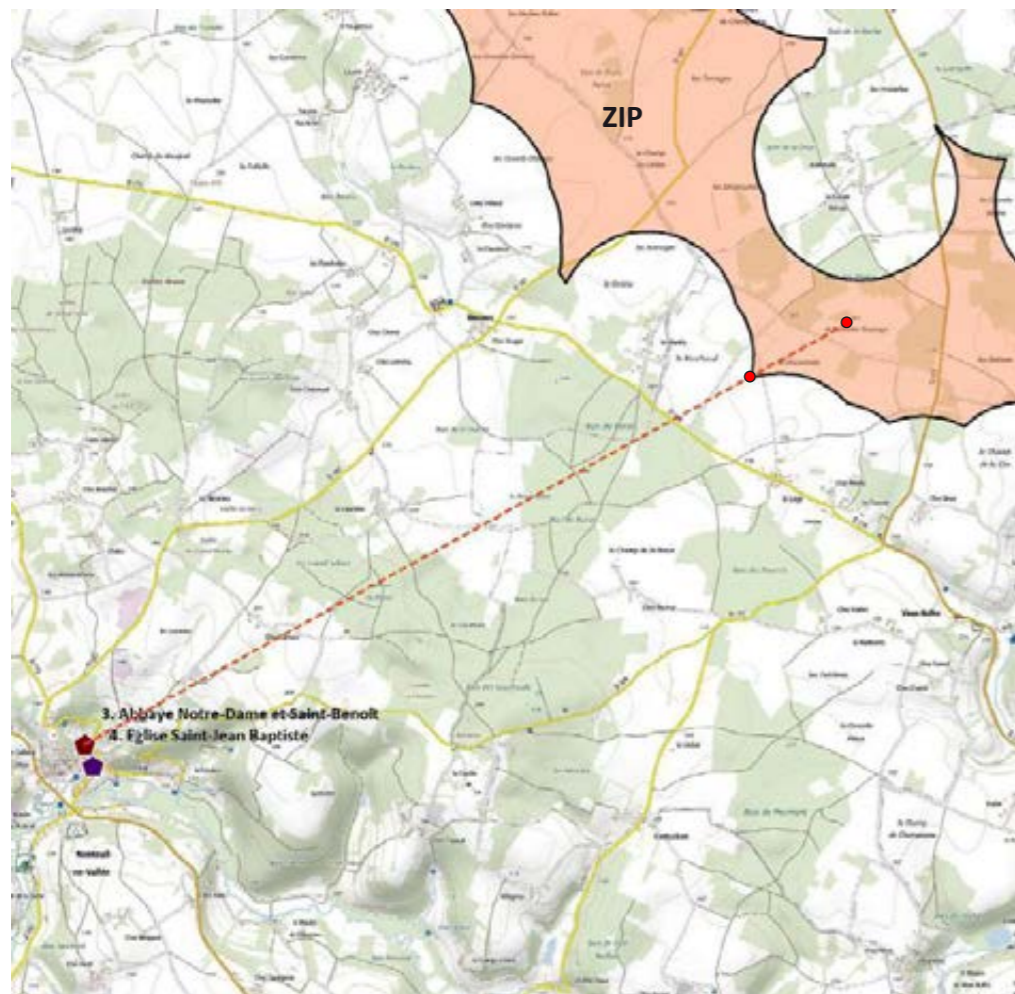
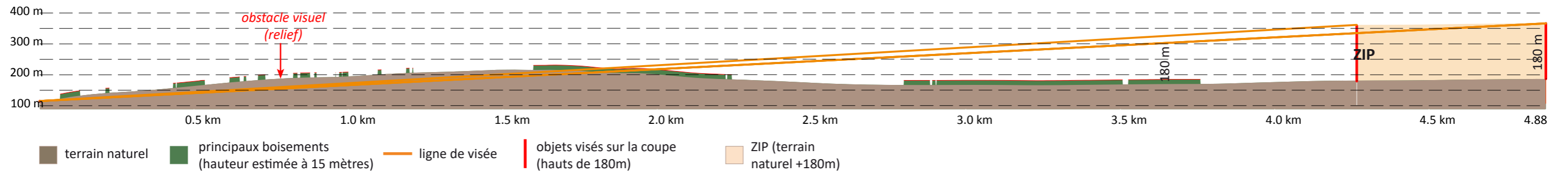






-  Château de Puybautier
-  Trait de coupe
-  Position des objets visés sur la coupe (hauts de 180m)
-  ZIP

Plan de repérage du trait de coupe et des objets visés
(données fond de carte : IGN Geoportail)

ABSENCE DE PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS L'ABBAYE NOTRE-DAME ET SAINT-BENOÎT À NANTEUIL-EN-VALLÉE (MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ)

Coupe et lignes de visées depuis l'abbaye Notre-Dame et Saint-Benoît vers deux objets situés à 180 mètres du sol, dans la zone d'implantation potentielle : l'un situé au point le plus haut de la ZIP, l'autre sur sa limite la plus proche du point de vue. L'échelle des hauteurs est égale à celle des longueurs.



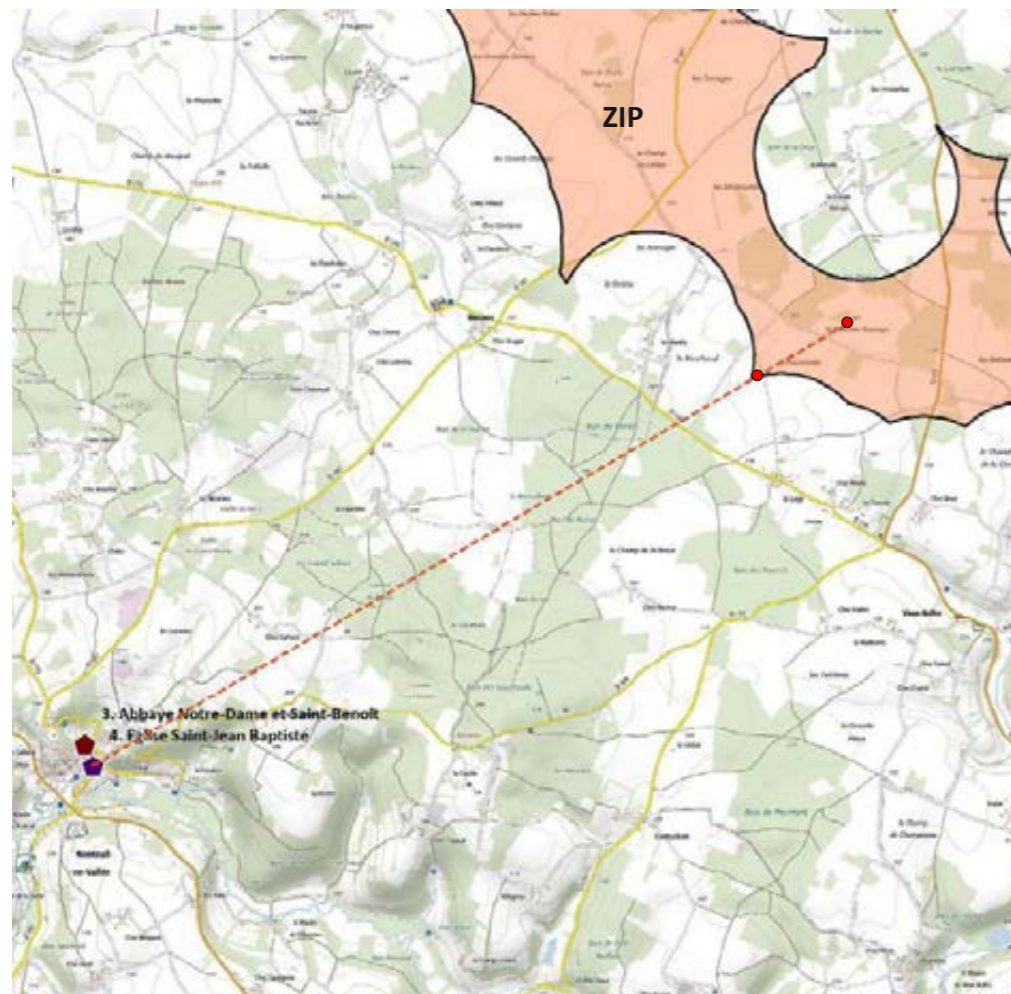
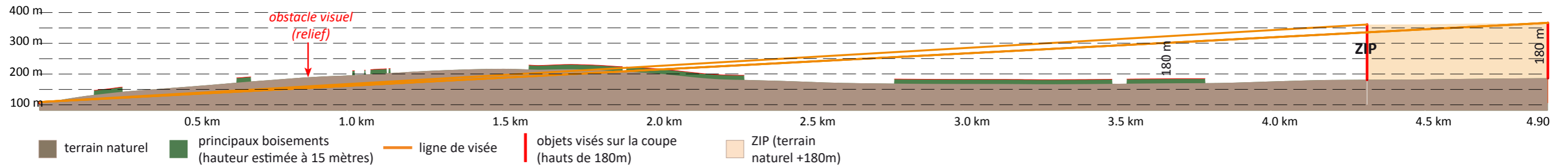
-  abbaye Notre-Dame et Saint-Aenoît
-  Trait de coupe
-  Position des objets visés sur la coupe (hauts de 180m)
-  ZIP







Plan de repérage du trait de coupe et des objets visés
(données fond de carte : IGN Geoportail)

ABSENCE DE PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS L'ÉGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE À NANTEUIL-EN-VALLÉE (MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT)

Coupe et lignes de visées depuis l'église Saint-Jean Baptiste vers deux objets situés à 180 mètres du sol, dans la zone d'implantation potentielle : l'un situé au point le plus haut de la ZIP, l'autre sur sa limite la plus proche du point de vue. L'échelle des hauteurs est égale à celle des longueurs.



-  l'église Saint-Jean Baptiste
-  Trait de coupe
-  Position des objets visés sur la coupe (hauts de 180m)
-  ZIP

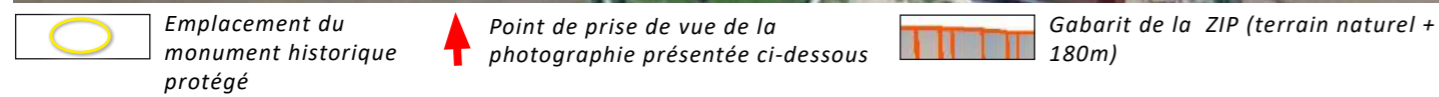


Plan de repérage du trait de coupe et des objets visés
(données fond de carte : IGN Geoportail)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AU CHÂTEAU DE CIBIOUX À SURIN (MH INSCRIT)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.2 – VISIBILITÉ DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AUX ABORDS DU CHÂTEAU DE CIBIOUX : DEPUIS LA ROUTE ACCÉDANT AU CHÂTEAU

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,5 km
- Perception de l'édifice : hors cadrage de la vue (situé plus à droite et masqué par une haie)
- Perception de la ZIP : visible, partiellement masquée par un arbre (conifère)
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP, secteur où elles pourraient être visible dans cette vue**

Nota : cette vue donne à voir un paysage de vallée de sensibilité assez forte (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).

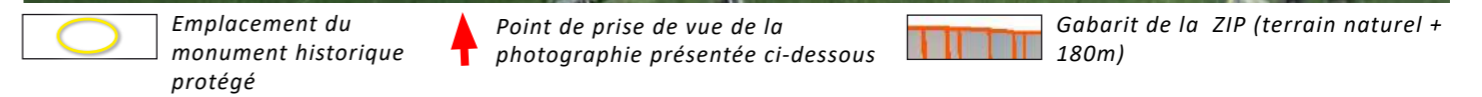


- ← - - - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE CHAMPAGNE-MOUTON (MH INSCRIT)

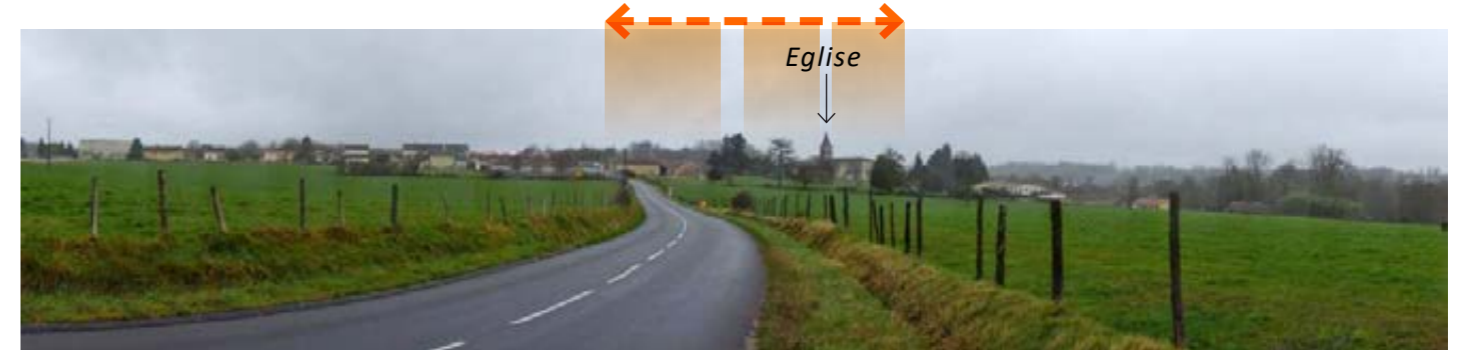
REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.5 – COVISIBILITÉ DIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC L'ÉGLISE SAINT-MICHEL DE CHAMPAGNE-MOUTON : DEPUIS LA D58 AU SUD DU VILLAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 4,1 km
- Perception de l'édifice : visible à distance
- Perception de la ZIP : visible, partiellement masquée par des arbres et le clocher
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter de superposer ou juxtaposer des éoliennes à la silhouette du clocher, soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**

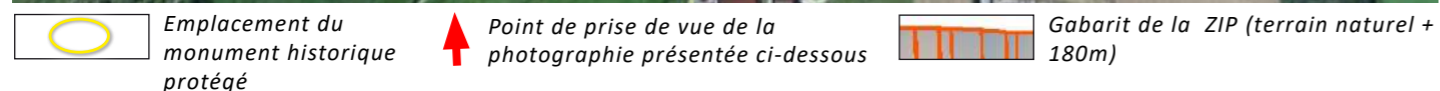


- ← - - - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À L'ÉGLISE DE SURIN (MH INSCRIT)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.6 – COVISIBILITÉ DIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC L'ÉGLISE DE SURIN : DEPUIS LE PARKING DE LA MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL (EHPAD)

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,9 km
- Perception de l'édifice : visible à faible distance
- Perception de la ZIP : visible à droite de l'église, partiellement masquée par des arbres (lorsqu'ils portent des feuilles)
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- Recommandations : éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP ; éviter de juxtaposer des éoliennes à la silhouette du clocher (en évitant la pointe est de la ZIP), les déporter sur la droite**

Nota : cette vue donne à voir un paysage de vallée de sensibilité assez forte (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).

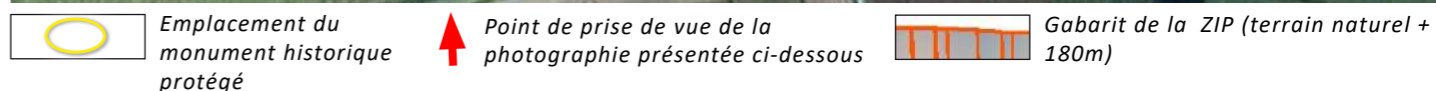


← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À L'ÉGLISE DE CHATAIN (MH INSCRIT)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.8 – COVISIBILITÉ INDIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC L'ÉGLISE DE CHATAIN : DEPUIS LA D58 AU SUD DU VILLAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 6,3 km
- Perception de l'édifice : visible à grande distance
- Perception de la ZIP : visible, partiellement masquée par le village et par des arbres (lorsqu'ils portent des feuilles)
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**

Nota : cette vue donne à voir un paysage de vallée de forte sensibilité (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).

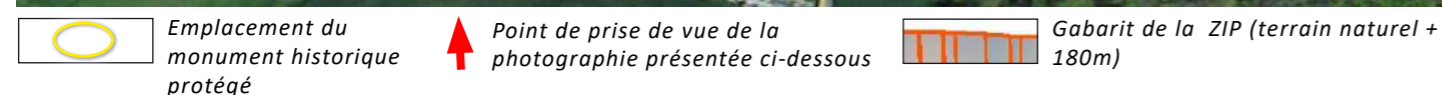
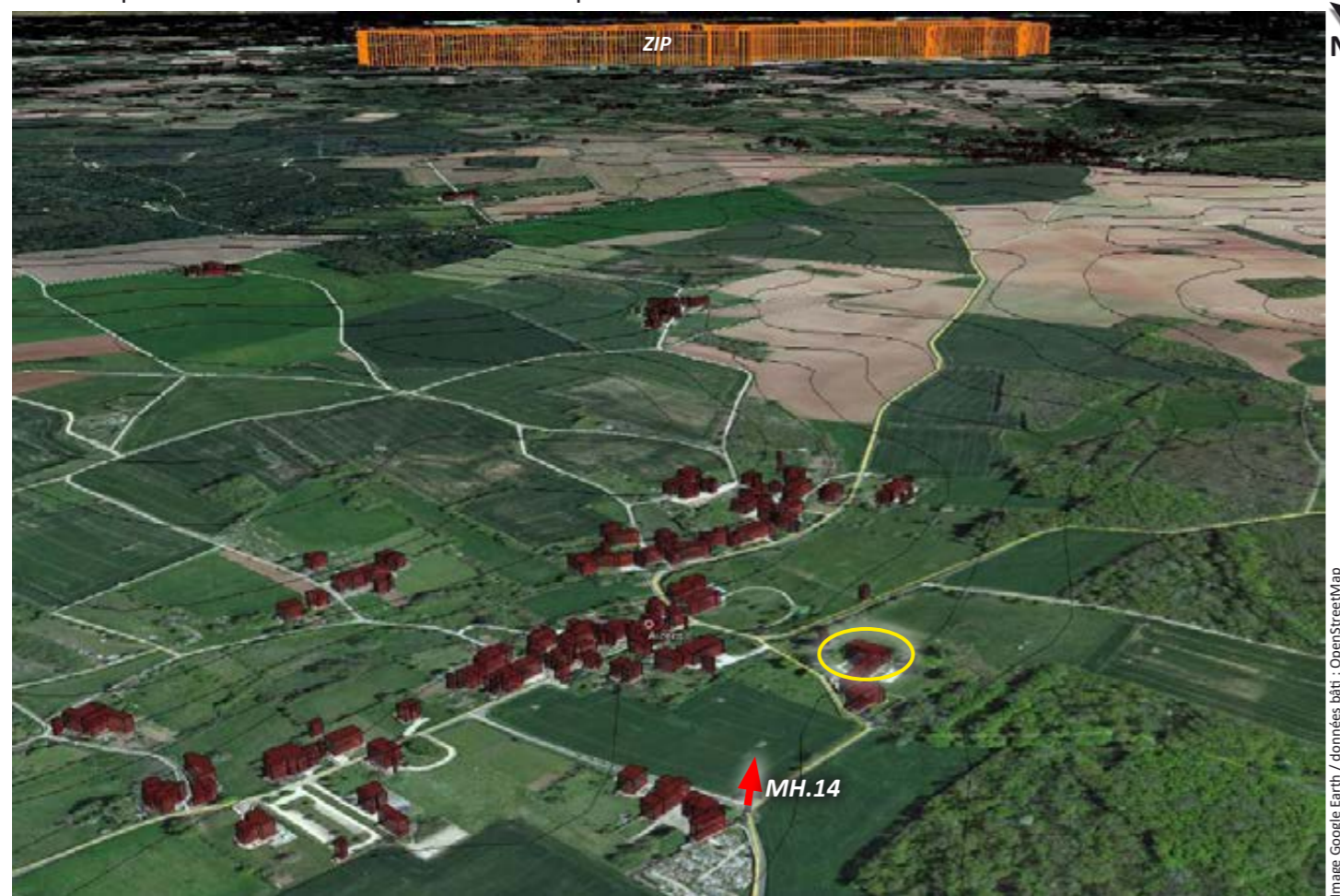


← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AU CHÂTEAU D'AIZECQ À NANTEUIL-EN-VALLÉE (MH INSCRIT)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.14 – COVISIBILITÉ INDIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC LE CHÂTEAU D'AIZECQ À NANTEUIL-EN-VALLÉE : DEPUIS LA D339 AU SUD-OUEST DE L'ÉDIFICE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 7,2 km
- Perception de l'édifice : visible à distance
- Perception de la ZIP : visible, partiellement masquée par un bâtiment
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**

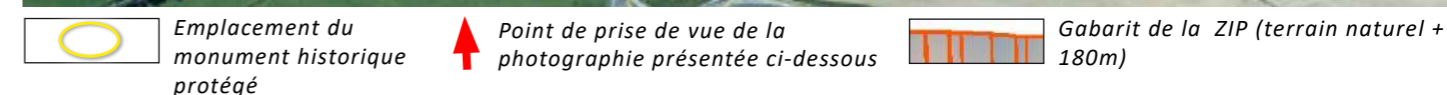
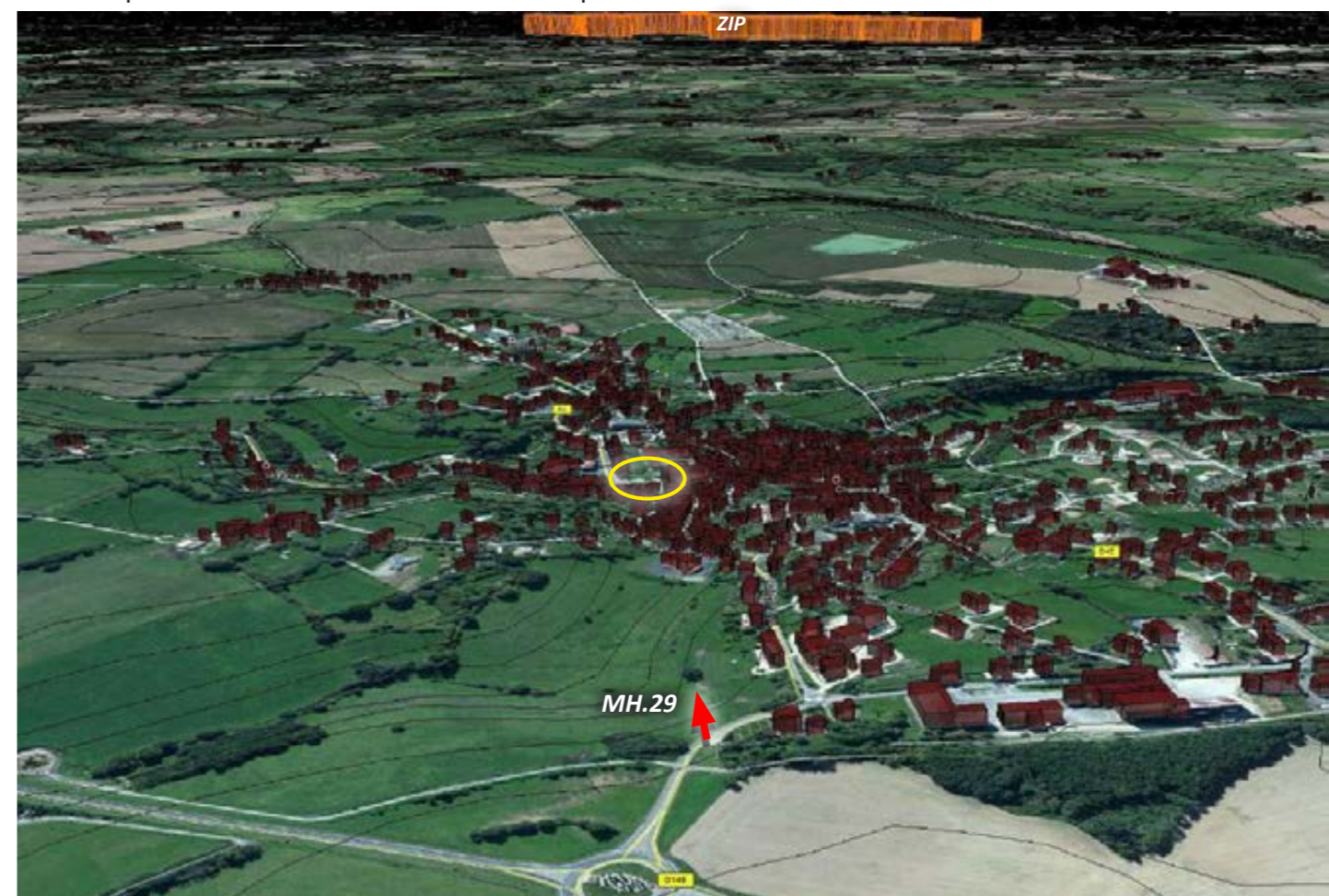


- ← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À L'ABBAYE DE CHARROUX (MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours de l'édifice et positionnement de la ZIP



POINT DE VUE MH.29 – COVISIBILITÉ DIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC L'ABBAYE DE CHARROUX : DEPUIS LA D4 AU NORD DU VILLAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 11,6 km
- Perception de l'édifice : visible à distance
- Perception de la ZIP : probablement visible (mais pas de façon certaine)
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : éviter de juxtaposer des éoliennes à la tour-lanterne de l'abbaye, dans le cas où leur silhouette émergerait au-dessus de la ligne d'horizon**

Nota : cette vue donne à voir un paysage de vallée de forte sensibilité (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).



- ← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) ASSOCIÉES AU CHÂTEAU, AU COUVENT DES CORDELIERS ET À L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD À VERTEUIL-SUR-CHARENTE (MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS)

REPÉRAGE DES POINTS DE VUE ANALYSÉS

Vue oblique en 3D aux alentours des édifices et positionnement de la ZIP



Image Google Earth / données bâti : OpenStreetMap

- Emplacement des monuments historiques protégés concernés
- Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)
- Points de prise de vue des photographies présentées ci-contre

POINT DE VUE MH.24 – COVISIBILITÉ INDIRECTE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) AVEC LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD, À VERTEUIL-SUR-CHARENTE : DEPUIS LA D56 AU SUD-OUEST DU VILLAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 11,6 km
- Perception des édifices : visibles à grande distance
- Perception de la ZIP : visible, déporté sur la droite par rapport aux deux monuments historiques
- Type de perception : dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**

Nota : cette vue est prise depuis le périmètre d'étude de la future AVAP de Verteuil-sur-Charente (voir plus loin le paragraphe « 2.4 Autres périmètres protégés et perception de la zone d'implantation potentielle »). De plus, cette vue donne à voir un paysage de vallée de forte sensibilité (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).



- Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE MH.23 – COVISIBILITÉ DIRECTE DE LA ZIP AVEC LE COUVENT DES CORDELIERS, INDIRECTE AVEC LE CHÂTEAU ET L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD, À VERTEUIL-SUR-CHARENTE: DEPUIS L'ESPLANADE DES TUREAUX

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 11 km
- Perception des édifices : visibles à distance
- Perception de la ZIP : visible en arrière du couvent des Cordeliers, très déporté sur l'horizon par rapport à l'église et au château
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Recommandations : soigner l'ordonnancement des éoliennes (de préférence régulier)**

Nota : cette vue est prise depuis le site classé « Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure » (voir plus loin le paragraphe « 2.3 Sites classés ou inscrits et perception de la zone d'implantation potentielle »), dans le périmètre d'étude de la future AVAP de Verteuil-sur-Charente (voir plus loin le paragraphe « 2.4 AVAP en projet et perception de la zone d'implantation potentielle »). De plus, cette vue donne à voir un paysage de vallée de forte sensibilité (voir plus loin le paragraphe « 2.5 Paysages sensibles et perception de la zone d'implantation potentielle »).



- Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

2.4.2 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX SITES CLASSÉS OU INSCRITS

Parmi les 7 périmètres de l'aire d'étude protégés au titre de la loi de 1930, 1 site est concerné par des perceptions de la ZIP : « Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure » (site classé). Ces perceptions se présentent depuis l'esplanade des Tureaux (terrasse de verdure), aux abords de l'entrée du cimetière. Les arbres situés en contrebas de l'esplanade limitent sensiblement l'étendue des secteurs soumis à ces vues (notamment quand ils portent des feuilles), sauf aux abords de l'entrée du cimetière, où une trouée dans la végétation dégage une vue en direction de la ZIP. Située aux abords de 3 monuments historiques, ce point de vue est analysé plus haut dans le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques » : voir le point de vue MH.23. Aucune perception de la ZIP n'est possible depuis l'ancien champ de foire (partie basse du site classé, située sur les rives de la Charente), du fait de l'encaissement de la vallée.

Perceptions de la ZIP associées aux sites classés ou inscrits										
Dept	Numéro dans l'étude	Communes	Site	Protection	Surface (Ha)	Périmètre d'étude	Distance à l'AEI (km)	Perception de la ZIP depuis le périmètre du site	Obstacles visuels masquant la ZIP depuis le périmètre du site	Covisibilité de la ZIP et du périmètre du site, à distance de ce dernier
16	S1	Nanteuil-en-Vallée	Ancienne abbaye	Inscrit	1.3	intermédiaire	3.6	non	reliefs (voir la coupe présentée dans le paragraphe « 2.2 Monuments historiques et perception de l'aire d'étude rapprochée »)	non
16	S2	Nanteuil-en-Vallée	La place	Inscrit	0.3	intermédiaire	3.8	non	reliefs (voir la coupe présentée dans le paragraphe « 2.2 Monuments historiques et perception de l'aire d'étude rapprochée »)	non
86	S3	Asnois	Église et cimetière	Inscrit	0.2	éloigné	8.7	non	reliefs	non
16	S4	Verteuil-sur-Charente	Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure	Classé	1.0	éloigné	10.9	<ul style="list-style-type: none"> ponctuellement depuis l'esplanade des Tureaux (terrasse de verdure), aux abords de l'entrée du cimetière aucune perception depuis l'ancien champ de foire. 	<ul style="list-style-type: none"> esplanade des Tureaux (terrasse de verdure) : arbres (notamment quand ils portent des feuilles), sauf aux abords de l'entrée du cimetière où une trouée dans la végétation dégage une vue en direction de la ZIP ancien champ de foire : reliefs 	non
16	S5	Chenommet	Lieu-dit "Bellevue"	Inscrit	10	éloigné	11.7	non	reliefs	non
86	S6	Civray	Moulin des Ages	Inscrit	8.9	éloigné	11.8	non	reliefs	non
86	S7	Savigné	Grotte du Chaffaud	Inscrit	1.2	éloigné	12.4	non	reliefs	non

2.4.3 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX AVAP EN PROJET

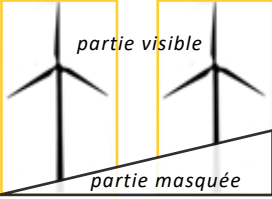
PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) ASSOCIÉES AU PÉRIMÈTRE DU PROJET D'AVAP DE CHARROUX

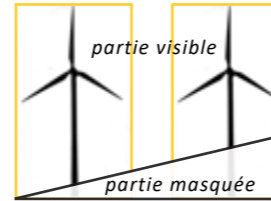
La zone d'implantation potentielle est visible par endroit depuis le périmètre du projet d'AVAP, à des distances importantes (9,5 à 13,5 km) : depuis les plateaux situés au nord et au sud du village, secteurs où l'aire de perception de la ZIP est fragmentée. L'espace du village échappe à toute perception, ainsi que les vallées (sauf celle de la Charente au sommet de coteaux de la rive droite). Une vue à distance sur le village (et son abbaye) a été analysée plus haut dans le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques » : voir le point de vue MH.29.

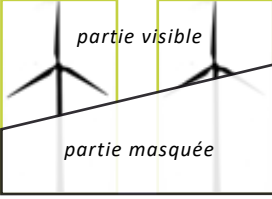
PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP) ASSOCIÉES AU PÉRIMÈTRE DU PROJET D'AVAP DE VERTEUIL-SUR-CHARENTE

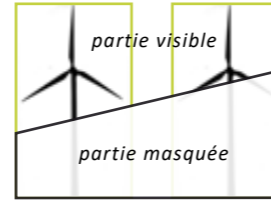
La zone d'implantation potentielle est visible depuis certains secteurs du périmètre du projet d'AVAP, à des distances importantes (11 à 13,5 km) :

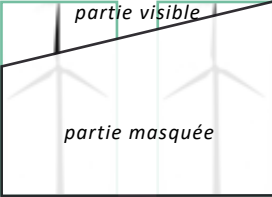
- depuis les limites est du village, notamment depuis l'esplanade des Tureaux (qui domine le village et la vallée de la Charente) : voir plus haut le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques », point de vue MH.23 ;
- depuis le plateau et les coteaux au sud-est du village : voir plus haut le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques », point de vue MH.24 ;
- depuis le fond de vallée au nord du village, secteur où seule la partie sommitale d'éoliennes serait susceptible d'être perçue (pointes de pales) ;
- ponctuellement au nord-ouest, aux limites du périmètre de la future AVAP.

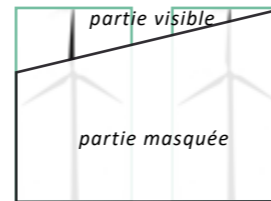
 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale

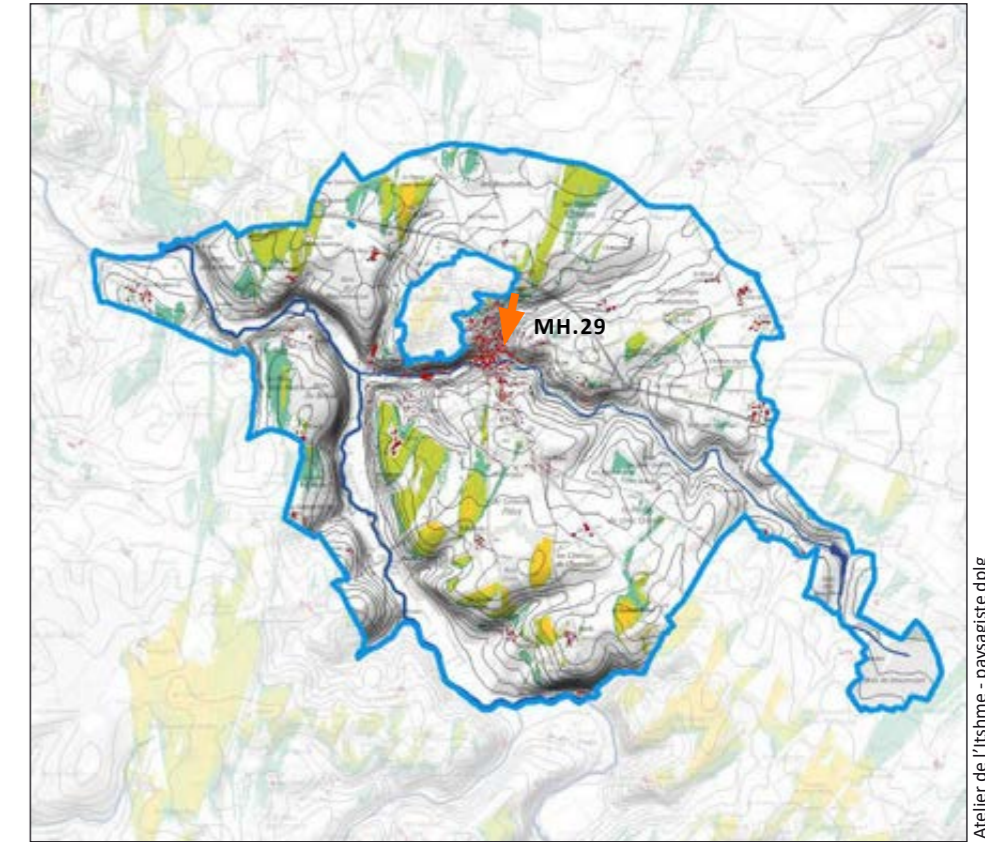


Nota :

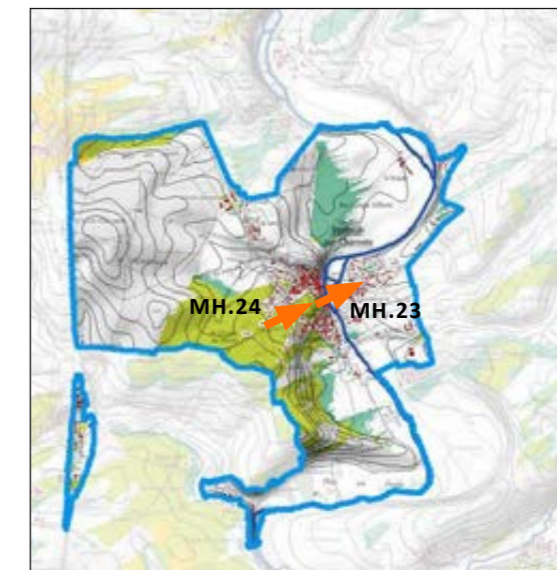
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

Perceptions de la zone d'implantation potentielle (ZIP) associées au périmètre du projet d'AVAP de Charroux

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 47)



 0 2 Kilomètres N
 Point de prise de vue de photos analysées plus haut dans le paragraphe 2.2



Perceptions de la zone d'implantation potentielle (ZIP) associées au périmètre du projet d'AVAP de Verteuil-sur-Charente

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir page 47)

2.5 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AU CADRE DE VIE

Ce paragraphe restitue les analyses des perceptions de la zone d'implantation potentielle associées aux espaces résidentiels qui en sont le plus proche :

- les 6 villages (chef-lieu de la commune) situés à moins de 5 km de la ZIP ;
- les 38 hameaux ou fermes isolées situés à moins de 1 km de la ZIP.

Ces analyses sont synthétisées dans le tableau présenté en pages suivantes. La carte qui figure page 35 permet de localiser les sites résidentiels concernés. Des photographies représentatives associées aux villages, ainsi qu'à certains hameaux (les plus étendus), sont présentées à la suite du tableau. Certaines photographies font l'objet d'un renvoi, lorsqu'elles ont déjà été présentées plus haut dans le rapport d'étude.

Il importe de rappeler que les analyses présentées dans le tableau concernent la perception de la ZIP, et non les éoliennes du projet : ni le positionnement précis de ces dernières, ni leur hauteur ne sont connus à ce stade de l'étude. Néanmoins, il est certain que ces éoliennes n'occuperont qu'une partie de la ZIP : ainsi, depuis un point de vue donné,

les éoliennes du projet pourront ne pas être visibles, même si les analyses montrent que la ZIP y est visible.

Nos lecteurs tiendront compte du fait que la précision de ces analyses reste relative, du fait de la grande complexité des espaces urbanisés (multiplicité des volumes bâtis et des écrans végétaux qui les accompagnent très souvent), et du nombre élevé de secteurs résidentiels analysés (44 au total). Elles permettent néanmoins d'anticiper de possibles impacts visuels avec suffisamment de précision, pour que le projet soit au final ordonnancé afin de les réduire, voire de les supprimer pour certains des secteurs résidentiels considérés.

Les analyses mettent en évidence :

- les situations où la zone d'implantation potentielle est visible depuis des espaces publics situés au sein du village ou du hameau (on considère que les espaces associés aux fermes isolées ne sont pas publics) ;
- les situations où la zone d'implantation potentielle est visible depuis des routes quittant le secteur résidentiel ;

- les situations de covisibilité de la ZIP et du site résidentiel, dans des vues à distance de ce dernier ;
- une évaluation des possibilités de percevoir la zone d'implantation potentielle depuis des habitations ou des espaces résidentiels privés.

Les analyses montrent que les espaces résidentiels sont inégalement exposés à des perceptions de la zone d'implantation potentielle. De façon générale, le nombre de situations de perception de la ZIP est élevé : ainsi, **on recommandera de maximiser l'éloignement des éoliennes au plus grand nombre possible des sites résidentiels concernés par ces perceptions.** Cette précaution permettra de limiter la hauteur relative des éoliennes dans les vues concernées, et donc :

- de les rendre moindre prégnantes dans les vues où elles seront présentes ;
- de masquer tout ou partie de leur silhouette là où des obstacles visuels sont présents : constructions, masses arborées ou reliefs (pour les espaces résidentiels situés dans des vallées ou des vallonnements).

Perception de l'aire d'étude immédiate (ZIP) depuis les espaces résidentiels situées à proximité de la ZIP (*) – page 1/3










Nota : les analyses présentées dans le tableau concernent la perception de la ZIP, et non des éoliennes du projet (dont le positionnement n'est pas connu à ce stade de l'étude, et qui n'occuperont qu'une partie de la ZIP)

Nom	Type d'ensemble urbain	Commune	Distance entre la ZIP et le centre de l'ensemble résidentiel (km)	Ensemble urbain très proche de la ZIP (au plus 1km)	Ensemble urbain proche de la ZIP (moins de 2km)	Principaux espaces publics ouvrant des vues sur la ZIP	Voies ouvrant des vues sur la ZIP à la sortie du secteur résidentiel	Covisibilité de la ZIP et du site résidentiel, dans des vues depuis ses alentours	Perception de la ZIP depuis des habitations ou des espaces résidentiels privés	Photomontage à prévoir (ou le cas échéant une coupe)
Benest	village (chef-lieu de commune)	Benest	4.6			aucun, village encaissé dans une vallée	-	-	-	non
Champagne-Mouton	village (chef-lieu de commune)	Champagne-Mouton	3.7			<ul style="list-style-type: none"> depuis la rue de la Maladrerie (D740, dans le secteur du garage «Guyot'omobile») et la rue du Sapin Vert en contrebas depuis la zone d'activités (ouest du village), autour de la D740 	D740 (sortie ouest)	<ul style="list-style-type: none"> depuis la D28 au sud du village depuis D342 au sud-est du village 	probable dans la partie ouest du village	oui
	Le Bois		hameau ou ferme	0.8	x		sans objet (ferme isolée)	perception possible mais gênée par une haie champêtre	-	perception possible mais gênée par une grange
Le Bouchage	village (chef-lieu de commune)	Le Bouchage	1.4		x	<ul style="list-style-type: none"> aux abords de l'église depuis le cimetière 	D309 (sortie ouest)	-	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
Bois-Pesant	hameau ou ferme		0.9	x		sans objet (ferme isolée)	-	-	perception très peu probable, ZIP occultée par une lisière boisée	non
Chez Sadran	hameau ou ferme		0.5	x		depuis les rues parcourant le hameau	<ul style="list-style-type: none"> D187 (sortie vers le sud depuis l'est du hameau) sortie ouest 	depuis la D197 au nord du hameau	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
Chez Trivet	hameau ou ferme		0.5	x		aucun, village très proche de lisières forestières masquant la ZIP	-	depuis la route arrivant sur le hameau par le nord	perception très peu probable, ZIP occultée par une lisière boisée	oui
Frêtet	hameau ou ferme		1.0	x		depuis la D187 dans la traversée du hameau	D187 à la sortie sud du hameau	depuis la D187 à l'arrivée nord sur le hameau	probable au sud du hameau, filtrée par la végétation des jardins et d'autres masses boisées	oui
La Betouille	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau	route conduisant à la Grande Petoule (au sud) - ZIP encerclant le hameau depuis cette sortie	depuis la route desservant le hameau par le nord-est	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Gilardièrre	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau	D187 (sortie vers le sud depuis l'ouest du hameau)	depuis la D197 au nord du hameau	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Grange	hameau ou ferme		1.0	x		depuis la rue parcourant l'est du hameau	D177 à la sortie sud du hameau	-	probable au sud du hameau, filtrée par la végétation des jardins et d'autres masses boisées	oui
La Moutonnerie	hameau ou ferme		0.7	x		sans objet (ferme isolée)	-	depuis la D197 au nord de la ferme	probable	oui
La Roche	hameau ou ferme		0.6	x		depuis les rues parcourant le hameau	route de la Gilardièrre (sortie ouest)	-	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Salle	hameau ou ferme		0.8	x		depuis la route longeant le hameau au sud	point de sortie sud du hameau	-	probable, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Voulanerie	hameau ou ferme		0.8	x		sans objet (ferme isolée)	-	-	perception probable mais gênée par une lisière boisée	non
L'Obtièrre	hameau ou ferme		0.5	x		sans objet (ferme isolée)	perception possible mais gênée par des haies champêtres. La ferme n'est pas habitée.	-	perception probable mais gênée par des haies champêtres. La ferme n'est pas habitée.	non
Puypéroux	hameau ou ferme		0.5	x		sans objet (ferme isolée)	point de sortie sud de la ferme	-	probable, filtrée par la végétation des jardins et des haies champêtres	oui

(*) Village (chef-lieu de la commune) situé à moins de 5 km de la ZIP ; hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP.

Perception de l'aire d'étude immédiate (ZIP) depuis les espaces résidentiels situés à proximité de la ZIP (*) – page 2/3

Nota : les analyses présentées dans le tableau concernent la perception de la ZIP, et non des éoliennes du projet (dont le positionnement n'est pas connu à ce stade de l'étude, et qui n'occuperont qu'une partie de la ZIP)

Nom	Type d'ensemble urbain	Commune	Distance entre la ZIP et le centre de l'ensemble résidentiel (km)	Ensemble urbain très proche de la ZIP (au plus 1km)	Ensemble urbain proche de la ZIP (moins de 2km)	Principaux espaces publics ouvrant des vues sur la ZIP	Voies ouvrant des vues sur la ZIP à la sortie du secteur résidentiel	Covisibilité de la ZIP et du site résidentiel, dans des vues depuis ses alentours	Perception de la ZIP depuis des habitations ou des espaces résidentiels privés	Photomontage à prévoir (ou le cas échéant une coupe)
Nanteuil-en-Vallée	village (chef-lieu de commune)	Nanteuil-en-Vallée	 3.8			aucun, village encaissé dans la vallée de l'Argentor	-	-	-	non
Chez Gendarme	hameau ou ferme		 0.6	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie nord du hameau	-	probable au nord du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
Chez Trillaud	hameau ou ferme		 0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie nord du hameau	depuis la D176 au sud-ouest	probable au nord du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Coindrie	hameau ou ferme		 1.0	x		depuis la rue parcourant le hameau	-	-	probable à l'est du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
La Couture	hameau ou ferme	Nanteuil-en-Vallée	 0.9	x		depuis la rue parcourant le hameau (D197), très ponctuellement	D197 à la sortie est du hameau	-	perception probable mais gênée par de nombreux fronts arborés	oui
Laurier	hameau ou ferme		 0.5	x		depuis la route longeant le hameau à l'est	points de sortie nord et est du hameau	-	probable au nord du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
Le Fougeroux	hameau ou ferme		 0.6	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie est du hameau	-	probable à l'est du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
Le Montet	hameau ou ferme		 0.6	x		depuis la rue parcourant l'est du hameau, mais perception gênée par des masses arborées	-	depuis la D197 au nord	perception probable mais gênée par de nombreux fronts arborés	oui
Le Plantis	hameau ou ferme		 0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau, mais perception gênée par de nombreux fronts arborés	point de sortie nord du hameau, mais gênée par de nombreux fronts arborés	-	perception probable mais gênée par de nombreux fronts arborés	oui
Les Fourniers	hameau ou ferme		 0.5	x		sans objet (ferme isolée)	point de sortie sud-est de la ferme	depuis la D176 au sud-ouest	probable	oui
Les Planchettes	hameau ou ferme		 1.0	x		depuis la rue parcourant le hameau (D176)	D176 à la sortie est du hameau	-	probable au nord du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
Mazely	hameau ou ferme		 0.5	x		sans objet (ferme isolée)	point de sortie est de la ferme	-	probable	oui
Messeux	hameau ou ferme		 0.5	x		depuis les abords de l'église et du cimetière	D176 aux sorties nord-ouest et nord-est du hameau	-	probable dans le secteur de l'église	oui
Touche-Baudrand	hameau ou ferme		 0.8	x		probable depuis la rue parcourant le hameau, mais perception gênée par un coteau et des masses arborées	-	depuis la route passant à l'ouest du hameau, gênée par des fronts arborés	perception probable mais gênée par un coteau et des masses arborées	non

(*) Village (chef-lieu de la commune) situé à moins de 5 km de la ZIP ; hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP.

Perception de l'aire d'étude immédiate (ZIP) depuis les espaces résidentiels situées à proximité de la ZIP (*) – page 3/3

Nota : les analyses présentées dans le tableau concernent la perception de la ZIP, et non des éoliennes du projet (dont le positionnement n'est pas connu à ce stade de l'étude, et qui n'occuperont qu'une partie de la ZIP)

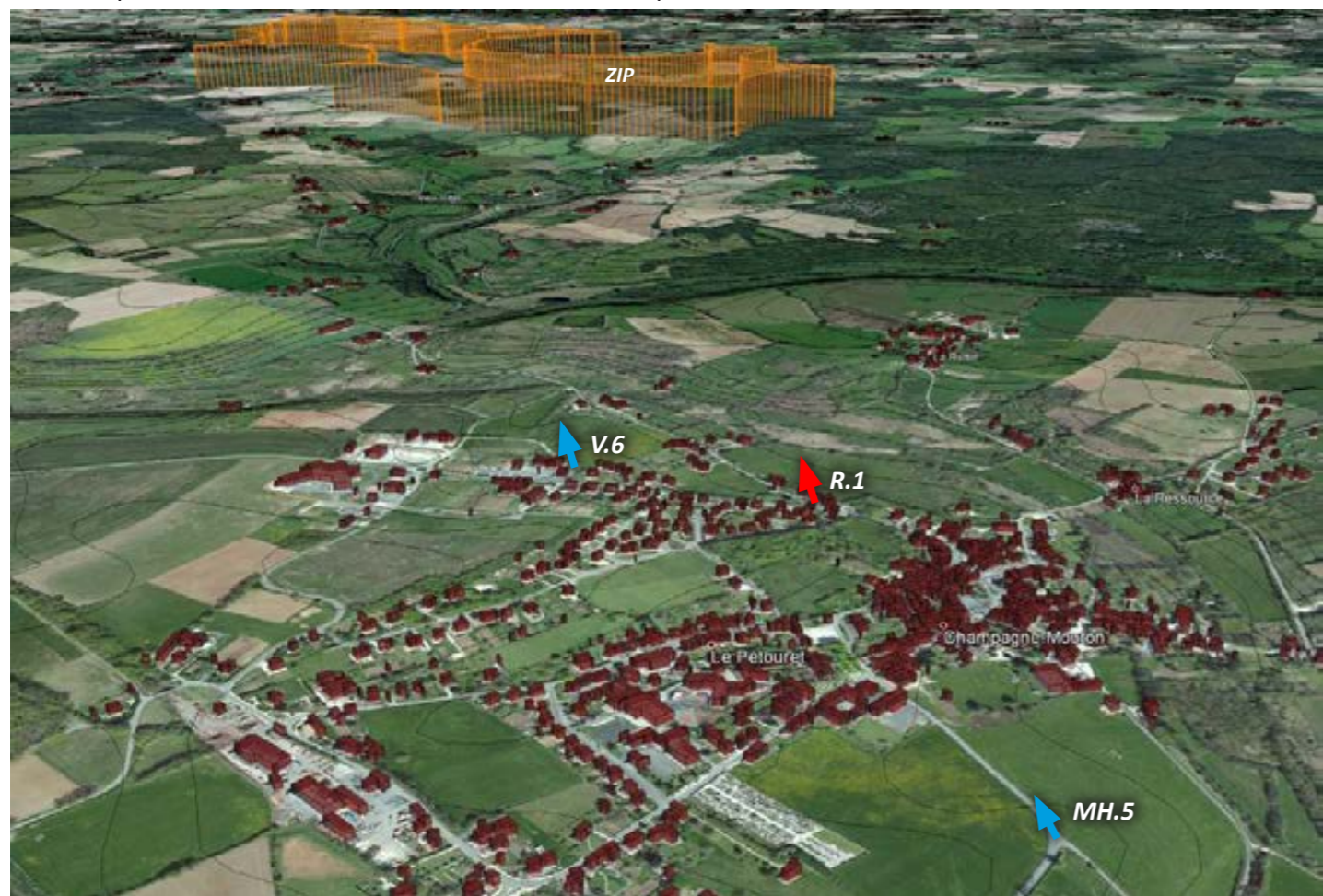
Nom	Type d'ensemble urbain	Commune	Distance entre la ZIP et le centre de l'ensemble résidentiel (km)	Ensemble urbain très proche de la ZIP (au plus 1km)	Ensemble urbain proche de la ZIP (moins de 2km)	Principaux espaces publics ouvrant des vues sur la ZIP	Voies ouvrant des vues sur la ZIP à la sortie du secteur résidentiel	Covisibilité de la ZIP et du site résidentiel, dans des vues depuis ses alentours	Perception de la ZIP depuis des habitations ou des espaces résidentiels privés	Photomontage à prévoir (ou le cas échéant une coupe)
Surin	village (chef-lieu de commune)	Surin	4.0			<ul style="list-style-type: none"> depuis la rue Saint-Hilaire, vers l'église depuis le parking de la Maison d'accueil familial (EHPAD) depuis l'entrée du cimetière (à l'écart du village) 	-	Depuis la D35 à l'arrivée nord du village	perception probable au sud du village, mais gênée par de nombreux fronts arborés	oui
Vieux-Ruffec	village (chef-lieu de commune)	Vieux-Ruffec	1.2		x	<ul style="list-style-type: none"> aux abords de l'église depuis la mairie 	D176 à la sortie nord-ouest du village	-	peu probable (Vieux-Ruffec comporte par ailleurs très peu d'habitations)	oui
Chez Boye	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie nord du hameau	-	probable	oui
Chez Chevallon	hameau ou ferme		0.6	x		probable depuis la rue parcourant le hameau, mais perception gênée par des masses arborées	point de sortie sud-ouest du hameau	-	perception probable, mais gênée par des masses arborées	oui
Féroux	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau (D176)	D176 à la sortie ouest du hameau	depuis la D177 au sud	perception probable, filtrée par des masses arborées	oui
La Combenavière	hameau ou ferme		0.5	x		sans objet (ferme isolée)	-	-	La ferme n'est pas habitée	non
La Faîte	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie nord du hameau	depuis la route desservant le hameau depuis le nord-est	probable	oui
La Gâne	hameau ou ferme		0.8	x		sans objet (ferme isolée)	-	-	probable, filtrée par des masses arborées	non
La Grande Petoule	hameau ou ferme		0.5	x		sans objet (ferme isolée)	point de sortie sud de la ferme - ZIP encerclant la ferme depuis cette sortie	depuis les routes desservant la ferme depuis le nord et l'est	probable, perceptions partiellement filtrées par des fronts boisés peu éloignés de la ferme	oui
La Loge	hameau ou ferme		0.6	x		depuis la rue parcourant le hameau (D176)	D176 à la sortie ouest du hameau	-	probable au nord du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui
Les Courasses	hameau ou ferme		0.5	x		sans objet (ferme isolée)	-	-	La ferme n'est pas habitée	non
Les Touches	hameau ou ferme		0.5	x		depuis la route longeant le hameau au nord-ouest	point de sortie nord du hameau	-	probable	oui
Peublon	hameau ou ferme		1.0	x		depuis la rue parcourant le hameau	point de sortie nord du hameau	-	probable à l'est du hameau, filtrée par la végétation des jardins	oui

(*) Village (chef-lieu de la commune) situé à moins de 5 km de la ZIP ; hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP.

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À CHAMPAGNE-MOUTON (CHEF-LIEU DE COMMUNE)

REPÉRAGE DES POINTS DE VUE ANALYSÉS

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



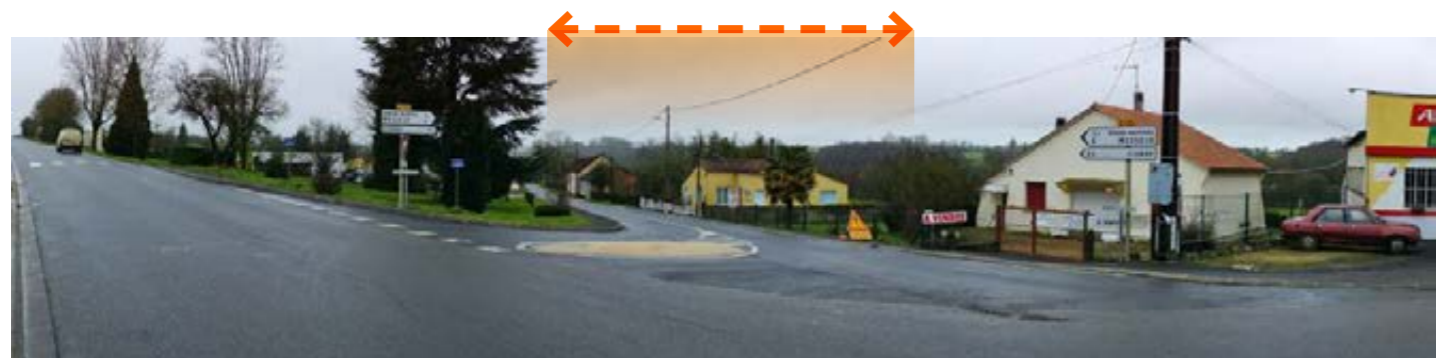
↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous

↑ Point de prise de vue de photographies présentées dans les paragraphes 2.2 (MH.5) ou 2.5 (V.6)

▭ Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.1 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À CHAMPAGNE-MOUTON : DEPUIS LA RUE DE LA MALADRERIE (D740), DANS LE SECTEUR DU GARAGE «GUYOT'OMOBILE»

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,3 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Nota** : deux autres photographies concernant Champagne-Mouton sont présentées plus haut, dans les paragraphes « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques » (vue MH.5) et « 2.3 Perception de la ZIP liée aux paysages sensibles » (vue V.6).



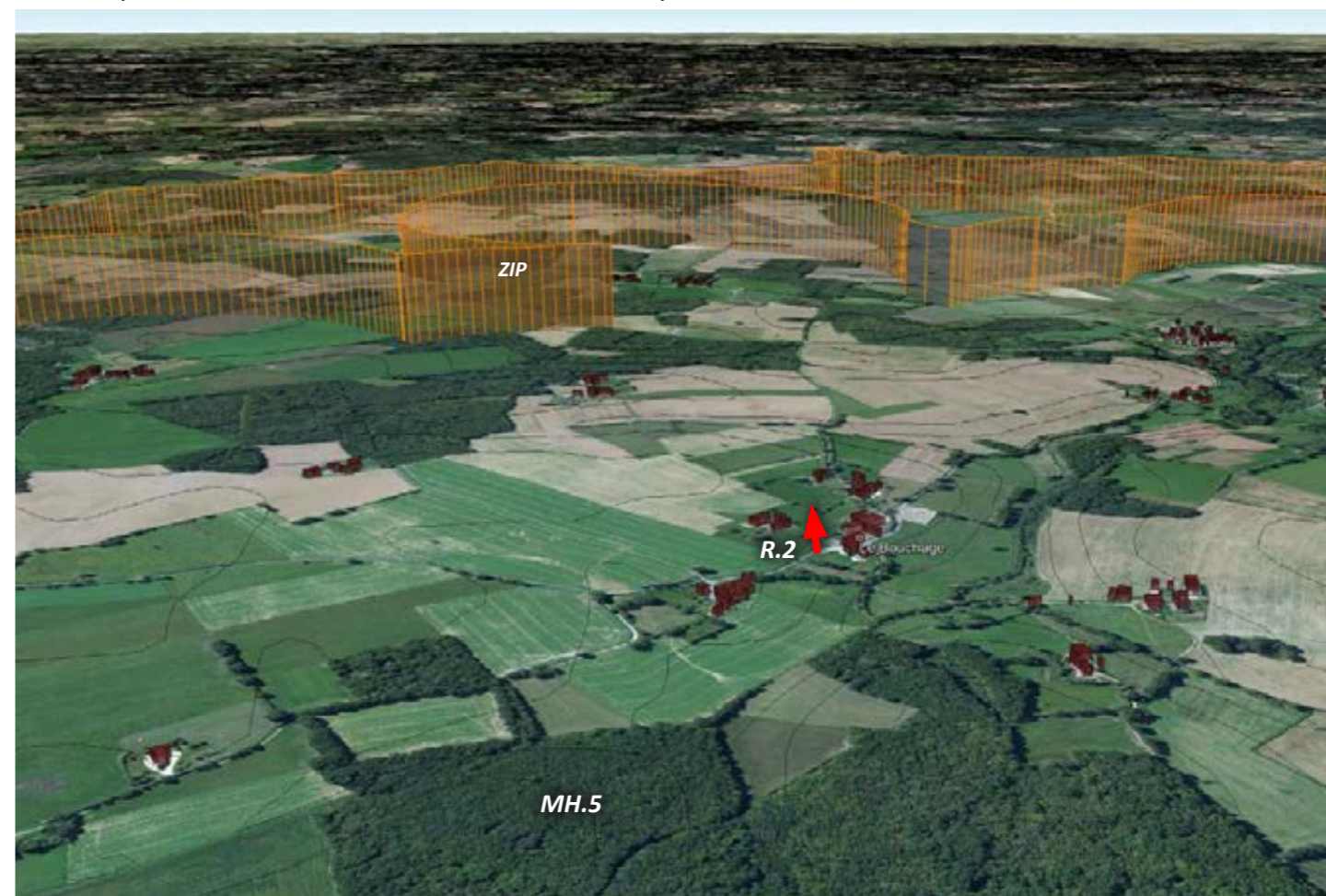
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

▭ Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AU BOUCHAGE (CHEF-LIEU DE COMMUNE)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous

▭ Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.2 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES AU BOUCHAGE : DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉGLISE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 1,4 km
- Perception de la ZIP : partiellement masquée par des arbres et constructions
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)



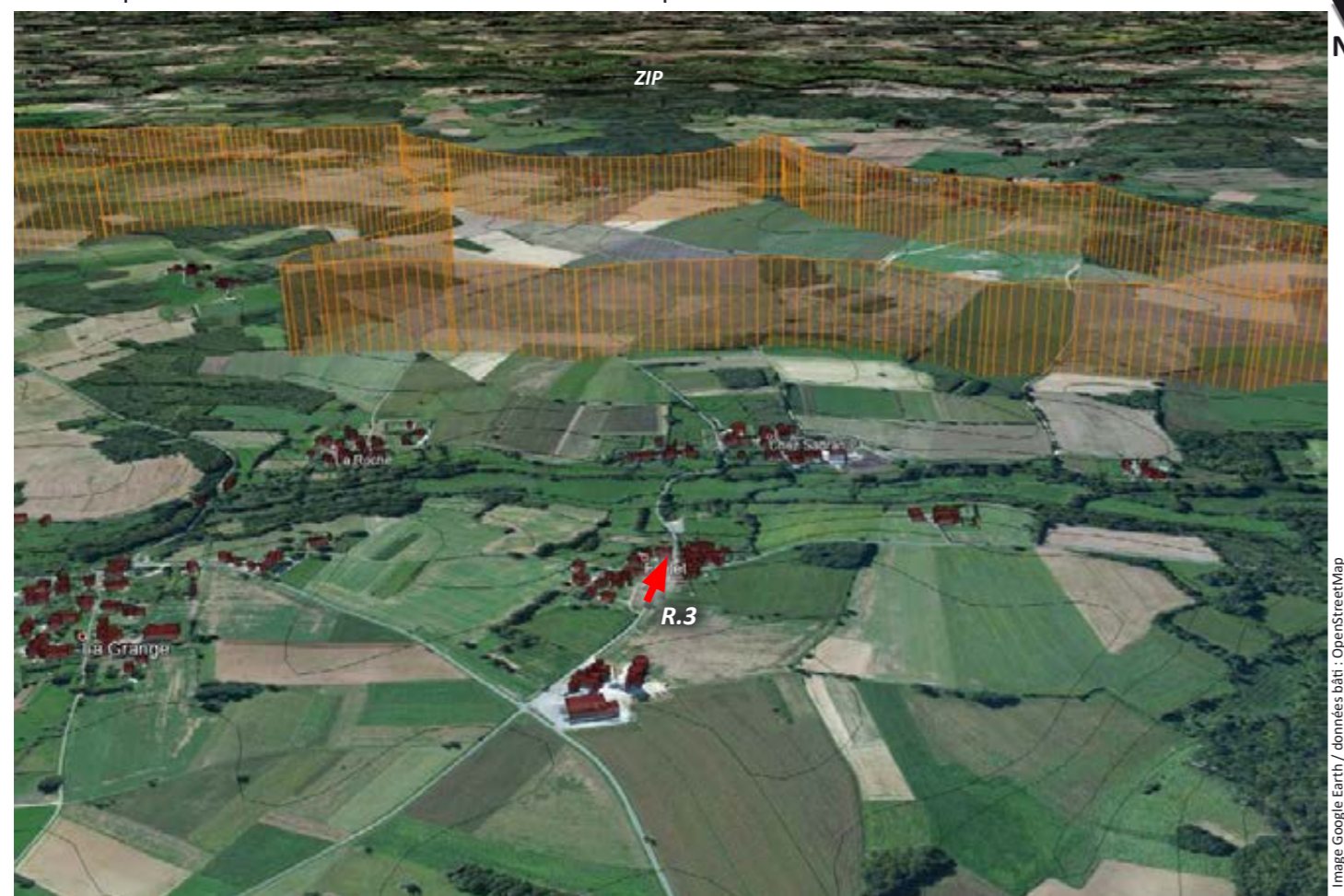
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

▭ Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À FRÊTET (HAMEAU DE LA COMMUNE DU BOUCHAGE)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous



Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.3 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À FRÊTET: DEPUIS L'ENTRÉE SUD DU HAMEAU PAR LA D187

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 1 km
- Perception de la ZIP : partiellement masquée par des arbres
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)



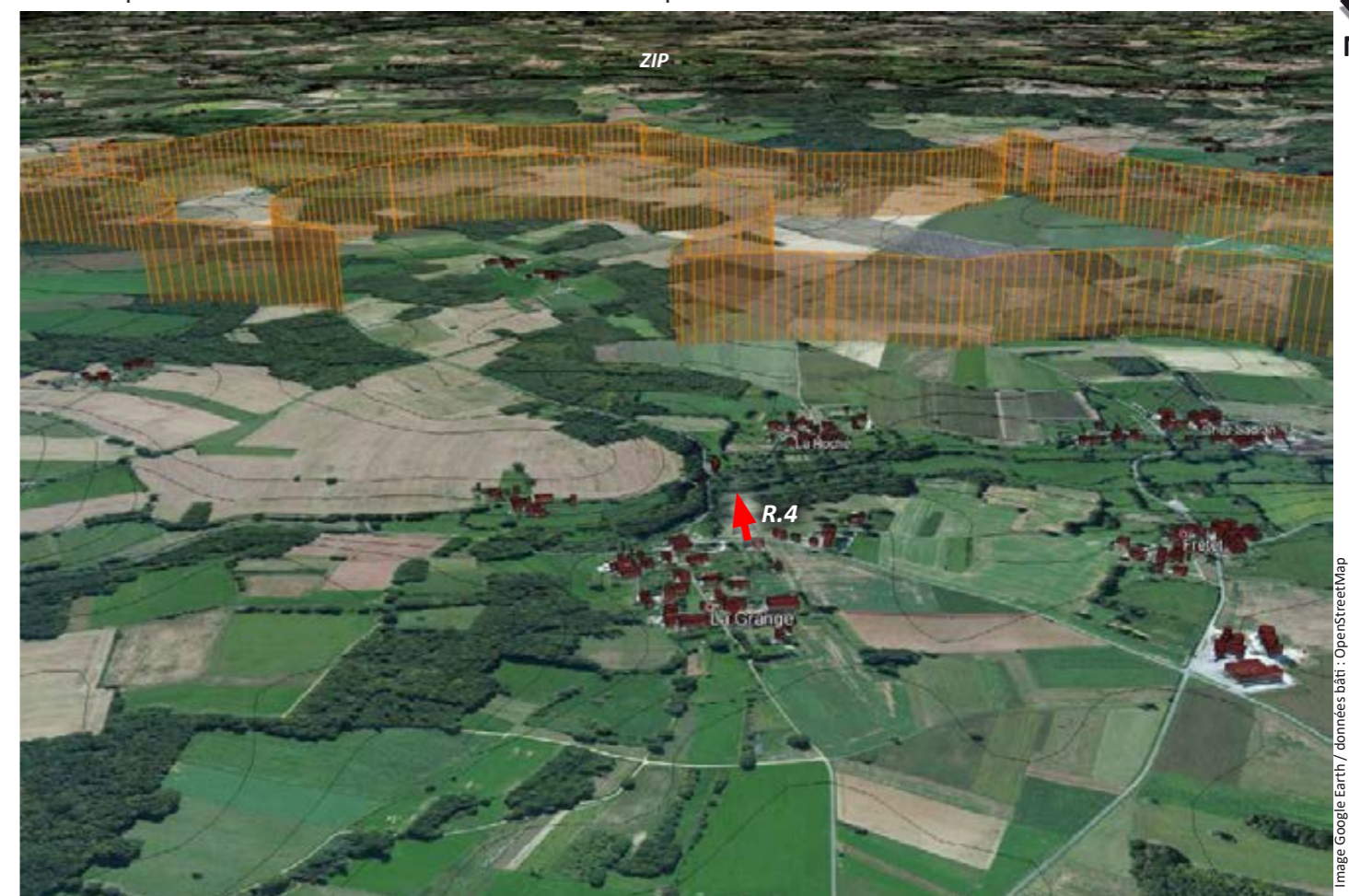
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA GRANGE (HAMEAU DE LA COMMUNE DU BOUCHAGE)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous



Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.4 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA GRANGE : DEPUIS LA D309 AUX LIMITES SUD DU HAMEAU

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 900 m
- Perception de la ZIP : visible en totalité
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)



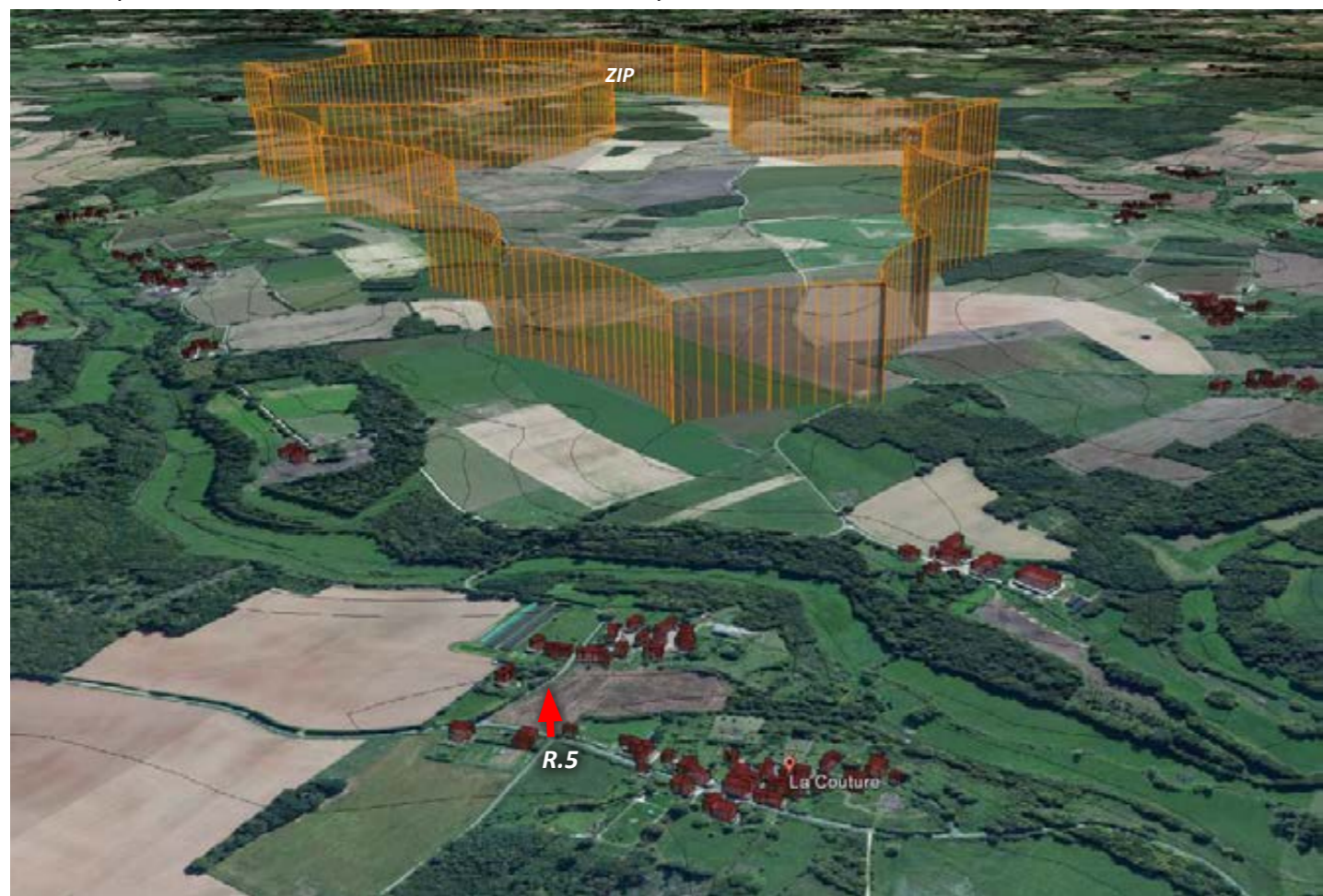
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA COUTURE (HAMEAU DE LA COMMUNE DE NANTEUIL-EN-VALLÉE)


REPÉRAGE DES POINTS DE VUE ANALYSÉS

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



▲ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous

▲ Point de prise de vue de photographies présentées dans les paragraphes 2.2 (MH.5) ou 2.3 (V.6)

 Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.5 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À LA COUTURE : DEPUIS LA D197 À L'OUEST DU HAMEAU

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 800 m
- Perception de la ZIP : visible en totalité
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)



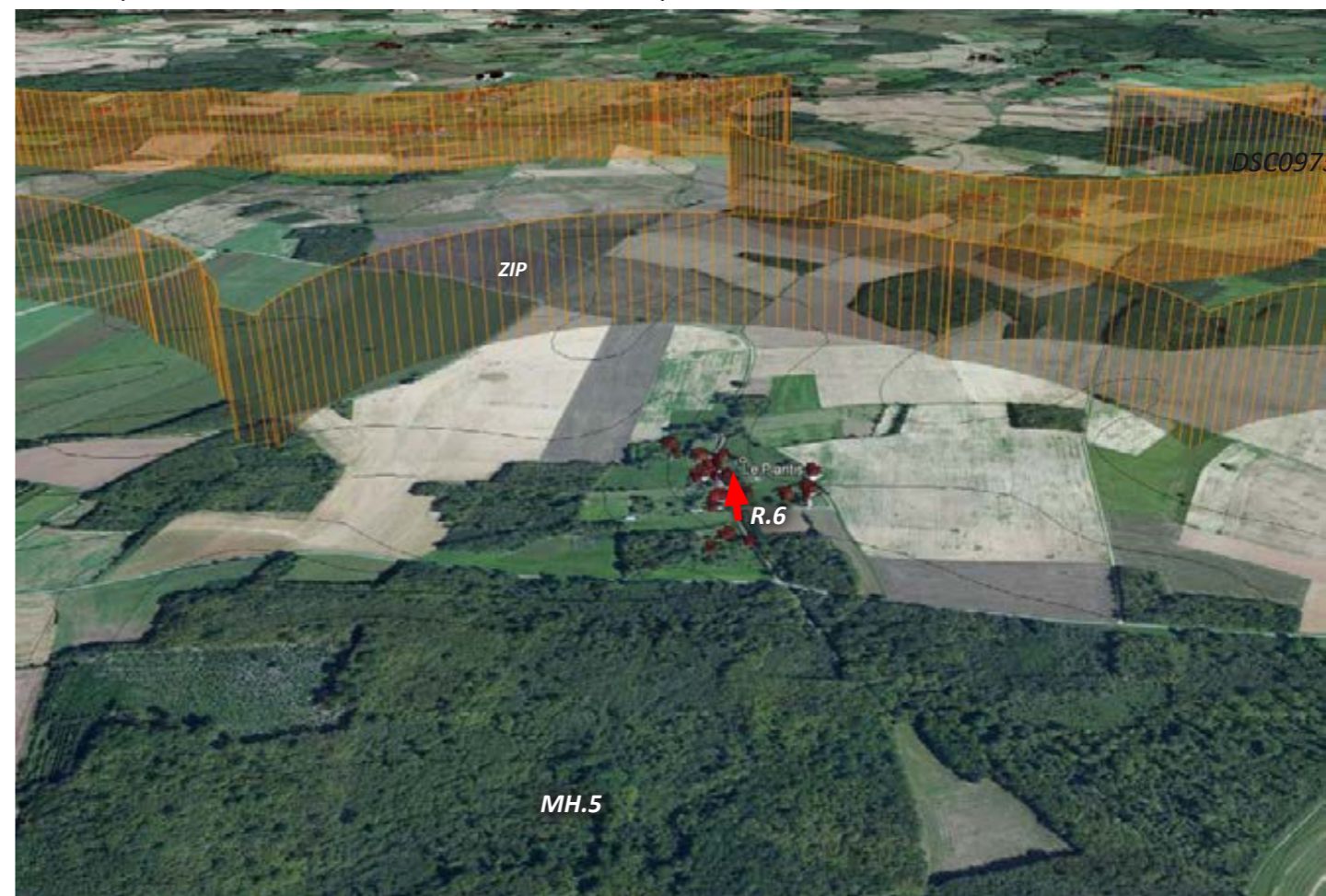
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)


PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AU PLANTIS (HAMEAU DE LA COMMUNE DE NANTEUIL-EN-VALLÉE)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



▲ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous

 Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.6 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES AU PLANTIS : DEPUIS LA RUE TRAVERSANT LE HAMEAU

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 580 m
- Perception de la ZIP : partiellement masquée par des arbres et constructions
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)



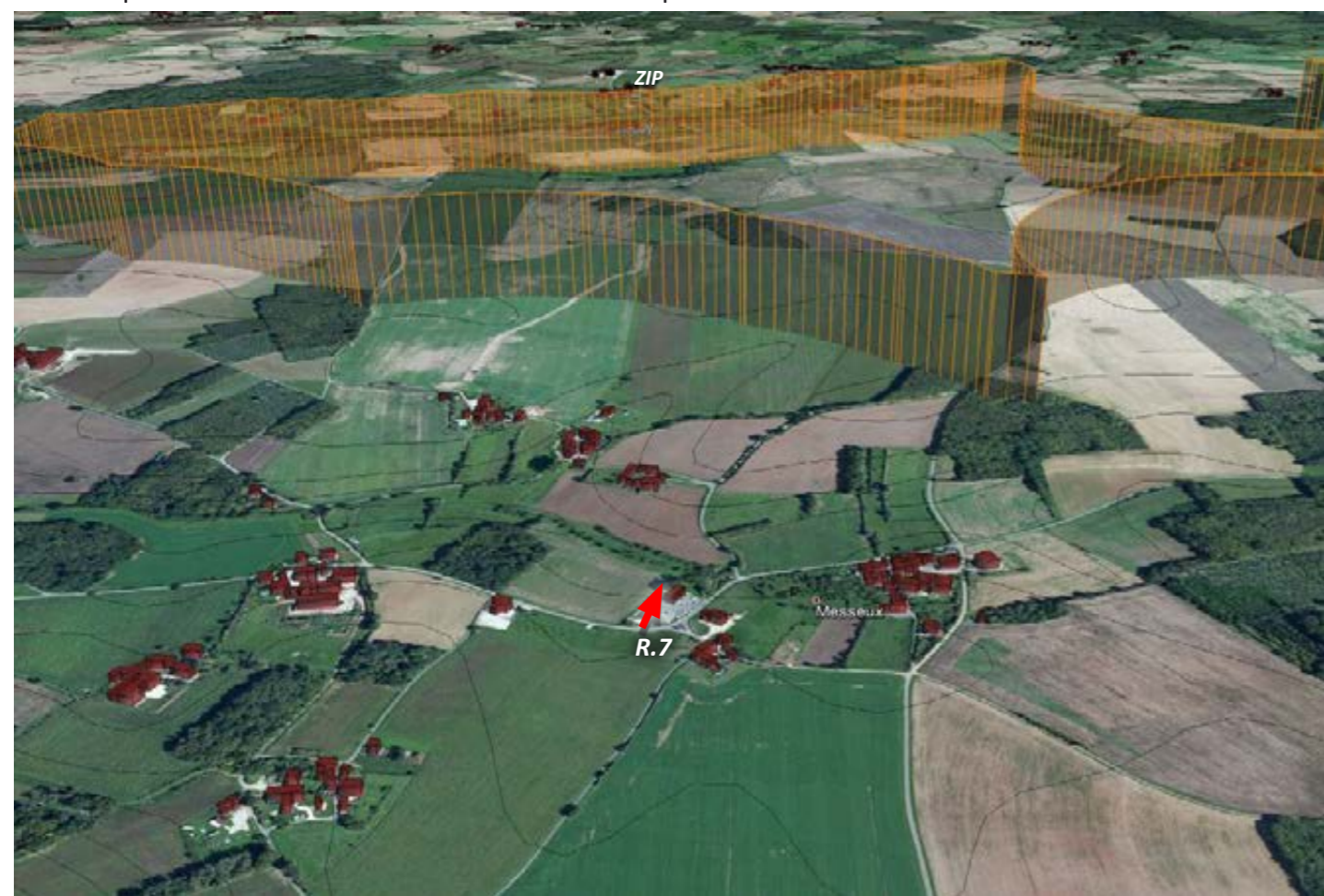
← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

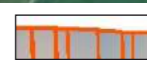
PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À MESSEUX (HAMEAU DE LA COMMUNE DE NANTEUIL-EN-VALLÉE)

REPÉRAGE DU POINT DE VUE ANALYSÉ

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous



Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.7 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À MESSEUX : DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉGLISE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 700 m
- Perception de la ZIP : visible en presque totalité
- Type de perception : statique (à pied)



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES À VIEUX-RUFFEC (CHEF-LIEU DE COMMUNE)

REPÉRAGE DES POINTS DE VUE ANALYSÉS

Vue oblique en 3D aux alentours du site résidentiel et positionnement de la ZIP



↑ Point de prise de vue de la photographie présentée ci-dessous

↑ Point de prise de vue de la photographie présentée dans le paragraphe 2.3 (V.1)



Gabarit de la ZIP (terrain naturel + 180m)

POINT DE VUE R.8 – PERCEPTION DE LA ZIP ASSOCIÉES À VIEUX-RUFFEC : DEPUIS LES ABORDS DE L'ÉGLISE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 1,1 km
- Perception de la ZIP : partiellement masquée par des arbres
- Type de perception : statique (à pied) ou dynamique (véhicules)
- **Nota** : une autre photographie concernant Vieux-Ruffec est présentée plus haut, dans le paragraphe « 2.3 perception de la ZIP liée aux paysages sensibles » (vue V.1).



← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)

Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

2.6 PERCEPTION DE LA ZIP LIÉE AUX CIRCULATIONS ET AUX PAYSAGES SOCIALEMENT RECONNUS

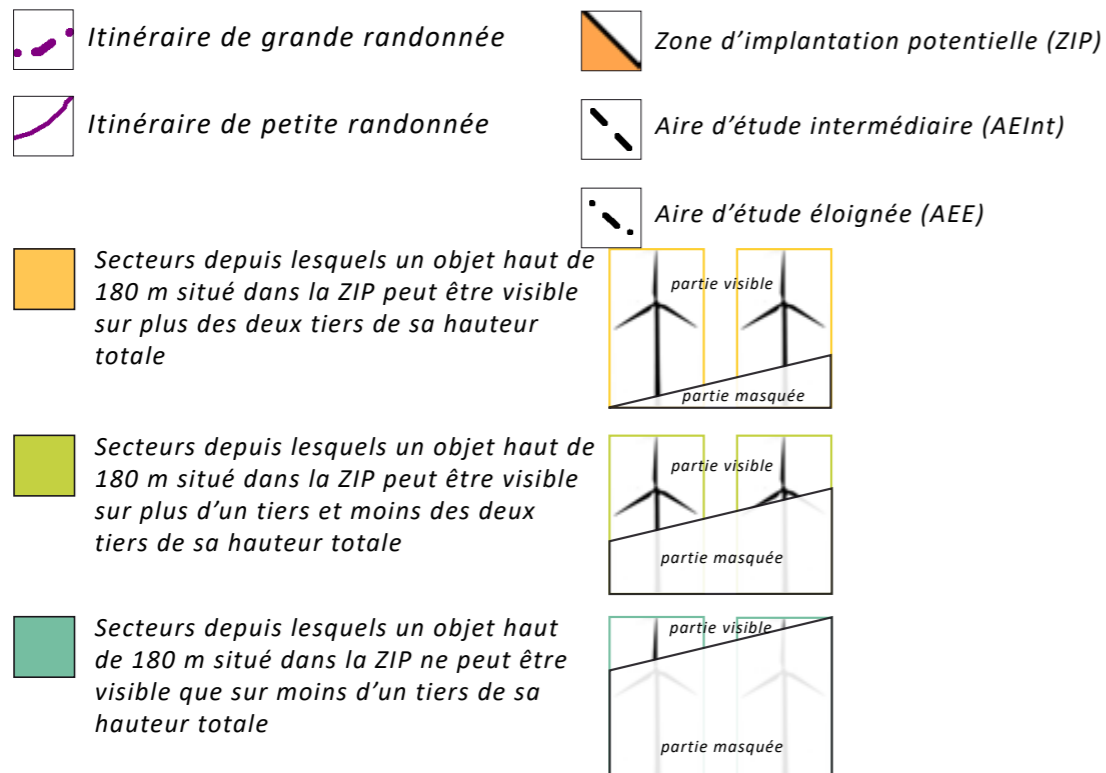
2.6.1 PERCEPTIONS DE LA ZIP DEPUIS LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Le premier chapitre de l'étude a mis en évidence la présence de deux itinéraires de grande randonnée : la Via Ecolisma (chemin secondaire de Saint-Jacques de Compostelle) et le GR36.

La ZIP est assez souvent visible depuis la Via Ecolisma, du moins dans sa traversée de l'aire d'étude intermédiaire. C'est notamment le cas à l'ouest de la ZIP, et plus ponctuellement au nord, aux alentours de Surin. Les vallées du Cibiou, de la Lizonne et de l'Argentor ne sont quasiment jamais concernées par ces perceptions, et les vues sur la ZIP se présentent presque toujours depuis les plateaux. Dans l'aire d'étude éloignée, les vues sur la ZIP sont plus rares depuis la Via Ecolisma, particulièrement dans la Vienne. En Charente, le chemin ouvre des vues sur la ZIP depuis l'ouest de l'aire d'étude éloignée, aux alentours de la N10 et à des distances importantes.

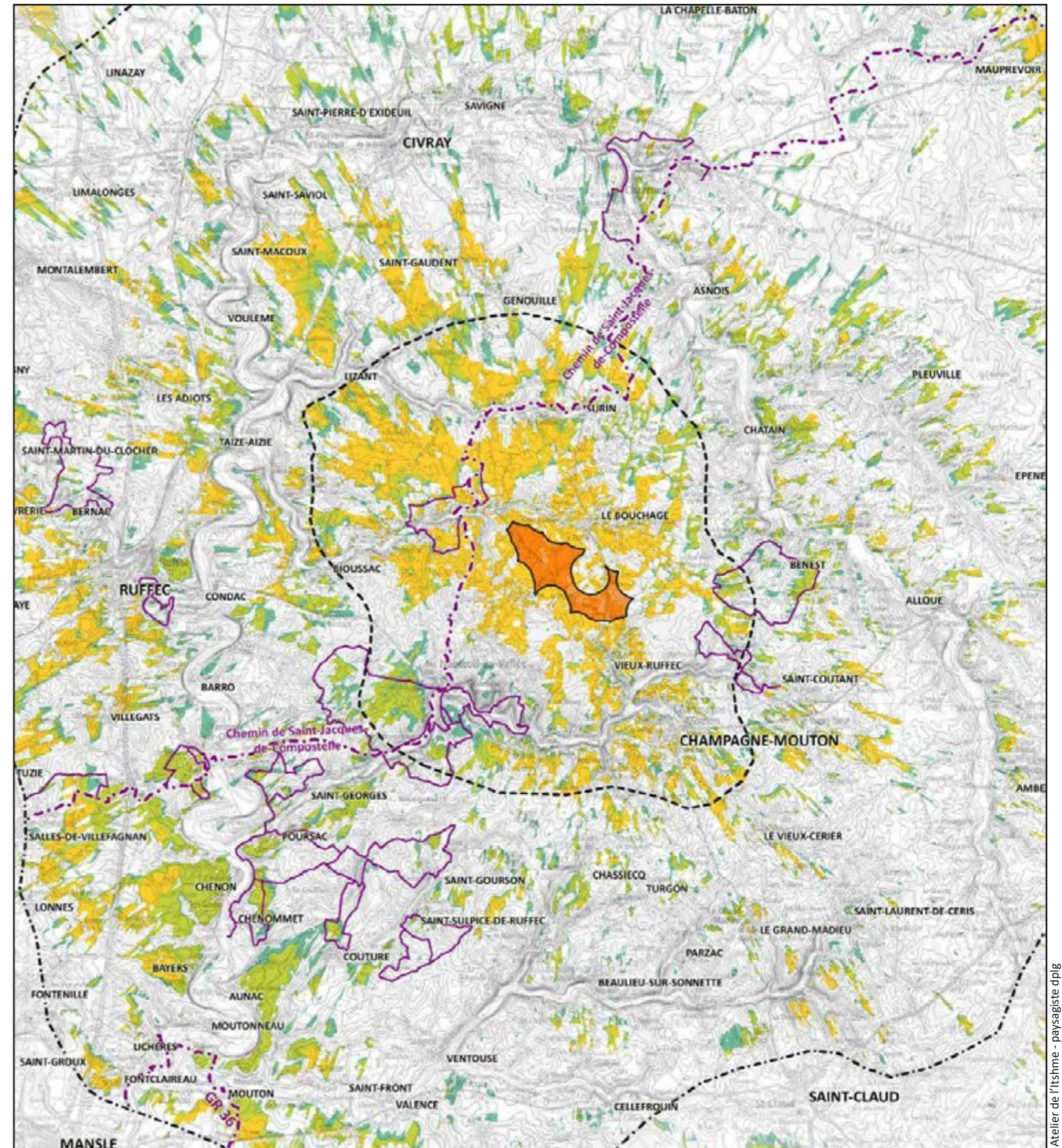
Le GR36, qui ne parcourt que brièvement l'aire d'étude éloignée, est ponctuellement exposé à des perceptions de la ZIP, au sud de Mouton et à grande distance.

Concernant les boucles de petite randonnée recensées dans la première partie de l'étude, elles sont assez peu concernées par des perceptions de la ZIP. Cette dernière est néanmoins visible par endroit, notamment depuis les parcours traversant l'aire d'étude intermédiaire. Les vues les plus rapprochées se présentent à l'ouest de la ZIP le long de la boucle qui intersecte la Via Ecolisma.



Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés



Perception de la zone d'implantation potentielle les chemins de randonnée

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir paragraphe 2.1)



2.6.2 PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AUX SITES RECONNUS SOCIALEMENT

Une partie des sites socialement reconnus recensés dans l'aire d'étude sont exposés à des perceptions de la ZIP.

Parmi les sites bénéficiant du niveau de reconnaissance sociale le plus élevé (les 3 « petites cités de caractère de l'aire d'étude ») :

- Nanteuil-en-Vallée n'est exposé à aucune perception de la ZIP.
- La ZIP est visible ponctuellement à Verteuil-sur-Charente, depuis l'esplanade des Tureaux : voir la vue MH.23 dans le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques ».
- La ZIP est possiblement visible depuis Charroux, ponctuellement et à l'écart de l'abbaye (depuis la D4 au nord du village) : voir la vue MH.29 dans le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques ».

Parmi les sites bénéficiant d'un niveau de reconnaissance sociale plus modéré :

- L'église de Genouillé, le parc de L'Abrégement et les grottes du Chaffaud ne sont exposés à aucune perception de la ZIP.
- La ZIP est partiellement visible depuis les abords du château de Cibieux : voir la vue MH.2 dans le paragraphe « 2.4.1 Perception de la ZIP liée aux monuments historiques ».

Enfin et parmi les autres sites cités lors de l'enquête menée auprès d'habitants de l'aire d'étude :

- L'église de Vieux-Ruffec est exposée à des perceptions de la ZIP : voir la vue R.8 dans le paragraphe « 2.5 Perception de la ZIP liée au cadre de vie ».
- Le château de Puybautier, le viaduc de Peument, l'église de Lichères et les villages de Barro et de Poursac ne sont exposés à aucune perception de la ZIP.

2.6.3 PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LES ROUTES FRÉQUENTÉES

Ce paragraphe analyse les perceptions de la zone d'implantation potentielle (ZIP) depuis les routes fréquentées. Ces analyses sont synthétisées dans le tableau ci-contre. En page suivante, ces itinéraires sont représentés sur la carte de l'aire de perception de la ZIP, qui permet de visualiser leurs principales séquences concernées par ces perceptions. A la suite du tableau et de la carte est présentée une sélection de photographies, où le positionnement de la zone d'implantation potentielle est figuré, et peut ainsi être apprécié de façon plus qualitative.

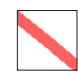
Au sein de l'aire d'étude éloignée, les routes fréquentées sont globalement peu exposées aux perceptions de la ZIP, notamment la N10, une route très fréquentée mais où la ZIP n'est visible que très rarement et ponctuellement. La D741 est au sein de l'aire d'étude éloignée la route la plus exposée à ces perceptions, mais à distances très importantes (toujours supérieures à 15 km).


Dans l'aire d'étude intermédiaire, les routes considérées sont plus modérément fréquentées, et leur sensibilité tient à leur plus grande proximité à la ZIP. La D177, qui traverse la ZIP, est logiquement la plus exposée à des perceptions. Les autres itinéraires sensibles parcourant l'aire d'étude intermédiaire sont exposés modérément (D740 et D35) ou rarement (D176 et D28).

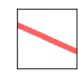
C'est essentiellement depuis des séquences de routes parcourant les plateaux que la ZIP est visible, les perceptions depuis les vallées étant à la fois rares et très ponctuelles.


Au regard des futures perceptions des éoliennes depuis ces itinéraires à enjeux, on recommandera un ordonnancement régulier du projet (plutôt que désordonné), plus susceptible de s'harmoniser avec les paysages de plateau au sein desquels il sera observé.


PERCEPTIONS DE LA ZIP DEPUIS LES ROUTES FRÉQUENTÉES					
Itinéraire	Type d'itinéraire	Traversant l'aire d'étude intermédiaire	Traversant l'aire d'étude éloignée	Exposition à des perceptions de la ZIP	Secteurs concernés par des perceptions de la ZIP
N10	route très fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	très rare, notamment parce que la route est en déblais dans les quelques secteurs où elle serait sinon exposée à des perceptions (comme dans le contournement de Ruffec)	vers Villegats et Saint-Groux, ponctuellement
D148	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	très rare	ponctuellement au nord-ouest de Charroux
D1	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	très rare	aux limites nord de l'aire d'étude éloignée
D741	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	assez fréquente	au nord de Pressac, de façon discontinue
D951	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	pas de perception significative	au sud-est de Ruffec, de façon discontinue
D739	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	assez rare	au sud de Mouton
D736	route fréquentée (sensibilité dans toute l'aire d'étude)		x	modérée	au sud-est de Ruffec, de façon discontinue
D740	route assez fréquentée (sensibilité dans l'aire d'étude intermédiaire)	x	x	modérée	entre Nanteuil-en-Vallée et Champagne-Mouton, de façon discontinue
D35	route assez fréquentée (sensibilité dans l'aire d'étude intermédiaire)	x	x	modérée	ponctuellement au nord-ouest de Surin
D177	route assez fréquentée (sensibilité dans l'aire d'étude intermédiaire)	x		fréquente	entre Surin et le nord-ouest de Vieux-Ruffec
D176	route assez fréquentée (sensibilité dans l'aire d'étude intermédiaire)	x		rare	au nord-ouest de Vieux-Ruffec
D28	route assez fréquentée (sensibilité dans l'aire d'étude intermédiaire)	x	x	assez rare	ponctuellement au sud de Champagne Mouton


 Route très fréquentée (N10), perceptions sensibles dans l'aire d'étude éloignée et l'aire d'étude intermédiaire

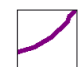
 Route fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude éloignée et l'aire d'étude intermédiaire


 Route assez fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude intermédiaire

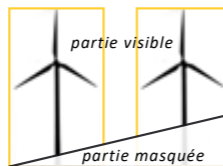
 Points de prise de vue des photographies présentées dans la suite du paragraphe


 Point de prise de vue de photographies présentées dans les paragraphes 2.2 ou 2.5

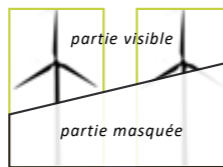
 Itinéraire de grande randonnée


 Itinéraire de petite randonnée

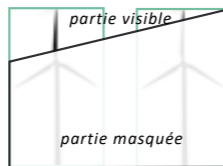
 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale



 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale




 Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale




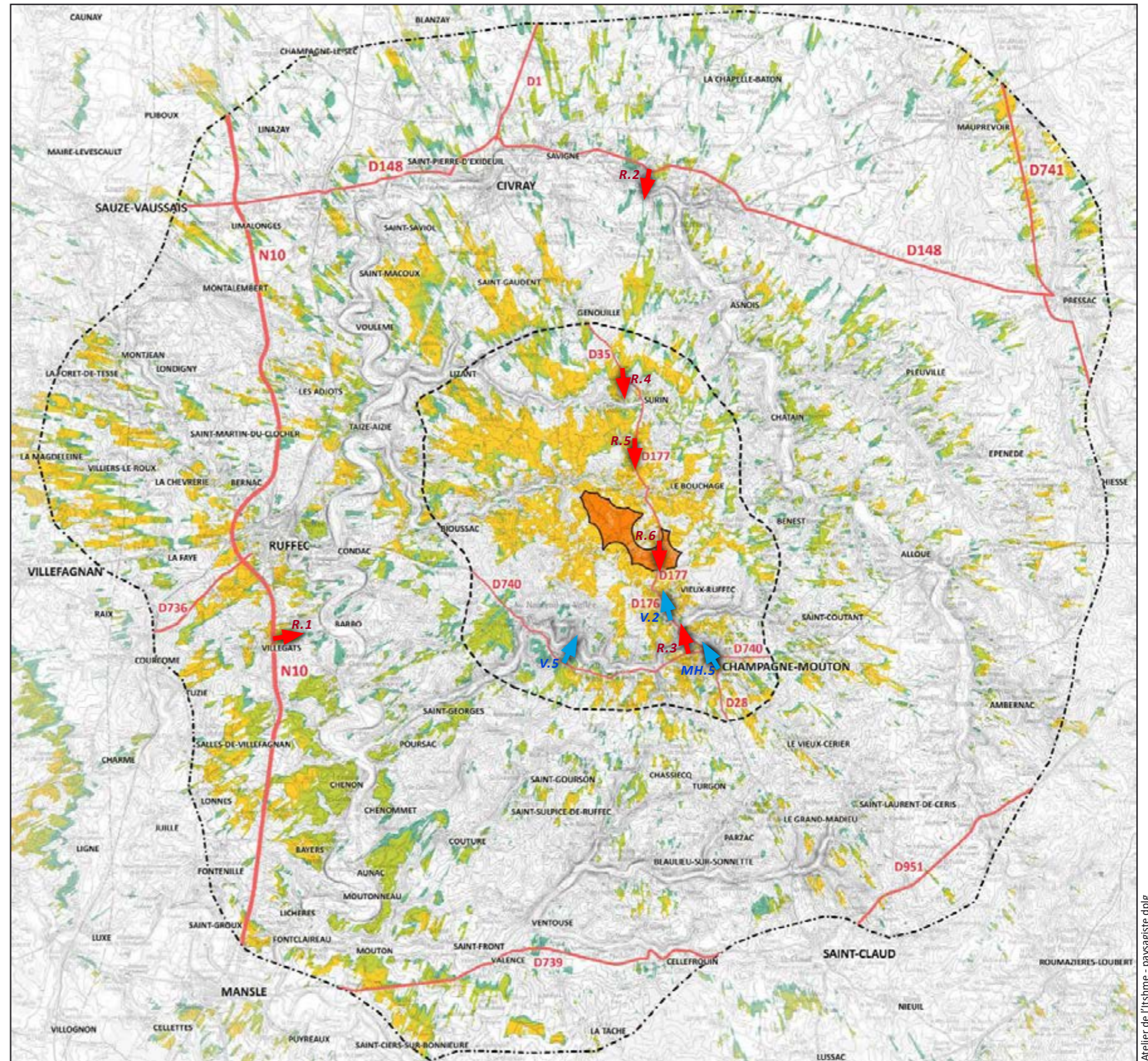
Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

 Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

 Aire d'étude éloignée (AEE)



Perception de la zone d'implantation potentielle depuis les routes fréquentées

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir paragraphe 2.1)



POINT DE VUE R.1 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA N10 : À HAUTEUR DE L'ÉCHANGEUR AVEC LA D192, VERS VIL-LEGATS

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 12,4 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité



POINT DE VUE R.2 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA D148 : À HAUTEUR DU GIRATOIRE AU NORD-OUEST DE CHAR-ROUX

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 12 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité



POINT DE VUE R.3 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA D740 : À LA SORTIE OUEST DE CHAMPAGNE-MOUTON

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 3,1 km
- Perception de la ZIP : partiellement masqué par des fronts arborés



POINT DE VUE R.4 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA D35 : AU NORD-OUEST DE SURIN

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 4,6 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité



Source : Google Street View

POINT DE VUE R.5 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA D177 : ENTRE SURIN ET LE BOUCHAGE

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 2,4 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité



← - - - → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
 Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)

POINT DE VUE R.6 – PERCEPTION DE LA ZIP DEPUIS LA D177 : AUX LIMITES DE LA ZIP

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 60 m
- Perception de la ZIP : visible en totalité



2.7 PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZIP AVEC LES AUTRES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS

COVISIBILITÉS DE LA ZIP AVEC LES PROJETS ÉOLIENS SITUÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE (« SUD-VIENNE/NORD-CHARENTE », « BOIS MERLE » ET « GENOUILLE »)

La proximité de ces 3 projets éoliens, tous situés à moins de 5 km de la ZIP, les expose à des perceptions cumulées significatives avec la ZIP, particulièrement le projet « Sud-Vienne/nord-Charente » (le plus proche et le plus important d'entre eux). Des perceptions cumulées avec ces projets sont possibles depuis la ZIP et depuis ses alentours (particulièrement autour de ses limites sud). D'autres sont possibles depuis la moitié nord de l'aire d'étude intermédiaire, notamment avec le projet « Sud-Vienne/nord-Charente ». Pour mémoire le projet « Sud-Vienne/nord-Charente » a été annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers.

L'orientation est-ouest de ces trois projets invite à une orientation similaire pour le projet NVBVR, la plus susceptible de proposer une vision cohérente de des différents projets dans les paysages du secteur.

COVISIBILITÉS DE LA ZIP AVEC LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS SITUÉS DANS DU SUD A L'EST DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE (« CHAMPAGNE-MOUTON », « TURGON », « LA CHARENTE LIMOUSINE », « HIESSE » ET « SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS »)

Plus éloignés, ces parcs et projets interagissent bien plus modérément que les précédents avec la ZIP. Des perceptions cumulées avec le parc de Champagne-Mouton (en exploitation) sont possibles depuis la ZIP elle-même, où ce parc est visible par endroit (surtout depuis l'extrême est de la ZIP). Aux alentours du parc de Champagne-Mouton, la ZIP est assez rarement visible. Des perceptions cumulées sont néanmoins possibles, notamment depuis la D170. Peu de perceptions cumulées sont attendues avec les projets « Turgon », « la Charente Limousine », « Hiesse » et « Saint-Laurent-de-Céris », étant donné la faible étendue de l'aire de perception de la ZIP dans la partie sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, et l'éloignement de ces projets.

POINT DE VUE E.1 – PERCEPTION CUMULÉE DE LA ZIP ET DU PROJET ÉOLIEN « SUD-VIENNE/NORD-CHARENTE » : DEPUIS LA D36

- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 2,4 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité



- ← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
- ← → Emprise sur l'horizon du projet éolien « Sud-Vienne/nord-Charente »

COVISIBILITÉS DE LA ZIP AVEC LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS SITUÉS À L'OUEST DE LA N10 (« FONTENILLE », « SALLES-DE-VILLEFAGNAN », « LE PLANTIS », « LA FAYE », « THEIL RABIER MONTJEAN », « CHAMP DES MOULINS », « PLIBOU » ET « LE PELON »)

Les parcs et projets éoliens situés à l'ouest de la N10 sont trop éloignés de la ZIP (14 km pour le plus proche) pour que leur perception cumulée avec la ZIP constitue un enjeu important. Pour mémoire, la ZIP n'est que très rarement visible depuis la N10 (axe routier très fréquenté), et de surcroît vers l'est, et non vers l'ouest (direction où se situent ces 8 parcs et projets éoliens).

COVISIBILITÉS DE LA ZIP AVEC LES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS SITUÉS DANS LA PARTIE NORD DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE ET AU-DELÀ (« LIZANT SAINT-MACOUX VOULÈME SAINT-GAUDENT », « CERISOU », « LA BÉNITIÈRE » ET « SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL »)

Dans cette partie de l'aire d'étude, seul le parc « Lizant Saint-Macoux Voulême Saint-Gaudent » est suffisamment proche de la ZIP pour interagir significativement avec elle dans les paysages. C'est vrai notamment depuis le site d'implantation de ce parc en exploitation, secteur où la ZIP est visible.





POINT DE VUE E.2 – PERCEPTION CUMULÉE DE LA ZIP ET DU PARC ÉOLIEN DE CHAMPAGNE-MOUTON : DEPUIS LA D170


- Distance du point de vue à la zone d'implantation potentielle : 2,4 km
- Perception de la ZIP : visible en totalité


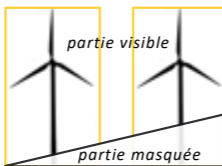

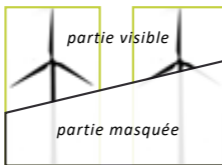

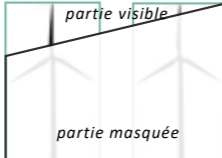


- ← → Gabarit approximatif en largeur de la ZIP (parties visibles et non visibles)
- Partie de l'horizon où la ZIP peut être perçue (emprise horizontale, et non verticale)
- ← → Emprise sur l'horizon du parc éolien de Champagne-Mouton

Contexte éolien




-  Eolienne d'un parc éolien en exploitation
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction
-  Eolienne d'un projet annulé par décision du tribunal administratif

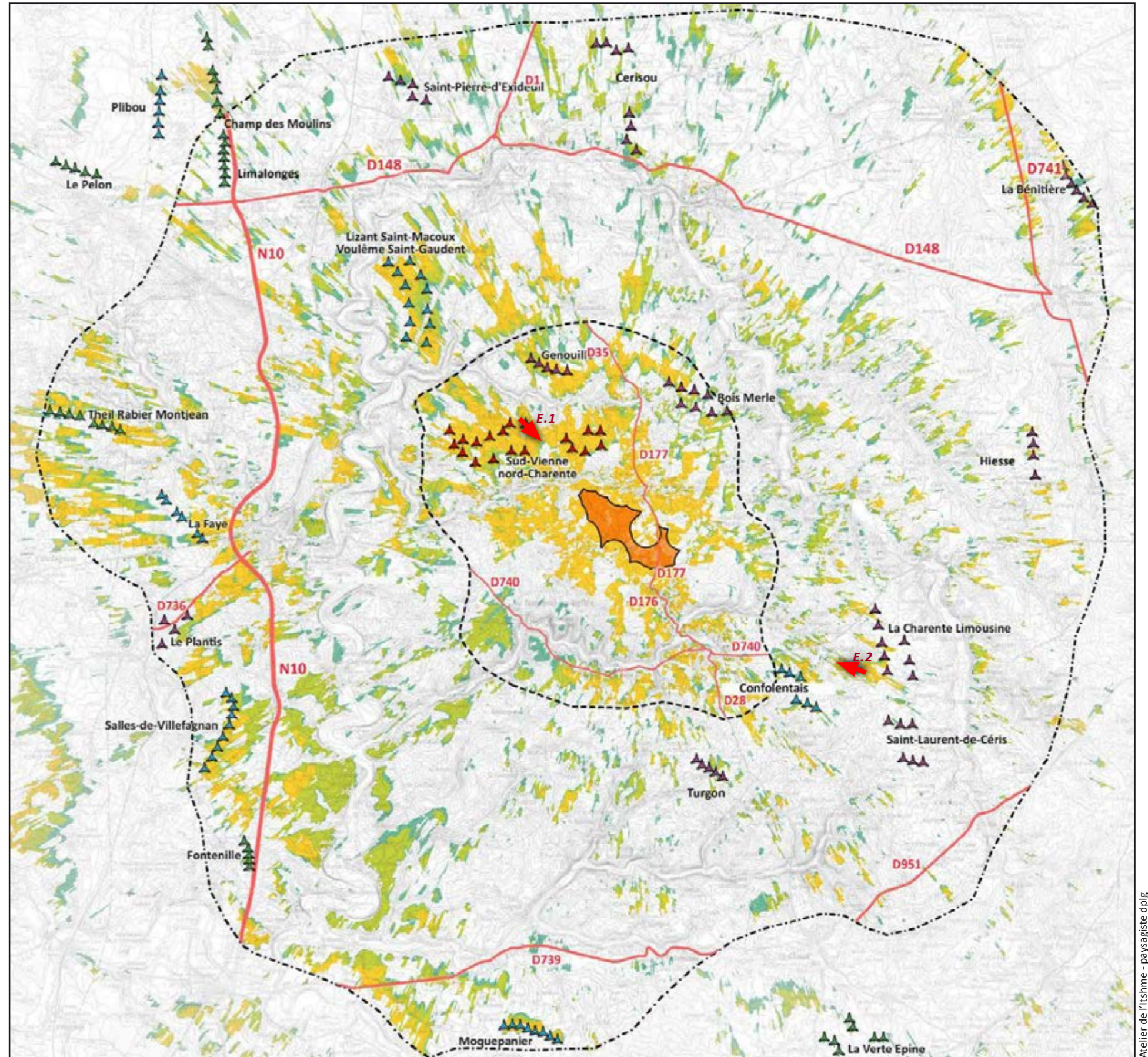
 Points de prise de vue des photographies présentées en page précédente

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale

-  Secteurs depuis lesquels un objet haut de 180 m situé dans la ZIP ne peut être visible que sur moins d'un tiers de sa hauteur totale


Nota :

- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception de la ZIP n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Perceptions cumulées de la ZIP evc les autres parcs et projets éoliens

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir paragraphe 2.1)



2.8 SYNTHÈSE DES ANALYSES CONCERNANT LES PERCEPTIONS DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

Le chapitre 2 a permis de mettre en évidence un ensemble de secteurs et de sites à enjeu, qui sont à la fois porteurs de sensibilités (paysagères, résidentielles ou liées au patrimoine culturel protégé) et concernés par des perceptions de la zone d'implantation potentielle (ZIP), et donc potentiellement à terme par des vues sur le projet éolien. Ces secteurs et ces sites sont énumérés ci-après de façon synthétique, par thème.

On rappellera au préalable que la ZIP est souvent visible depuis l'aire d'étude intermédiaire, surtout depuis les parties cultivées des plateaux (notamment aux proches alentours de la ZIP), et plus rarement depuis les vallées (perceptions ponctuelles depuis des points hauts situés sur des coteaux). Depuis l'aire d'étude éloignée, l'aire de perception de la ZIP est plus fragmentée et discontinuée. Elle est plus particulièrement visible depuis certains secteurs de plateaux, comme au nord de la vallée du Cibiou et à l'ouest de la vallée de la Charente. Dans l'aire d'étude éloignée, les vallées sont très rarement exposées à des perceptions de la ZIP.

PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE ASSOCIÉES AUX PAYSAGES SENSIBLES

Dans l'aire d'étude intermédiaire, la ZIP est rarement visible depuis les vallées, leur encaissement étant peu favorable à sa perception. Elle reste néanmoins visible ponctuellement, en général depuis des points hauts situés sur les coteaux, et plus exceptionnellement depuis les fonds de vallée. Ces perceptions concernent ponctuellement les vallées de la Lizonne, de l'Argentor (forte sensibilité), de l'Or et de Vieux-Ruffec.

Depuis les secteurs de vallée situés dans l'aire d'étude éloignée, la ZIP n'est que très rarement visible. Des perceptions éloignées se présentent néanmoins par endroit, depuis les coteaux de la vallée de la Charente (forte sensibilité). La Charente et ses rives (cours d'eau aux paysages de forte sensibilité) ne sont pas concernées par ces perceptions.

Deux points de vue dominant et de forte sensibilité associés aux vallées sont concernés par des perceptions de la ZIP : le point de vue depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente (site déjà évoqué), ainsi que les vues sur la vallée de l'Argentor qui se présentent au sud-est de Nanteuil-en-Vallée, depuis la D740.

PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE DEPUIS LES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES

La ZIP est visible, partiellement ou en totalité, depuis les proches abords de 3 monuments historiques (parmi les 58 recensés dans

l'aire d'étude), tous inscrits : le château de Cibieux (perception très limitée), l'église de Surin et l'église Saint-Médard de Verteuil-sur-Charente. Les deux premiers de ces édifices sont situés dans l'aire d'étude intermédiaire.

D'autre part, 8 monuments historiques (1 classé et 7 inscrits) sont en situation d'être perçus à distance et conjointement avec la zone d'implantation potentielle (covisibilité directe ou indirecte) : l'église Saint-Michel de Champagne-Mouton, l'église de Surin, l'église de Chatain, le château d'Aizecq à Nanteuil-en-Vallée, le couvent des Cordeliers, l'église et le château à Verteuil-sur-Charente et l'abbaye de Charroux (pour cette dernière une covisibilité indirecte est possible, mais pas certaine). Les deux premiers de ces édifices sont situés dans l'aire d'étude intermédiaire.

PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE DEPUIS LES AUTRES PÉRIMÈTRES PROTÉGÉS

Parmi les 7 périmètres de l'aire d'étude protégés au titre de la loi de 1930, 1 site est concerné par des perceptions de la ZIP : « Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure » (site classé). Ces perceptions se présentent ponctuellement depuis l'esplanade des Tureaux (terrasse de verdure), aux abords de l'entrée du cimetière.

PERCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE ASSOCIÉES AUX PÉRIMÈTRES D'AVAP EN PROJET

La ZIP est visible par endroit depuis le périmètre d'AVAP en projet de la commune de Charroux, à des distances importantes (9,5 à 13,5 km). Ces perceptions se présentent par endroit depuis les plateaux situés au nord et au sud du village, secteurs où l'aire de perception de la ZIP est fragmentée. L'espace du village échappe à toute perception, ainsi que les vallées (sauf ponctuellement celle de la Charente, au sommet de coteaux de la rive droite).

La ZIP est visible depuis certains secteurs du périmètre d'AVAP en projet de la commune de Verteuil-sur-Charente, là encore à des distances importantes (11 à 13,5 km). Ces perceptions se présentent depuis les limites est du village, notamment depuis l'esplanade des Tureaux (qui domine le village et la vallée de la Charente), un espace déjà évoqué plus haut car situé dans un périmètre de site classé.

PERCEPTION ASSOCIÉES AUX ESPACES RÉSIDENTIELS PROCHES DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

De nombreux sites résidentiels sont concernés par des perceptions proches ou assez proches de la ZIP :

- 4 villages situés à moins de 5 km de la ZIP : Champagne-Mouton,

Le Bouchage, Surin et Vieux-Ruffec ;

- 38 hameaux ou fermes isolées situés à moins de 1 km de la ZIP (dont deux ne sont pas habités).

Depuis ces sites résidentiels, les perceptions de la zone d'implantation potentielle peuvent concerner soit des espaces publics, des routes à leur sortie, des bâtiments et espaces résidentiels privés, ou bien des covisibilités avec la ZIP dans des vues qui se présentent à distance.

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AUX SITES RECONNUS SOCIALEMENT

Une partie des sites socialement reconnus de l'aire d'étude sont exposés à des perceptions de la ZIP.

- Deux villages fortement reconnus : Verteuil-sur-Charente (depuis l'esplanade des Tureaux, déjà évoquée plus haut) et Charroux (depuis la D4 au nord du village, où la ZIP est possiblement mais pas certainement visible, point de vue également évoqué plus haut).
- Un édifice modérément reconnu : le château de Cibioux (déjà évoqué plus haut au titre de son inscription MH).

Un édifice plus faiblement reconnu (cité lors de l'enquête menée auprès d'habitants de l'aire d'étude) : l'église de Vieux-Ruffec.

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AUX CHEMINS DE RANDONNÉE

La ZIP est assez souvent visible depuis la Via Ecolisma (chemin secondaire de Saint-Jacques de Compostelle), du moins dans sa traversée de l'aire d'étude intermédiaire. C'est notamment le cas à l'ouest de la ZIP, et plus ponctuellement au nord, aux alentours de Surin. Dans l'aire d'étude éloignée, les vues sur la ZIP sont plus rares depuis le chemin de Saint-Jacques, particulièrement dans la Vienne. En Charente, le chemin ouvre des vues sur la ZIP depuis l'ouest de l'aire d'étude éloignée, aux alentours de la N10 et à des distances importantes.

Le GR36, qui ne parcourt que brièvement l'aire d'étude éloignée, est ponctuellement exposé à des perceptions de la ZIP, au sud de Mouton.

Concernant les boucles de petite randonnée recensées dans la première partie de l'étude, elles sont assez rarement concernées par des perceptions de la ZIP. Cette dernière est néanmoins visible par endroit, notamment depuis les séquences qui traversent l'aire d'étude intermédiaire. Les vues les plus rapprochées se présentent à l'ouest de la ZIP, le long de la boucle qui intersecte la Via Ecolisma.

PERCEPTIONS DE LA ZIP ASSOCIÉES AUX ROUTES FRÉQUENTÉES

Au sein de l'aire d'étude éloignée, les routes fréquentées sont globalement peu exposées aux perceptions de la ZIP, notamment la

N10, une route très fréquentée mais où la ZIP n'est visible que très rarement et ponctuellement. La D741 est au sein de l'aire d'étude éloignée la route la plus exposée à ces perceptions, à des distances très importantes (toujours supérieures à 15 km).

Dans l'aire d'étude intermédiaire, les quelques routes fréquentées le sont plus modérément, et leur sensibilité tient surtout à leur plus grande proximité à la ZIP. La D177, qui traverse la ZIP, est la plus exposée à des perceptions de cette dernière. Les autres itinéraires sensibles parcourant l'aire d'étude intermédiaire sont exposés modérément (D740 et D35) ou rarement (D176 et D28).

C'est essentiellement depuis des séquences de routes parcourant les plateaux que la ZIP est visible, les perceptions depuis les vallées étant à la fois rares et ponctuelles.

PERCEPTIONS CUMULÉES DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE AVEC D'AUTRES PARCS ET PROJETS ÉOLIENS

Les 3 projets éoliens situés dans l'aire d'étude intermédiaire (« Sud-Vienne/nord-Charente », « Bois Merle » et « Genouillé ») sont les plus concernés par de très probables perceptions cumulées avec la ZIP (particulièrement le projet « Sud-Vienne/nord-Charente »), plus particulièrement depuis la ZIP et ses environs au sud, ainsi que depuis la moitié nord de l'aire d'étude intermédiaire.

Moins proche, le parc de Champagne-Mouton interagit plus modérément et plus rarement avec la ZIP que les précédents, et pose des enjeux de perceptions cumulées plus modérés. Enfin, les autres parcs et projets éoliens recensés sont suffisamment éloignés de la ZIP pour écarter toute interaction visuelle marquée dans les paysages.

Catégorie d'enjeux	Element	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Perception de la ZIP	Recommandations
Paysages sensibles	vallée de la Lizonne	assez forte	intermédiaire et éloignée	assez peu exposée à des perceptions de la ZIP, du fait notamment de la présence de boisements, qui souvent gênent la visibilité non seulement de la ZIP, mais aussi de la vallée elle-même. Les points de vue les plus exposés se situent au sommet des coteaux de la rive nord de la vallée.	éviter d'implanter des éoliennes à proximité des limites nord de la ZIP, secteurs où elles pourraient surplomber excessivement la vallée
	vallée de Vieux-Ruffec	assez forte	intermédiaire et éloignée	ZIP visible par endroit depuis le fond de vallée, ainsi qu'aux abords de la mairie (secteur de la vallée le plus exposé à des perceptions de la ZIP)	éviter d'implanter des éoliennes aux abords des limites sud de la ZIP, secteur où elles pourraient être visibles / soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	vallée de l'Argentor	forte	intermédiaire et éloignée	rare perceptions de la ZIP, ne concernant que les versants de la rive sud. A l'amont de cette vallée, la vallée de l'Argent (sensibilité assez forte) n'est quasiment pas exposée à des perceptions, tandis que celle de l'Or (sensibilité assez forte) l'est plus fréquemment, cette dernière vallée étant axée sur la ZIP)	éviter d'implanter des éoliennes à proximité des limites sud de la ZIP, afin d'écartier toute possibilité de perception
	vallée du Cibou	assez forte	intermédiaire et éloignée	très peu de perceptions significatives de la ZIP	
	vallée de la Charente	forte	éloignée	ZIP visible par endroit depuis les coteaux de la vallée, notamment de Taizé-Aizie à Chenon (depuis les hauteurs des versants ouest de la vallée), et d'Alloue à Charroux (depuis les hauteurs des versants est). Il s'agit de perceptions éloignées, où la ZIP est distante de 5 à plus de 10 km. La Charente et ses rives (cours d'eau aux paysages de forte sensibilité) ne sont pas concernées par ces perceptions.	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
Monuments historiques	Château de Cibou (Surin)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	depuis la route accédant au château, mais perception très limitée du fait de l'encaissement dans une vallée	éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP, secteur où elles pourraient être visible depuis les abords de l'édifice
	Eglise Saint-Michel (Champagne- Mouton)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> depuis la D28 au sud du village / covisibilité directe depuis D342 au sud-est du village / covisibilité indirecte 	éviter de superposer ou juxtaposer des éoliennes à la silhouette du clocher, soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	Eglise (Surin)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> depuis la rue Saint-Hilaire, qui dessert l'église au pied des façades sud de l'église depuis le parking de la Maison d'accueil familial (EHPAD) / covisibilité indirecte depuis la D35 au nord du village (perception ponctuelle) / covisibilité indirecte 	éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP ; éviter de juxtaposer des éoliennes à la silhouette du clocher (en évitant la pointe est de la ZIP), les déporter sur la droite
	Eglise (Chatain)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	depuis la D34 au nord-est du village / covisibilité directe	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	Château d'Ordière (Benest)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	probablement depuis les étages supérieurs de l'édifice (privé), mais pas depuis ses abords	-
	Château d'Aizecq (Nanteuil- en-Vallée)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	depuis la D339 à l'ouest de l'édifice / covisibilité indirecte	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	Couvent des Cordeliers (Verteuil-sur-Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covisibilité directe	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	Château (Verteuil-sur-Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covisibilité très indirecte depuis la D56 au sud-ouest du village / covisibilité très indirecte 	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	Eglise Saint-Médard (Verteuil-sur- Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière / covisibilité très indirecte depuis la D56 au sud-ouest du village / covisibilité indirecte 	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
Abbaye (Charroux)	classé (sensibilité forte)	éloignée	depuis la D108 au nord du village / covisibilité indirecte possible, mais pas certaine	éviter de juxtaposer des éoliennes à la tour-lanterne de l'abbaye, dans le cas où leur silhouette émergerait au-dessus de la ligne d'horizon	

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Perception de la ZIP	Recommandations
Sites protégés	Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure (Verteuil-sur-Charente)	classé (sensibilité forte)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> ponctuellement depuis l'esplanade des Tureaux (terrasse de verdure), aux abords de l'entrée du cimetière aucune perception depuis l'ancien champ de foire. 	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
AVAP	projet d'AVAP de Charroux	AVAP en projet (sensibilité forte à l'avenir, sous réserve que l'AVAP soit créée)	éloignée	La zone d'implantation potentielle est visible par endroit depuis le périmètre du projet d'AVAP, à des distances importantes (9,5 à 13,5 km) : depuis les plateaux situés au nord et au sud du village, secteurs où l'aire de perception de la ZIP est fragmentée. L'espace du village échappe à toute perception, ainsi que les vallées (sauf celle de la Charente au sommet de coteaux de la rive droite).	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
	projet d'AVAP de Verteuil-sur-Charente	AVAP en projet (sensibilité forte à l'avenir, sous réserve que l'AVAP soit créée)	éloignée	<ul style="list-style-type: none"> depuis les limites est du village, notamment depuis l'esplanade des Tureaux (qui domine le village et la vallée de la Charente) depuis le plateau et les coteaux au sud-est du village depuis le fond de vallée au nord du village, secteur où seule la partie sommitale d'éoliennes serait susceptible d'être perçue (pointes de pales) ponctuellement au nord-ouest, aux limites du périmètre de la future AVAP 	soigner l'ordonnement des éoliennes (de préférence régulier)
Espaces résidentiels proches de la ZIP	Hameaux proches (communes de Vieux Ruffec, Le Bouchage, Nanteuil-en-Vallée, Champagne-Mouton, Benest)	forte	intermédiaire	Perception depuis des espaces publics, des routes à leur sortie, des bâtiments et espaces résidentiels privés	S'éloigner au maximum des habitations
	Le Bouchage (village)	forte	intermédiaire	ZIP perceptible aux abords de l'église, depuis le cimetière, en sortie ouest (D309), et depuis un certain nombre d'habitations (mais effet filtre de la végétation des jardins)	
	Vieux Ruffec (village)	forte	intermédiaire	Village encaissé; perception possible de la ZIP aux abords de l'église, depuis la mairie, D176 à la sortie nord-ouest du village, depuis les habitations au sud du village, mais gênée par de nombreux fronts arborés	
	Nanteuil-en-Vallée (village)	forte	intermédiaire	village encaissé dans la vallée de l'Argenton	
	Champagne Mouton (village)	forte	intermédiaire	Perception de la ZIP depuis la rue de la Maladrerie (D740), dans le secteur du garage «Guyot'omobile» et la rue du Sapin Vert en contrebas, depuis la zone d'activités (ouest du village), autour de la D740, depuis la D28 au sud du village, depuis D342 au sud-est du village, depuis les habitations dans la partie ouest du village	
	Surin	forte	intermédiaire	Perception depuis la rue Saint-Hilaire, vers l'église, depuis le parking de la Maison d'accueil familial (EHPAD), depuis l'entrée du cimetière (à l'écart du village), depuis la D35 à l'arrivée nord du village, depuis les habitations au sud du village (mais gênée par de nombreux fronts arborés)	

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Perception de la ZIP	Recommandations
Sites socialement reconnus	Nanteuil-en-Vallée	forte	intermédiaire	aucune perception de la ZIP	-
	Verteuil-sur-Charente	forte	éloignée	depuis l'esplanade des Tureaux, à l'est du cimetière	-
	Charroux	forte	éloignée	depuis la D108 au nord du village / covisibilité indirecte possible mais pas certaine, à l'écart de l'abbaye	-
	Eglise de Genouillé	moyenne	éloignée	aucune perception de la ZIP	-
	Grottes du Chaffaud	moyenne	éloignée	depuis la route accédant au château, mais perception très limitée du fait de l'encaissement dans une vallée	-
	Château de Cibieux	moyenne	intermédiaire	depuis la route accédant au château, mais perception très limitée du fait de l'encaissement dans une vallée	-
	Eglise de Vieux-Ruffec	faible	intermédiaire	perception partielle depuis les abords de l'église, perception limitée du fait de l'encaissement dans une vallée	-
	Château de Puybautier	faible	intermédiaire	aucune perception de la ZIP	-
	Viaduc de Peument	faible	intermédiaire	aucune perception de la ZIP	-
	Eglise de Lichères	faible	éloignée	aucune perception de la ZIP	-
	Village de Barro	faible	éloignée	aucune perception de la ZIP	-
Village de Poursac	faible	éloignée	aucune perception de la ZIP	-	
Chemins de randonnée	Via Ecolisma (chemin secondaire de Saint- Jacques de Compostelle)	Itinéraire de grande randonnée (sensibilité forte)	intermédiaire et éloignée	ZIP assez souvent visible dans la traversée de l'aire d'étude intermédiaire : à l'ouest de la ZIP, et plus ponctuellement au nord, aux alentours de Surin. Les vallées du Cibiou, de la Lizonne et de l'Argentor ne sont quasiment jamais concernées par ces perceptions, et les vues sur la ZIP se présentent presque toujours depuis les plateaux. Dans l'aire d'étude éloignée, vues plus rares sur la ZIP	-
	GR36	Itinéraire de grande randonnée (sensibilité forte)	intermédiaire et éloignée	GR ponctuellement exposé à des perceptions de la ZIP, au sud de Mouton et à grande distance.	-
	Boucles de petite randonnée	Itinéraires de petite randonnée (sensibilité moyenne)	intermédiaire	assez peu concernées par des perceptions de la ZIP. Cette dernière est néanmoins visible par endroit, notamment depuis les parcours traversant l'aire d'étude intermédiaire. Les vues les plus rapprochées se présentent à l'ouest de la ZIP, le long de la boucle qui intersecte la Via Ecolisma.	-
Routes fréquentées	N10	route très fréquentée (sensibilité forte)	éloignée	perception de la ZIP très rare, notamment parce que la route est en déblais dans les quelques secteurs où elle serait sinon exposée à des perceptions (comme dans le contournement de Ruffec)	-
	D148	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	perception de la ZIP très rare	-
	D1	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	perception de la ZIP très rare	-
	D741	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	perception de la ZIP assez fréquente	-
	D951	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	pas de perception significative de la ZIP	-
	D739	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	perception de la ZIP assez rare	-
	D736	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	perception de la ZIP moyennement fréquente	-
	D740	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	perception de la ZIP moyennement fréquente	-
	D35	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	perception de la ZIP moyennement fréquente	-
	D177	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	perception de la ZIP fréquente	-
	D176	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	perception de la ZIP rare	-
D28	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	perception de la ZIP assez rare	-	

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Perception de la ZIP	Recommandations
Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens	projets éoliens situés dans l'aire d'étude intermédiaire ("Sud Vienne Nord Charente" : autorisation annulée, "Bois Merle" : en instruction et "Genouillé" : en instruction)	Perceptions cumulées rapprochées (sensibilité forte)	intermédiaire	perceptions cumulées significatives avec la ZIP, particulièrement avec le projet de Bois Merle. Des perceptions cumulées avec ces projets sont possibles depuis la ZIP et depuis ses alentours (particulièrement autour de ses limites sud). D'autres sont possibles depuis la moitié nord de l'aire d'étude intermédiaire.	L'orientation est-ouest de ces deux projets invite à une orientation similaire pour le projet des Herbes Sauvages, la plus susceptible de proposer une vision cohérente de des différents projets dans les paysages du secteur.
	parcs et projets éoliens situés du sud à l'est de l'aire d'étude éloignée ("Confolentais", "Turgon", "Hiesse", "la Charente Limousine" et "Saint-Laurent-de-Céris")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	interactions modérées avec la ZIP. Perceptions cumulées avec le parc de Champagne-Mouton (en service), possibles depuis la ZIP elle-même, où ce parc est visible par endroit (surtout depuis l'extrême est de la ZIP). Peu de perceptions cumulées attendues avec les projets « la Charente Limousine » et « Saint-Laurent-de-Céris », étant donné la faible étendue de l'aire de perception de la ZIP dans la partie sud-ouest de l'aire d'étude éloignée, et l'éloignement de ces 2 projets.	-
	parcs et projets éoliens situés dans la partie ouest de l'aire d'étude éloignée ("Fontenille", "Salles-de-Villefagnan", "le Plantis", "la Faye", "Theil Rabier Montjean", "Champ des Moulins", "Plibou" et "le Pelon")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	- projet éolien de Barro-Condac : perceptions cumulées possibles avec la ZIP, notamment depuis la D177. Plus à l'ouest, ce projet et la ZIP sont visibles depuis les plateaux situés à l'ouest de la Charente, dans l'aire d'étude éloignée et donc à plus grande distance de la ZIP. - autres parcs et projets éoliens trop éloignés de la ZIP (14 km pour le plus proche) pour que leur perception cumulée avec la ZIP constitue un enjeu significatif	-
	parcs et projets éoliens situés dans la partie nord de l'aire d'étude éloignée et au-delà ("Lizant Saint-Macoux Voulême", "Saint-Gaudent", "Cerisou", "La Bénitière" et "Saint- Pierre-d'Exideuil")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	seul le parc « Lizant Saint-Macoux Voulême Saint-Gaudent » est suffisamment proche de la ZIP pour interagir significativement avec elle dans les paysages. C'est notamment vrai depuis le site d'implantation de ce parc en exploitation, un secteur où la ZIP est visible	-

2.9 CAPACITÉ D'ACCUEIL DES PAYSAGES ET PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT POUR LE PROJET

Les paysages de l'aire d'étude présentent généralement une bonne capacité d'accueil vis à vis du grand éolien.

Les plateaux du Ruffécois, unité de paysage où se situe la Zone d'implantation potentielle (ZIP), ne présentent pas de sensibilité paysagère marquée. Ils sont assez peu sensibles à de possibles ruptures d'échelle, et les vastes étendues qui s'y présentent ont une bonne capacité d'accueil pour le grand éolien. Les lisières boisées, nombreuses aux environs de la ZIP, sont néanmoins sensibles à de possibles effets d'écrasement visuel par des éoliennes. Ce point devra être analysé sur les simulations paysagères du projet (photomontages), notamment pour les points de vue situés dans l'aire d'étude intermédiaire, où ce risque est le moins improbable.

Plus éloignés de la ZIP, les plateaux des Terres Froides sont peu exposés à sa perception, du fait notamment de la présence de nombreux boisements et de haies bocagères arborées. Suffisamment distantes de la ZIP, les structures arborées de cette unité de paysage ne sont pas exposées à un risque d'écrasement visuel par les éoliennes du projet.

Soulignée par le Schéma régional éolien, la sensibilité paysagère des vallées est, selon les vallées, assez forte ou forte. Leurs paysages sont vulnérables aux effets de surplomb et de rupture des rapports d'échelle que des éoliennes pourraient générer dans leurs paysages. Les trois vallées les plus proches de la ZIP, toutes de sensibilité paysagère assez forte, sont les plus exposées à ces risques :

- la vallée de la Lizonne, au nord de la ZIP
- la petite vallée affluente à celle de la Lizonne qui prend naissance vers Messeux, à l'ouest de la ZIP
- la petite vallée affluente à la vallée de l'Argentor qui prend naissance vers Vieux-Ruffec, au sud-est de la ZIP

A moins de 1000 m de ces trois vallées, le risque d'effets de surplomb marqués par des éoliennes est assez fort, et devient fort à moins de 750 m. Afin de réduire les impacts visuels dans les vues où ces trois vallées et le projet des Herbes Sauvages pourront conjointement être visibles, on prescrira donc de ne pas implanter d'éoliennes à moins de 750 m de l'espace

des vallées concernées, et on recommandera de ne pas les positionner à moins de 1000m. Ce recul limitera le nombre de points de vue associés aux 3 vallées et depuis lesquels le projet sera visible. Quand ce dernier restera visible, ce recul limitera dans les vues la hauteur relative des éoliennes les plus proches des vallées.

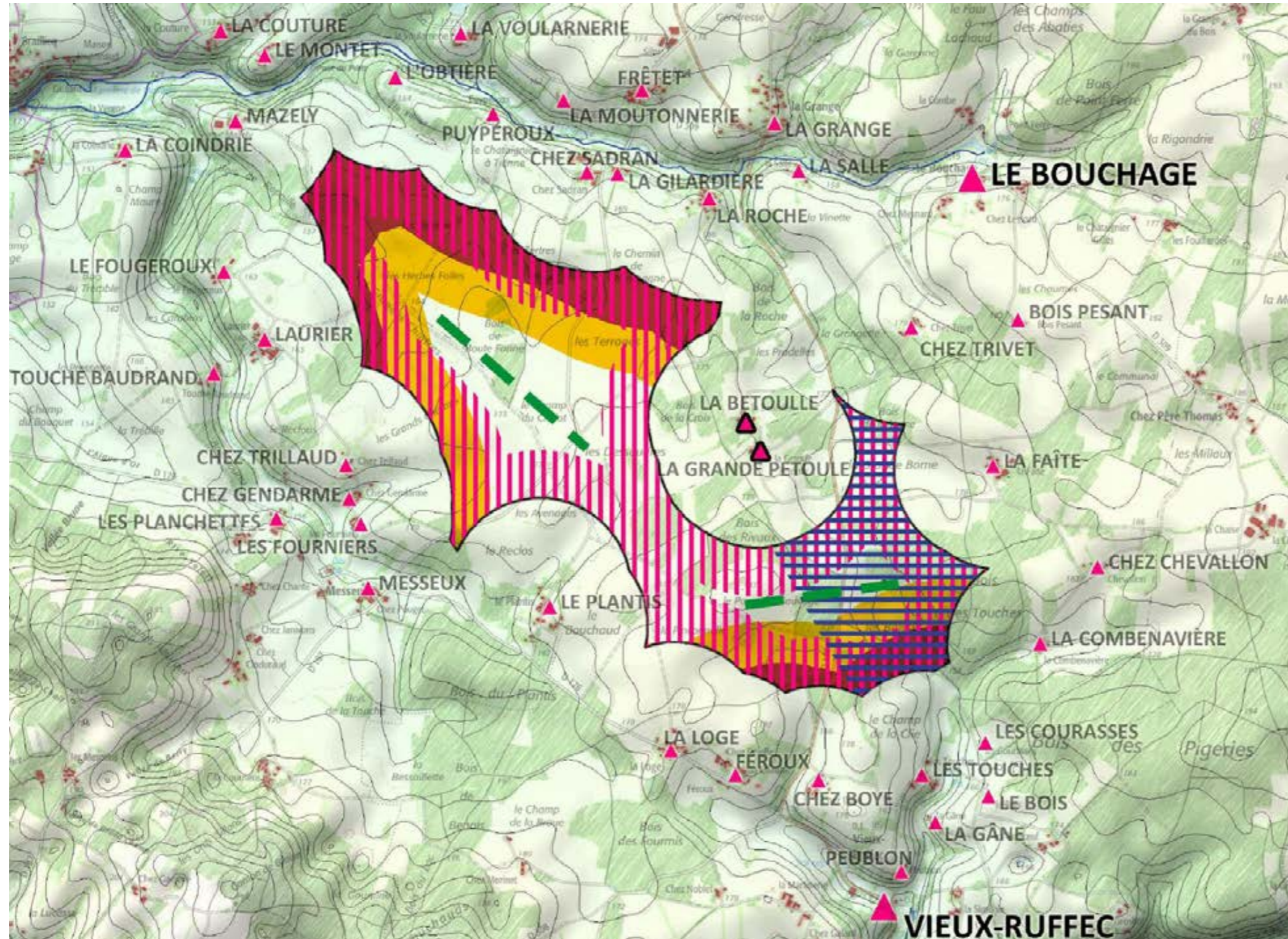
Concernant les sensibilités patrimoniales, les analyses ont mis en évidence des perceptions de la ZIP associées à 3 monuments historiques inscrits et situés dans l'aire d'étude intermédiaire, donc relativement proches de la ZIP. Deux d'entre eux sont situés au nord et dans la commune de Surin (l'église du bourg et le château de Cibieux) : pour ces édifices, il est recommandé d'éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP, une préconisation qui rejoint celle formulée plus haut pour la vallée de la Lizonne (recul de 1000m), qui elle-même est située au nord. L'église du bourg de Champagne-Mouton est pour sa part située au sud-est de la ZIP, et est exposée à un risque de covisibilité avec le projet, notamment à une covisibilité directe depuis la D28 au sud du village. Cette covisibilité est possible mais pas certaine, étant donné la présence de nombreux obstacles arborés visibles à proximité du clocher, dans la vue exposée à cette covisibilité. Les éoliennes devront être positionnées afin d'éviter cette covisibilité, un point à vérifier sur une simulation paysagère du projet (photomontage). Une zone de sensibilité associée à ce risque figure sur la carte ci-contre.

Enfin, afin de réduire le risque d'impacts visuels trop marqués (surplomb et/ou écrasement) depuis les espaces résidentiels les plus proches de la ZIP, un recul d'au moins 750 m par rapport aux habitations concernées est préconisé (certaines se trouvant à moindre distance de la ZIP, et donc potentiellement de certaines éoliennes). De plus, deux espaces habités sont exposés à un risque d'encerclement par des éoliennes : les fermes de la Betouille et de la Grande Petoule. Vis-à-vis de ces deux fermes, les éoliennes devront être positionnées afin d'éviter que ce risque se matérialise : un espace de respiration sans éoliennes devra être maintenu au sud-ouest des deux fermes.





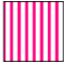


Au regard des préconisations formulées, la capacité d'accueil de la ZIP est de 4 éoliennes. Les éoliennes seront de préférence organisées en deux paires, l'une située dans la moitié ouest, l'autre dans la moitié est de la ZIP. Ce type d'ordonnement, aéré, apparaît adapté aux paysages du plateau où se positionne la ZIP.

Principaux enjeux de perception au sein de la ZIP et préconisations pour l'implantation des éoliennes


(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)



Risques et enjeux

-  Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)
-  Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)
-  Village situé à moins de 5 km de la ZIP
-  Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP
-  Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)
-  ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest
-  Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

-  Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet

Atelier de l'Isthme - paysagiste dplg

3. PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

3.1 ANALYSE DES SCÉNARIOS ET VARIANTES D'IMPLANTATION

2 scénarios (n°1 et 2) ont été étudiés par le porteur de projet. Ils sont présentés sur les plans ci-après, puis comparés sur des photomontages les simulant depuis 3 points de vue à enjeux :

- depuis la D197 vers la Moutonnerie, une ferme située au nord de la ZIP (enjeux : paysage de vallée sensible, site résidentiel) ;
- depuis la Grande Petoule, une ferme située à l'est de la partie centrale de la ZIP (enjeu : site résidentiel) ;
- depuis Chez Boye, un hameau situé au sud de la ZIP (enjeu : site résidentiel).

Concernant le model envisagé, le choix s'est porté sur une classe 120x120 (puissance autour de 3 MW et hauteur en bout de pale comprise entre 179,9 m et 180,3 m). La stratégie est en effet de privilégier un nombre limité d'éoliennes, ce qui est rendu possible par cette classe de machine. Le porteur de projet envisage de mettre en place 3 types d'éoliennes dont les caractéristiques sont détaillées dans la partie 3.2. L'analyse des scénarios d'implantation et des variantes à partir des photomontages s'est basée sur le model N131, qui présente des tailles de rotor et de mat intermédiaire entre les deux autres types de machines, la V136 et la E115 (131 m de diamètre de rotor et 114 m de hauteur de moyeu). Les trois modèles d'éoliennes envisagés ont une hauteur en bout de pale entre 179,9 et 180,3 m.

Les analyses qui suivent montrent que :


- Le scénario 1 présente un bilan très défavorable
- Le scénario 2 présente un bilan défavorable


Le scénario 2 a été retenu par le porteur de projet.


Commentaire de la carte:


- L'éolienne E1 présente un risque d'impact fort sur la vallée de la Lizonne (au nord), dont elle est distante de moins de 750m
- 4 éoliennes (E1, E3, E4 et E5) sont situées à moins de 750m d'un site résidentiel
- Risque modéré d'effet d'encerclement des fermes de la Betoulle et de la Grande Petoule
- Pas de risque de covisibilité avec l'église de Champagne-Mouton
- implantation potentiellement confuse dans les paysages, dans les perceptions depuis le nord et le sud


Bilan : très défavorable


 Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)


 Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)

 Village situé à moins de 5 km de la ZIP


 Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP

 Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)

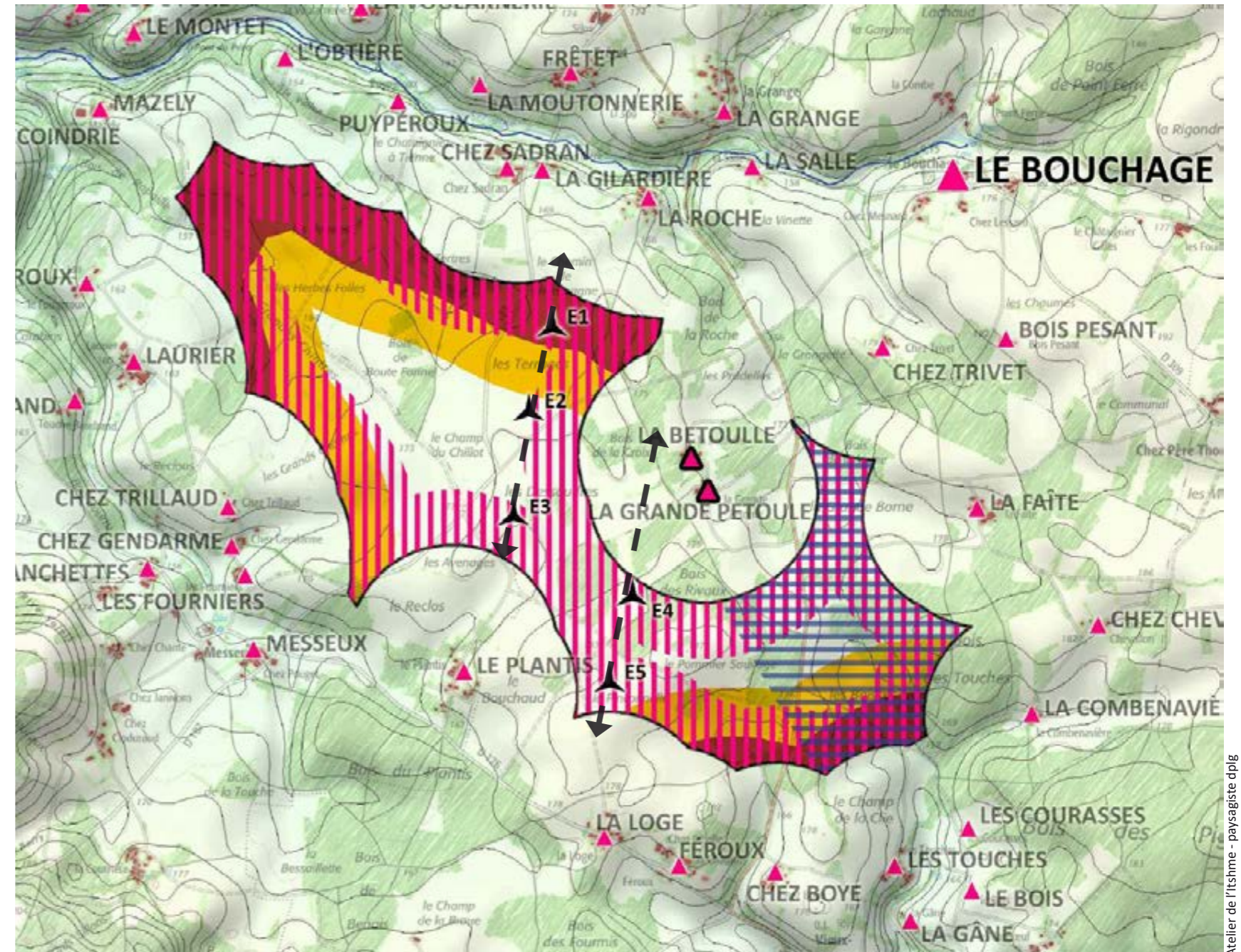
 ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest

 Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

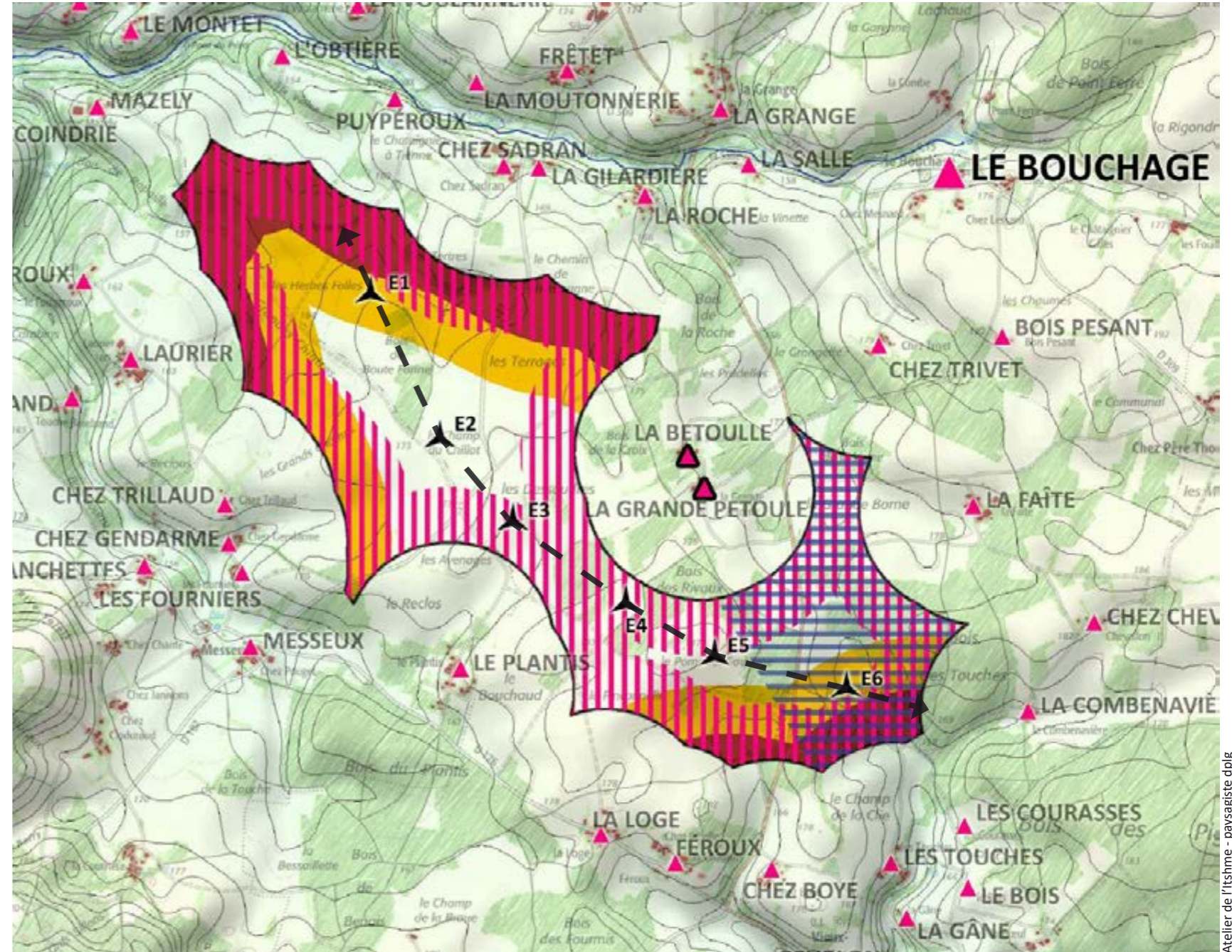
 Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet

Le scénario 1 et les principaux enjeux de perception au sein de la ZIP
(données fond de carte : IGN)



Le scenario 2 et les principaux enjeux de perception au sein de la ZIP



(données fond de carte : IGN)








Commentaire de la carte:

- L'éolienne E1 présente un risque d'impact assez fort sur la vallée de la Lizonne (au nord), dont elle est distante de moins de 1000m
- L'éolienne E6 présente un risque d'impact assez fort sur la vallée de Vieux-Ruffec (au sud-est), dont elle est distante de moins de 1000m
- 2 éoliennes (E3 et E4) sont situées à moins de 750m d'un site résidentiel
- Risque fort d'effet d'encerclement des fermes de la Betoulle et de la Grande Petoule
- Risque de covisibilité avec l'église de Champagne-Mouton (éolienne E6)
- Intervalles entre les éoliennes trop irréguliers


Bilan : défavorable

-  Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)
-  Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)

-  Village situé à moins de 5 km de la ZIP
-  Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP
-  Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)
-  ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest

 Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

 Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet

SIMULATION DES VARIANTES : DEPUIS LA D197 VERS LA MOUTONNERIE (ENJEUX : PAYSAGE DE VALLÉE SENSIBLE, SITE RÉSIDENTIEL)



Scenario 1 : implantation confuse et n'accompagnant pas la direction de la vallée de la Lizonne. Surplomb trop marqué de l'éolienne E1 sur le coteau et ses fermes. Bilan : très défavorable.



Scenario 2 : implantation accompagnant la direction de la vallée, mais emprise trop importante sur l'horizon. Surplomb marqué des éoliennes E1 et E2 sur les constructions proches du point de vue. Bilan : défavorable

SIMULATION DES VARIANTES : DEPUIS LA GRANDE PETOULE (ENJEU : SITE RÉSIDENTIEL)

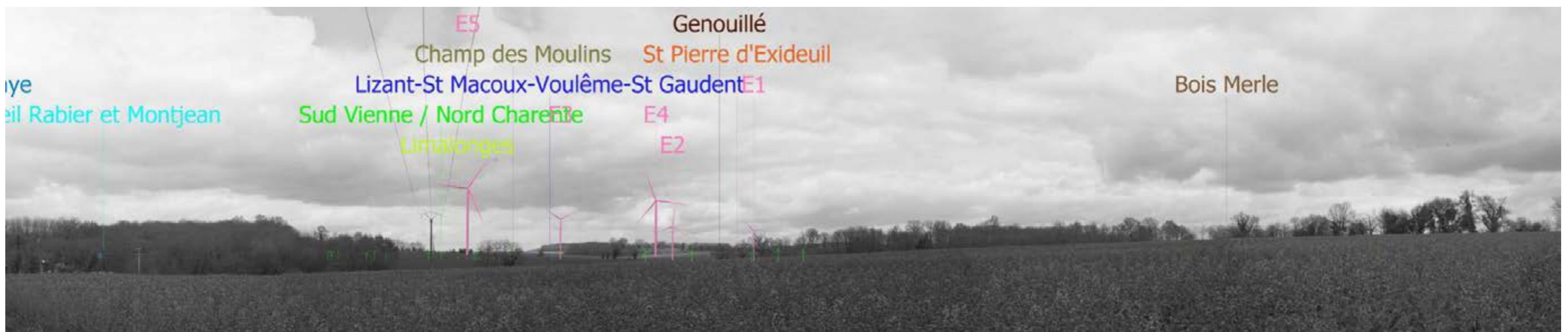
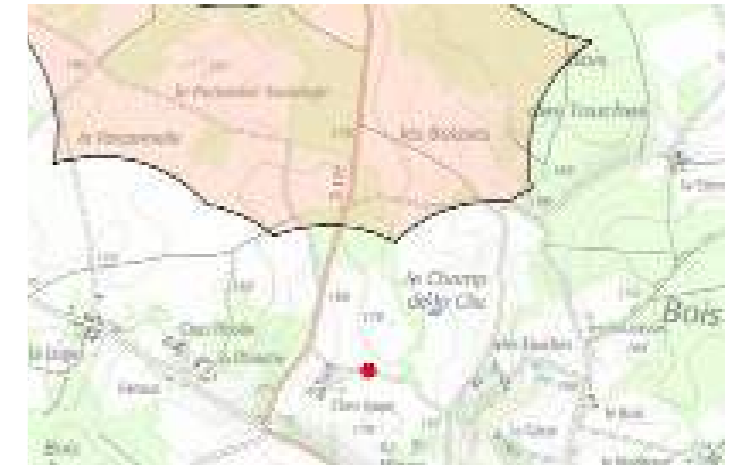


Scenario 1 : 4 éoliennes visibles, dont une (E4) plus proche et surplombant excessivement la ferme. Pas d'effet d'encerclement marqué. Implantation plutôt confuse. Bilan : défavorable

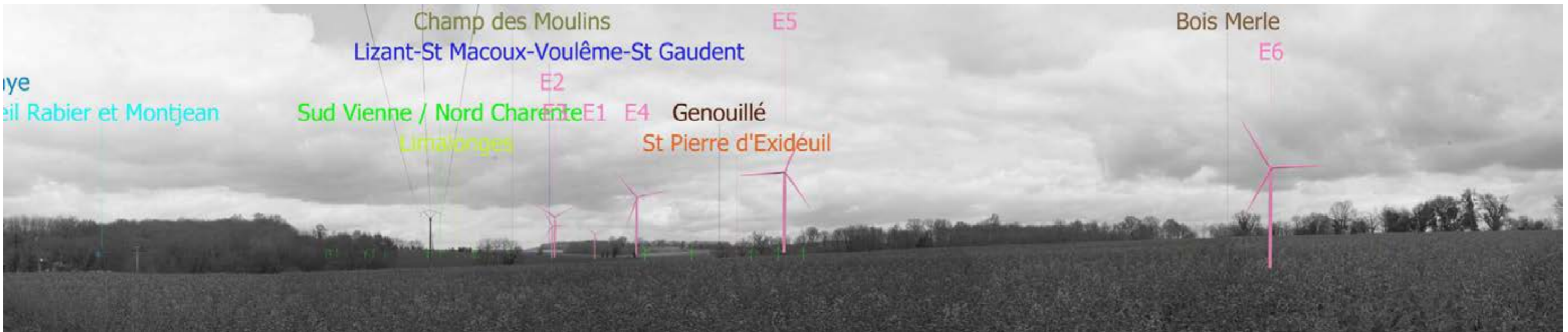
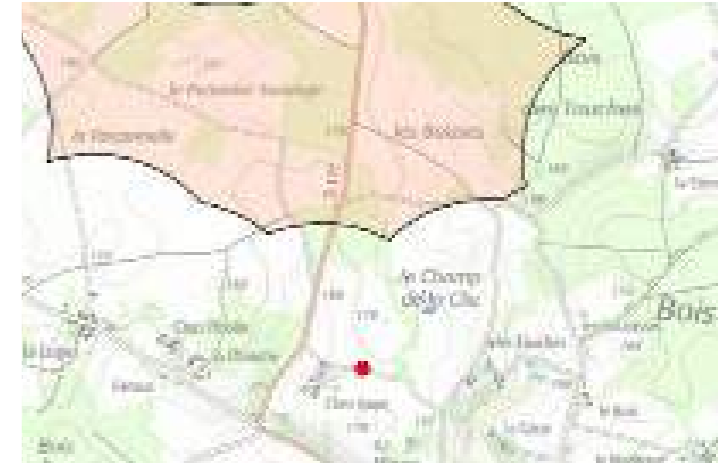


Scenario 2 : 4 éoliennes visibles, dont une (E4) plus proche et surplombant excessivement la ferme. Effet d'encerclement assez marqué. Implantation plutôt régulière et lisible. Bilan : défavorable

SIMULATION DES VARIANTES : DEPUIS CHEZ BOYE (ENJEU : SITE RÉSIDENTIEL)



Scenario 1 : implantation occupant un linéaire d'horizon limité, mais assez confuse. Bilan : assez défavorable



Scenario 2 : implantation occupant un linéaire d'horizon assez important, et assez confuse sous cet angle de vue (partie gauche de la variante). Bilan : assez défavorable

Deux variantes ont été définies à partir du scénario 2 retenu : une ligne de 5 éoliennes et une ligne de 4 éoliennes. Elles sont présentées sur les plans ci-après, puis comparées sur des photomontages les simulant depuis 3 points de vue à enjeux.

Les analyses qui suivent montrent que :

- La variante 2.1 du scénario 2 présente un bilan assez défavorable
- La variante 2.2 du scénario 2 présente un bilan assez favorable

Au final, la variante 2.2 du scénario 2 a été retenue par le porteur de projet.

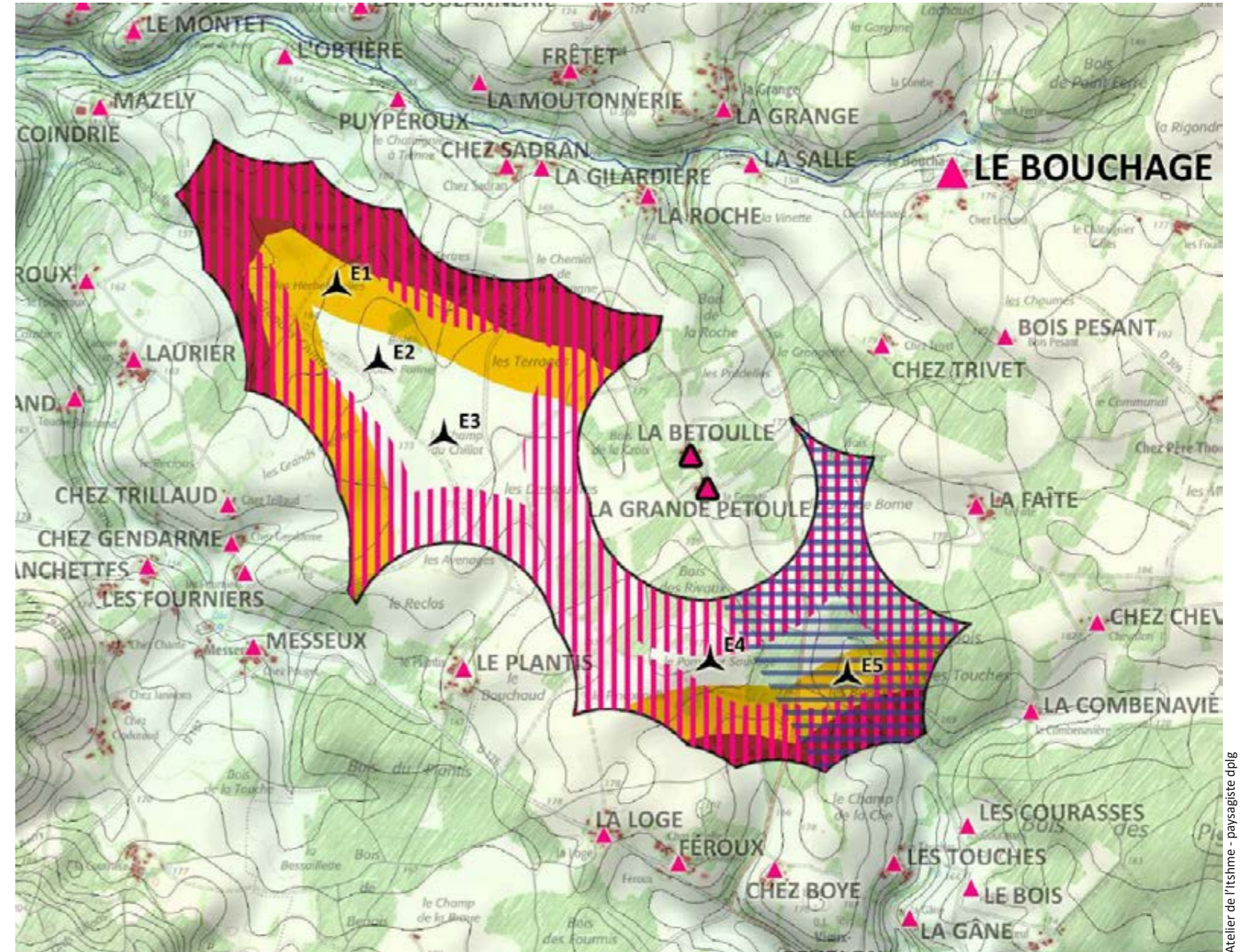
Commentaire de la carte:


- L'éolienne E1 présente un risque d'impact assez fort sur la vallée de la Lizonne (au nord), dont elle est distante de moins de 1000m
- L'éolienne E5 présente un risque d'impact assez fort sur la vallée de Vieux-Ruffec (au sud-est), dont elle est distante de moins de 1000m
- Faible risque d'effet d'encerclement des fermes de la Betoulle et de la Grande Petoule
- Aucune éolienne n'est située à moins de 750m d'un site résidentiel
- Risque de covisibilité avec l'église de Champagne-Mouton (éolienne E5)
- Implantation déséquilibrée (un groupe de 2 et un groupe de 3 éoliennes)


Bilan : assez défavorable


La variante 2.1 du scénario 2 et les principaux enjeux de perception au sein de la ZIP


(données fond de carte : IGN)





 Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)


 Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)

 Village situé à moins de 5 km de la ZIP


 Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP

 Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)

 ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest

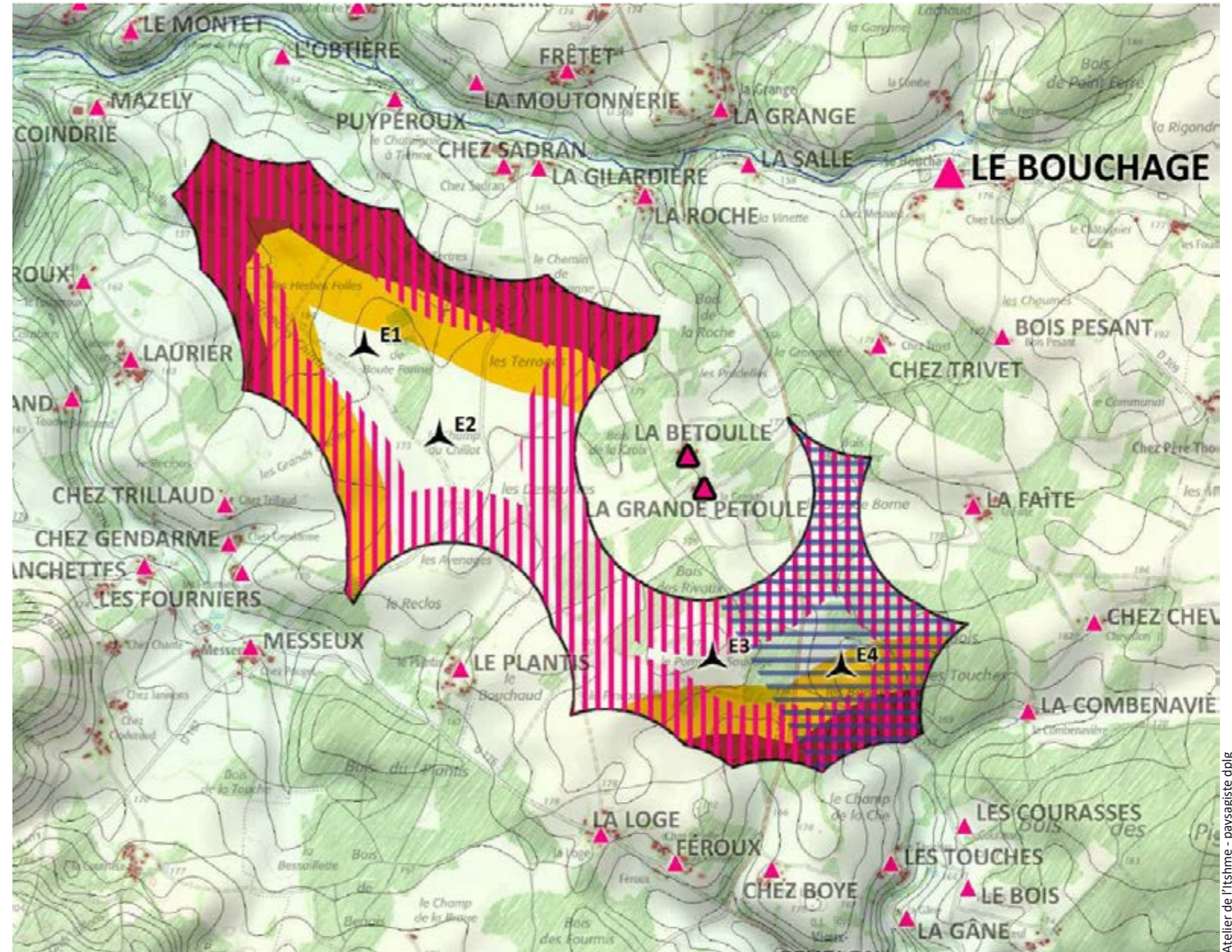
 Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

 Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet

La variante 2.2 du scenario 2 et les principaux enjeux de perception au sein de la ZIP

(données fond de carte : IGN)



Commentaire de la carte:

- L'éolienne E4 présente un risque d'impact assez fort sur la vallée de Vieux-Ruffec (au sud-est), dont elle est distante d'un peu moins de 1000m (920m)
- Faible risque d'effet d'encerclement des fermes de la Betouille et de la Grande Petoule
- Aucune éolienne n'est située à moins de 750m d'un site résidentiel
- Risque de covisibilité avec l'église de Champagne-Mouton (éolienne E4)
- Implantation équilibrée et aérée (2 groupes de 2 éoliennes)

Bilan : assez favorable

- Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)
- Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)

- Village situé à moins de 5 km de la ZIP
- Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP
- Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)
- ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest

Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet





Variante 2.1 du scenario 2 : implantation aérée et en 2 groupes, accompagnant la direction de la vallée, avec un déséquilibre du nombre d'éoliennes des 2 groupes (2 et 3 machines). Surplomb modéré du coteau, plus marqué des constructions proches du point de vue (éolienne E1). Bilan : assez défavorable



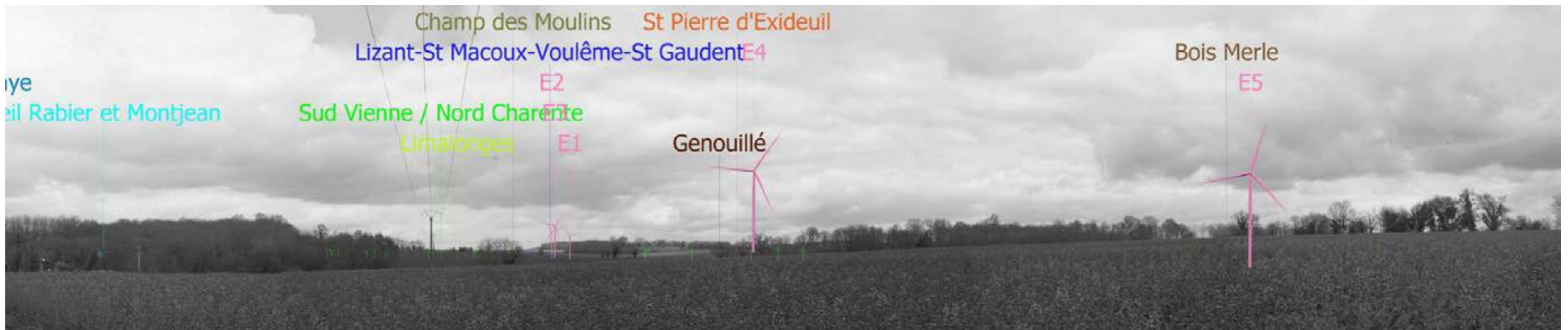
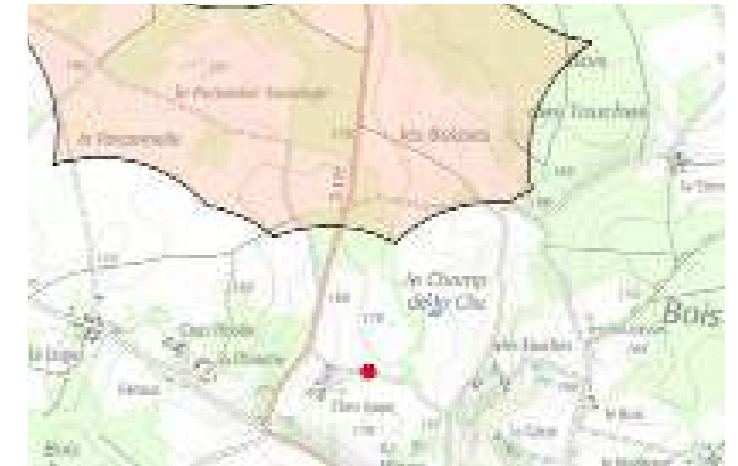
Variante 2.2 du scenario 2 : implantation aérée et en 2 groupes équilibrés (2+2 éoliennes), accompagnant la direction de la vallée. Surplomb modéré du coteau et des constructions proches du point de vue. Bilan : favorable



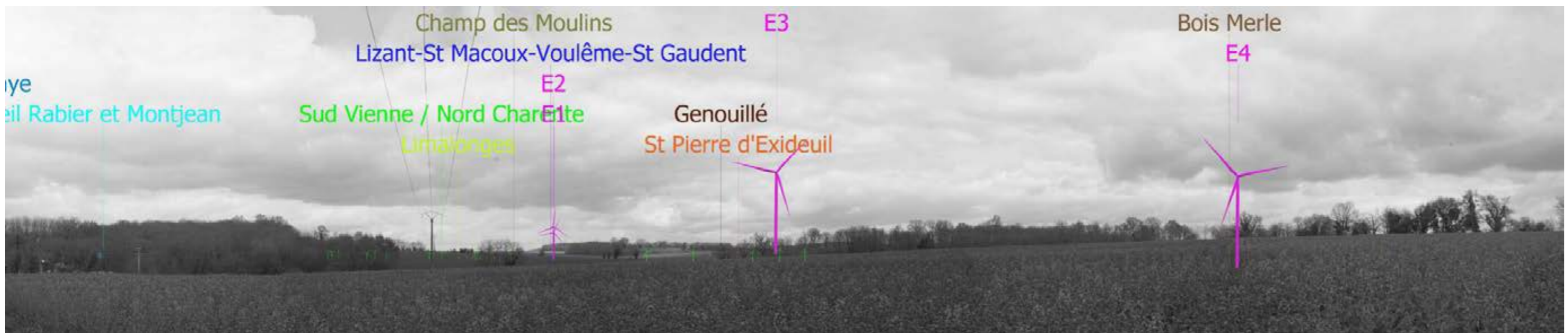
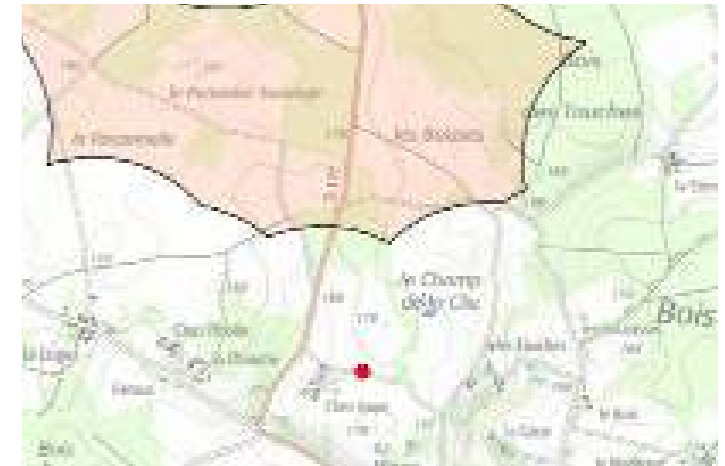
Variante 2.1 du scénario 2 : 2 éoliennes visibles, sans surplomb direct de la ferme et de hauteur relative restant acceptable. Pas d'effet d'encercllement. Bilan : favorable



Variante 2.2 du scénario 2 : 2 éoliennes visibles, sans surplomb direct de la ferme et de hauteur relative restant acceptable. Pas d'effet d'encerclement. Bilan : favorable



Variante 2.1 du scenario 2 : implantation occupant un linéaire d'horizon assez important, mais aérée et sans saturation de l'horizon. Superposition de 2 des éoliennes les plus lointaines, peu gênante vu leur éloignement. Bilan : assez favorable



Variante 2.2 du scénario 2 : implantation occupant un linéaire d'horizon assez important, mais aérée et sans saturation de l'horizon. Superposition des 2 éoliennes les plus lointaines, peu gênante vu leur éloignement. Bilan : assez favorable

3.2 PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PLAN D'IMPLANTATION RETENU

Le projet retenu comprend 4 éoliennes de 180 m de haut. Plusieurs models sont envisagés aux caractéristiques suivantes :

- ENERCON E115 de 3,2 mégawatts chacune,
- VESTAS V136 de 3,45 mégawatts chacune,
- NORDEX N131 de 3 mégawatts chacune.

Le choix de la machine se fera au moment du financement du projet, en fonction des conditions du marché. Les caractéristiques des trois models sont rappelés dans le tableau ci-dessous :

Model	Hauteur du moyeu (m)	Diamètre du rotor (m)	Hauteur totale (m)	Diamètre base du mat (m)
ENERCON E115	122,05	115,7	179,9	10,73
VESTAS V136	112	136	180,3	4
NORDEX N131	114	131	179,9	4,3

Ces données de gabarit de la N131 sont celles utilisées pour les photomontages.

ORDONNANCEMENT DES ÉOLIENNES DU PROJET

Les éoliennes du projet sont organisées en deux paires, séparées par un large intervalle, d'environ 1 680 m (entre E2 et E3). Les intervalles entre les éoliennes des paires E1 – E2 et E3 – E4 sont homogènes (respectivement 555m et 614m, soit une différence d'intervalle de l'ordre de 10%, très peu perceptible sur le terrain, étant donné l'éloignement entre les 2 paires d'éoliennes). L'ordonnement du projet est ainsi à la fois aéré, et équilibré.

Coordonnées géographiques des éoliennes


RGF 93 Lambert 93

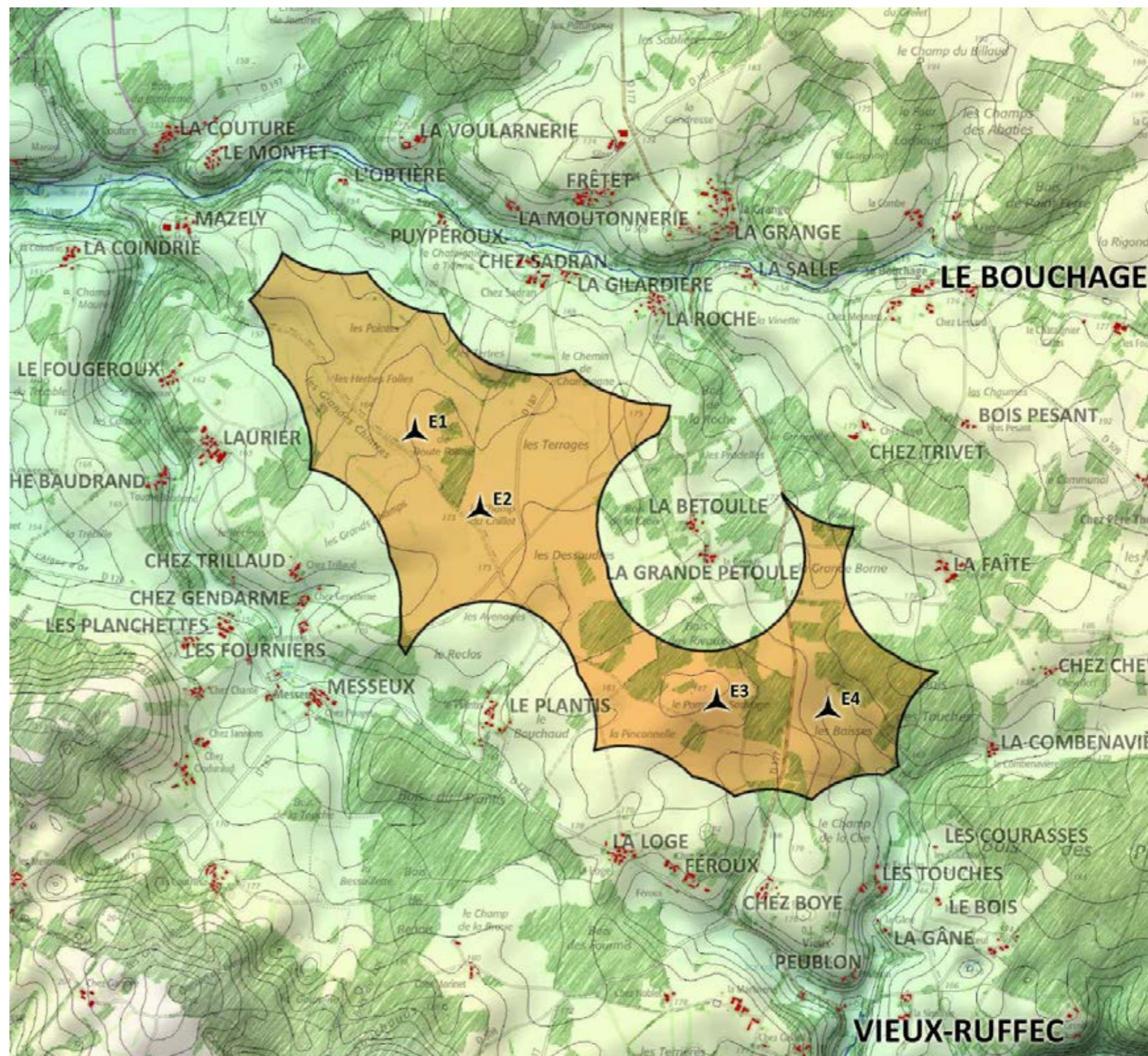
Éolienne	X	Y	Z (au sol) (arrondi au m)	Z (au passage le plus élevé de la pale) (m)
E 01	495617	6552030	171	351.3
E 02	495974	6551606	171	351.3
E 03	497276	6550548	184	364.3
E 04	497888	6550506	169	349.3

Coordonnées géographiques du poste de livraison

RGF 93 Lambert 93

PL	X	Y	Z (au sol) (arrondi au m)	Z (en haut du poste de livraison) (m)
PL	495866	6551600	172	174.6

 Zone d'implantation potentielle (ZIP)

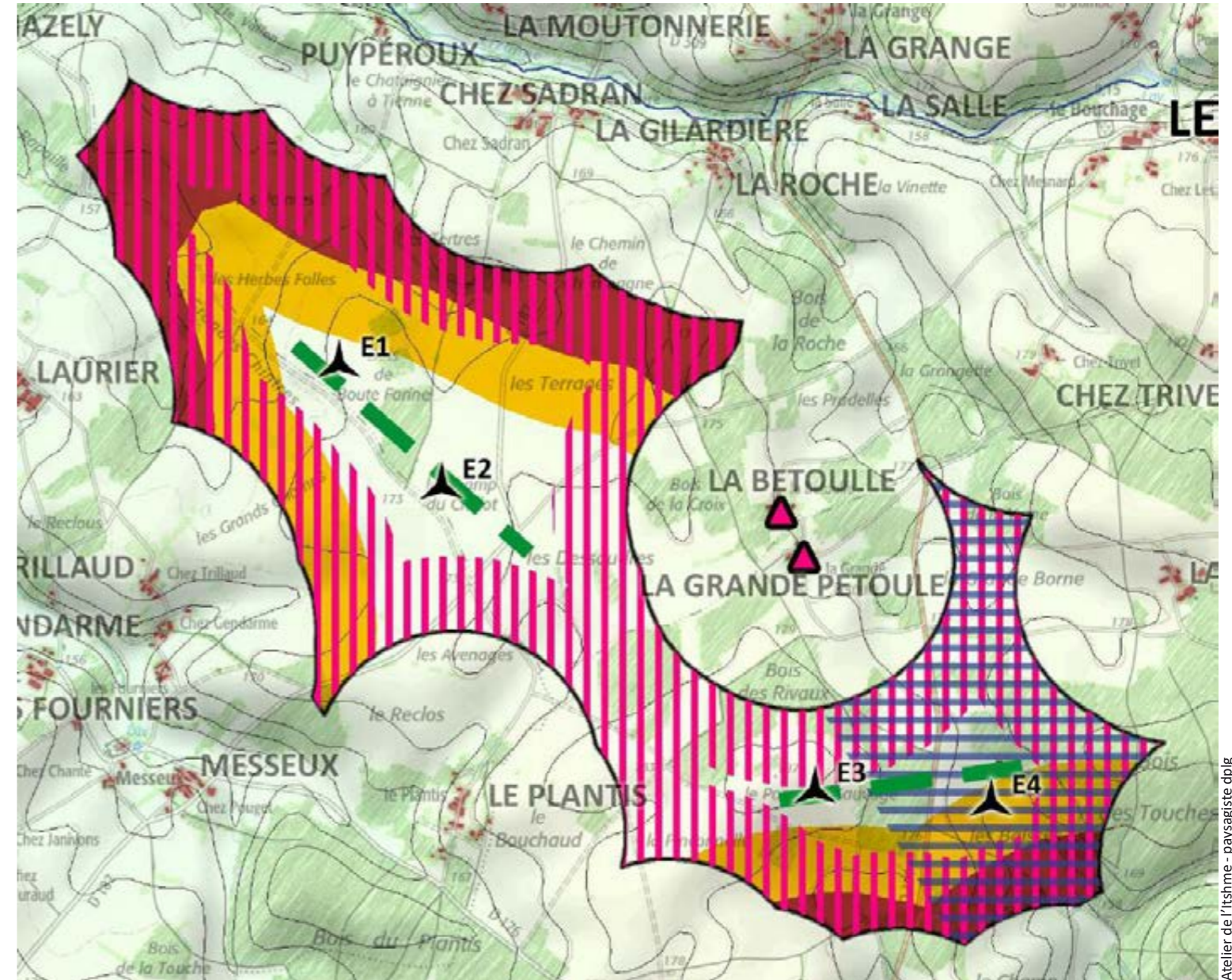


Positionnement des éoliennes du projet dans la Zone d'implantation potentielle
(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)

PRISE EN COMPTE PAR LE PROJET DES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX DE PERCEPTION AU SEIN DE LA ZIP , ET DES PRÉCONISATIONS POUR LEUR IMPLANTATION.

Les éoliennes du projet sont cartographiées ci-contre. Le projet prend en compte, pour l'essentiel, les principaux risques et enjeux de perception au sein de la ZIP, et les préconisations paysagères concernant le positionnement des éoliennes (voir le paragraphe 2.9). En effet :

- Les éoliennes sont toutes situées à plus de 1000 m des vallées les plus proches, sauf l'éolienne E4, qui est située à 920m de la vallée de Vieux-Ruffec (de sensibilité paysagère assez forte). 3 photomontages concernant des points de vue à enjeux situés dans cette vallée sont présentés plus loin, dans le paragraphe 4.4 : « Depuis la mairie de Vieux-Ruffec » (point de vue n°16), « Depuis l'église de Vieux-Ruffec » (point de vue n°20) et « Depuis la D176 au sud de Vieux-Ruffec » (point de vue n°30). L'éolienne E4 n'est visible sur aucun de ces trois photomontages, son recul de 920m par rapport à la vallée de Vieux-Ruffec apparaît donc suffisant.
- Les éoliennes sont toutes situées à plus de 750 m des sites résidentiels situés autour du projet (distance mesurée depuis la partie centrale des fermes, hameaux et chefs-lieux de communes concernés).
- Les éoliennes ne soumettent pas les fermes de la Betoulle et de la Grande Petoule à un risque d'encerclement, un large espace de respiration séparant les éoliennes E2 et E3.
- L'éolienne E4 se situe dans un secteur où elle aurait pu être perçue en covisibilité avec l'église de Champagne-Mouton (depuis la D28 au sud du village), un monument historique inscrit situé à moyenne distance du projet (environ 4,2 km). Présenté plus loin dans le paragraphe 4.4, le photomontage « Depuis la D28 au sud de Champagne-Mouton » (point de vue n°39) montre que l'éolienne E4 n'est pas visible. Son positionnement n'est donc pas remis en question selon ce critère.
- Le projet respecte l'orientation approximative suggérée pour positionner les éoliennes .



Le projet regard des principaux enjeux de perception au sein de la ZIP et des préconisations pour l'implantation des éoliennes (données fond de carte : IGN)

Risque fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 750 m des vallées concernées)

Risque assez fort d'effet de surplomb marqué dans un paysage de vallée de sensibilité assez forte (à moins de 1000 m des vallées concernées)

Risque d'effet de surplomb marqué ou d'écrasement visuel associé à un espace résidentiel (à moins de 750 m des habitations concernées)

ferme exposée à un risque d'encerclement par des éoliennes : maintenir un espace de respiration sans éoliennes au sud-ouest

Possibilité d'impact visuel sur l'église de Champagne-Mouton - MH inscrit (covisibilité depuis la D58 au sud du village)

Préconisations pour l'implantation

Orientation approximative proposée pour positionner les éoliennes du projet

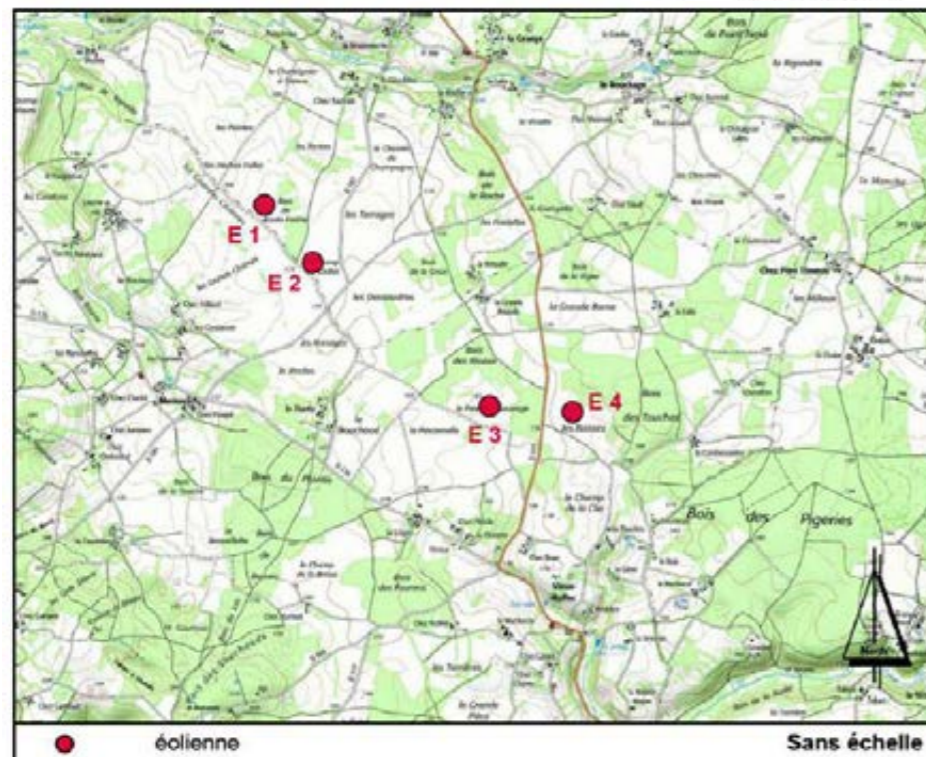
AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES CONNEXES

Des aménagements connexes accompagnent les éoliennes :

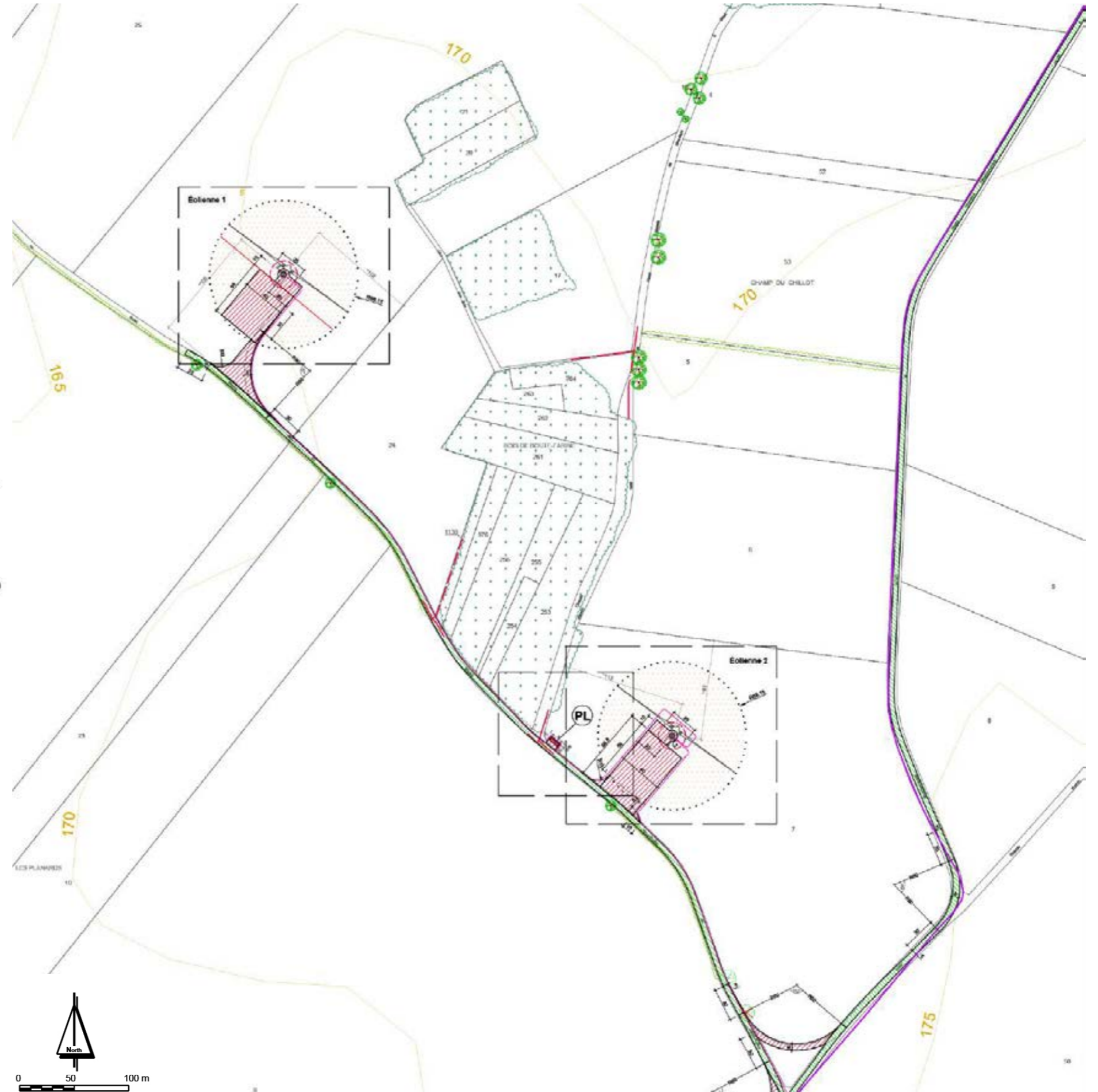
- Une plate-forme stabilisée (ou aire de grutage) d'environ 2 500 m² pour chaque éolienne.
- Un réseau de voies donnant accès aux éoliennes, dont environ 490 m de pistes empierrées à créer, et environ 1370 m de chemins à améliorer (reprofilage éventuel de la bande roulante). Des surlargeurs empierrés seront également créés au niveau de certains virages et intersections de chemin, afin de permettre aux convois exceptionnels acheminant le matériel de les emprunter.
- Une structure de livraison composée d'un bâtiment préfabriqué. Elle sera installée à environ 100 m à l'ouest de l'éolienne E2, en bordure d'un chemin.

LEGENDE

	Éolienne et fondation (--- partie enterrée de la fondation)		Plantations existantes
	Emprise survolée par les pales		Arbres isolés existants
Éolienne 1	Numéro d'éolienne		Haies basses existantes
	Poste de livraison		Haies hautes existantes
	Aire de montage		Bois et bosquets existants
	Chemins à créer		Végétation relevée par géomètre
	Chemins existants à renforcer	Plantations supprimées	
	Position estimative des chemins existants déterminée par vue aérienne		Arbre isolé supprimé
	Câblage électrique souterrain	Divers	
	Câblage électrique dans fourreau		Plan d'ensemble à l'échelle 1:200
			Limites section
			Limites communales



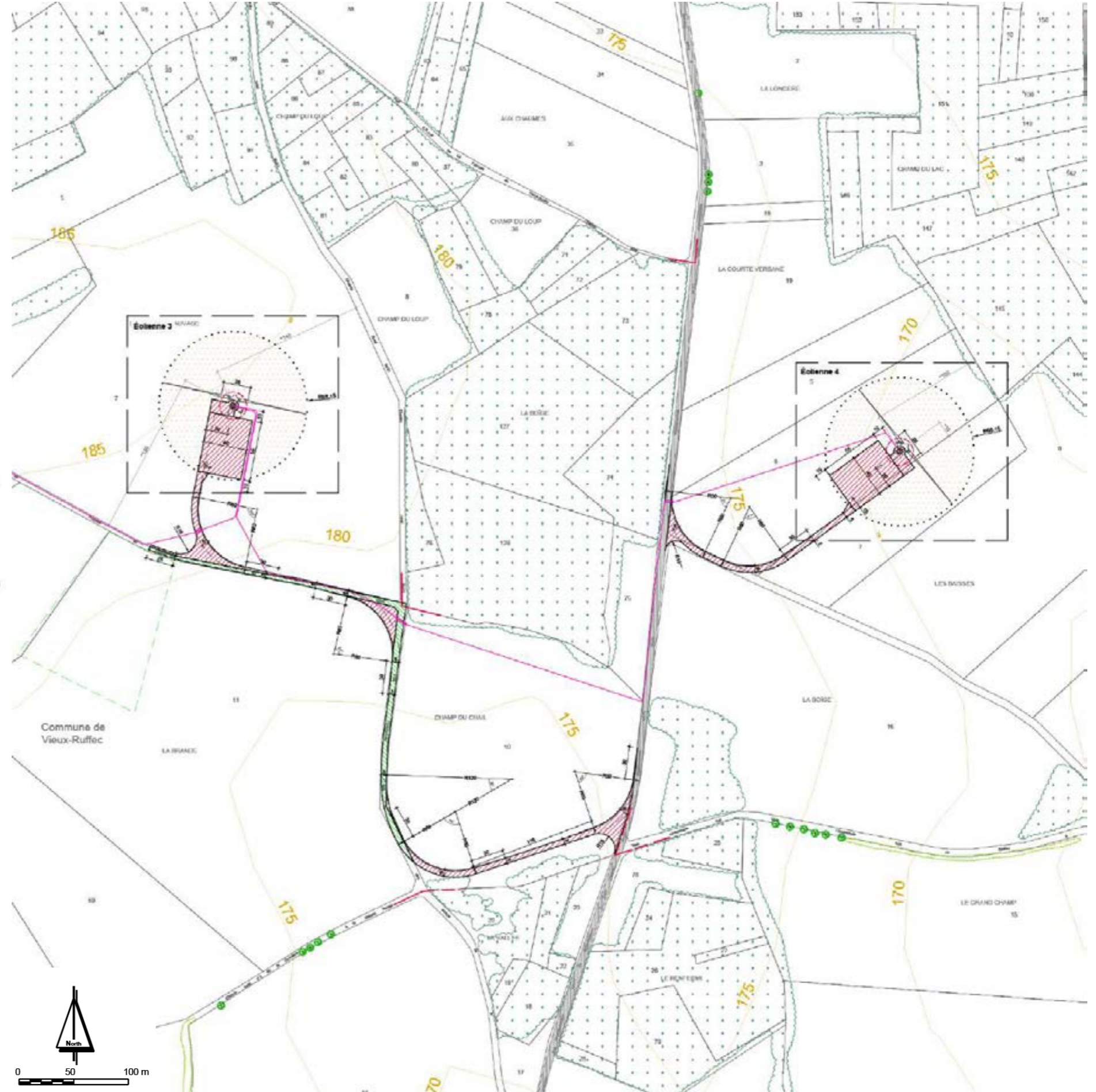
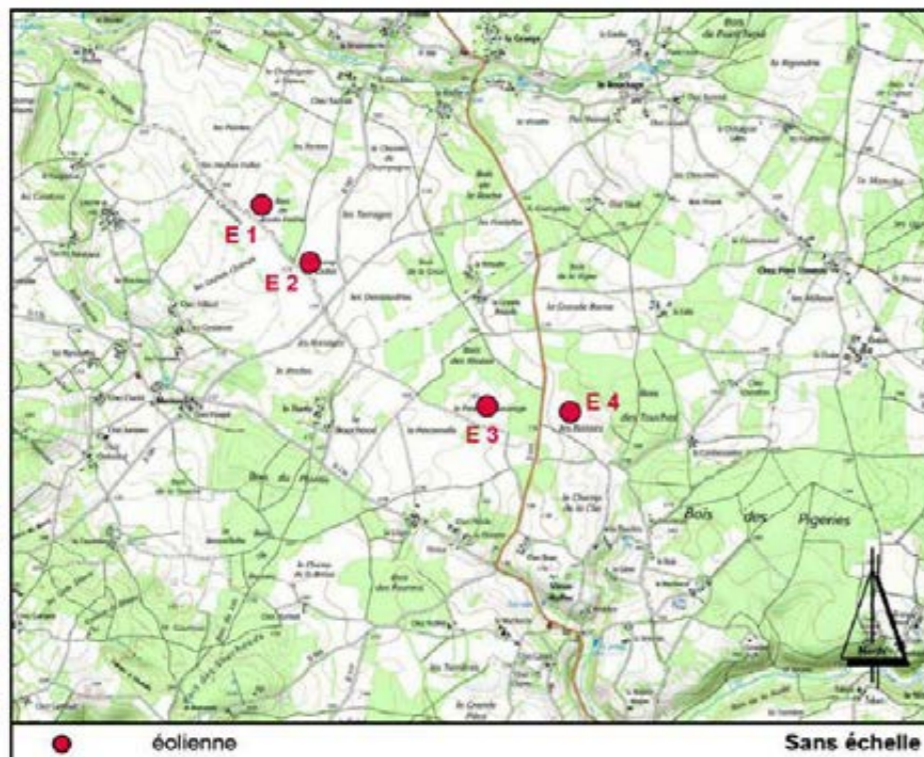
Éoliennes E1 et E2 : plan masse des constructions – emplacements des chemins d'accès et des aires de montage
(source : wpd)



Éoliennes E3 et E4 : plan masse des constructions – emplacements des chemins d'accès et des aires de montage
 (source : wpd)

LEGENDE

- Éolienne et fondation (--- partie enterrée de la fondation)
- Emprise survolée par les pales
- Éolienne 1** Numéro d'éolienne
- Poste de livraison
- Aire de montage
- Chemins à créer
- Chemins existants à renforcer
- Position estimative des chemins existants déterminée par vue aérienne
- Câblage électrique souterrain
- Câblage électrique dans fourreau
- Plantations existantes
- Arbres isolés existants
- Haies basses existantes
- Haies hautes existantes
- Bois et bosquets existants
- Végétation relevée par géomètre
- Plantations supprimées
- Arbre isolé supprimé
- Divers**
- Plan d'ensemble à l'échelle 1:200
- Limites section
- Limites communales



3.3 TRAITEMENT DES AMENAGEMENTS CONNEXES AU PARC EOLIEN

LES PISTES D'ACCÈS ET LEURS ABORDS

Le projet prévoit l'aménagement d'un réseau de voies donnant accès aux éoliennes, dont environ 490m de pistes empierrées à créer, et environ 1370m de chemins à améliorer (reprofilage éventuel de la bande roulante). La largeur des pistes sera de 5 m. Le revêtement sera en concassé calcaire, provenant de carrières locales.

LES AIRES DE CHANTIER TEMPORAIRES.

Les aires de chantier temporaires sont destinées à stocker les éléments de l'éolienne, à les assembler et à déployer les grues nécessaires à cet assemblage. Elles permettent également les manœuvres et la circulation des véhicules et du personnel habilité autour de l'aire de grutage.

Après la fin du chantier, la surface des aires de chantier temporaires sera remise en état et rendue à l'exploitant pour une remise en culture.

La base vie du chantier sera située en dehors de la ZIP, et n'aura pas d'effet sur ses paysages, même temporairement.

LES PLATES-FORMES DES ÉOLIENNES

Chaque éolienne est installée sur une plate-forme (ou aire de grutage) terrassée et empierrée, d'une surface de 2 500 m² environ. Pérenne pour le temps d'exploitation du parc éolien, elle est notamment utilisée pour les opérations de levage, qui restent possibles y compris pour des opérations de maintenance postérieures à la phase chantier.

Pour ce qui concerne les terrassements, l'absence de toute pente significative sur le terrain naturel limite d'emblée les dénivelés aux limites des plates-formes, qui resteront très modestes là où ils existeront le cas échéant. Ces éventuels petits déblais et remblais seront traités de la façon suivante :

- Tous les talus éventuellement créés recevront une couche de finition en terre végétale (préalablement décapée et stockée au démarrage du chantier).
- Aucun remblai, merlon ou dépôt résiduel ne devra subsister après le chantier, et les éventuels matériaux excédentaires seront évacués en totalité vers des sites appropriés.

LES LOCAUX TECHNIQUES

Les postes de transformation

Les postes de transformation seront intégrés à l'intérieur des éoliennes et ne nécessiteront donc pas de traitement spécifique.

Le poste de livraison

Le poste de livraison, constitué d'un bâtiment préfabriqué, sera positionné à environ 100 m à l'ouest de l'éolienne E2. Il sera installé en bordure d'un chemin agricole, à proximité d'une lisière boisée. Afin de rendre le poste de livraison discret dans un environnement associant bois et grandes cultures, il sera revêtu d'un bardage bois. Les ouvrants et le bandeau d'acrotère seront revêtus d'une peinture de teinte RAL 7034.

Photomontages simulant le poste de livraison (source : WPD)



Emplacement du poste de livraison (PL sur la carte), à environ 100 m à l'ouest de l'éolienne E2



LEGENDE

- | | | | |
|---|---|---|-----------------------------------|
|  | Éolienne et fondation (--- partie enterrée de la fondation) |  | Plantations existantes |
|  | Emprise survolée par les pales |  | Arbres isolés existants |
| Éolienne 1 | Numéro d'éolienne |  | Hales basses existantes |
|  | Poste de livraison |  | Hales hautes existantes |
|  | Aire de montage |  | Bois et bosquets existants |
|  | Chemins à créer |  | Végétation relevée par géomètre |
|  | Chemins existants à renforcer |  | Plantations supprimées |
|  | Position estimative des chemins existants déterminée par vue aérienne |  | Arbre isolé supprimé |
|  | Câblage électrique souterrain | Divers | |
|  | Câblage électrique dans fourreau |  | Plan d'ensemble à l'échelle 1:200 |
| | |  | Limites section |
| | |  | Limites communales |

3.4 RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE ERC MISE EN ŒUVRE AU COURS DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET

NOTA : ce paragraphe fait référence à certains des photomontages présentés dans le chapitre « 4. Évaluation des impacts visuels du projet et des impacts cumulés », et au niveau d'impact relevé sur ces photomontages. La lecture préalable du chapitre 4 est donc recommandée.

Le développement du projet éolien a fait l'objet d'une démarche ERC (éviter, réduire et compenser les impacts du projet). Sur le thème des sensibilités paysagères, patrimoniales et résidentielles, une série de mesures a ainsi été préconisée par le paysagiste, et intégrée par le porteur du projet, afin d'éviter et de réduire les impacts visuels du projet. Cette démarche a consisté à prendre en compte ces sensibilités en amont, lors de la conception du projet, ce qui a permis d'optimiser celui-ci en termes d'impacts visuels.

Le porteur du projet a ainsi pris en compte les préconisations formulées précédemment dans l'étude (voir le paragraphe « 2.9 Capacité d'accueil des paysages et préconisations d'aménagement pour le projet »), qui favorisent sa bonne intégration paysagère.

Afin de réduire les impacts visuels depuis les vallées aux paysages sensibles, le paysagiste a préconisé de ne pas positionner d'éolienne à moins de 750 m de ces vallées, et d'éviter d'en implanter à moins de 1000 m. Cette préconisation a été prise en compte pour trois éoliennes (E1, E2 et E3), toutes situées à plus de 1000 m des vallées les plus proches. L'éolienne E4 est située à 920m de la vallée de Vieux-Ruffec, donc à moins de 1000 m de cette vallée, de sensibilité assez forte. Les photomontages réalisés montrent que l'éloignement de cette éolienne par rapport à la vallée est suffisant. En effet, 3 photomontages simulant le projet depuis des points de vue à enjeux situés dans cette vallée sont présentés plus haut, dans le paragraphe 4.4 : « Depuis la mairie de Vieux-Ruffec » (point de vue n°16), « Depuis l'église de Vieux-Ruffec » (point de vue n°20) et « Depuis la D176 au sud de Vieux-Ruffec » (point de vue n°30). L'éolienne E4 n'est visible sur aucun de ces trois photomontages : son recul de 920m par rapport à la vallée de Vieux-Ruffec apparaît donc suffisant. Plus généralement, aucun impact visuel de niveau fort ou assez fort n'est relevé sur les 17 photomontages réalisés depuis les vallées aux paysages sensibles.

Concernant les sensibilités patrimoniales, le paysagiste a préconisé d'éviter de positionner des éoliennes près de la limite nord de la ZIP, notamment afin de réduire les impacts visuels associés à deux monuments historiques dans la commune de Surin (l'église du bourg et le château de Cibioux). Du fait du respect de cette préconisation, les impacts visuels relevés sur les photomontages sont faibles pour ces deux monuments historiques. Une mise en garde avait également été formulée quant à de possibles impacts sur l'église de Champagne-

Mouton, liés à une covisibilité possible avec le projet depuis la D28, au sud du village. Le secteur de la ZIP où des éoliennes auraient pu provoquer cette covisibilité a été précisé au porteur du projet par le paysagiste. L'éolienne E4, située dans ce secteur, a été l'objet de simulations paysagères durant la phase de conception du projet. Ces simulations ont montré qu'au final cette éolienne n'est pas visible depuis le point de vue où la covisibilité avec l'église aurait pu se présenter. Le photomontage « Depuis la D28 au sud de Champagne-Mouton » (point de vue n°39) montre ainsi que l'éolienne E4 n'est pas visible, et n'impacte donc pas l'église de Champagne-Mouton.

Concernant les espaces résidentiels (villages, hameaux et fermes isolées), le paysagiste a proposé de maintenir les éoliennes à au moins 750 m des habitations les plus proches, ceci afin de réduire le risque d'impacts visuels trop marqués (surplomb et/ou écrasement). Toutes les éoliennes du projet respectent cet éloignement, ce qui a probablement permis d'éviter des impacts visuels forts depuis certains sites habités, notamment depuis la Grande Petoule, la Betoulle, la Loge, Chez Boye, Chez Trillaud, Chez Sadran, la Faîte, Chez Chevallon et Puypéroux. Les photomontages présentés montrent que le niveau d'impact depuis ces sites habités est assez fort, et non fort. Aucun effet d'écrasement n'y a été relevé. A également été énoncée la nécessité de maintenir un espace de respiration au sud-ouest les fermes de la Betoulle et de la Grande Petoule. Le projet respecte cette préconisation, et évite d'encercler ces deux fermes : en effet, un espace de respiration sans éoliennes est présent au sud-ouest des deux fermes, large de 1 680 m (entre les éoliennes E2 et E3). Les photomontages qui concernent ces deux fermes montrent au final qu'elles ne sont pas encerclées par le projet.

Mise en œuvre à l'amont et lors de la conception du projet, la démarche ERC a ainsi permis d'éviter ou de réduire les impacts visuels du projet depuis de nombreux sites à enjeux.

On rappellera ici, pour mémoire, qu'il n'y a pas matière à « compenser » des impacts qui concernent des paysages ou des éléments de patrimoine protégés. Des mesures d'accompagnement du projet sont par contre proposées, dans le chapitre « 5. Mesures d'accompagnement du projet ».

4. EVALUATION DES IMPACTS VISUELS DU PROJET ET DES IMPACTS CUMULÉS

4.1 OUTILS MOBILISES

Les impacts visuels du projet éolien des Herbes Sauvages ont été évalués sur la base de deux types d'analyses :

- une carte de la Zone d'Influence Visuelle (ZIV) du projet, qui détermine les secteurs depuis lesquels le projet est potentiellement visible, et permet donc d'analyser spatialement la perception du projet ;
- des photomontages réalisés depuis 59 points de vue porteurs d'enjeux paysagers, patrimoniaux, liés au cadre de vie et/ou à la perception cumulée d'autres parcs et projets éoliens, et qui permettent d'analyser de façon qualitative les impacts visuels du projet. Les photomontages simulent le projet des Herbes Sauvages, ainsi que les projets autorisés ou en cours d'instruction.

ZONE D'INFLUENCE VISUELLE DU PROJET (ZIV)

Méthodologie d'élaboration

La ZIV a été calculée par ordinateur sur la base d'un modèle numérique de terrain (IGN Bd-Alt 75) et à l'aide d'un logiciel permettant ce type de calculs (logiciel SIG Global Mapper).

Les éléments suivants ont été retenus pour calculer l'étendue de la ZIV du projet :

- Hauteur des yeux de l'observateur : 1.50m ;
- Les secteurs bâtis (villes, villages et constructions isolées) sont exclus de l'analyse, la méthode de calcul étant inadaptée à leurs particularités (complexité des volumes pouvant masquer le périmètre d'étude immédiat, liées à la présence de constructions et de végétation arborée dans les jardins) ;
- Les « zones d'ombres » situées en arrière des principaux boisements sont prises en compte dans les calculs, sur la base d'une hauteur des arbres estimée à 15 mètres (hauteur souvent plus importante dans la réalité, notamment pour les peupleraies, nombreuses dans les vallées de l'aire d'étude). Par ailleurs, on considère dans les calculs que les éoliennes ne sont pas visibles depuis les sous-bois ;
- Sur la carte de la ZIV, l'aire de perception est différenciée en fonction de la proportion visible de la silhouette des éoliennes (celle de l'éolienne la plus visible depuis un secteur donné) ;

Précaution d'interprétation

Compte tenu des hypothèses de départ et de la résolution des données sources, les résultats devront être interprétés avec les précautions suivantes :

- Les résultats décrivent des zones « à risque d'impact visuel » dites Zones d'Influence Visuelle, et non des zones de visibilité absolue des

éoliennes (que seul un photomontage est en mesure de démontrer).

- Les effets masquants du bâti et des arbres isolés (hors masses boisées géoréférencés), ne sont pas restitués. De plus et sur le terrain, des boisements de hauteur plus importante que celle retenue pour les calculs (15 m) sont très probablement présents.
- La carte de la Zone d'Influence Visuelle ne peut suffire seule à apprécier les effets visuels du projet dans les paysages et doit être complétée par des analyses paysagères plus qualitatives, particulièrement les simulations paysagères (photomontages) présentés plus loin. Son intérêt principal est de permettre d'appréhender l'étendue des bassins visuels depuis lesquels le projet est susceptible d'être perçu.

PHOTOMONTAGES

Prises de vue sur le terrain

Afin d'apporter une évaluation la plus complète et la plus objective possible, le choix des points de prise de vue pour les photomontages se base sur la lecture sur carte et sur photo aérienne du paysage, sur l'analyse de ses sensibilités, sur la carte des zones d'influence visuelle ainsi que sur des visites préliminaires sur site. Les points de vue sont choisis en concertation avec le paysagiste.

Les photomontages représentent des vues plus ou moins distantes des projets (perceptions immédiates, rapprochées, éloignées) depuis plusieurs points de vue remarquables ou sensibles :

- les villages les plus proches (sortie de village vers le parc ou covisibilité de la silhouette du village ou des éoliennes) ;
- les axes de communication (routes fréquentées, autoroutes, voies de chemin de fer, GR, etc.) ;
- les principaux éléments de patrimoine, sites ou éléments bâtis, en particulier les monuments historiques (visibilité depuis l'élément patrimonial ou covisibilité avec cet élément) ;
- les sites remarquables et /ou fortement fréquentés (panorama, point haut, etc.)

Toutes les photos sont réalisées sur trépied avec un appareil reflex numérique, équipé d'une focale fixe de 30 mm. Cette focale, équivalente à environ 50 mm en argentique, correspond à la focale normée pour un appareil 24x36 (vision la plus proche de l'œil humain, avec des déformations et des perspectives identiques).

Les prises de vues sont effectuées lorsque les conditions météorologiques et l'orientation des rayons du soleil assurent des conditions de visibilité maximisantes (temps dégagé, soleil situé au dos de l'opérateur).

Réalisation des photomontages avec WindPRO

Les photos sont ensuite assemblées à l'aide du logiciel Adobe Photoshop ou Color Autopano afin d'obtenir un panoramique sur lequel les éoliennes pourront être intégrées à l'aide du logiciel WindPRO. Le choix de la réalisation de panoramiques permet de bien visualiser l'insertion du parc éolien dans le paysage, en reprenant le champ de vision dynamique de l'observateur.

Les éoliennes sont représentées sur les panoramiques en prenant en compte :

- la situation topographique du point de prise de vue (coordonnées géographiques, altitude, etc.) ;
- les caractéristiques des éoliennes (position, modèle, hauteur) ;
- la focale de l'appareil photo.

Les paramètres d'exposition à la lumière des éoliennes intégrés sur la photo panoramique ainsi que les conditions météorologiques sont choisis de manière à maximiser la visibilité des éoliennes dans le paysage. Le principe du calage des éoliennes sur le panoramique repose sur l'identification de points de repère visibles sur les photos (par exemple des pylônes électriques, des boisements, des habitations, etc.). Grâce aux photographies aériennes produites par l'IGN (Géoportail) et au logiciel PhotoExploreur 3D, il est possible d'obtenir les coordonnées géographiques de ces points de repère, ce qui permet ensuite de positionner très précisément les éoliennes par rapport aux autres points connus sur le panoramique.

Sur les photomontages, les pales sont représentées de face, c'est-à-dire dans la situation la moins avantageuse sur le plan visuel. Dans les faits, le rotor s'oriente automatiquement face au vent, et les machines sont parfois de profil. Dans cette position leur emprise visuelle est moindre. **Sur certains photomontages, la couleur des éoliennes a été forcée pour augmenter le contraste et faciliter le repérage des machines sur les photos** (tout en respectant une cohérence de perception par rapport aux éoliennes déjà existantes, qui peuvent apparaître sur les panoramiques).

Concernant la dimension des éoliennes représentées, les simulations sont basées sur les hypothèses suivantes (modèle N131) :

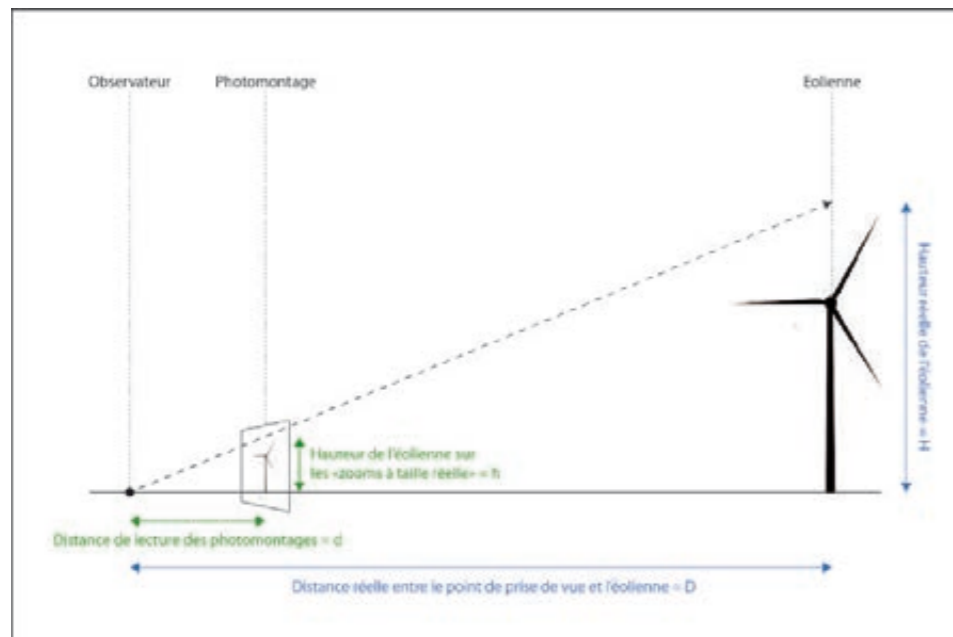
- Hauteur du mât : 114m ;
- Diamètre du rotor : 131m ;
- Hauteur en bout de pale : 180m.

Pour mémoire, l'ensemble des modèles pressentis ont une hauteur en bout de pale équivalente (entre 179,9 et 180,3 m), la N131 présente une taille de rotor et de mat intermédiaire entre les deux autres modèles envisagés (V136 et E115).

Présentation des photomontages

Pour la lecture des photomontages, afin de pouvoir au mieux comparer les différentes représentations, les prises de vue sont représentées avec le même facteur de reproduction dans l'ensemble du volet paysager. Deux cadrages sont utilisés, qui correspondent à deux angles de perception : le premier à 120° et le second à 45°.

- L'angle de 120° permet d'apprécier le contexte élargi du projet éolien, en donnant à voir y compris des éléments de paysage non directement confrontés à la silhouette des éoliennes. Pour une observation réaliste de ces photomontages, présentés sur une page A3, il est nécessaire de **placer les yeux à environ 18 cm de la page**. Deux autres figures sont présentées avec le même cadrage : l'état initial (sans les éoliennes du projet, ni celles des autres projets éoliens), ainsi qu'une version schématique en noir et blanc, sur laquelle les éoliennes figurent en violet et en totalité, y compris si elles sont situées en arrière d'un écran visuel. Cette version schématique figure également les autres parcs éoliens situés dans la même direction de



Les vues « taille réelle » sont obtenues à l'aide du calcul suivant : $H/D = h/d$ soit $h = (H/D) \times d$ (d'après le théorème de Thalès)

H : la hauteur de l'éolienne

D : la distance entre le lieu de prise de vue et l'éolienne considérée

h : la hauteur de l'éolienne représentée sur le papier (en A3)

d : la distance d'observation du photomontage sur papier (simulée dans le présent document à 35 cm)

vue, ainsi que les projets autorisés ou en cours d'instruction ICPE.

- **La version cadrée à 45° dans le plan horizontal** correspond à la valeur couramment admise de l'angle « d'observation », dans lequel la vision humaine est relativement précise. Pour une observation réaliste de ces photomontages, présentés sur une double page A3, il est nécessaire de **placer les yeux à environ 35 cm de la double page**. C'est à dire que la hauteur h d'un objet perçue sur la page A3 du carnet de photomontage, placé à 35 cm, correspondra à la hauteur H de ce même objet perçue dans la réalité.

Un carnet de photomontage complémentaire est proposé en annexe du volet paysager, présentant l'ensemble des points de vue réalisés dans le cadre de l'étude.

Pour chaque photomontage sont précisés les éléments suivants :

Les caractéristiques du point de vue :

- l'éolienne la plus proche et la distance à cette éolienne ;
- l'azimut du centre du parc éolien, depuis le point de vue ;
- la commune du point de prise de vue

Les types d'enjeux associés au point de vue :

liste des thématiques d'enjeux tels que précisés dans le tableau justifiant le choix des points de vue, tableau qui figure dans le paragraphe 4.2 .

Une évaluation de la perception et des impacts visuels du parc éolien :

- la présence ressentie des éoliennes du projet des Herbes Sauvages dans le paysage observé : forte, assez forte, moyenne, faible, négligeable ou nulle ;
- l'adaptation de l'ordonnancement des éoliennes projet des Herbes Sauvages aux paysages en place : bonne, assez bonne, moyenne ou faible.
- l'impact visuel du projet des Herbes Sauvages au regard des enjeux du point de vue : fort, assez fort, moyen, faible, négligeable ou nul ;
- la participation du projet des Herbes Sauvages aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : forte, assez forte, moyenne, faible, négligeable ou nulle.

Enfin, un texte décrit l'état initial du paysage observé, la façon dont le projet des Herbes Sauvages y est perçu, ainsi que les autres parcs et projets éoliens qui le cas échéant sont visibles dans la vue analysée.

La représentation des autres parcs éoliens

Sur les photomontages figurent l'ensemble des parcs situés au sein des aires d'étude du projet :

- parcs en exploitation / construits, représentés en bleu sur le photomontage légendé ;
- parc accordés, représentés en verts ;
- parc en instruction, représentés en orange, avec ou sans avis de l'autorité environnementale (parcs du Cerisou et de Hiesse insérés a posteriori, uniquement sur les point de vue 7, 42).

Pour les parcs en exploitation / construits n'apparaissant pas, ou pas suffisamment sur la photo panoramique initiale, le choix a été fait de les remodeler avec le logiciel Wind Pro, rotor face à la caméra, afin de maximiser les effets cumulés et de proposer une représentation identique par rapport aux parcs non encore construits (sur la photo initiale, et sur le photomontage de présentation du projet).

Précaution d'interprétation

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, les photomontages sont utilisés par les paysagistes à la fois pour définir la variante d'implantation du parc éolien et pour évaluer ses impacts visuels. Ils permettent de juger de l'insertion des éoliennes à l'échelle du grand paysage.

Il est utile de rappeler ici que les photomontages montrent une situation figée, dans lequel il n'y a ni mouvement des rotors des éoliennes, pas plus qu'il n'y a variation de l'intensité et de l'angle d'incidence de la lumière au cours des heures, ou bien de changement dans les conditions de visibilité atmosphérique. Les photomontages ne sont donc qu'une représentation simplifiée d'une réalité bien plus complexe à appréhender. Ils ont pourtant l'immense intérêt de donner la mesure des choses, ceci de façon précise : ils offrent à l'œil la capacité de mesurer, de comparer, d'évaluer l'effet de juxtapositions ou de superpositions entre les éléments existants des paysages et les éoliennes qu'on projette d'y installer. Leur lecture devrait prendre en compte à la fois ces limites et ces atouts.

Rappelons à titre d'information que la méthodologie suivie pour l'analyse des effets du projet sur le paysage est conforme aux préconisations du *Guide méthodologique de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (version 2010)* publié par le Ministère de l'Ecologie.

Enfin, en regardant les photomontages, il est essentiel de respecter les distances de lecture préconisées ci-dessus, et de garder en mémoire que les versions cadrées à 45° et à 120° ne doivent pas être regardées à la même distance.

4.2 LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE (ZIV) DU PROJET

La carte de la Zone d'Influence Visuelle (ZIV) du projet est présentée en page suivante. Elle détermine dans quels secteurs les éoliennes du projet sont théoriquement visibles (avec toutes les limites liées à ce type de carte, rappelées plus bas).

INTERPRÉTATION DE LA CARTE DE LA ZONE D'INFLUENCE VISUELLE

La carte de la Zone d'Influence Visuelle, présentée en page suivante, montre que le projet n'est visible que depuis une part limitée de l'aire d'étude intermédiaire (moins de la moitié de sa surface), et depuis une faible part de l'aire d'étude éloignée. Cela tient d'une part à la présence de nombreuses structures arborées (notamment des boisements), d'autre part et pour les vallées, à leur encaissement entre les plateaux.

DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES PLATEAUX DU RUFFÉCOIS »

Au sein de l'aire d'étude intermédiaire

Dans la partie des plateaux du Ruffécois située dans l'aire d'étude intermédiaire, le projet est visible depuis une partie des plateaux agricoles. C'est notamment le cas entre la vallée de l'Argentor et celle du Cibioux, où le projet est fréquemment visible. En s'éloignant du projet, du fait de la présence de nombreux boisements et de quelques reliefs saillants (dont le dôme collinaire situé au nord de Nanteuil-en-Vallée), l'aire de perception du projet se fragmente et devient discontinue. Certains secteurs assez étendus échappent à toute perception des éoliennes, notamment au nord du village de Nanteuil-en-Vallée.

Au sein de l'aire d'étude éloignée

Dans la partie des plateaux du Ruffécois située dans l'aire d'étude éloignée, le projet est globalement assez peu visible, et ses éoliennes sont souvent perçues de façon très partielle (partie sommitale). Quelques secteurs sont d'ailleurs exposés à la perception du projet, là où les boisements sont plus épars : à l'ouest de la vallée de la Charente (notamment à l'ouest de Ruffec), sur les plateaux situés au sud de Civray, ainsi qu'à l'extrême sud de l'unité de paysage (secteur de Mouton).

DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES VALLÉES DE LA CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS »

Au sein de l'aire d'étude intermédiaire


Dans la partie de l'unité de paysage située dans l'aire d'étude intermédiaire, le projet est très rarement visible depuis l'espace des vallées, du fait de leur encaissement et de l'éloignement suffisant des éoliennes par rapport aux vallées les plus proches. Quelques perceptions sont néanmoins relevées dans la petite vallée de Vieux-Ruffec (notamment vers la mairie, au sud des éoliennes E3 et E4), ainsi que dans la vallée de la Lizonne, à l'ouest du Bouchage. Des perceptions du projet sont également possibles depuis des positions de rebord de plateau, aux limites des vallées les plus proches, particulièrement sur le flanc nord de la vallée de la Lizonne.


Au sein de l'aire d'étude éloignée

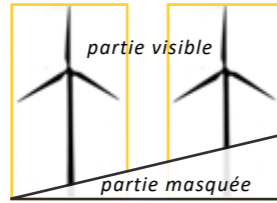
Dans la partie de l'unité de paysage située dans l'aire d'étude éloignée, le projet n'est là encore très rarement visible depuis les vallées. La vallée de la Charente est la plus exposée, ponctuellement, à ces perceptions : à l'ouest depuis les hauteurs des versants occidentaux de la vallée (de Taizé-Aizie à Chenon), à l'est depuis les hauteurs des versants orientaux (d'Alloue à Charroux).


DANS L'UNITÉ DE PAYSAGE « LES PLATEAUX DES TERRES FROIDES »

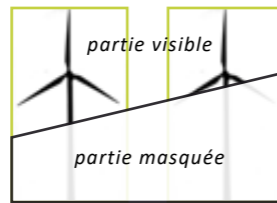
Depuis l'unité de paysage « les plateaux des Terres Froides », le projet n'est visible que depuis des secteurs peu étendus, et son aire de perception est particulièrement fragmentée. Seul un secteur présente des perceptions plus fréquentes, aux alentours de Mauprévoir, et à grande distance du projet (environ 20 km).


 *Eolienne du projet*

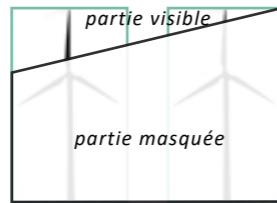
 *Secteurs depuis lesquels au moins une des éoliennes du projet peut être visible sur plus des deux tiers de sa hauteur totale*



 *Secteurs depuis lesquels au moins une des éoliennes du projet peut être visible sur plus d'un tiers et moins des deux tiers de sa hauteur totale*



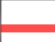
 *Secteurs depuis lesquels aucune éolienne du projet ne peut être visible sur plus d'un tiers de sa hauteur totale*





Nota :

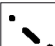
- Les principaux boisements sont intégrés dans le modèle numérique de terrain, et donc leur effet occultant pris en compte (hauteur des arbres estimée à 15 mètres)
- La perception des éoliennes n'est pas cartographiée dans les secteurs boisés ou urbanisés (voir la méthodologie présentée en page précédente)

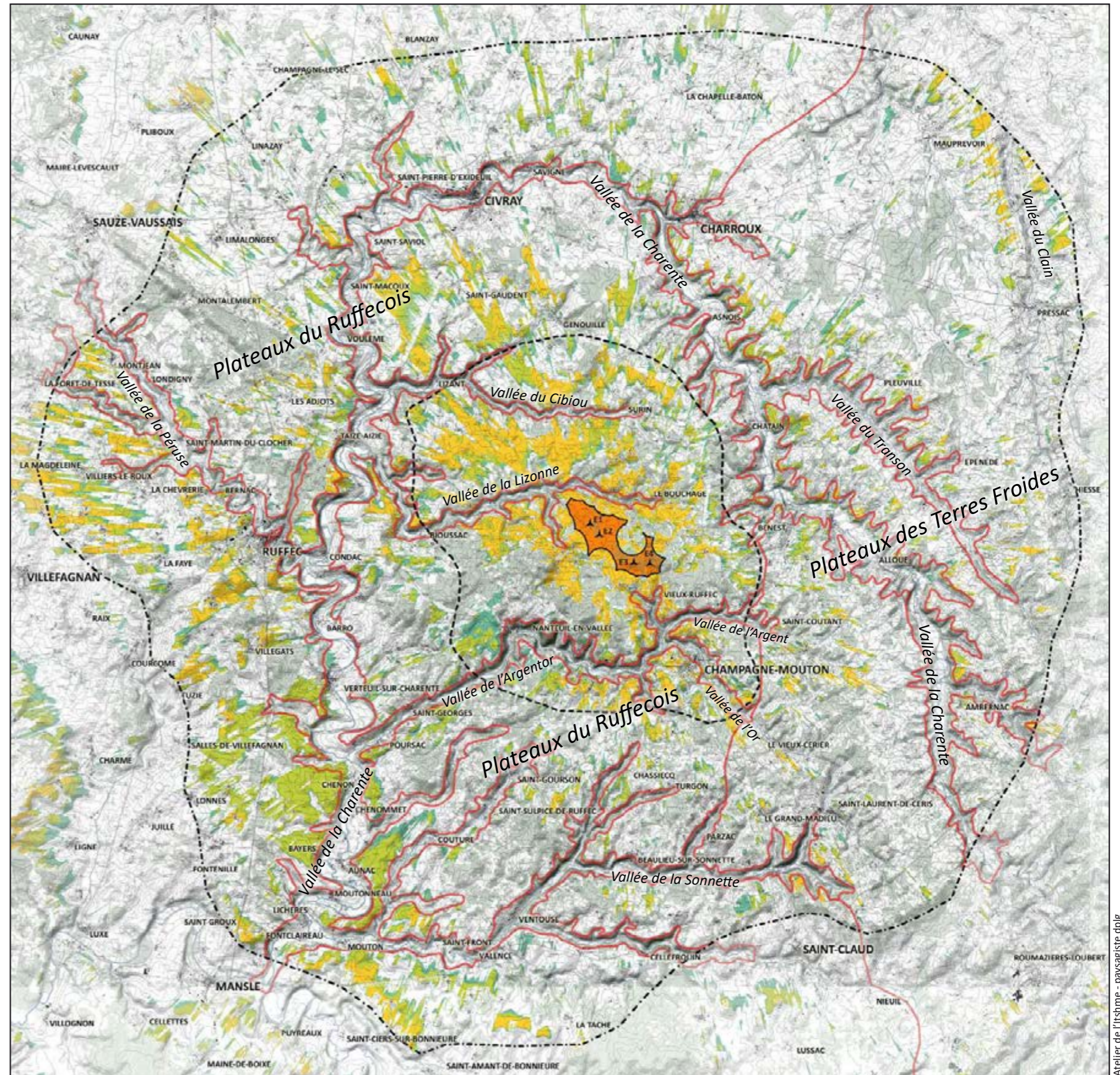
 *Boisements*

 *Limite d'unité de paysage*

 *Zone d'implantation potentielle (ZIP)*

 *Aire d'étude intermédiaire (AEInt)*

 *Aire d'étude éloignée (AEE)*



Carte de la Zone d'Influence Visuelle (ZIV) du projet éolien

(Calculs de visibilité : Global Mapper / Données source pour les calculs : MNT IGN Bd Alti 75m / forêts : IGN / fond de plan : IGN / méthodologie de calcul : voir en page précédente)



4.3 LOCALISATION ET JUSTIFICATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES

L'impact visuel du projet éolien dans les paysages a été évalué à partir de 59 points de vue, pour lesquels ont été réalisées des simulations paysagères (photomontages). Les points de vue ont été sélectionnés selon les différents critères de sensibilité et d'enjeux mis en évidence dans l'état initial. Ces critères, qui justifient le choix de points de vue, sont repris dans le tableau présenté en page suivante :

SENSIBILITÉS LIÉES À LA PROXIMITÉ AU PROJET ÉOLIEN :

- distants de moins de 1 kilomètre du projet : 5 points de vue
- distants de moins de 2 kilomètres du projet : 21 points de vue

SENSIBILITÉS PATRIMONIALES

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité) : 9 points de vue
- Sites classés ou inscrits : 1 point de vue
- AVAP à l'étude (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) : 4 points de vue

SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES :

- Paysage de vallée de forte sensibilité : 7 points de vue
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte : 12 points de vue
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle avec les éoliennes) : 24 points de vue
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens : 27 points de vue

SENSIBILITÉS LIÉES À LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET À LA FRÉQUENTATION DES SITES ET PAYSAGES

- Village fortement reconnu : 3 points de vue
- Autre site, édifice ou village reconnu : 1 point de vue
- Itinéraire de randonnée : 11 points de vue
- Point de vue reconnu : 1 point de vue
- Route très fréquentée : 1 point de vue
- Route assez fréquentée : 11 points de vue

SENSIBILITÉS LIÉES DU CADRE DE VIE RÉSIDENTIEL

- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet : 6 points de vue + 2 points de vue présentés dans le carnet de photomontages complémentaires (ce point est précisé en bas de cette page), soit un total de 8 points de vue.
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet : 25 points de vue présentés dans le présent rapport + 13 points de vue présentés dans le carnet de photomontages complémentaires (ce point est précisé en bas de cette page), soit un total de 38 points de vue.

Les photomontages sont présentés en fonction de la distance au projet, du plus proche au plus éloigné. Ainsi, deux photomontages qui se succèdent dans le rapport sont toujours situés dans une plage de distance au projet qui est similaire, ce qui évite de biaiser le ressenti des impacts, en présentant par exemple un photomontage pris depuis un point de vue très proche du projet, puis un autre qui en est très éloigné (ou bien l'inverse), ce qui pourrait conduire à surestimer ou sous-estimer le niveau d'impact du projet.

Nota : en sus des photomontages présentés dans le rapport d'étude, un carnet de photomontages est présenté en annexe (document à part). Ce carnet inclut des points de vue complémentaires, qui seront notamment utiles au moment de l'enquête publique. Concernant les perceptions du projet associées à des espaces habités situés à moins de 2 kilomètres de l'AER, on se reportera aux vues C1, C2, C3, C4, C5, C6, C7, C8, C9, C10, C11, C13, C14, C15 et C16 (en complément des vues présentées dans le présent rapport). Les impacts visuels du projet ont été évalués sur ces photomontages, et sont pris en compte dans la synthèse des impacts (paragraphe 4.5). Les points de prise de vue de ces photomontages sont repérés sur des cartes présentées au début du carnet de photomontages complémentaires.

LOCALISATION ET JUSTIFICATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES SITUÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE (PAGE 1/2)



Caractéristiques des photomontages et justification du choix des points de vue		Caractéristiques du point de vue					Sensibilités liées à la proximité au projet éolien		Sensibilités patrimoniales		Sensibilités paysagères				Sensibilités liées à la reconnaissance sociale et à la fréquentation des sites et paysages					Sensibilités liées au cadre de vie résidentiel			
N°	Point de vue	Commune	Aire d'étude	Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue	Eolienne la plus proche	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km	Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km	Monuments historiques (visibilité / covisibilité)	Sites classés ou inscrits (visibilité / covisibilité)	AVAP à l'étude	Paysage de vallée de forte sensibilité	Paysage de vallée de sensibilité assez forte	Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)	Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens	Village fortement reconnu	Autre site, édifice ou village reconnu	Itinéraire de randonnée	Point de vue reconnu	Route très fréquentée	Route assez fréquentée	Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet	Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet
1	Depuis la D177 au lieu-dit « la Grande Borne »	Vieux-Ruffec	intermédiaire	273°	E4	608	x						x								x		
2	Depuis la Grande Petoule	Vieux-Ruffec	intermédiaire	248°	E3	875	x							x									x
3	Depuis la Loge	Vieux-Ruffec	intermédiaire	354°	E3	879	x								x								x
4	Depuis Chez Boye	Vieux-Ruffec	intermédiaire	325°	E4	957	x							x	x								x
5	Depuis Chez Trillaud	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	90°	E1	987	x								x								x
6	Depuis Chez Sadran	Le Bouchage	intermédiaire	161°	E1	1 036		x						x									x
7	Depuis la Faîte	Vieux-Ruffec	intermédiaire	261°	E4	1 065		x						x	x								x
8	Depuis Chez Chevallon	Vieux-Ruffec	intermédiaire	279°	E4	1 123		x															x
9	Depuis Puyperoux	Le Bouchage	intermédiaire	153°	E1	1 130		x						x									x
10	Depuis le Bouchaud	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	32°	E3	1 169		x										x					x
11	Depuis le Fougeroux	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	114°	E1	1 286		x						x	x								x
12	Depuis la D177 au lieu-dit « les Pradelles »	Le Bouchage	intermédiaire	231°	E3	1 342		x													x		
13	Depuis Peublon	Vieux-Ruffec	intermédiaire	325°	E4	1 413		x															x
14	Depuis la D197 vers la Moutonnerie	Le Bouchage	intermédiaire	165°	E1	1 469		x					x	x	x								x
14bis	Depuis la D197 à l'ouest de Frêtet	Le Bouchage	intermédiaire	168°	E1	1 489		x					x										
15	Depuis l'église de Messeux	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	74°	E2	1 501		x															x
16	Depuis la mairie de Vieux-Ruffec	Vieux-Ruffec	intermédiaire	331°	E4	1 555		x					x									x	
17	Depuis Mazely	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	130°	E1	1 593		x						x									x
18	Depuis la Simonie	Vieux-Ruffec	intermédiaire	320°	E4	1 620		x					x	x									x
19	Depuis la Martinerie	Vieux-Ruffec	intermédiaire	343°	E3	1 637		x						x									x
20	Depuis l'église de Vieux-Ruffec	Vieux-Ruffec	intermédiaire	327°	E4	1 645		x					x									x	
21	Depuis la D187 à Frêtet	Le Bouchage	intermédiaire	176°	E1	1 702		x						x									x
22	Depuis la D177 vers la Grange	Le Bouchage	intermédiaire	187°	E1	1 893		x														x	
23	Depuis la Salle	Le Bouchage	intermédiaire	200°	E2	1 919		x										x					x
24	Depuis Chez Morinet	Vieux-Ruffec	intermédiaire	14°	E3	1 945		x							x								x
25	Depuis Chez Janivons	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	68°	E2	1 988		x							x								x
26	Depuis la D309 à la Grange	Le Bouchage	intermédiaire	196°	E2	2 024							x										x
27	Depuis la D197 vers la Couture	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	137°	E1	2 039								x									x

LOCALISATION ET JUSTIFICATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES SITUÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE INTERMÉDIAIRE (PAGE 2/2)








Caractéristiques des photomontages et justification du choix des points de vue		Caractéristiques du point de vue					Sensibilités liées à la proximité au projet éolien		Sensibilités patrimoniales			Sensibilités paysagères				Sensibilités liées à la reconnaissance sociale et à la fréquentation des sites et paysages					Sensibilités liées au cadre de vie résidentiel		
N°	Point de vue	Commune	Aire d'étude	Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue	Eolienne la plus proche	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km	Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km	Monuments historiques (visibilité / covisibilité)	Sites classés ou inscrits (visibilité / covisibilité)	AVAP à l'étude	Paysage de vallée de forte sensibilité	Paysage de vallée de sensibilité assez forte	Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)	Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens	Village fortement reconnu	Autre site, édifice ou village reconnu	Itinéraire de randonnée	Point de vue reconnu	Route très fréquentée	Route assez fréquentée	Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet	Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet
1	Depuis la D177 au lieu-dit « la Grande Borne »	Vieux-Ruffec	intermédiaire	273°	E4	608	x						x								x		
28	Depuis la Chaise	Champagne-Mouton	intermédiaire	271°	E4	2 061							x	x									x
29	Depuis la D309 Chez Père Thomas	Benest	intermédiaire	256°	E4	2 113																	x
29.b	Depuis le carrefour du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et de la D176	Nanteuil en Vallée	intermédiaire	90°	E1	2 210								x			x						
30	Depuis la D176 au sud de Vieux-Ruffec	Vieux-Ruffec	intermédiaire	332°	E4	2 266						x									x		
31	Depuis l'église du Bouchage	Le Bouchage	intermédiaire	225°	E4	2 392											x					x	
32	Depuis Chez Bernard	Le Bouchage	intermédiaire	229°	E4	2 399							x				x						x
33	Depuis le nord de Braillicq	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	125°	E1	3 085							x				x						
34	Depuis la D177 au lieu-dit « Bel Air »	Surin	intermédiaire	180°	E1	3 357							x	x							x		
35	Depuis le chemin du Cluzeau à Champagne-Mouton	Champagne-Mouton	intermédiaire	327°	E4	3 597						x	x	x								x	
36	Depuis la D740 à la sortie ouest de Champagne-Mouton	Champagne-Mouton	intermédiaire	332°	E4	3 599																x	
37	Depuis la D197 à Moutardon	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	104°	E1	4 239						x											
38	Depuis les abords du château de Cibioux	Surin	intermédiaire	173°	E1	4 296			x			x		x		x							
39	Depuis la D28 au sud de Champagne-Mouton	Champagne-Mouton	intermédiaire	324°	E4	4 453			x				x								x	x	
40	Depuis la D36 au lieu-dit « Le Creux de Pots »	Genouillé	intermédiaire	135°	E1	4 670								x									
41	Depuis le parking de la Maison d'accueil familial de Surin	Surin	intermédiaire	179°	E1	4 672			x			x		x									
42	Depuis la D740 à Saint-Gervais	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	12°	E3	4 735						x										x	
43	Depuis la D740 au lieu-dit « les Martins »	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	61°	E1	4 965							x	x								x	
43bis	Depuis la D740 au sud-est de Nanteuil-en-Vallée, au lieu-dit Chez Douard	Nanteuil-en-Vallée	intermédiaire	67°	E3	5 042						x										x	

LOCALISATION ET JUSTIFICATION DES POINTS DE VUE DES PHOTOMONTAGES SITUÉS DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE



Caractéristiques des photomontages et justification du choix des points de vue		Caractéristiques du point de vue					Sensibilités liées à la proximité au projet éolien		Sensibilités patrimoniales			Sensibilités paysagères				Sensibilités liés à la reconnaissance sociale et à la fréquentation des sites et paysages					Sensibilités liées au cadre de vie résidentiel		
N°	Point de vue	Commune	Aire d'étude	Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue	Eolienne la plus proche	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km	Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km	Monuments historiques (visibilité / covisibilité)	Sites classés ou inscrits (visibilité / covisibilité)	AVAP à l'étude	Paysage de vallée de forte sensibilité	Paysage de vallée de sensibilité assez forte	Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)	Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens	Village fortement reconnu	Autre site, édifice ou village reconnu	Itinéraire de randonnée	Point de vue reconnu	Route très fréquentée	Route assez fréquentée	Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet	Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet
45	Depuis la boucle de randonnée à l'est de Benest	Benest	éloignée	263°	E4	5 882											x						
46	Depuis les coteaux de la Charente vers Chez Meunier	Chatain	éloignée	245°	E4	5 986						x			x								
47	Depuis la D34 à l'est de Chatain	Chatain	éloignée	228°	E4	7 244			x			x		x									
48	Depuis Aizecq à l'ouest du château	Nanteuil-en-Vallée	éloignée	58°	E1	8 198			x														
49	Depuis la D35 au nord-ouest de Genouillé	Genouillé	éloignée	161°	E1	8 306									x						x		
50	Depuis la D170 vers le lieu-dit « la Grosse Motte »	Saint-Coutant	éloignée	297°	E4	8 652									x								
51	Depuis la D8 au sud de Chauffour	Taizé-Aizie	éloignée	105°	E1	10 323						x		x	x								
52	Depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente	Verteuil-sur-Charente	éloignée	63°	E1	11 609			x	x	x	x			x	x	x	x					
53	Depuis la D56 au sud-ouest de Verteuil-sur-Charente	Verteuil-sur-Charente	éloignée	60°	E1	12 383			x		x	x		x	x	x	x						
54	Depuis la D148C au nord-ouest de Charroux	Charroux	éloignée	181°	E1	12 705			x		x			x	x								
55	Depuis la D148 au nord de Charroux	Charroux	éloignée	192°	E1	13 093			x		x		x		x	x	x						
56	Depuis la N10 à l'est de Villegats	Villegats	éloignée	73°	E1	13 003									x					x			

-  Eolienne du projet
-  Points de vue des photomontages


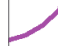
Paysages sensibles et/ou reconnus

-  Paysage de vallée de forte sensibilité
-  Paysage de vallée de sensibilité assez forte
-  Cours d'eau de forte sensibilité paysagère (Charente)
-  Point de vue dominant de forte sensibilité associé à une vallée
-  Village fortement reconnu
-  Site, édifice ou village reconnu
-  Autre paysage, site, édifice ou village cité comme apprécié au cours de l'enquête menée auprès d'habitants de l'aire d'étude


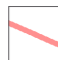
Sensibilités résidentielles

-  Village situé à moins de 5 km de la ZIP
-  Hameau ou ferme isolée situé à moins de 1 km de la ZIP





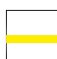



Itinéraires de randonnée

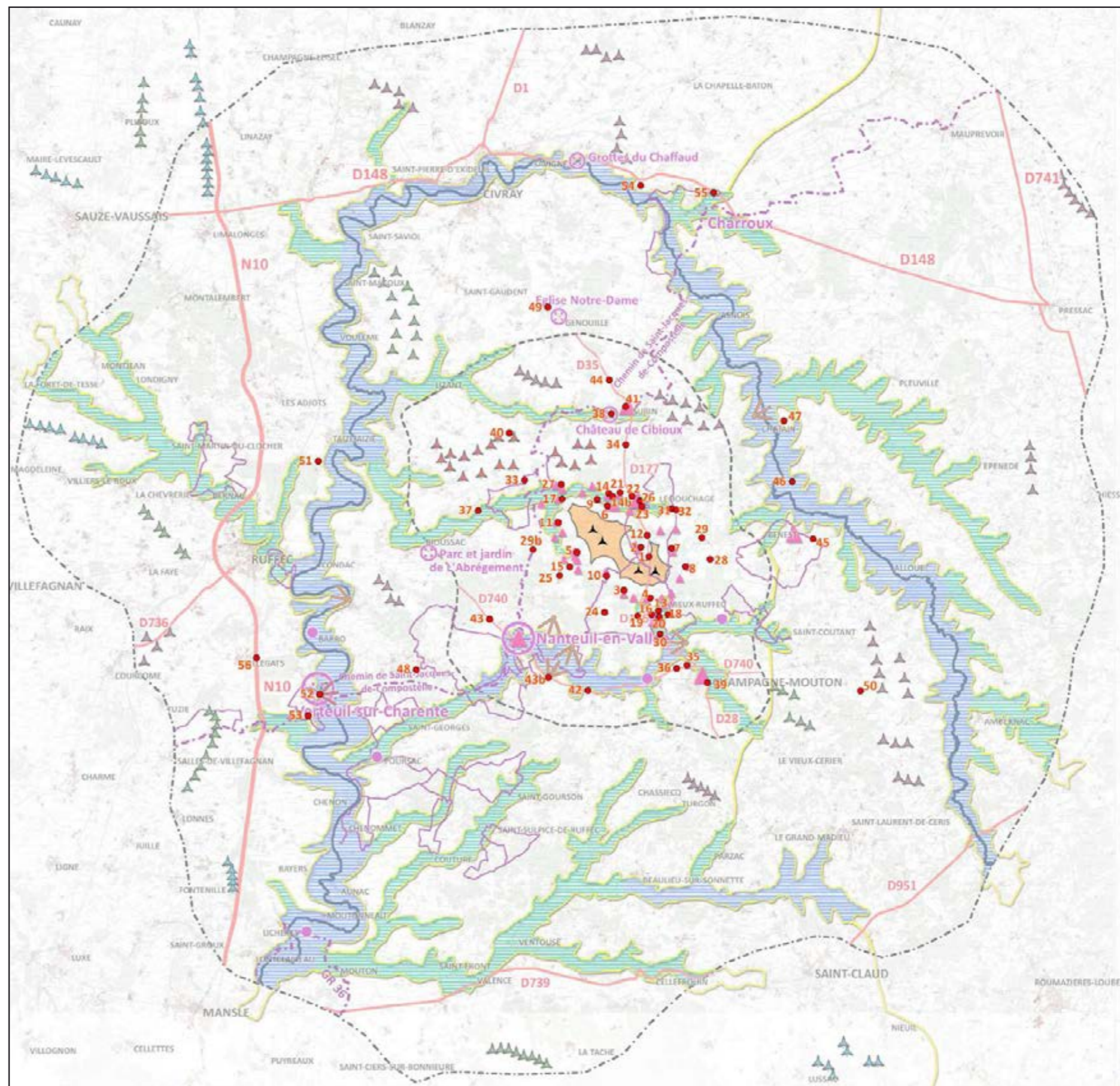
-  Itinéraire de grande randonnée
-  Itinéraire de petite randonnée

Routes fréquentées

-  Route fréquentée ou très fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude éloignée et l'aire d'étude intermédiaire
-  Route assez fréquentée, perceptions sensibles dans l'aire d'étude intermédiaire

Contexte éolien

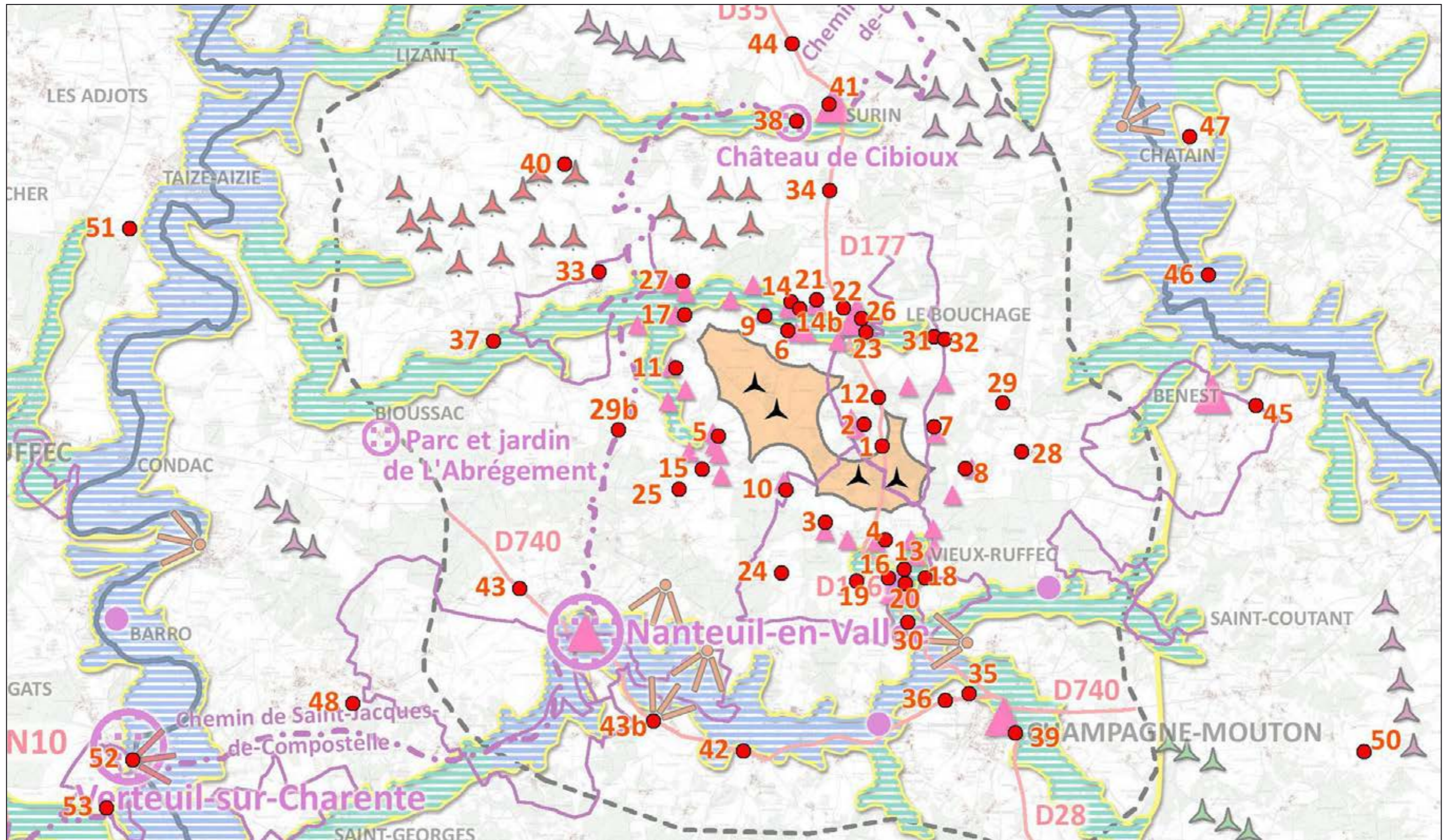
-  Eolienne d'un parc éolien en exploitation
-  Eolienne d'un projet autorisé
-  Eolienne d'un projet en cours d'instruction
-  Eolienne d'un projet annulé par décision du tribunal administratif
-  Limite d'unité de paysage
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)
-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Points de vue des photomontages et sensibilités paysagères, sociales et liées au cadre de vie
(carte zoomée présentée en page suivante - données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)

0 5 Km







Points de vue des photomontages et sensibilités paysagères, sociales et liées au cadre de vie : zoom sur la partie centrale de l'aire d'étude

(données fond de carte : IGN - OpenStreetMap)




Monuments historiques


-  Monument historique classé
-  Monument historique inscrit


Sites classés ou inscrits au titre de la loi de 1930 (légendés en rouge)


-  Site classé
-  Site inscrit

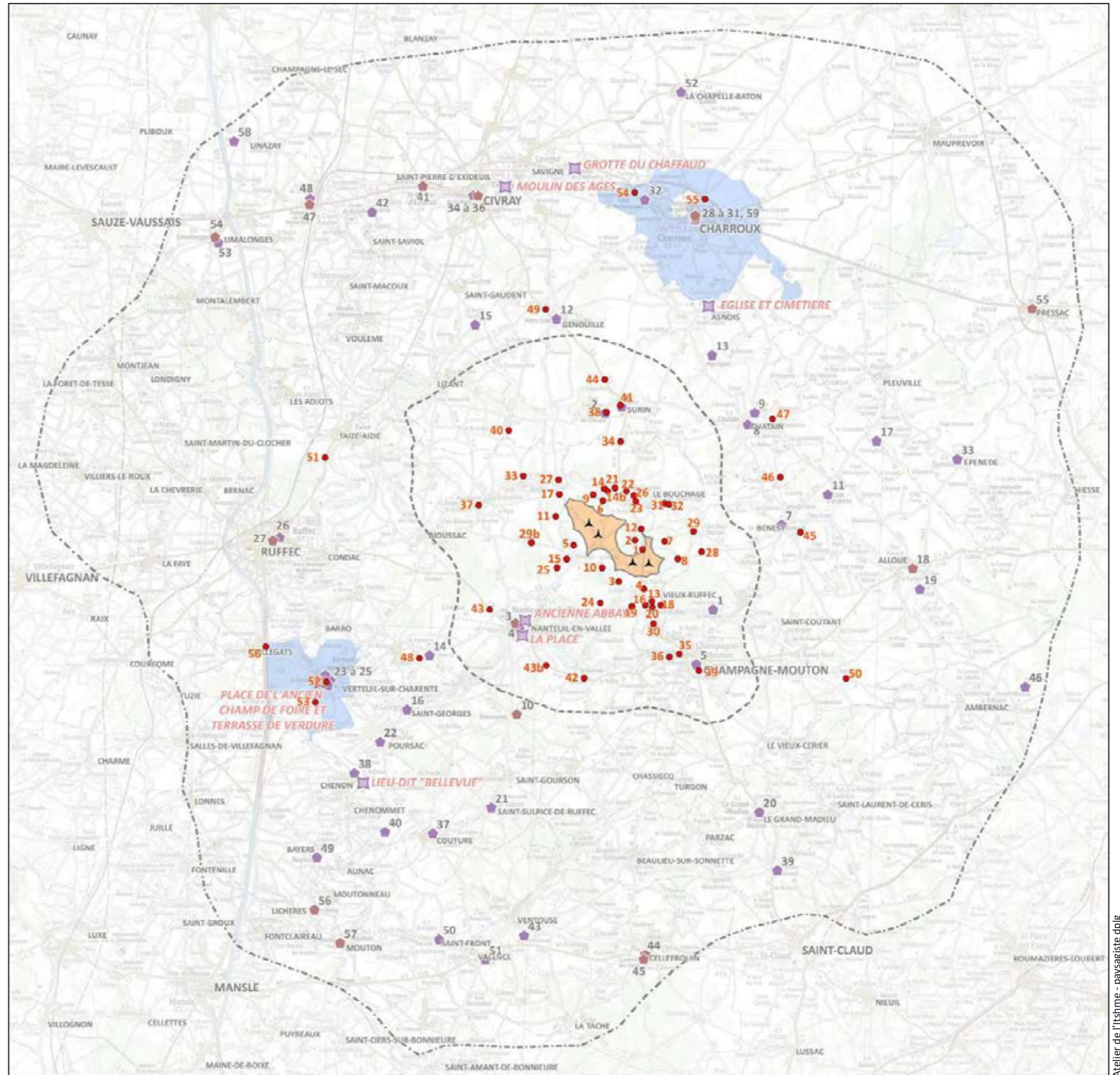
Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)

-  Projet d'AVAP, actuellement à l'étude

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)

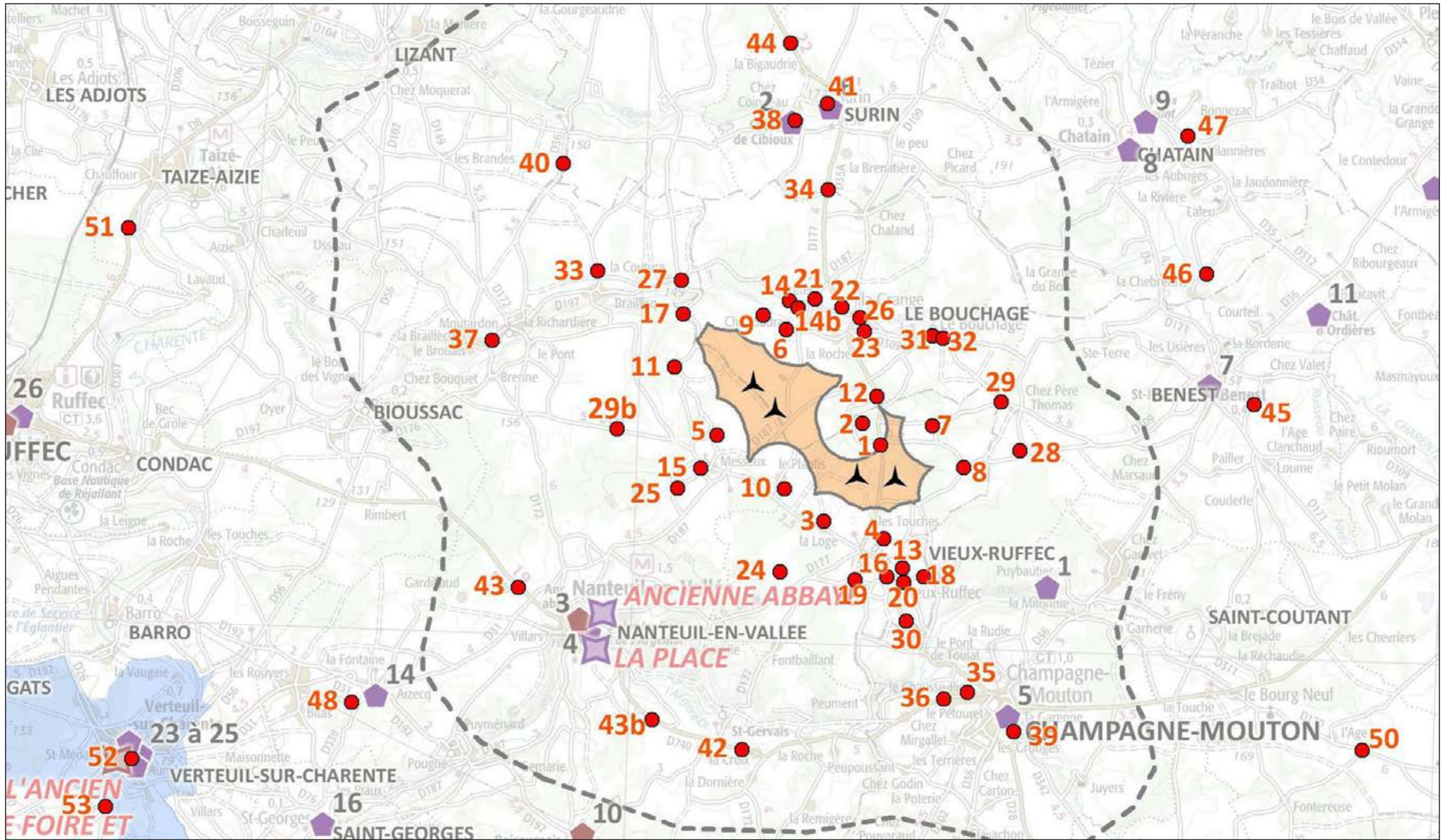
-  Aire d'étude intermédiaire (AEInt)

-  Aire d'étude éloignée (AEE)



Points de vue des photomontages et sensibilités patrimoniales (carte zoomée présentée en page suivante)

(fond de plan : IGN)



Points de vue des photomontages et sensibilités patrimoniales : zoom sur la partie centrale de l'aire d'étude

(fond de plan : IGN)



4.4 PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES - ÉVALUATION DE L'IMPACT VISUEL DU PROJET ÉOLIEN ET DES IMPACTS CUMULÉS

Les photomontages figurant le projet éolien sont présentés dans les pages qui suivent. Sélectionnés selon les critères détaillés dans le paragraphe 4.3, ils présentent une simulation visuelle du projet éolien. Ces images appellent quelques remarques et commentaires préalables.

DEPUIS LA D177 AU LIEU-DIT « LA GRANDE BORNE » (POINT DE VUE N°1) – PLANCHE N°1/3

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 608 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 273°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise au lieu-dit « la Grande Borne » depuis la D177, une route relativement fréquentée (axe Civray / Champagne-Mouton) passant à proximité du projet. Une clairière agricole se présente autour de la route, encadrée par des lisières boisées assez proches. La profondeur de la vue est assez réduite.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. Au sud, E3 et E4 sont très proches, et surplombent nettement les lisières boisées à leur pied, sans toutefois les écraser visuellement. À l'ouest, E1 et E2 sont plus lointaines et de hauteur relative plus réduite. E1 est très discrète, en grande partie masquée par des arbres.

Aucun autre parc ou projet n'est visible, excepté le parc éolien de Turgon, en instruction.

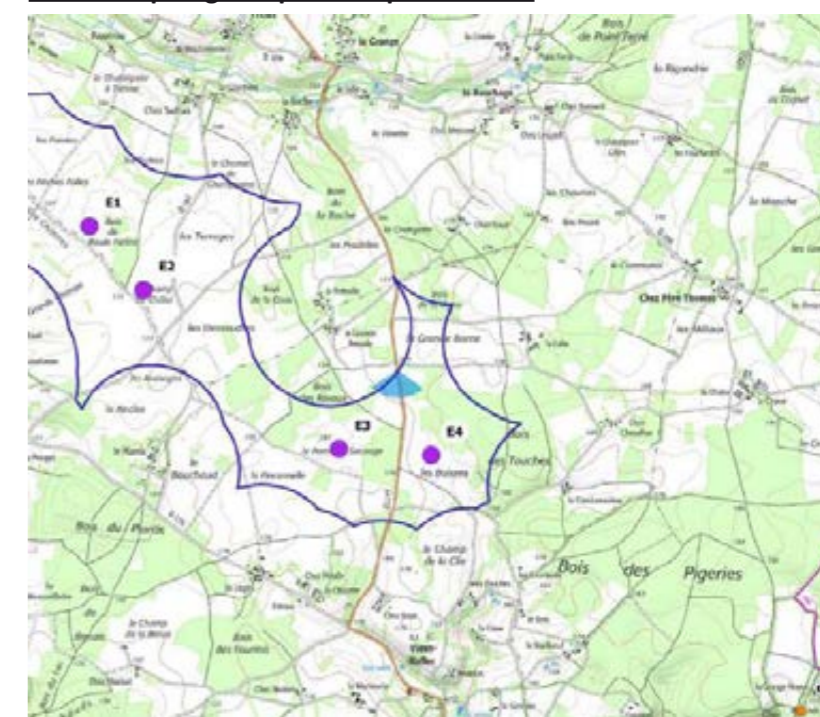
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : forte (E3 et E4)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



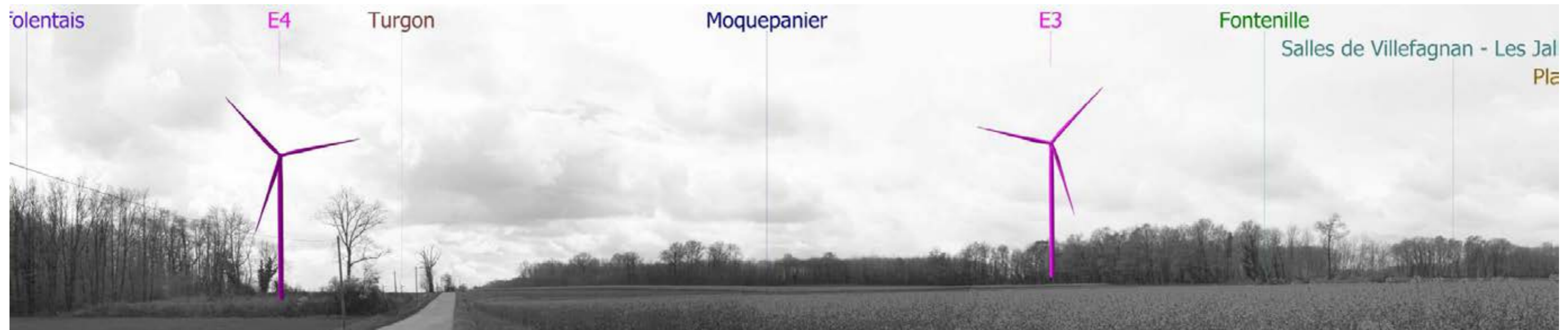
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

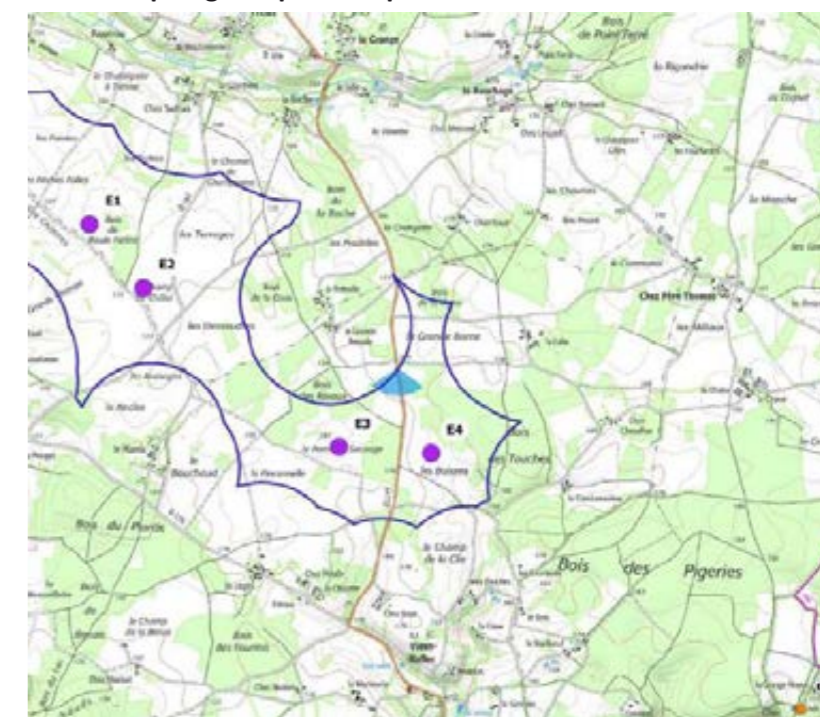


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

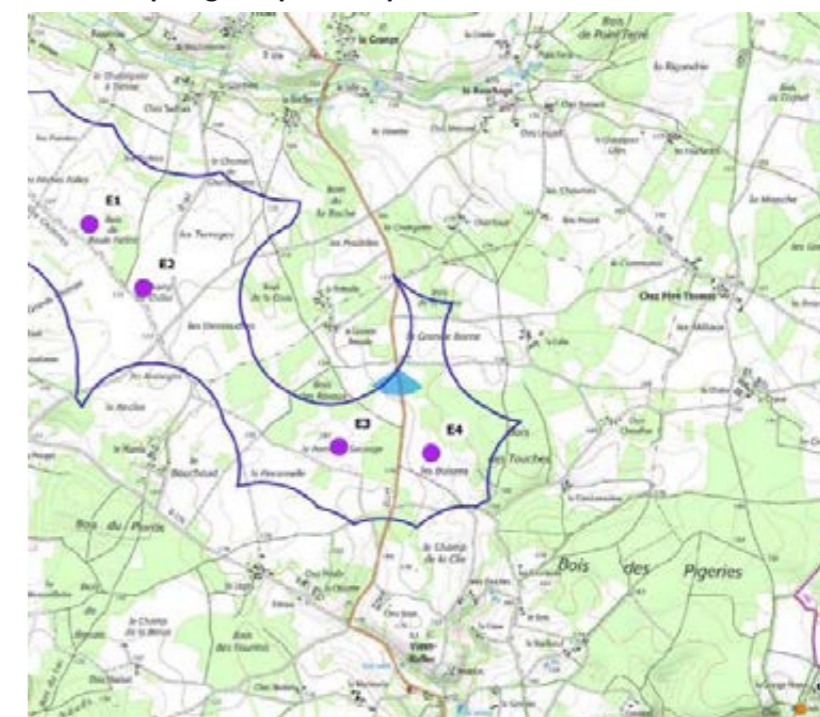


REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA GRANDE PETOULE (POINT DE VUE N°2) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 875 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 248°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à environ 150 m à l'est de la ferme de la Grande Petoule. La ferme se situe dans une clairière agricole, encadrée par des lisières boisées assez proches. La profondeur de la vue est assez réduite. Une ligne électrique rejoint la ferme.

Deux éoliennes sont visibles : E3 au sud, E2 à l'ouest. E3 est proche et de stature imposante, mais sa hauteur relative reste inférieure à celle de la lisière boisée visible immédiatement sur sa gauche. Elle ne provoque pas d'effet d'écrasement. Plus lointaine, E2 émerge partiellement au-dessus d'un horizon, sur la droite de la ferme. Elle ne surplombe pas la ferme, et n'écrase visuellement ni ses bâtiments, ni les boisements. E1 et E4 sont masquées. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E3)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E3), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encerclement
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

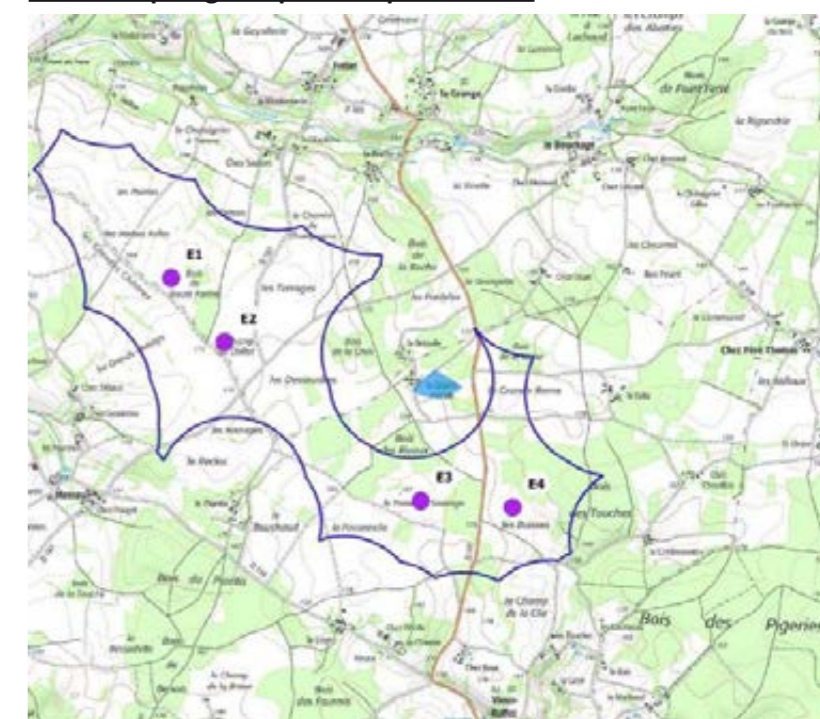
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

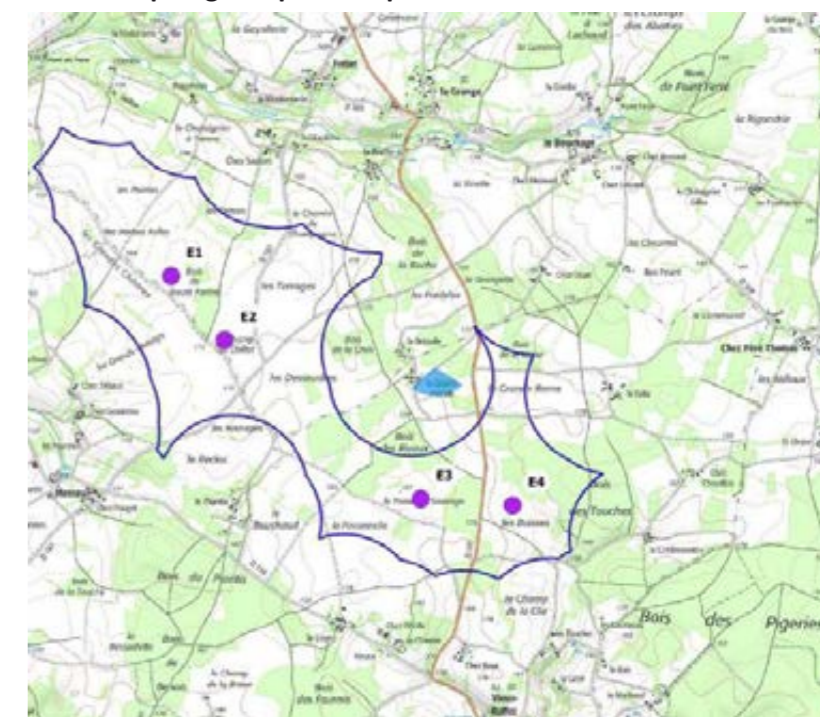


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA LOGE (POINT DE VUE N°3) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 879 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 354°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis un chemin agricole, aux limites nord du hameau de la Loge. Ce point de vue concerne également les fermes de la Chaume, Féroux, et Chez Pibolle, très proches de la Loge. Un plateau agricole se présente, aux horizons dégagés. Quelques arbres et fronts arborés s'y détachent.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. Au nord-est, E3 et E4 sont les plus proches. Elles se présentent sur une séquence d'horizon dégagée, située entre deux masses arborées. Leur hauteur relative n'est pas imposante par rapport à celle de ces deux masses arborées (vue cadrée à 120°). Au nord-ouest, E1 et E2 sont plus distantes. Elles se présentent vers une lisière boisée, qu'elles dominent mais n'écrasent pas visuellement.

Le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible, dans le secteur des éoliennes E1 et E2. On distingue surtout 4 de ses éoliennes, plus lointaines et de hauteur relative plus faible. On ne note pas d'effet de saturation visuelle, ni d'encerclement du hameau.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : forte (E3 et E4)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement, de surplomb ou d'encerclement problématique
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne

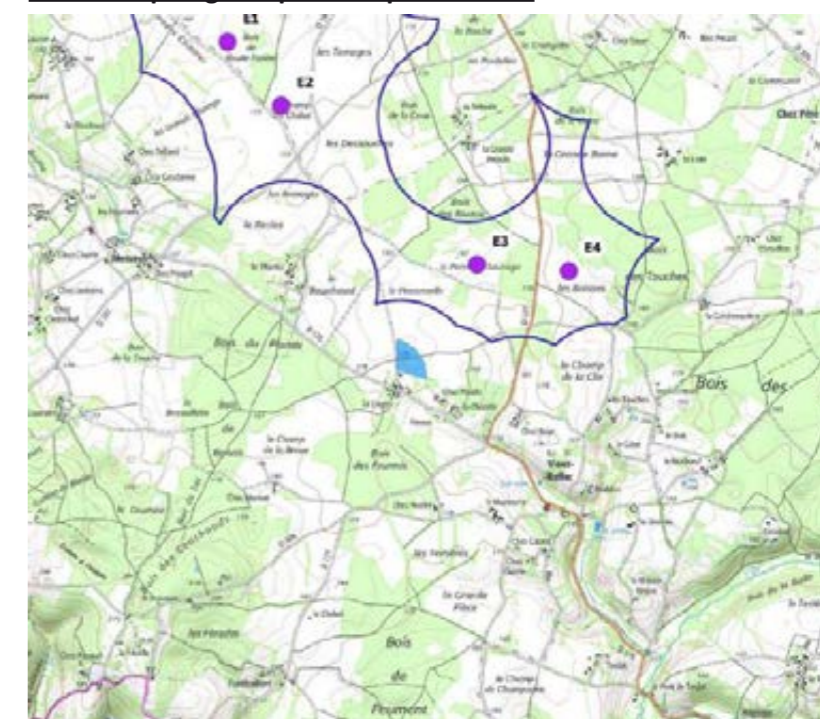
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

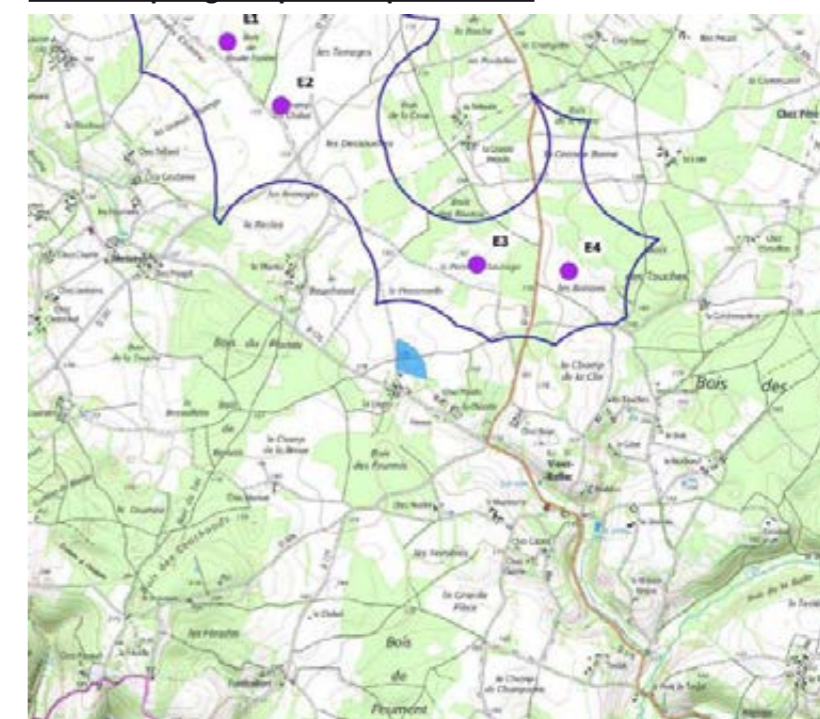


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ BOYE (POINT DE VUE N°4) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 957 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 325°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à environ 150 m à l'est du hameau Chez Boye. Le hameau se situe sur un plateau à la surface ondulée, et où de multiples fronts arborés se présentent, à des distances variables. Une ligne électrique est présente (planche 2).

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. Au nord, E3 et E4 sont les plus proches. Elles sont perçues en arrière d'un horizon arboré, qu'elles surplombent nettement. Au nord-ouest, E1 et E2 sont plus lointaines. Leurs silhouettes se superposent. Elles sont perçues sur la droite de la ligne électrique, leur hauteur relative est modérée, comparable à celle des poteaux de la ligne.

Le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible, à peine : les pales de deux éoliennes se devinent avec difficulté, sur la gauche d'E1 et E2.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E3 et E4)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : moyenne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable.

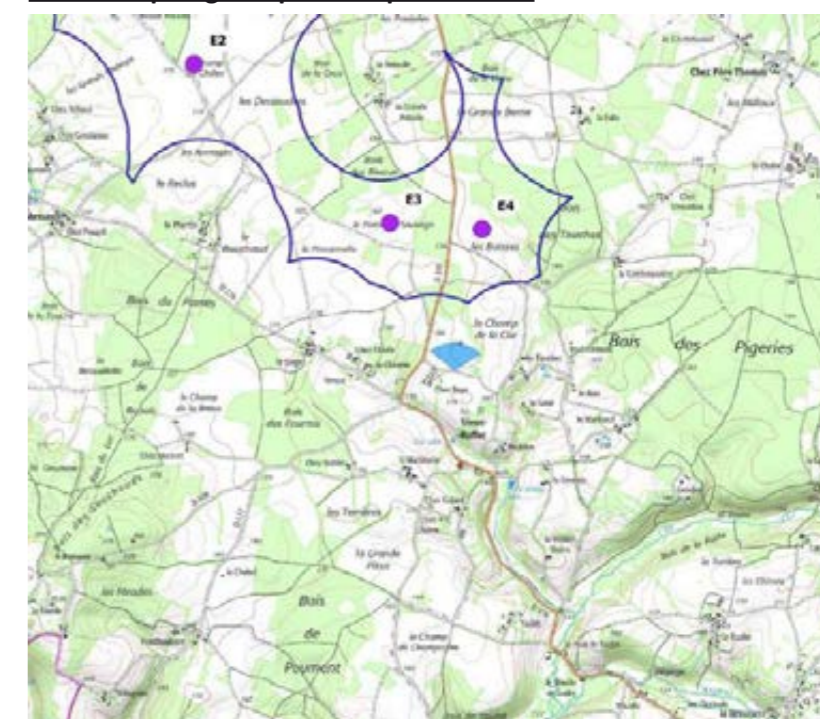
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



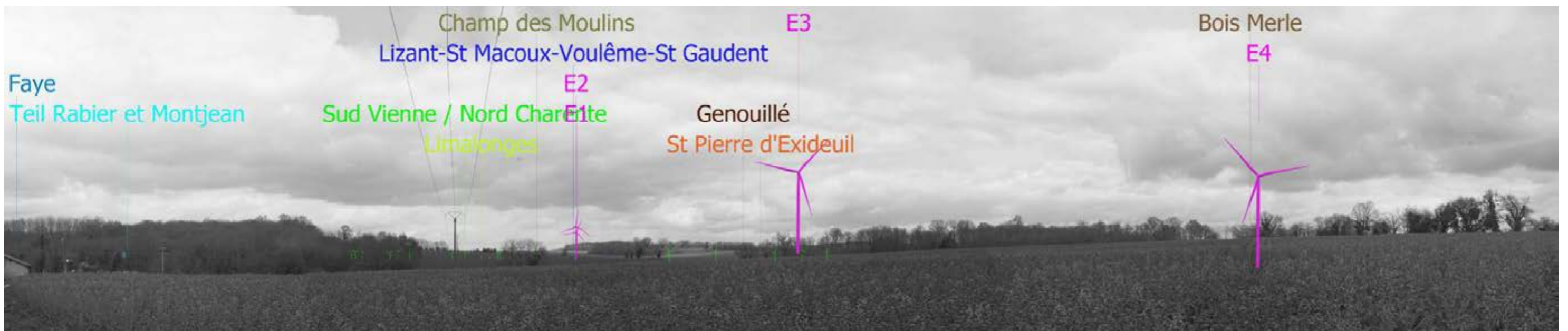
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

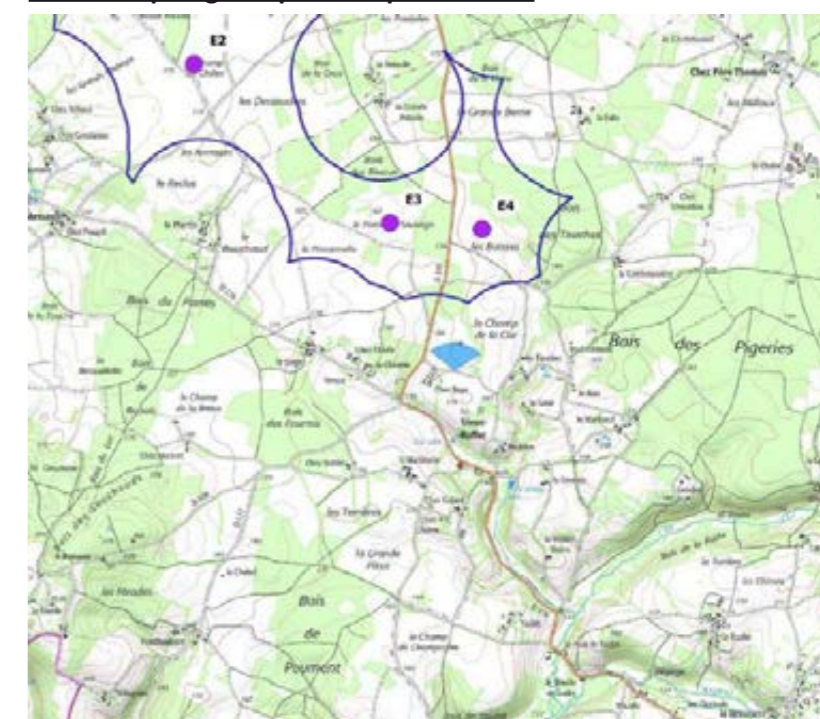


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

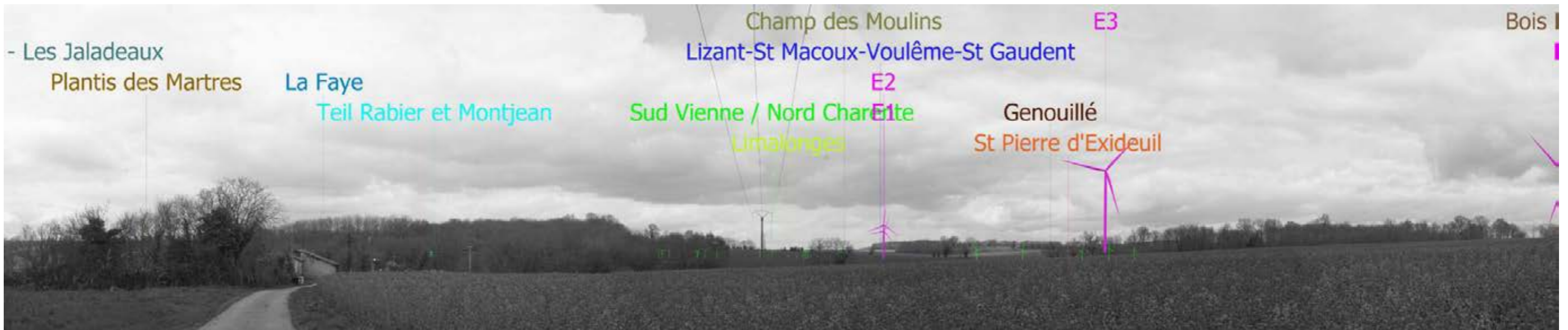
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ TRILLAUD (POINT DE VUE N°5) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 987 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 90°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise sur le flanc est du petit hameau Chez Trillaud. Ce point de vue concerne également les hameaux de Chez Gendarme et des Fourniers, très proches de Chez Trillaud. Un plateau ondulé et ouvert se présente, ponctué de quelques arbres. De petits fronts arborés sont visibles à l'horizon, ainsi qu'une construction sur la droite (vue cadrée à 120°, planche 2).

E1 et E2 sont proches et bien visibles au nord. Elles se présentent en arrière d'une vaste étendue cultivée et ouverte, bien adaptée à l'accueil d'objets de grande hauteur. Les arbres visibles plus à droite (vue cadrée à 120°, planche 1) ne sont pas écrasés visuellement.

E3 et E4 sont très discrètes en arrière de ces mêmes arbres, et sont difficiles à distinguer. Elles seraient invisibles à la belle saison.

Le projet éolien de Bois Merle est également visible, plus lointain et discret. Six de ses éoliennes émergent légèrement à l'horizon, dans le secteur d'E1. Étant donné leur faible hauteur relative, on ne note pas d'effet de confusion visuelle. L'horizon n'est pas saturé d'éoliennes et le hameau ne subit pas d'effet d'encerclement.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E1 et E2)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E1 et E2), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encerclement
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible

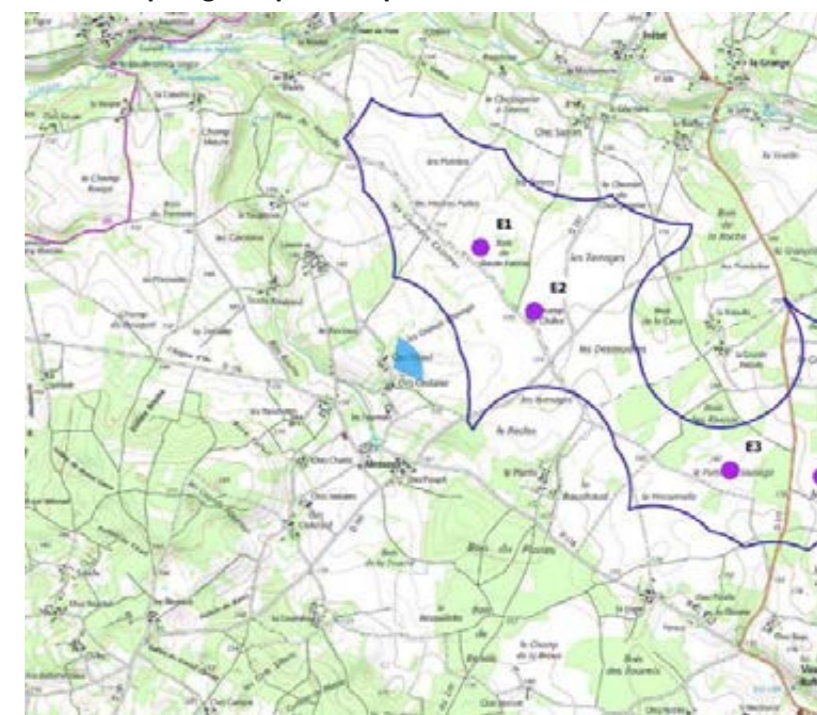
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

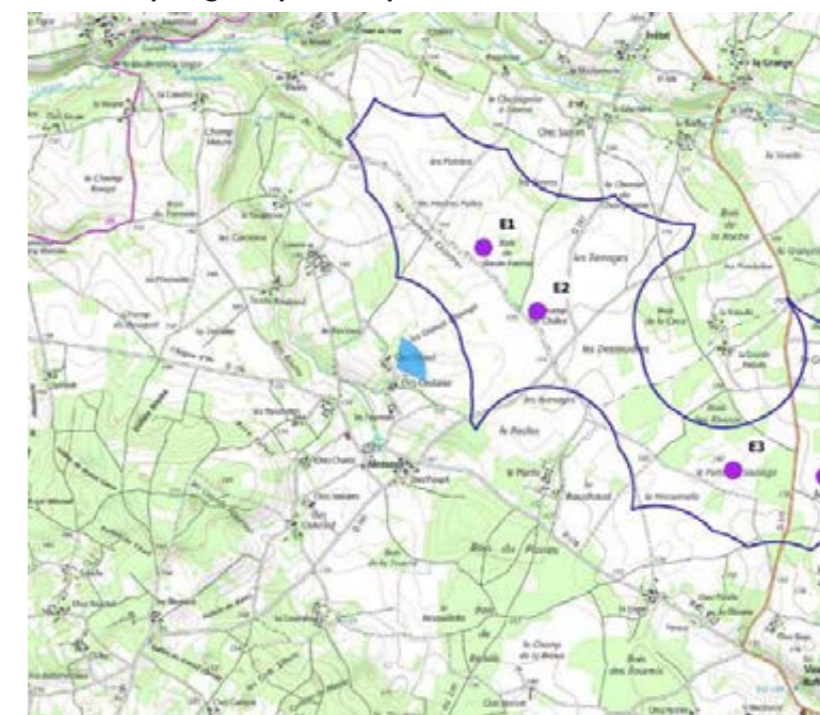


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue

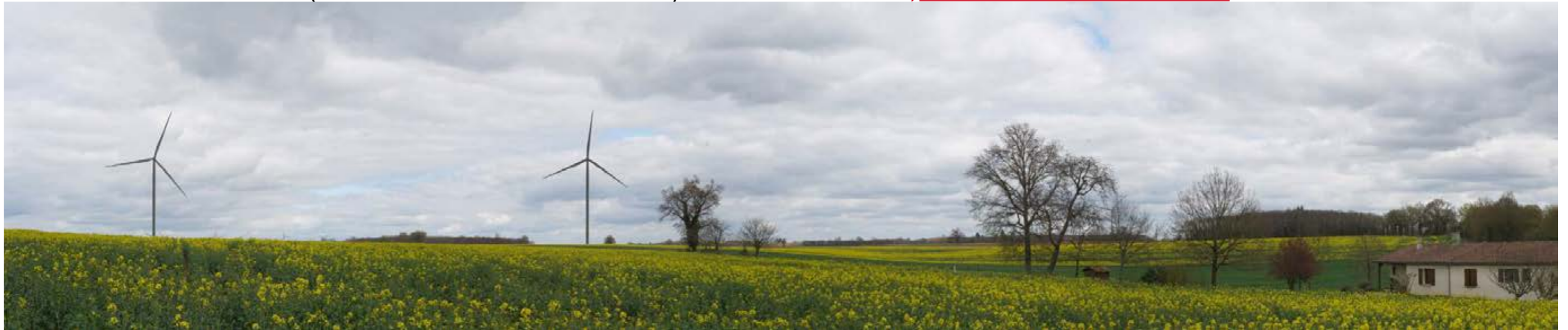


SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ SADRAN (POINT DE VUE N°6) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1036 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 161°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à la sortie ouest du petit hameau Chez Sadran. Ce point de vue concerne également le hameau de La Gilardière, très proche de Chez Sadran. Un plateau dégagé se présente, aux horizons dégagés sur la droite (vue cadrée à 120°, planche 1), plus arborés sur la gauche (vue cadrée à 120°, planche 2), un secteur où passe une ligne électrique.

E1 et E2 sont bien visibles au sud, dans une séquence d'horizon dégagée. Leur hauteur relative est supérieure à celle des structures arborées visibles à leurs alentours (vue cadrée à 120°), sans qu'elles les écrasent visuellement. Plus à gauche, E3 et E4 sont très discrètes, en grande partie masquées par des masses arborées. La nacelle d'E3 est néanmoins visible. Le projet n'interagit pas directement avec la ligne électrique.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E1 et E2)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E1 et E2), mais sans effet d'écrasement, de surplomb ou d'encerclement problématique
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

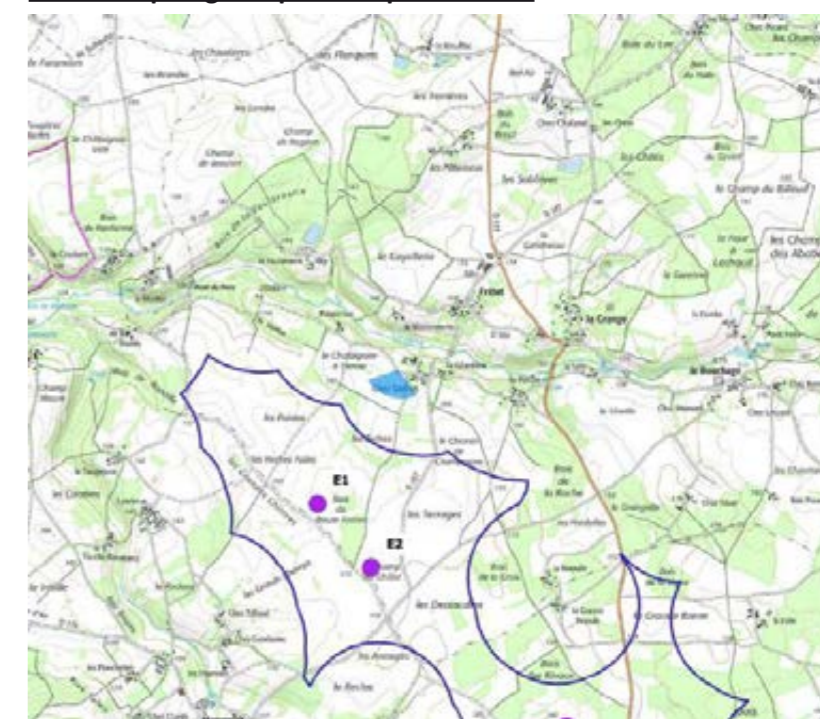
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

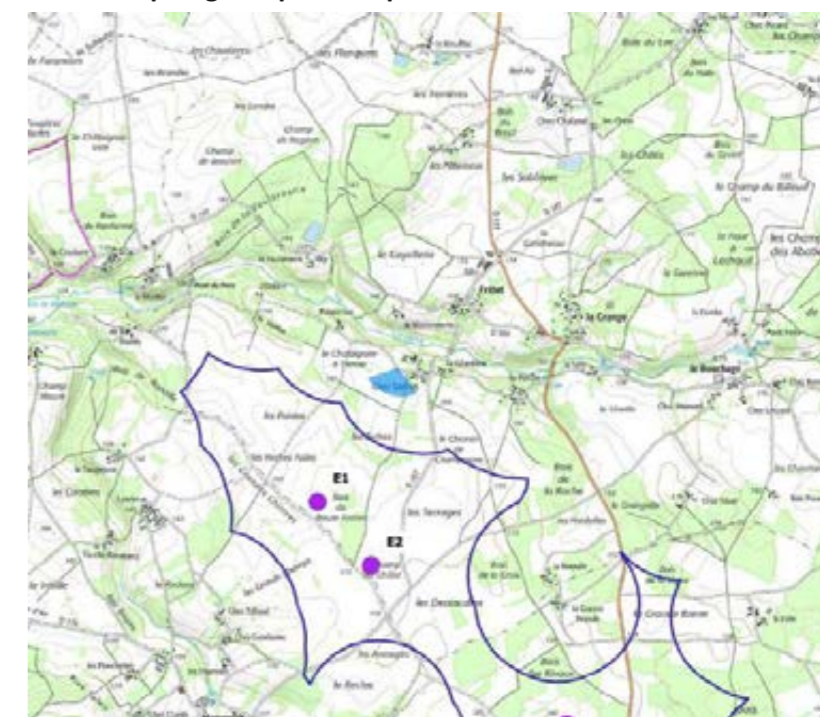


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA FAÎTE (POINT DE VUE N°7) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1065 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 261°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise aux limites nord de la ferme la Faîte, qui situe sur un plateau, dans cette direction assez dégagée. Les horizons sont boisés en grande partie, et des rideaux d'arbres sont visibles à courte et moyenne distance. Des bâtiments sont visibles sur la gauche (vue cadrée à 120°, planche 1). Une ligne électrique passe au premier plan (vues cadrées à 120°).

E3 et E4 sont bien visibles, au sud-ouest et en arrière d'une lisière boisée. Les fronts arborés successifs accentuent la sensation de distance aux éoliennes (vue cadrée à 120°, planche 1). Sur la droite, E1 et E2 sont très discrètes, en arrière de grands arbres (elles seraient invisibles à la belle saison). La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

A l'extrême droite (vue cadrée à 120°, planche 2), le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible, en partie. Il est très déporté sur l'horizon par rapport aux éoliennes les plus visibles du projet des Herbes Sauvages, et la hauteur relative de ses éoliennes est faible. Les deux parcs interagissent peu dans la vue

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E3 et E4)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible

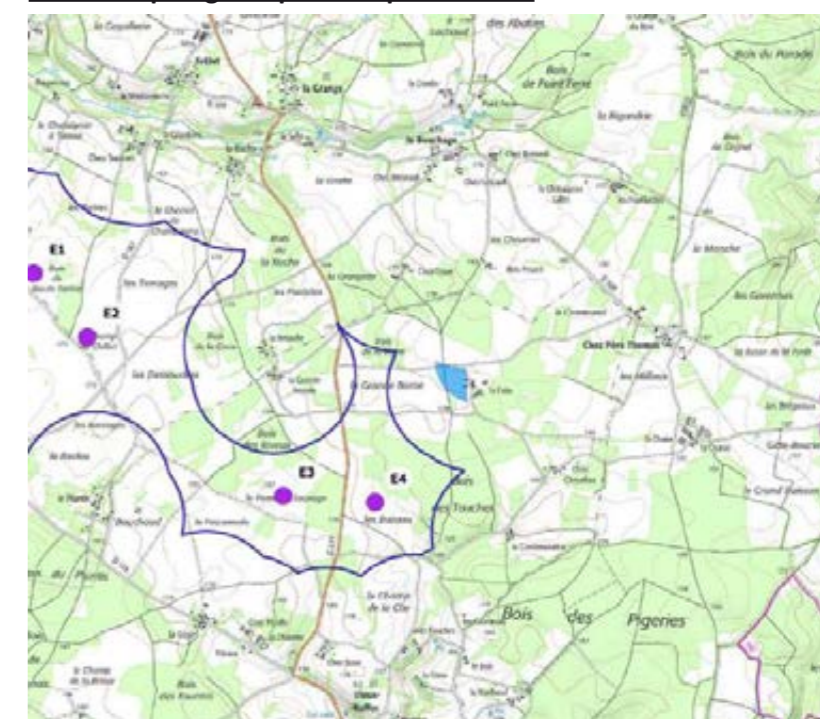
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

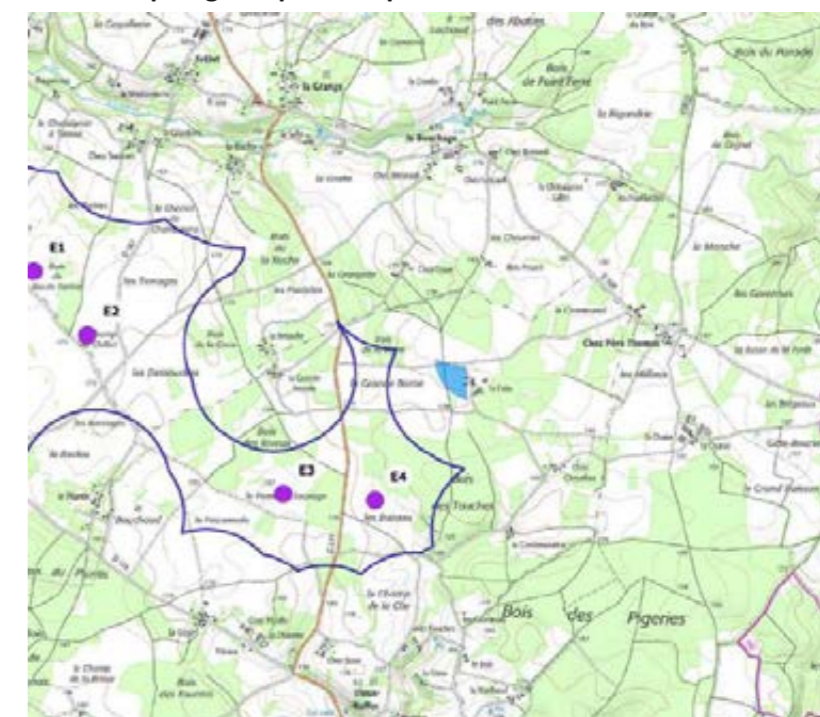


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ CHEVALLON (POINT DE VUE N°8)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1123 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 279°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise aux limites ouest de la ferme Chez Chevallon. Une prairie se présente, et sur ses arrières des fronts arborés. A droite (vue cadrée à 120°), la petite route est bordée de grands arbres.

E3 et E4 sont bien visibles à l'ouest, en arrière d'un horizon boisé qu'elles surplombent sans l'écraser visuellement. Sur leur droite, E1 et E2 sont très peu visibles (perception de pales).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E3 et E4)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

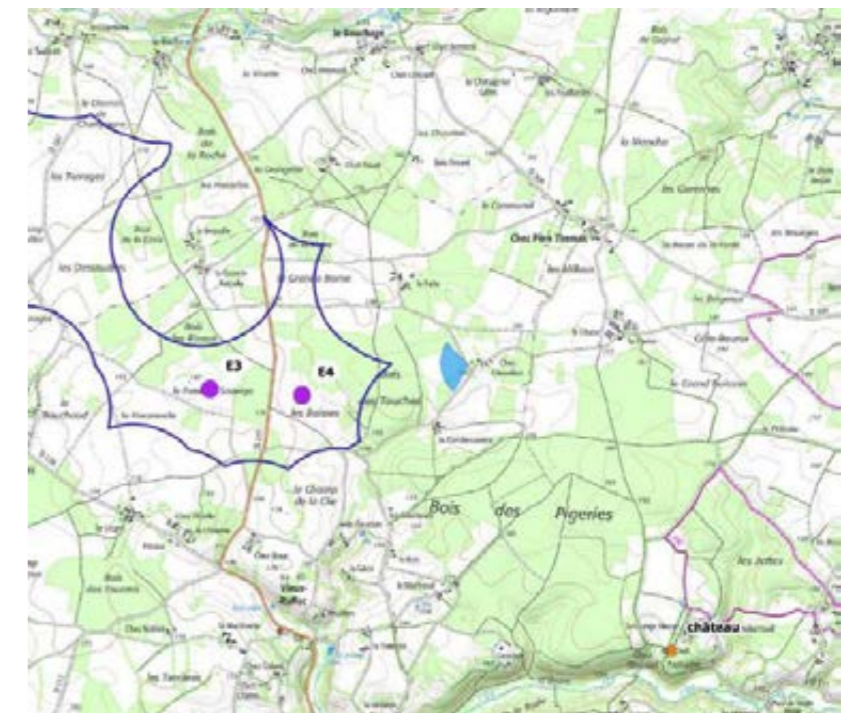
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS PUYPÉROUX (POINT DE VUE N°9) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1130 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 153°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise au sud de la ferme de Puyperoux. Un plateau relativement dégagé se présente, où des fronts arborés font varier la profondeur de l'horizon. Une ligne électrique accompagne la petite route, à gauche (vues cadrées à 120°).

Les éoliennes E1 et E2 sont bien visibles, E1 sur un horizon dégagé, E2 en arrière d'un front arboré qui masque le pied de son mat. Elles dépassent ce front arboré en hauteur (notamment E1), sans l'écraser visuellement. E3 et E4 sont masquées par des arbres en presque totalité.

La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : assez forte (E1 et E2)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

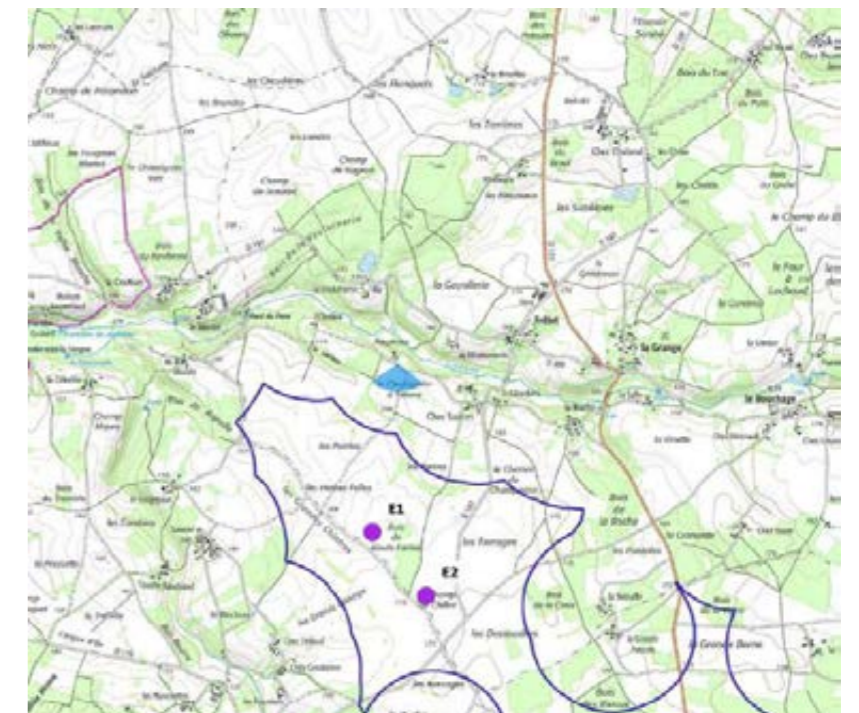
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

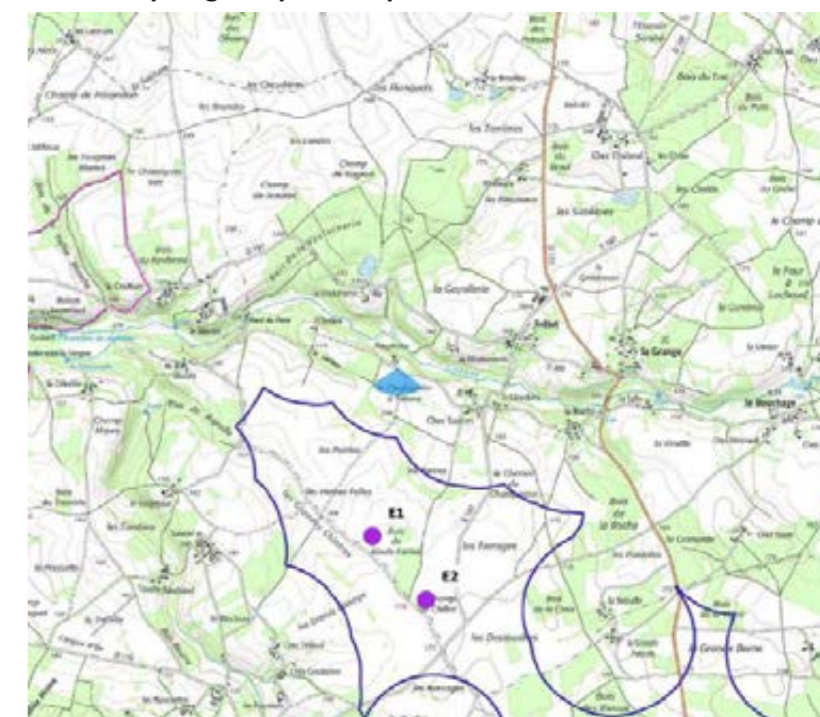


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

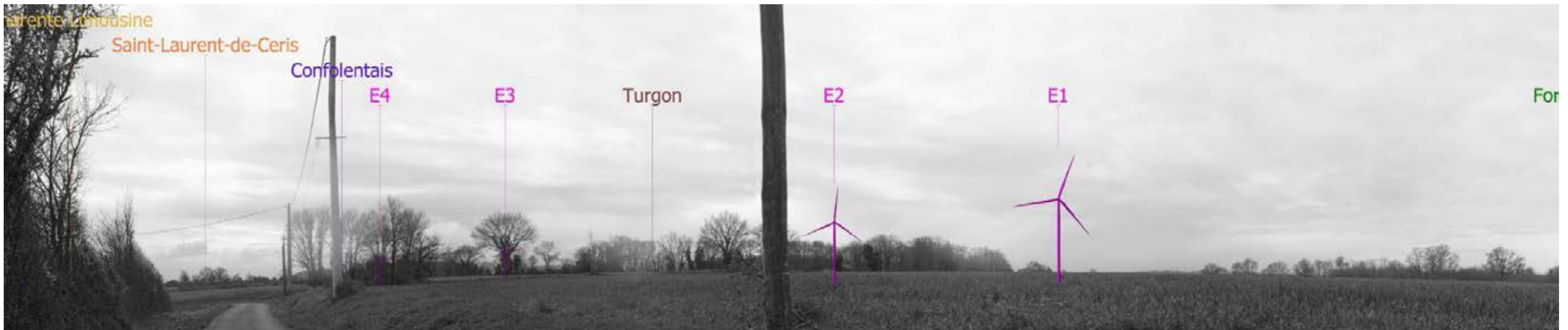
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE BOUCHAUD (POINT DE VUE N° 10) – PLANCHE N° 1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1169 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 32°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Itinéraire de randonnée
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis le flanc est du petit hameau du Bouchaud, sur une boucle locale de randonnée (qui vient de Vieux-Ruffec). Ce point de vue concerne également le hameau du Plantis, très proche du Bouchaud. Le plateau agricole est dégagé jusqu'à une série de fronts arborés, assez lointains (vue cadrée à 120°, planche 1). Sur la gauche de la route (vue cadrée à 120°, planche 2), des habitations sont visibles dans leurs jardins arborés.

Les éoliennes E3 et E4 sont bien visibles, en arrière d'un petit bois qu'elles dominent sans l'écraser visuellement. Leur pied est masqué par les arbres. E1 et E2 sont masquées par la construction la plus proche.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

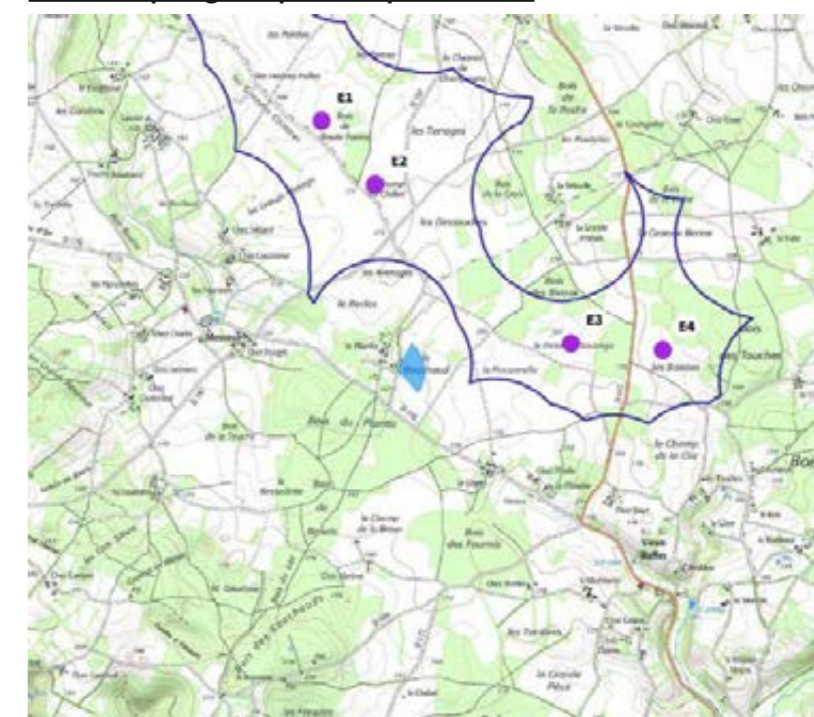


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE FOUGEROUX (POINT DE VUE N° 11)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1286 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 114°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis le flanc est du petit hameau du Fougeroux. Ce point de vue concerne également le hameau de Laurier, très proche du Fougeroux. Un plateau cultivé se présente, aux horizons lointains sur la gauche (vue cadrée à 120°), plus proches et boisés sur la droite. Des bosquets et des arbres isolés ponctuent l'étendue cultivée. À droite, une ligne électrique accompagne la route.

Toutes les éoliennes sont visibles, dans la même partie de l'horizon. E1 et E2 sont proches et hautes. Sur leur droite, E3 et E4 sont plus discrètes, en partie masquées par l'horizon boisé. La hauteur relative des éoliennes n'est pas imposante par rapport à celle des arbres et bosquets visibles sur leur droite et leur gauche, et on ne note pas d'effet d'écrasement visuel de ces éléments arborés. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes des deux parcs ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Le projet éolien de Bois Merle est également visible, sur la gauche (vue cadrée à 120°). Il est lointain et assez discret. Déporté sur l'horizon par rapport au projet des Herbes Sauvages, il interagit peu avec lui dans la vue. On ne note pas d'effet de saturation visuelle ou d'encerclement.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible

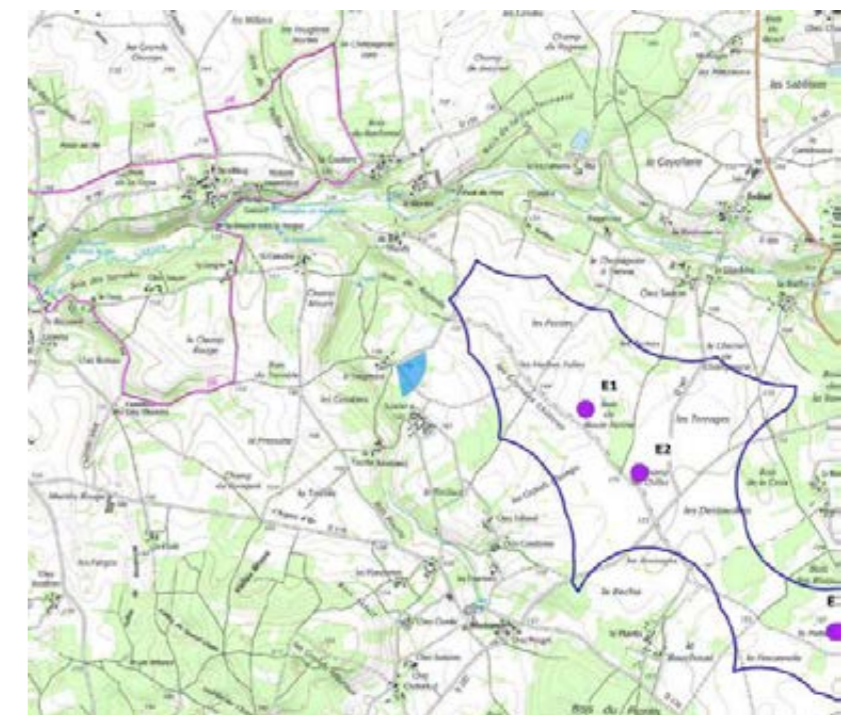
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D177 AU LIEU-DIT « LES PRADELLES » (POINT DE VUE N°12) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1342 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 231°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D177 au lieu-dit « les Pradelles », entre Vieux-Ruffec et Le Bouchage. Boisements et clairières cultivées alternent dans ce secteur, et l'horizon est plus ou moins proche selon les directions de vue.

Toutes les éoliennes sont visibles. Au sud, E3 et E4 se présentent à droite de l'axe de la route, sur un horizon en partie boisé et que les éoliennes dominent modérément. A l'ouest, E1 et E2 sont un peu plus lointaines. Elles sont perçues en arrière d'un front boisé. Toutes les éoliennes ont une hauteur relative comparable ou inférieure à celle des fronts arborés les plus hauts de la vue.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS PEUBLON (POINT DE VUE N° 13)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1413 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 325°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à la sortie nord du petit hameau de Peublon. Un versant en pente douce se présente, occupé par une prairie. Un front arboré continu est visible en arrière.

Seule l'éolienne E4 peut être distinguée, ses pales débordant du front boisé. En hiver et par transparence, E3 et E4 seraient plus visibles, mais resteraient probablement discrètes.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D197 VERS LA MOUTONNERIE (POINT DE VUE N° 14) – PLANCHE N° 1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1469 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 165°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D197, vers la ferme de la Moutonnerie. La route parcourt les coteaux de la rive nord de la vallée de la Lizonne, de sensibilité paysagère assez forte. Peu profonde, la vallée est bien lisible derrière la grande parcelle cultivée des premiers plans. On y remarque de nombreuses fermes, dont celle de la Moutonnerie, qui est la plus proche sur la droite (vue cadrée à 120°, planche 1). Des lignes électriques et téléphoniques alimentent cette ferme. Au fond, les horizons du plateau sont presque tous boisés.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. E1 et E2 sont perçues dans le secteur de la ferme de la Moutonnerie, qu'elles dominent sans l'écraser visuellement. E1 est un peu plus haute, modérément, que le poteau le plus haut de la ligne électrique. Ces deux éoliennes sont proches des poteaux sur l'horizon, mais cela n'engendre pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle. A gauche (planche 2), E3 et E4 sont plus lointaines et leur hauteur relative plus faible. L'effet de surplomb du coteau qu'elles dominent n'apparaît pas excessif, et les constructions perçues en contrebas de ces deux éoliennes ne sont pas écrasées visuellement.

Le projet éolien « Charente Limousine » est également visible, à l'extrême gauche (vue cadrée à 120°, planche 2). Son éloignement le rend très discret, et il interagit très peu dans la vue avec le projet des Herbes Sauvages.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable

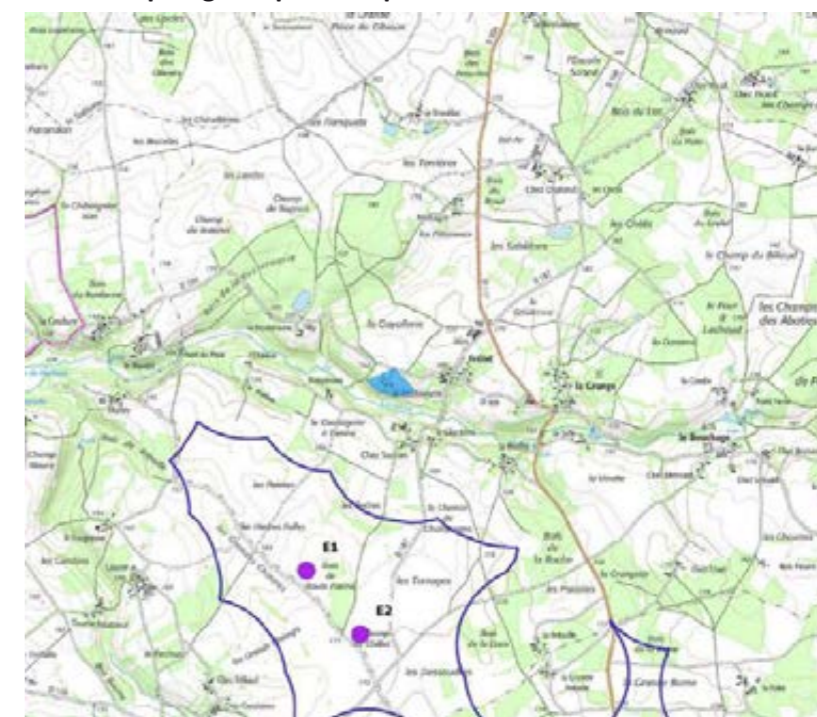
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

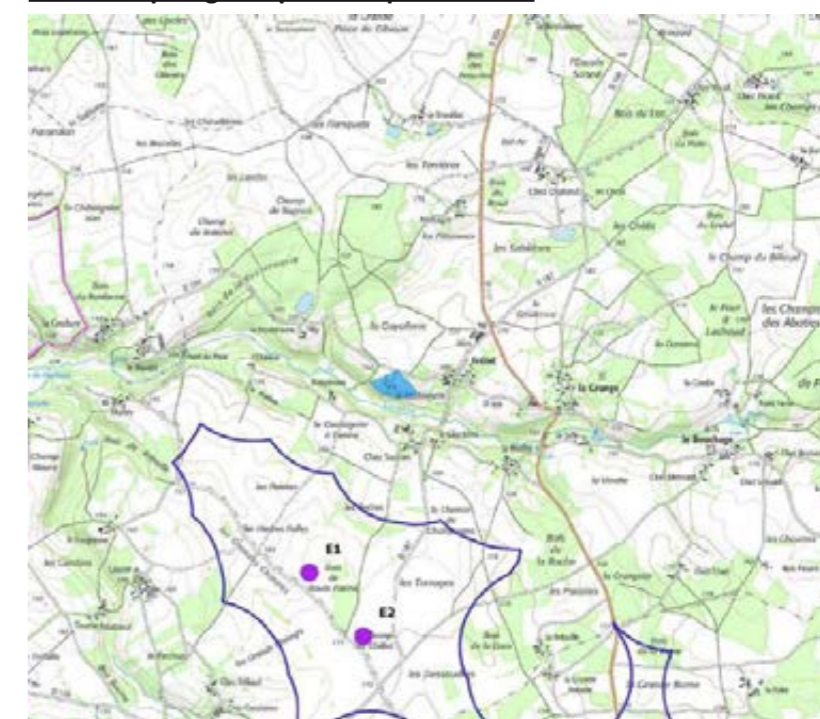


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D197 À L'OUEST DE FRÊTET (POINT DE VUE N° 14BIS) – PLANCHE N° 1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1489 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 168°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte

Commentaire :

La vue est prise depuis D197, à l'ouest du hameau de Frêtet. La route parcourt ici les coteaux de la rive nord de la vallée de la Lizonne, de sensibilité paysagère assez forte. Peu profonde, la vallée est néanmoins bien lisible. Elle comporte de nombreuses structures arborées. Sur le versant opposé, on remarque les hameaux de Sadran (à droite) et de la Gilardière (à gauche). Au fond, les horizons du plateau sont boisés.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. E1 et E2 sont perçues en arrière du hameau de Sadran. Plus lointaines, E3 et E4 sont visibles sur la gauche du hameau de la Gilardière. L'effet de surplomb sur la vallée est modéré pour E1 et E2, faible pour E3 et E4. E1, l'éolienne la plus prégnante de la vue, domine un hangar agricole et ses espaces de stockage, sans effet d'écrasement.

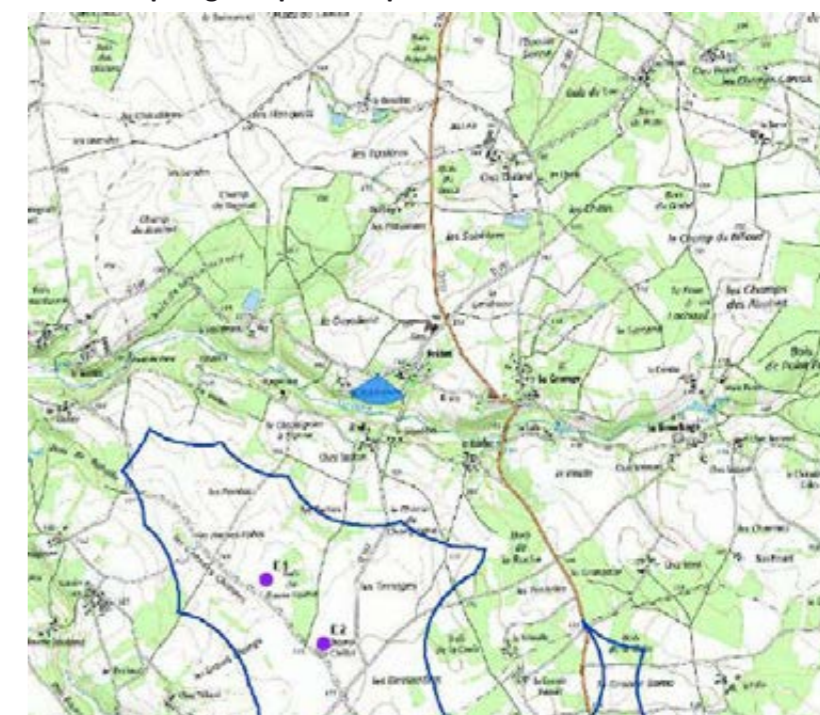
Aucun autre parc éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

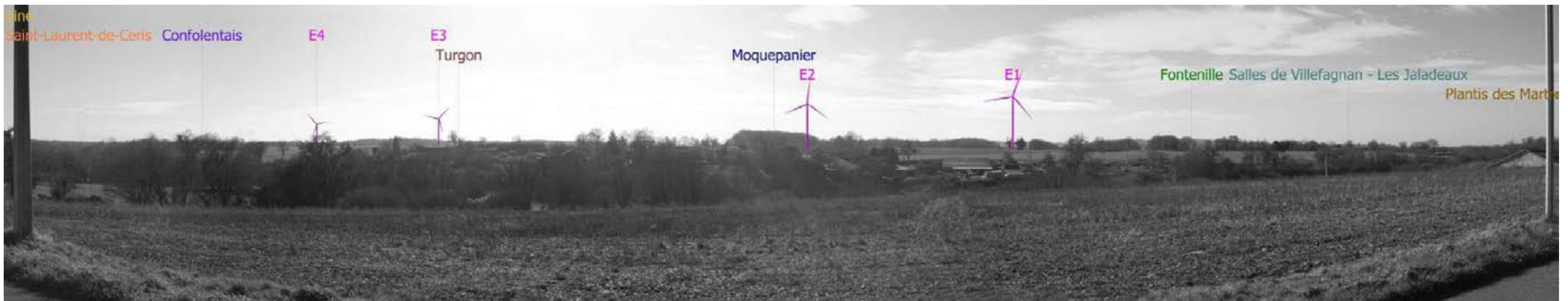
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS L'ÉGLISE DE MESSEUX (POINT DE VUE N°15) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1501 m
- Éolienne la plus proche : E2
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 74°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise aux abords de l'église du hameau de Messeux, entourée par son cimetière et accompagnée d'un parking arboré (vue cadrée à 120°). Ce point de vue concerne également le hameau de Chez Pouget, très proche de Messeux. Sur la gauche se présente un vallon, riche en structures arborées et où sont visibles des fermes. L'église n'est pas protégée MH.

Les éoliennes E1 et E2 sont visibles en arrière du vallon et sur la gauche de l'église. Sur l'horizon, elles ne jouxtent pas directement l'édifice. L'effet de surplomb du vallon n'est pas excessif, et on ne note pas d'effet d'écrasement des fermes du vallon. Plus lointaines, E3 et E4 sont situées sur la droite de l'église (planche 2), superposées l'une à l'autre. Elles sont très peu visibles, masquées par les arbres du parking.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

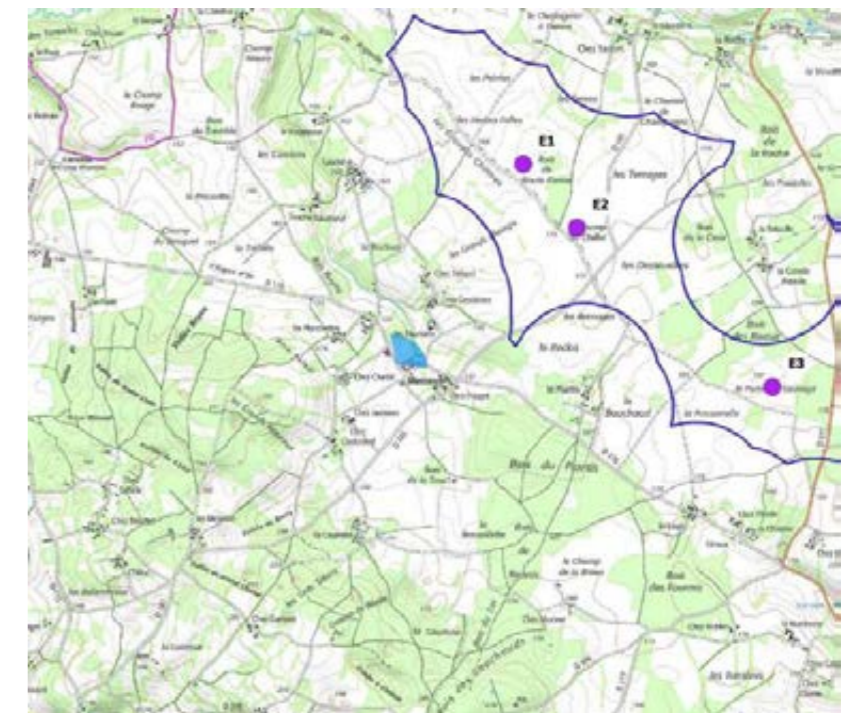
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

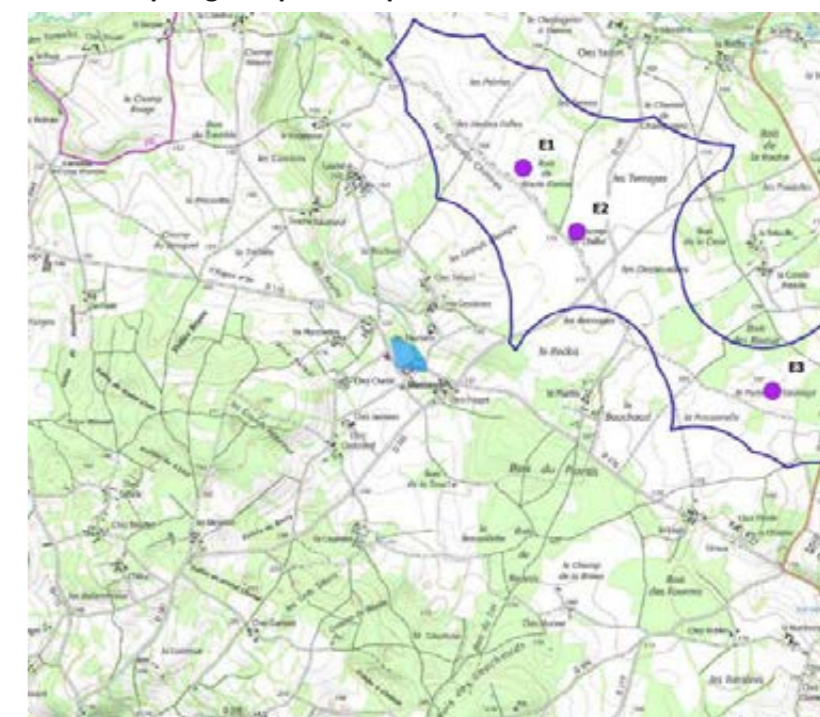


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA MAIRIE DE VIEUX-RUFFEC (POINT DE VUE N° 16)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1555 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 331°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis le pied de la façade de la mairie de Vieux-Ruffec. Une petite vallée s'y présente, de sensibilité paysagère assez forte. De nombreuses structures arborées y sont visibles, accompagnant les prés.

L'éolienne E3 est partiellement visible au-dessus du coteau. Elle monte moins haut sur le ciel que les boisements visibles sur sa droite, et il n'y a pas d'effet de surplomb problématique de la vallée. On devine également la pointe d'une pale d'E2, qui est extrêmement discrète. E1 et E4 sont masquées.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : moyenne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS MAZELY (POINT DE VUE N° 17)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1593 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 130°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à 150 m à l'est de la ferme de Mazely. Un plateau se présente, très dégagé à gauche de la route, à droite refermé par un horizon boisé et assez proche. Quelques arbres plus proches sont visibles, à proximité de la route (qu'une ligne électrique accompagne également).

Les éoliennes ne sont quasiment pas visibles, masquées par des arbres proches de la route.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA SIMONIE (POINT DE VUE N° 18)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1620 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 320°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise au nord de la ferme de la Simonie. Une vue dégagée se présente dans laquelle un vallon se dessine (de sensibilité paysagère assez forte), en arrière de vastes parcelles cultivées. Des structures arborées accompagnent le vallon, dans lequel on devine des fermes. L'horizon est en grande partie boisé. Une ligne électrique s'échappe vers l'horizon.

E3 et E4 sont bien visibles, en arrière de fronts boisés qu'elles surplombent modérément. Le vallon est peu lisible dans ce secteur. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle. E1 et E2 ne sont quasiment pas visibles (une extrémité de pale de E2).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations d'un alignement de petits arbres le long de la route longeant le hameau au nord, si les riverains souhaitent un tel aménagement

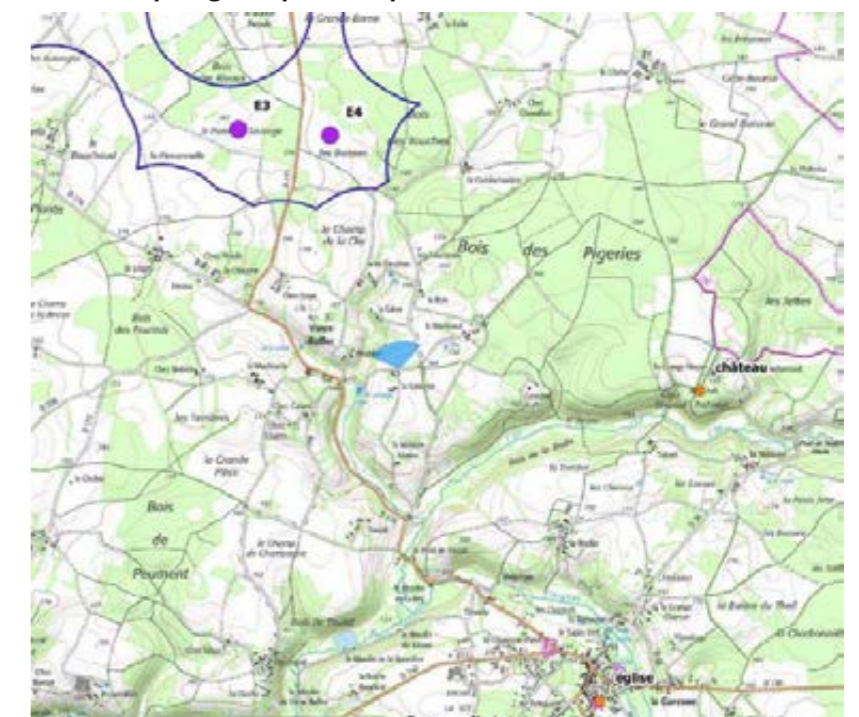
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



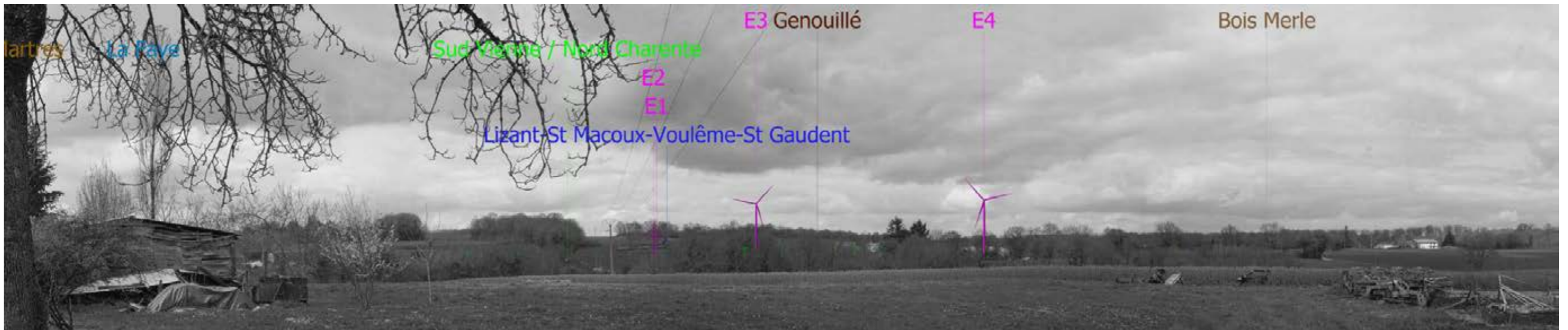
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA MARTINERIE (POINT DE VUE N°19) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1637 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 343°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)

Commentaire :

La vue est prise à environ 100 m à l'ouest de la ferme de la Martinerie. Ce point de vue concerne également le hameau de Chez Noblet, très proche de la Martinerie. Un plateau se présente, très dégagé sur les premiers plans, plus arboré et vallonné en arrière. Plusieurs fermes sont visibles, surtout dans le secteur vallonné. L'horizon est partout boisé. Une ligne électrique est visible à moyenne distance (vue cadrée à 120°).

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. E3 et E4 sont les proches et présentes visuellement. Elles surplombent un horizon boisé et des fermes, mais sans les écraser visuellement. Plus à gauche et à proximité de la ligne électrique, E1 et E2 sont plus lointaines et discrètes. Leur hauteur relative est modeste. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

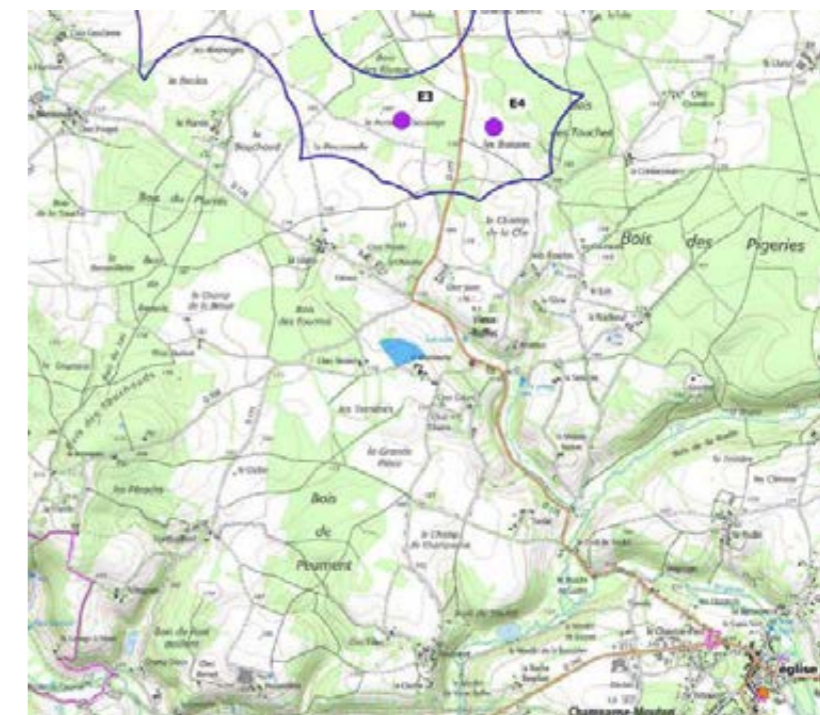


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS L'ÉGLISE DE VIEUX-RUFFEC (POINT DE VUE N°20)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1645 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 327°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Itinéraire de randonnée
- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise au pied de l'église de Vieux-Ruffec (non protégée MH), située dans une petite vallée de sensibilité paysagère assez forte. Une vue dégagée se présente sur le coteau.

Toutes les éoliennes du projet sont masquées par le coteau.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : nulle
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : nul
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D187 À FRÊTET (POINT DE VUE N°21)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1702 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 176°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D187 à l'entrée nord du hameau de Freytet. L'horizon est proche, composé de constructions, des arbres des jardins, et sur la droite d'une haie. Des lignes électriques sont visibles.

Seule l'éolienne E1 est visible, partiellement et dans l'axe de la rue. Sa hauteur relative est modeste. La cohabitation de la ligne électrique et de cette éolienne ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

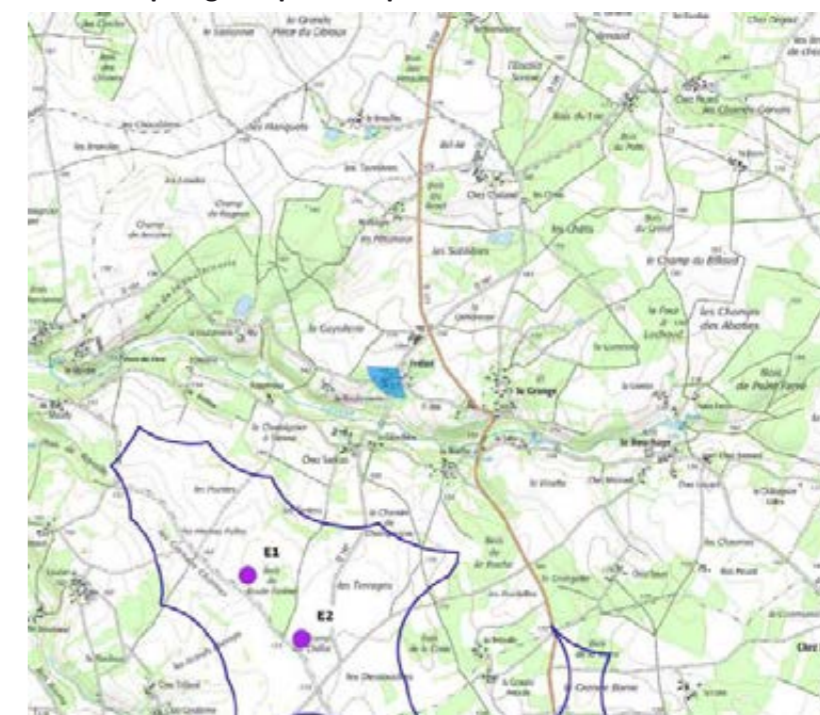
- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D177 VERS LA GRANGE (POINT DE VUE N°22)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1893 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 187°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D177 à l'ouest du hameau de la Grange. A gauche (vue cadrée à 120°), la vue est refermée par la végétation du jardin d'une ferme. Sur la droite, la vue est plus dégagée, en arrière d'une grande parcelle cultivée. En arrière, on remarque un vallonement qui signale le tracé de la vallée de la Lizonne, assez proche du point de vue mais qui d'ici n'est pas vraiment visible. Des arbres isolés et des fronts boisés sont visibles vers la vallée et au-delà, ainsi qu'une ferme.

Les éoliennes E1 et E2 sont visibles dans la partie dégagée de la vue, en arrière d'horizons boisés qu'elles dominent mais sans les écraser visuellement. La ferme n'est pas surplombée. A gauche (vue cadrée à 120°), E3 et E4 sont masquées par des arbres.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA SALLE (POINT DE VUE N°23) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1919 m
- Éolienne la plus proche : E2
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 200°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Itinéraire de randonnée
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis le petit hameau de la Salle, le long d'une boucle locale de randonnée qui vient du Bouchage. Un coteau cultivé remonte depuis le point de vue, et la ligne d'horizon est proche. Quelques masses arborées y sont présentes.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. Elles émergent modérément de la ligne d'horizon, probablement un peu plus en automne et en hiver, lorsque les terres sont nues. Toutes montent moins haut sur le ciel que les masses arborées les plus hautes et qui sont visibles à leurs alentours (vues cadrées à 120°).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

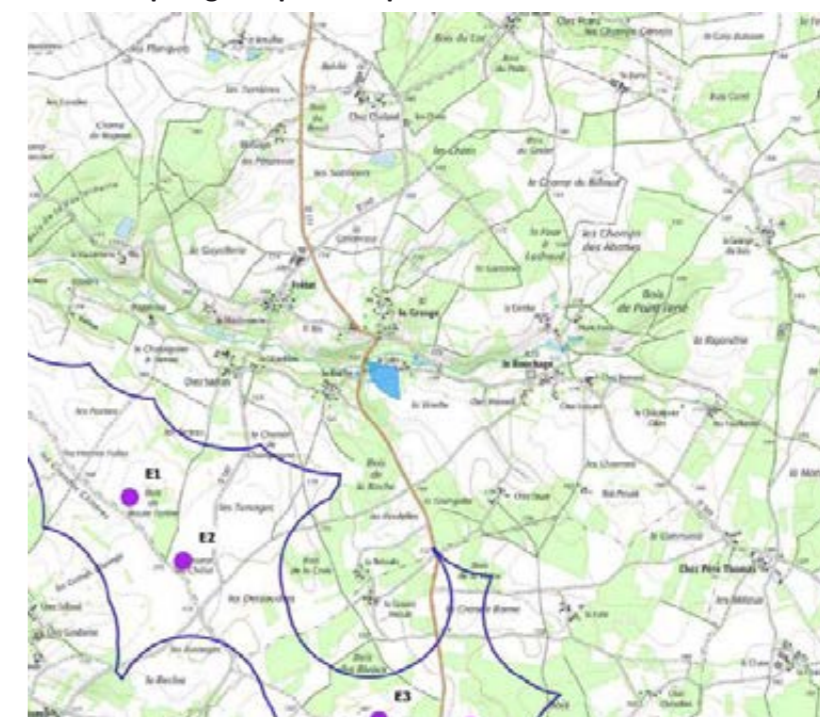
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

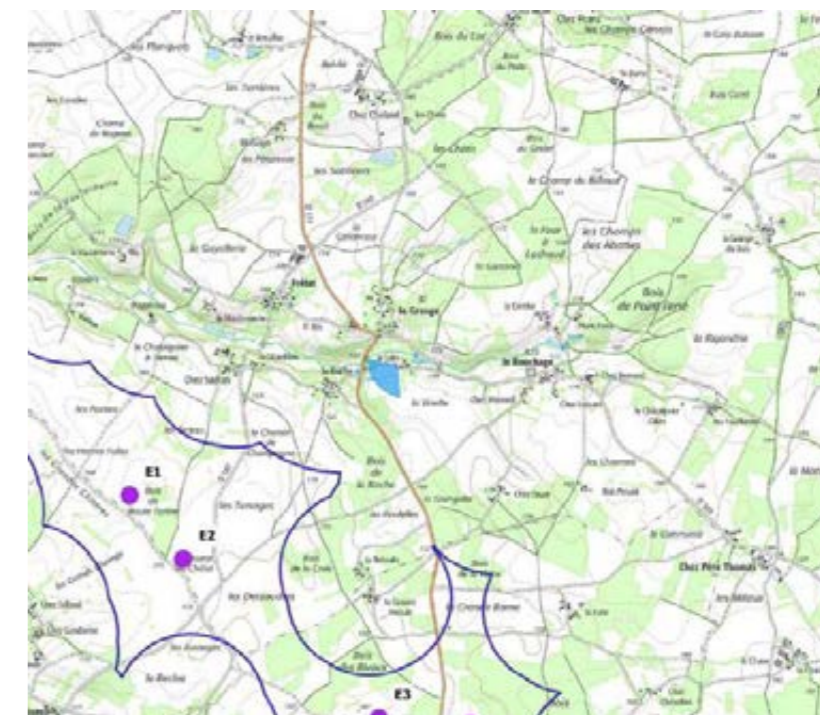


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ MORINET (POINT DE VUE N°24) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1945 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 14°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise à environ 100 m à l'est de la ferme Chez Morinet. Un plateau se présente, très dégagé sur les premiers plans. A moyenne distance, des fronts boisés occupent la totalité de l'horizon.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles, organisées en 2 paires. Elles dominent les lièges forestières, mais sans les écraser visuellement.

Trois autres parcs éoliens sont visibles : le projet éolien de Bois Merle, entre les deux paires d'éoliennes du projet des Herbes Sauvages ; sur sa gauche les projets éoliens « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) et de Genouillé (ce dernier peu visible). Ces trois parcs sont plus lointains et discrets. La proportion de l'horizon occupé par des éoliennes est importante, et le nombre d'éoliennes visibles plutôt élevé (18 éoliennes assez faciles à distinguer). Néanmoins, du fait de l'éloignement des 3 autres parcs, et de l'homogénéité de l'horizon forestier, on ne note pas d'effet marqué de saturation visuelle.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ JANIVONS (POINT DE VUE N°25) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 1988 m
- Éolienne la plus proche : E2
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 68°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la ferme Chez Janivons. Ce point de vue concerne également le hameau de Chez Cloduraud, très proche de Chez Janivons. Un vaste plateau se présente, où la vue est très profonde dans certaines directions. On y distingue de nombreuses fermes, ainsi que des structures arborées. L'horizon est boisé en totalité.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles. E1 et E2 sont les plus proches et présentes visuellement. Elles surplombent de façon assez marquée les constructions visibles à leurs abords, sans toutefois les écraser visuellement. Plus éloignées, E3 et E4 sont aussi moins hautes et plus discrètes sur l'horizon.

Le projet éolien de Bois Merle est également visible, en arrière des éoliennes E1 et E2 du projet des Herbes Sauvages. Ses éoliennes sont nettement plus petites, et les deux parcs occupent des plans visuels bien distincts, ce qui évite tout effet de confusion visuelle. Une large proportion de l'horizon reste libre d'éoliennes (notamment entre E2 et E3, et à droite d'E4), ce qui évite un effet de saturation.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne

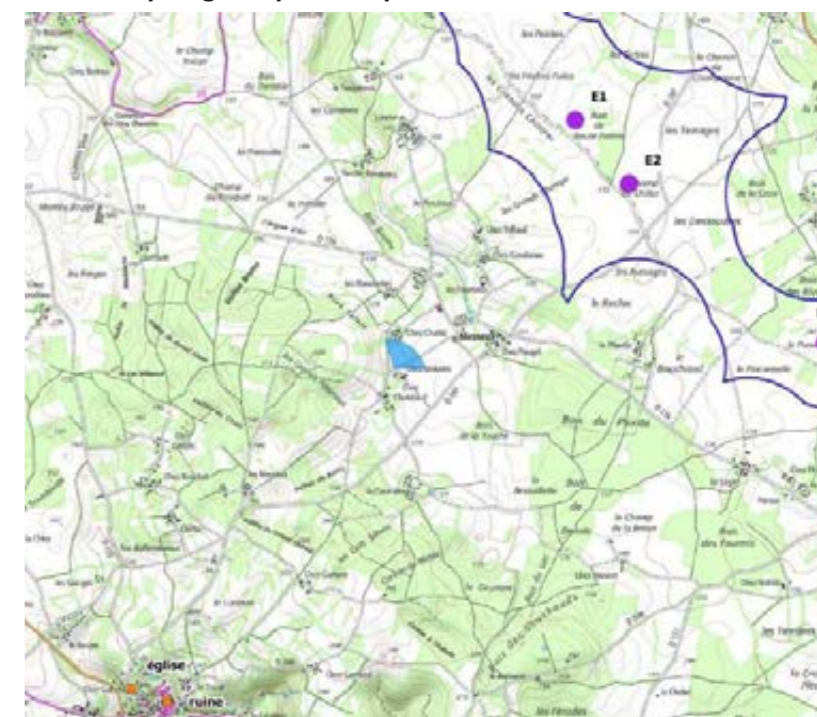
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

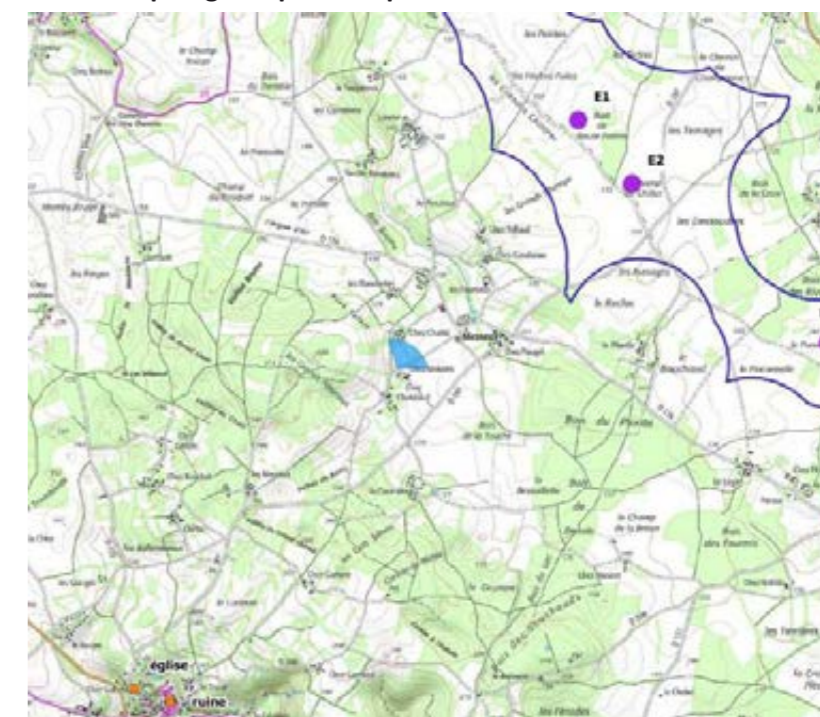


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D309 À LA GRANGE (POINT DE VUE N°26) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2024 m
- Éolienne la plus proche : E2
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 196°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D309 aux limites sud du hameau de la Grange. La vallée de la Lizonne (sensibilité paysagère assez forte) est ici visible en surplomb. Les masses arborées de la vallée gênent quelque peu sa perception, mais le coteau de la rive opposée est néanmoins bien lisible. Des maisons sont visibles sur ce coteau. Des silhouettes arborées ponctuent l'horizon.

E4 est l'éolienne la plus visible Elle émerge de l'horizon derrière un hangar, de façon modérée. Les arbres visibles à proximité sont aussi hauts que cette éolienne sur l'horizon. E1, E2 (planche 2) et E3 (planche 1) sont beaucoup plus discrètes, en grande partie masquées par des végétaux. Elles seraient encore moins visibles à la belle saison.

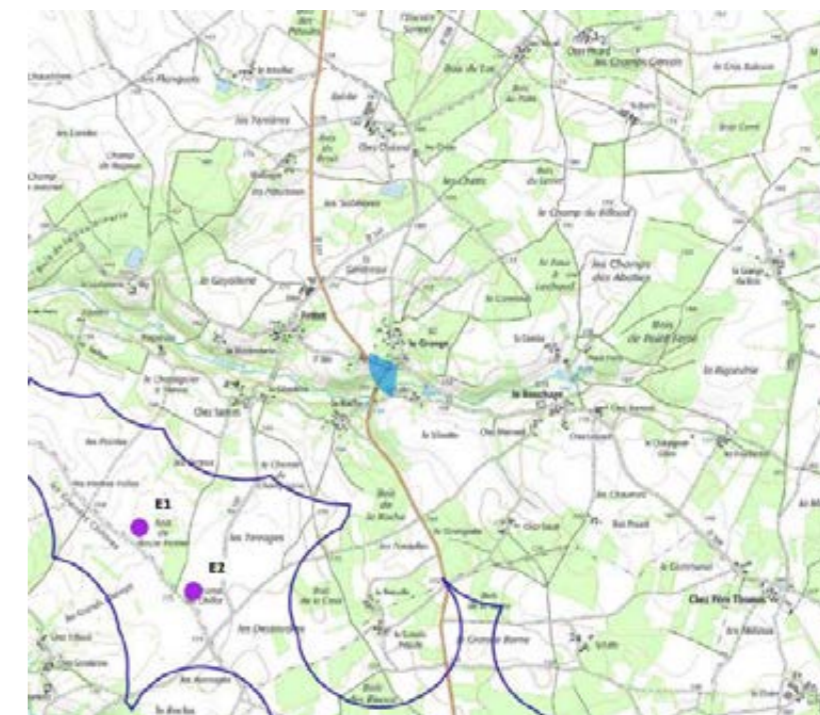
Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

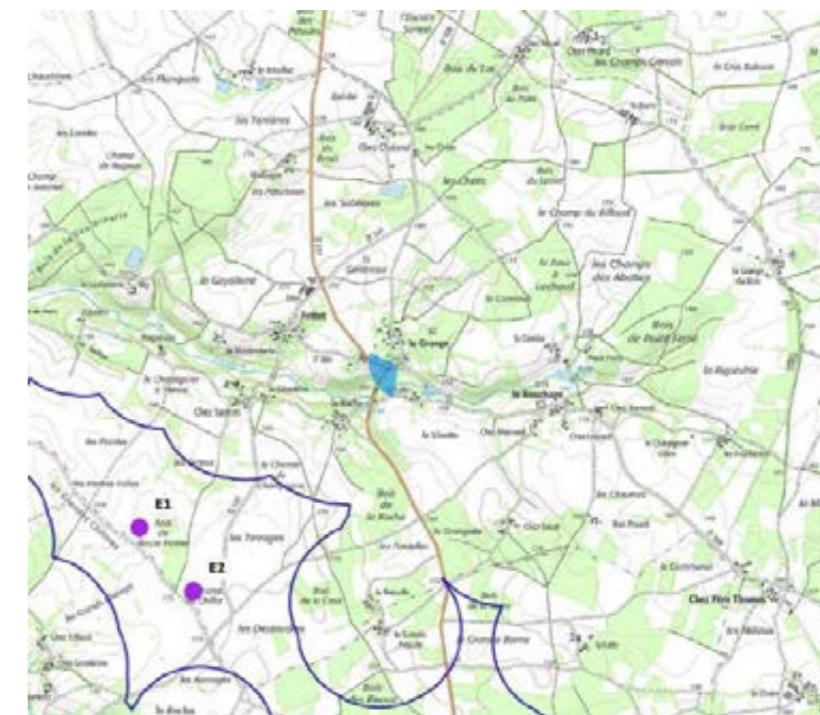


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D197 VERS LA COUTURE (POINT DE VUE N°27)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2039 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 137°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis l'ouest du hameau de la Couture. Le hameau du Montet, très proche du précédent, est ici visible en arrière d'une parcelle cultivée. Des haies accompagnent les constructions. L'horizon est proche, et la vue peu profonde. Un groupe de poteaux (lignes électriques et téléphoniques) est visible au centre.

Les éoliennes E1 et E2 sont visibles, la seconde très discrète (perceptions d'une pale). Elles sont perçues dans le même secteur que les poteaux des réseaux, ce qui provoque un certain effet de confusion visuelle (multiplicité d'objets verticaux et nature diverse). Cet effet reste néanmoins circonscrit à une partie réduite de la vue, et disparaît rapidement si l'on se déplace le long de la route (les éoliennes étant alors décalées par rapport aux poteaux).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : moyenne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

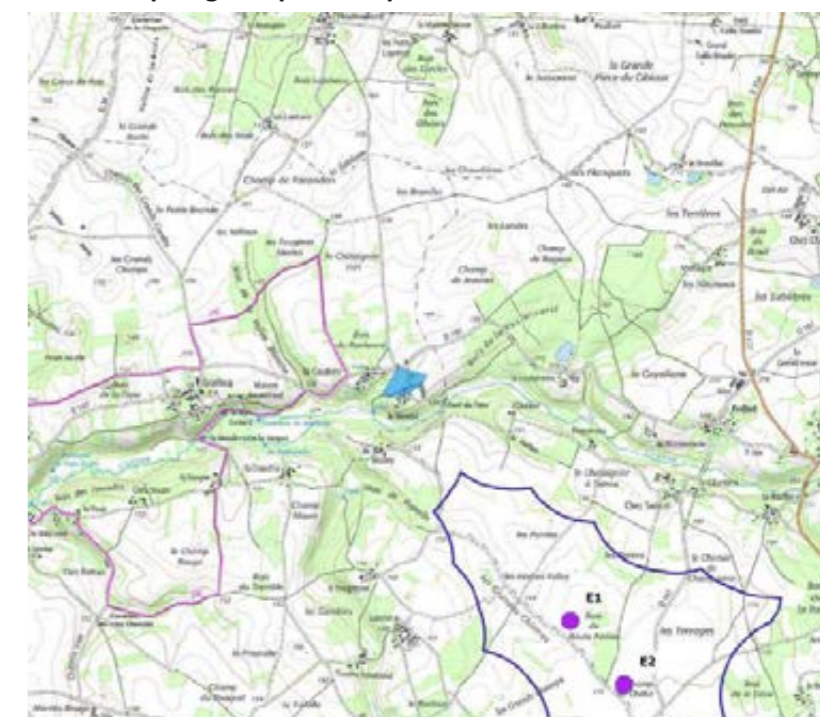
Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



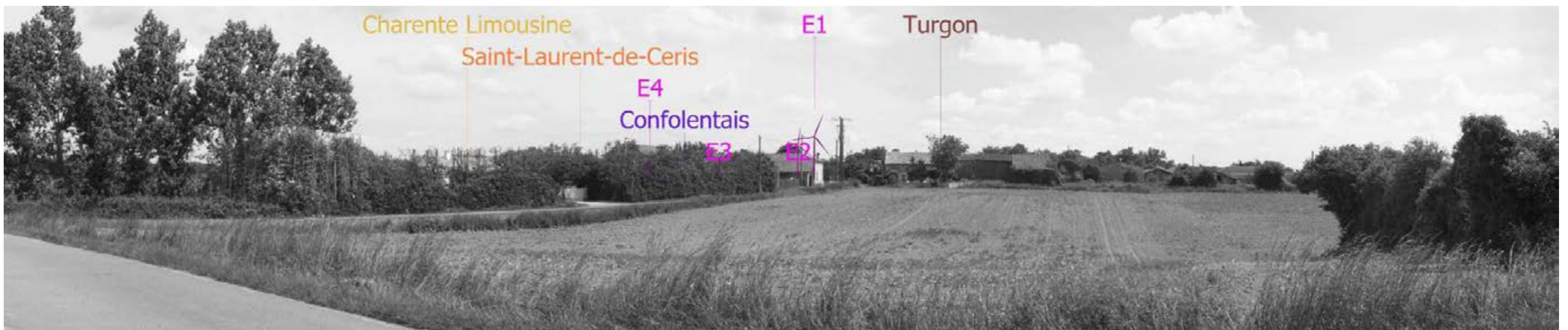
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA CHAISE (POINT DE VUE N°28)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2061 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 271°
- Commune : Champagne-Mouton

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis le flanc ouest de la ferme de la Chaise. Une vaste prairie est visible sur les premiers plans. A moyenne distance, l'horizon est constitué d'une série de fronts boisés. Des lignes électriques et téléphoniques traversent la vue.

E1 et E2 sont visibles, E4 plus partiellement sur leur gauche, et E3 est masquée par des arbres. L'éolienne la plus haute (E2) à une hauteur relative inférieure à celle des arbres visibles à ses abords, et on ne note pas d'effet de surplomb marqué des lisières boisées. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes n'est pas problématique.

Le projet éolien de Bois Merle est également visible (vue cadrée à 120°), en arrière de bâtiments et d'un boisement. Les 2 parcs sont séparés par un intervalle d'horizon conséquent, et interagissent peu dans la vue. Leur perception cumulée ne provoque pas d'effet de saturation ou de confusion visuelle.

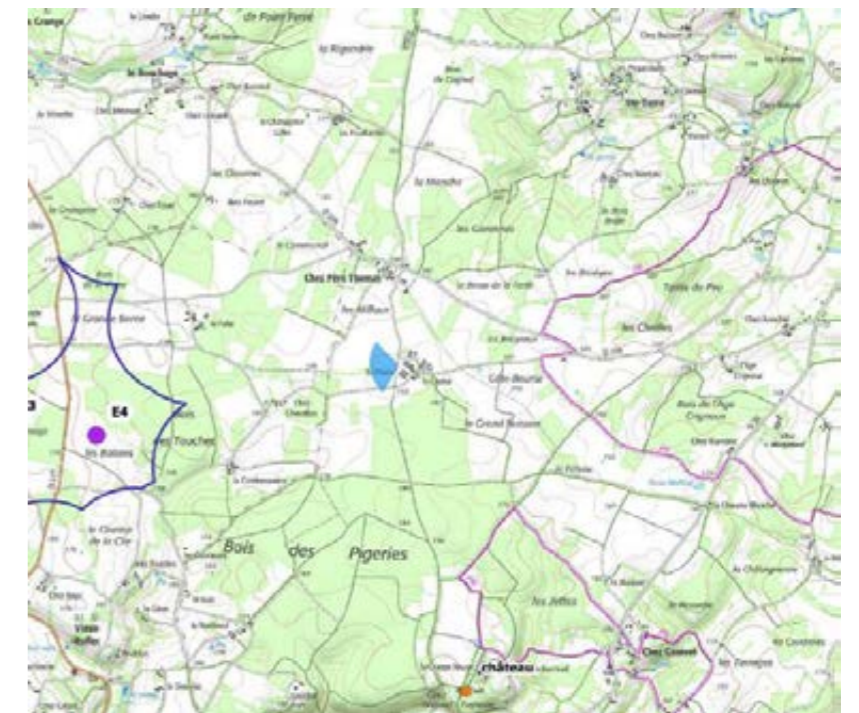
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



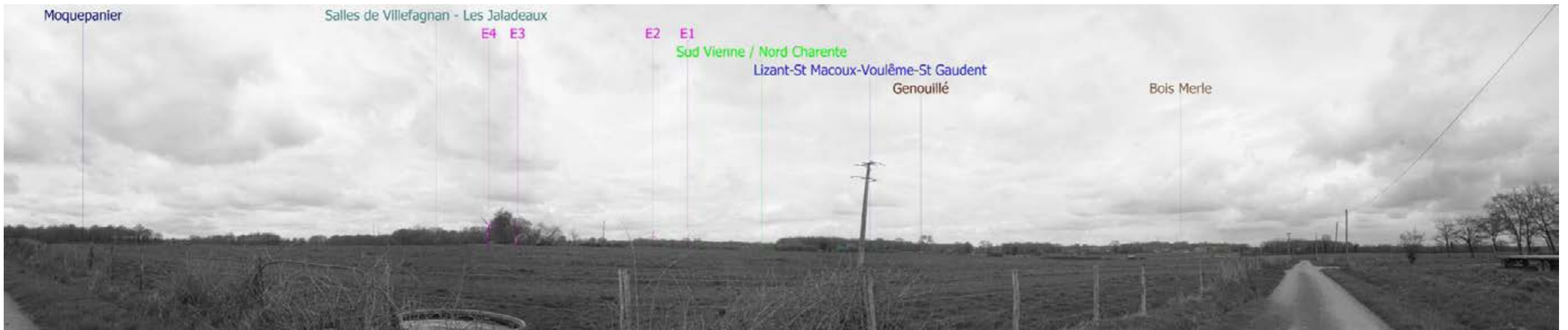
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D309 CHEZ PÈRE THOMAS (POINT DE VUE N°29)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2113 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 256°
- Commune : Benest

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D309 à la sortie ouest du hameau Chez Père Thomas. Un horizon boisé, assez proche, est ici visible en arrière de parcelles agricoles. Deux grands arbres marquent l'intersection entre les deux routes (vue cadrée à 120°).

E3 et E4 sont bien visibles en arrière de l'horizon boisé. Plus lointaines, E1 et E2 émergent très peu de cet horizon (pales).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

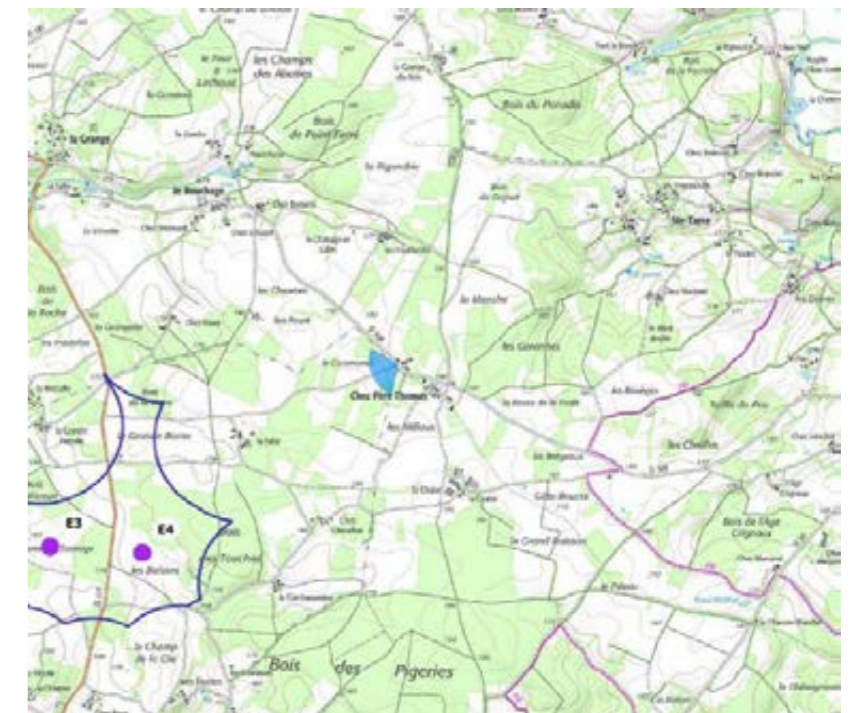
- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

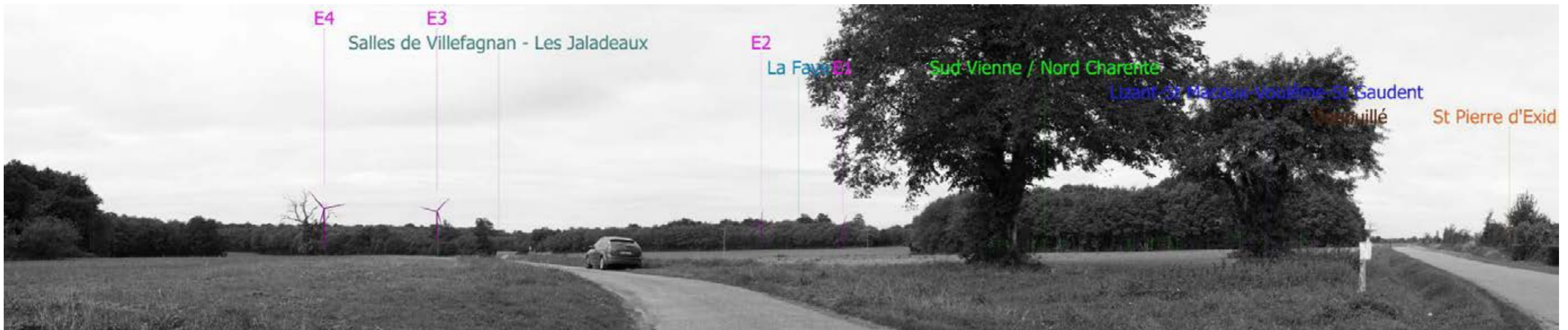
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE CARREFOUR DU CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE ET DE LA D176 (POINT DE VUE N°29B)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2210 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 90°
- Commune : Nanteuil en Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Itinéraire de randonnée
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, au niveau de son carrefour avec la D176. Perpendiculaire au chemin, la route ouvre ici une vue sur une étendue cultivée, encadrée de bois et de haies. Les horizons sont assez proches.

E1 et E4 sont bien visibles à gauche de la route, en arrière d'un horizon boisé. Plus lointaines et discrètes, E1 et E2 sont perçues dans l'axe de la route.

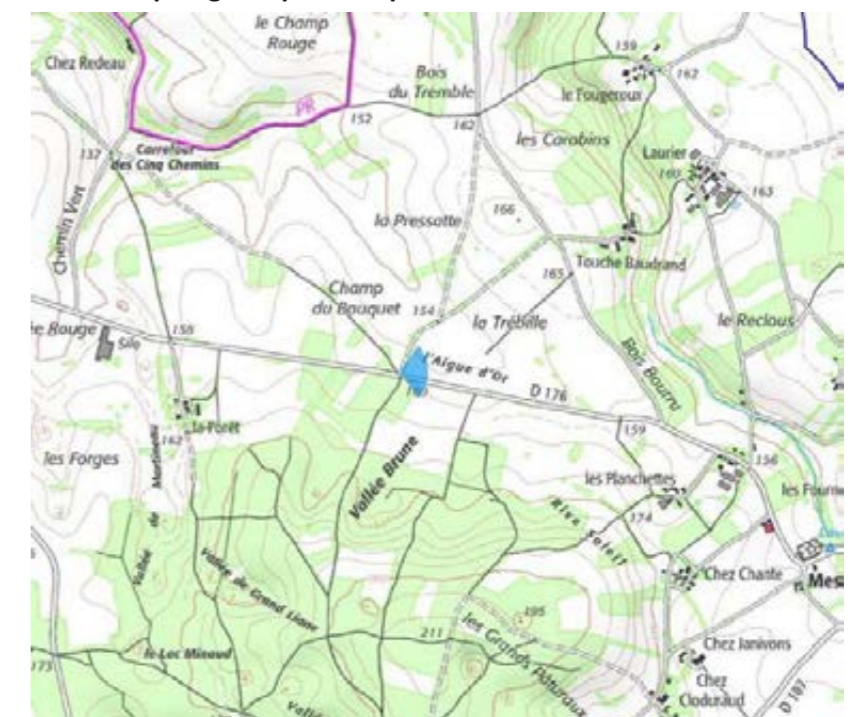
Plus à gauche, on remarque des éoliennes du projet éolien de Bois Merle, qui reste discret. Le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible à l'extrême gauche (vue cadrée à 120°).

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D176 AU SUD DE VIEUX-RUFFEC (POINT DE VUE N°30)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2266 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 332°
- Commune : Vieux-Ruffec

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D176 au sud de Vieux-Ruffec, secteur où la route parcourt une petite vallée (de sensibilité paysagère assez forte). Le fond de vallée est ouvert et occupé par des herbages. Autour, des rideaux arborés soulignent les reliefs des coteaux.

Seule l'éolienne E3 est visible, dans l'axe de la vallée. Sa hauteur relative est très modeste par rapport à celle des arbres de la vallée. Elle ne surplombe pas cette dernière.

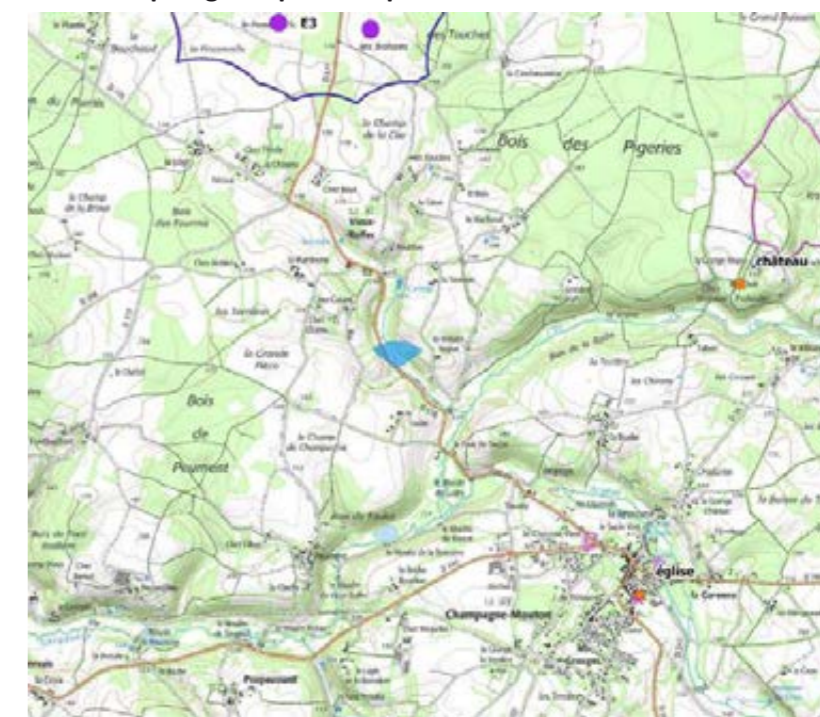
Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS L'ÉGLISE DU BOUCHAGE (POINT DE VUE N°31)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2392 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 225°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Itinéraire de randonnée
- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise au sud et aux abords immédiats de l'église du Bouchage (non protégée MH). Plusieurs constructions (hangars et habitations) sont visibles à faible distance, accompagnées de grands arbres.

Les éoliennes du projet ne sont pas visibles.

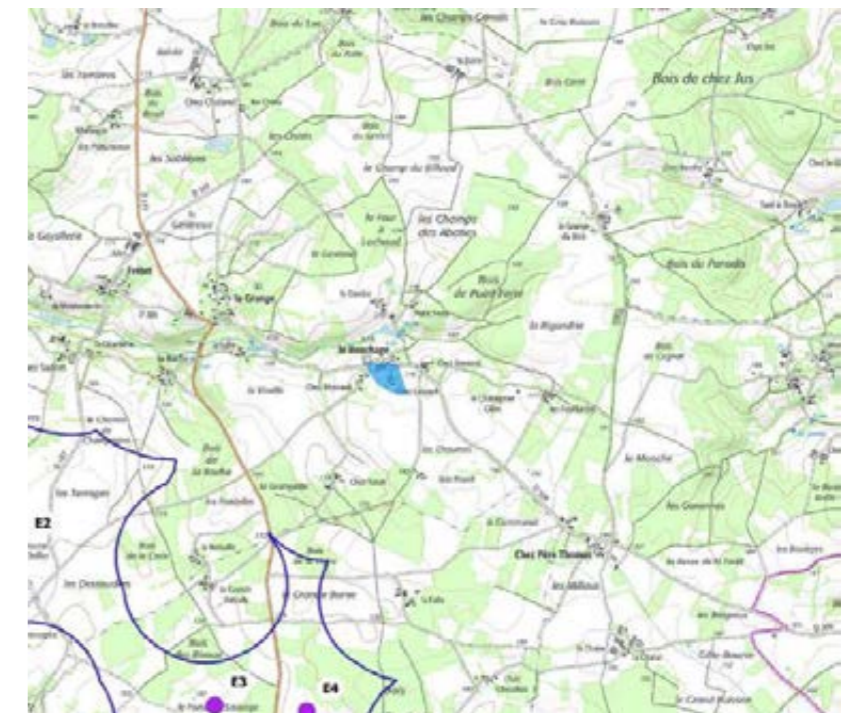
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : nulle
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : nul
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS CHEZ BERNARD (POINT DE VUE N°32) – PLANCHE N°1/2

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 2399 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 229°
- Commune : Le Bouchage

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Itinéraire de randonnée
- Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la ferme Chez Bernard. Le village du Bouchage est visible à moyenne distance (et son église, non protégée MH, sur la vue cadrée à 120°). Un bouquet de grands arbres accompagne la route, à gauche (vue cadrée à 120°). Des lignes électriques et téléphoniques sont visibles à courte distance.

E1 et E2 émergent légèrement en arrière de la silhouette du Bouchage, sans effet de surplomb ou d'écrasement. E3 et E4 (planche 2) sont situées plus à gauche. E4 est perçue en arrière des poteaux d'une ligne électrique. Sa hauteur relative est faible, et la cohabitation avec les poteaux ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle. E3 est masquée par le grand bouquet d'arbre.

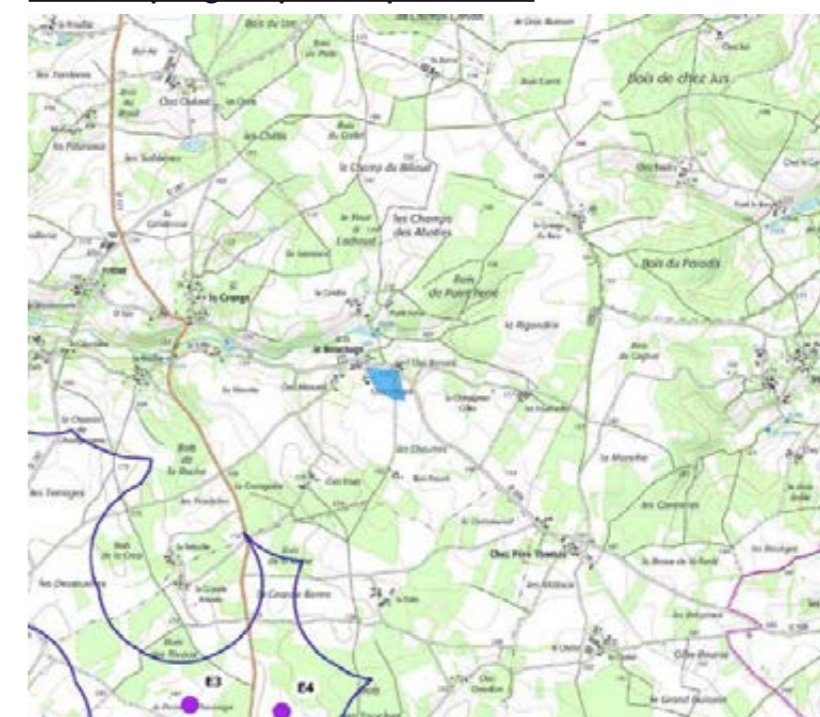
Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**

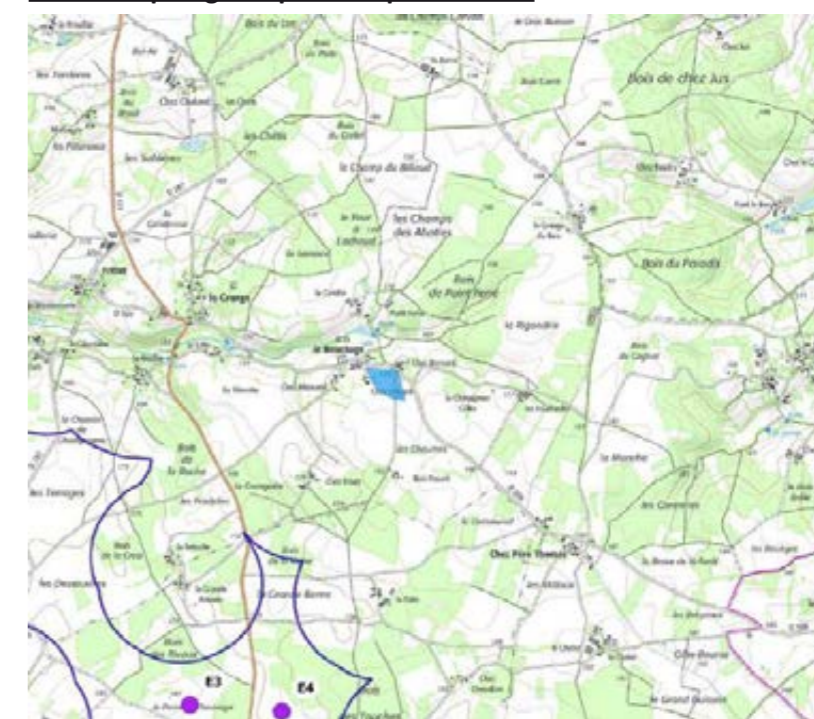


REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)





Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

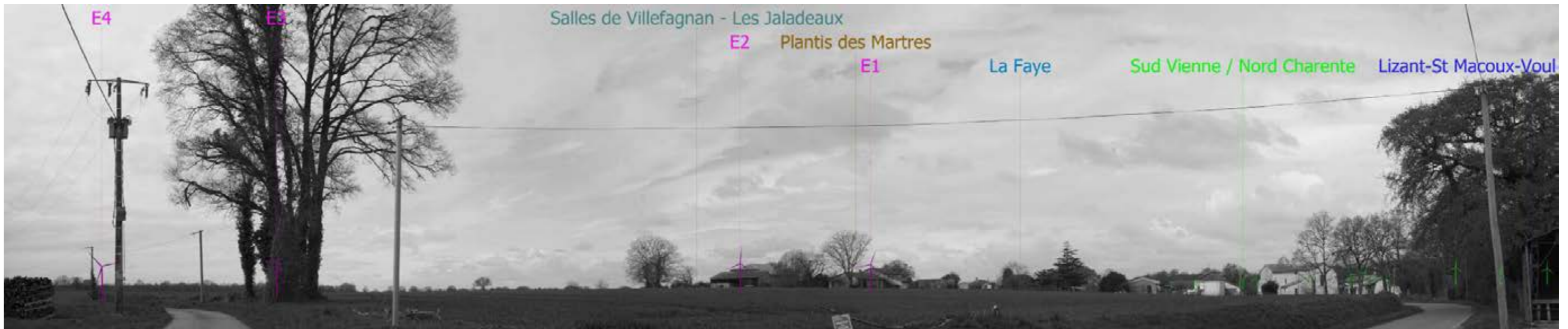
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE NORD DE BRAILLICQ (POINT DE VUE N°33)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 3085 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 125°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Itinéraire de randonnée

Commentaire :

La vue est prise au nord du hameau de Braillicq, le long d'une boucle locale de randonnée. En arrière d'un plateau aux cultures accompagnées de haies, des horizons plus arborés se présentent. On y distingue quelques constructions du hameau, peu visibles car enveloppées de structures arborées. Une lisière arborée borde la route à l'extrême droite (vue cadrée à 120°). On remarque une ligne électrique dans le lointain.

Toutes les éoliennes du projet sont visibles dans le même secteur, et le parc est dans cette vue très compact sur l'horizon. Les éoliennes sont de hauteur inégale, depuis la plus proche (E1) à la plus éloignée (E4). E1 et E2 dominent nettement l'horizon boisé, mais sans l'écraser. L'interaction visuelle du projet avec la ligne électrique, qui est peu visible, est faible.

Le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible à l'extrême gauche (vue cadrée à 120°). Les deux parcs sont séparés par un intervalle d'horizon conséquent, et interagissent peu dans la vue. Leur perception cumulée ne provoque pas d'effet de saturation ou de confusion visuelle. Le parc éolien du Confolentais est lui très peu visible, sur la droite du projet des Herbes Sauvages.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : moyenne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D177 AU LIEU-DIT « BEL AIR » (POINT DE VUE N°34)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 3357 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 180°
- Commune : Surin

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D177, une route relativement fréquentée, au lieu-dit « Bel Air ». La route parcourt un plateau cultivé. Elle est accompagnée d'une ligne téléphonique. Les hangars d'une ferme sont visibles à gauche (vue cadrée à 120°). Les horizons sont partiellement boisés.

E1 et E2 sont bien visibles sur la droite de la route. E3 et E4 sont à peine perceptibles, derrière un horizon boisé. La cohabitation de la ligne téléphonique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE CHEMIN DU CLUZEAU À CHAMPAGNE-MOUTON (POINT DE VUE N°35)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 3597 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 327°
- Commune : Champagne-Mouton

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise le chemin du Cluzeau, aux limites du village à Champagne-Mouton. La vallée de l'Argent est visible, en arrière d'une vaste prairie. Ses coteaux sont en grande partie boisés. La vallée est surtout lisible sur la droite (vue cadrée à 120°), moins distincte sur la gauche. Deux poteaux d'une ligne électrique bordent la route (vue cadrée à 120°). D'autres lignes traversent la vue.

Toutes les éoliennes sont visibles en arrière de la vallée, dans le secteur où celle-ci est peu lisible. Elles surplombent modérément le coteau et ses boisements, leur hauteur relative est faible (E1 et E2) ou modérée (E3 et E4). La cohabitation des lignes électriques et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Plus lointain et en grande partie masqué, le projet éolien de Bois Merle est très discret.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable

Mesures d'accompagnement proposées

- Plantations arborées et de haies champêtres dans les espaces publics et/ou les jardins des riverains exposés à des perceptions du projet, si à leur avis de telles plantations sont appropriées



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D740 À LA SORTIE OUEST DE CHAMPAGNE-MOUTON (POINT DE VUE N°36)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 3599 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 332°
- Commune : Champagne-Mouton

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D740, une route relativement fréquentée, à la sortie ouest de Champagne-Mouton (secteur de la zone d'activités). La vue est orientée vers la vallée de l'Argent, mais celle-ci est peu visible, dans une étroite « fenêtre » dessinée par l'interruption du front boisé qui constitue l'horizon principal de la vue. Un bâtiment d'activité est visible à droite.

Seule l'éolienne E4 est visible, en arrière de la vallée. Sa hauteur relative est réduite par rapport à celle des grands arbres visibles sur sa gauche et sur sa droite, ou à celle du bâtiment. La vallée a ici une lisibilité trop faible pour être impactée par le projet.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D197 À MOUTARDON (POINT DE VUE N°37)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4239 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 104°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de sensibilité assez forte

Commentaire :

La vue est prise depuis la D197 à Moutardon (hameau). La route parcourt ici la vallée de la Lizonne (de sensibilité paysagère assez forte). La vallée est bien lisible, grâce à des premiers plans dégagés et ouverts. Des constructions sont visibles sur les coteaux. Ces derniers sont partiellement couverts par des boisements.

E1 et E2 sont visibles, en arrière d'un horizon boisé. Leur hauteur relative est faible, et elles ne surplombent pas plus la vallée que les formations arborées visibles dans la même partie de l'horizon.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LES ABORDS DU CHÂTEAU DE CIBIOUX (POINT DE VUE N°38)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4296 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 173°
- Commune : Surin

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Autre site, édifice ou village reconnu

Commentaire :

La vue est prise aux abords du château de Cibioux (monument historique inscrit, ouvert à la visite et qui propose des hébergements), depuis l'espace public. Un petit vallon est ici visible, en partie masqué par des arbres proches du point de prise de vue.

Du fait de la présence d'un grand arbre au premier plan, le photomontage ne donne pas une lecture claire de la perception du projet. Néanmoins, la vue schématique (pas de droite) permet de constater que les éoliennes émergent peu de la ligne d'horizon (terrain naturel, ligne jaune sur la vue schématique). Les nacelles d'E3 et E4 sont situés sous la ligne d'horizon, celles d'E1 et E2 un peu au-dessus. Les éoliennes sont donc discrètes.

Plus proche, le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est lui plus visible, sur la droite de projet des Herbes Sauvages. Étant donné la discrétion du projet des Herbes Sauvages dans cette vue, la perception cumulée des deux parcs ne devrait pas provoquer d'effet de saturation ou de confusion visuelle.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D28 AU SUD DE CHAMPAGNE-MOUTON (POINT DE VUE N°39)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4453 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 324°
- Commune : Champagne-Mouton

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Route assez fréquentée
- Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet

Commentaire :

La vue est prise depuis la D28, une route relativement fréquentée, au sud de Champagne-Mouton. Le village est visible à moyenne distance, ainsi que son église (monument historique inscrit), dont le clocher émerge entre deux arbres. Une ligne électrique passe à courte distance du point de vue.

Toutes les éoliennes du projet sont masquées.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : nul
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : nul
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D36 AU LIEU-DIT « LE CREUX DE POTS » (POINT DE VUE N°40)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4670 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 135°
- Commune : Genouillé

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis la D36 au lieu-dit « le Creux de Pots ». Une parcelle agricole borde la route, dont les cultures masquent en cette saison les horizons plus lointains.

Toutes les éoliennes du projet sont masquées par les cultures. Elles seraient probablement visibles après la moisson, et de faible hauteur relative.

Le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est proche et en partie visible (ses 2 éoliennes les plus proches, vue cadrée à 120°).

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : nulle (probablement faible après la moisson)
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : nul (probablement faible après la moisson)
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle (probablement faible après la moisson)



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

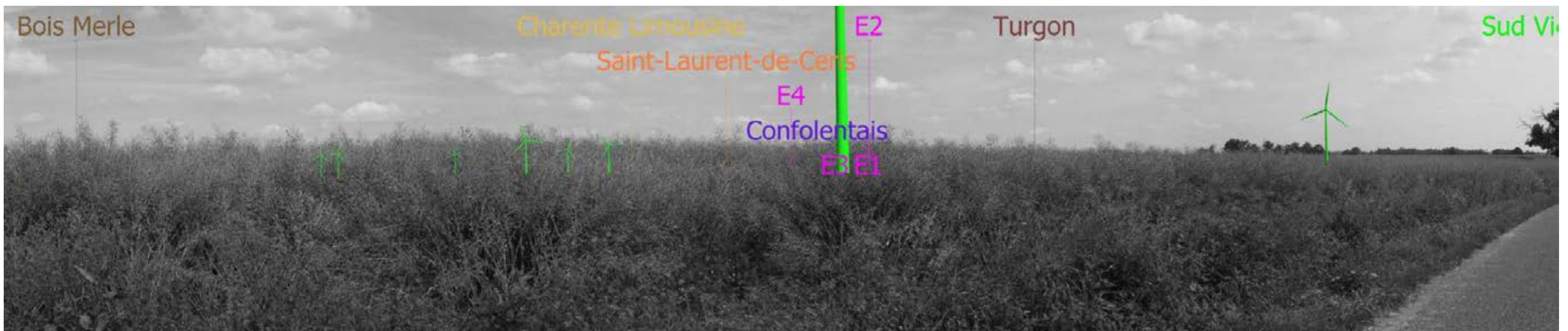
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LE PARKING DE LA MAISON D'ACCUEIL FAMILIAL DE SURIN (POINT DE VUE N°41)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4672 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 179°
- Commune : Surin

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis le parking de la Maison d'accueil familial de Surin, un établissement accompagné d'un parking public proche de l'église (monument historique inscrit). Celle-ci est visible à gauche (vue cadrée à 120°). Sur sa droite se présente une vue dégagée sur la vallée du Cibiou (de sensibilité paysagère assez forte). Des arbres se détachent en avant de la vallée.

Seule E2 est bien visible (les autres éoliennes sont masquées par des arbres). Sa hauteur relative est faible, comparable à celle des horizons boisés et lointains visibles sur sa gauche. Elle ne concurrence pas visuellement l'église, et ne surplombe pas significativement la vallée.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : faible
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : bonne
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D740 À SAINT-GERVAIS (POINT DE VUE N° 42)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4735 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 12°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D740, une route relativement fréquentée, aux limites sud du hameau de Saint-Gervais. La route offre une vue dégagée sur la vallée de l'Argentor (de forte sensibilité paysagère). De nombreuses structures arborées sont visibles dans la vallée, sans qu'elles altèrent sa lisibilité. On remarque çà et là des constructions (fermes et hameaux).

Les éoliennes du projet des Herbes Sauvages ne sont quasiment pas visibles (perception de pointes de pales d'E3 et E4).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D740 AU LIEU-DIT « LES MARTINS » (POINT DE VUE N°43)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 4965 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 61°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D740, une route relativement fréquentée, au lieu-dit « les Martins ». Un plateau cultivé et ouvert se présente, en avant d'une série de fronts boisés. On remarque des constructions (vue cadrée à 120°).

Les éoliennes du projet des Herbes Sauvages sont très peu visibles (perception de pales d'E1, E2, et E3).

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D740 AU SUD-EST DE NANTEUIL-EN-VALLÉE, AU LIEU-DIT CHEZ DOUARD (POINT DE VUE N° 43BIS)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 5 042 m
- Éolienne la plus proche : E3
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 67°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D740, une route relativement fréquentée, au lieu-dit « chez Douard ». La route offre ici une vue dégagée sur la vallée de l'Argentor, de forte sensibilité paysagère dans ce secteur où la vallée est profonde. Une vaste prairie occupe le versant visible sur les premiers plans. Le versant opposé est pour sa part en grande partie boisé.

Les éoliennes du projet des Herbes Sauvages ne sont quasiment pas visibles : on ne perçoit que des pointes de pales en arrière de l'horizon boisé. Leurs mats et leurs nacelles sont masqués.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

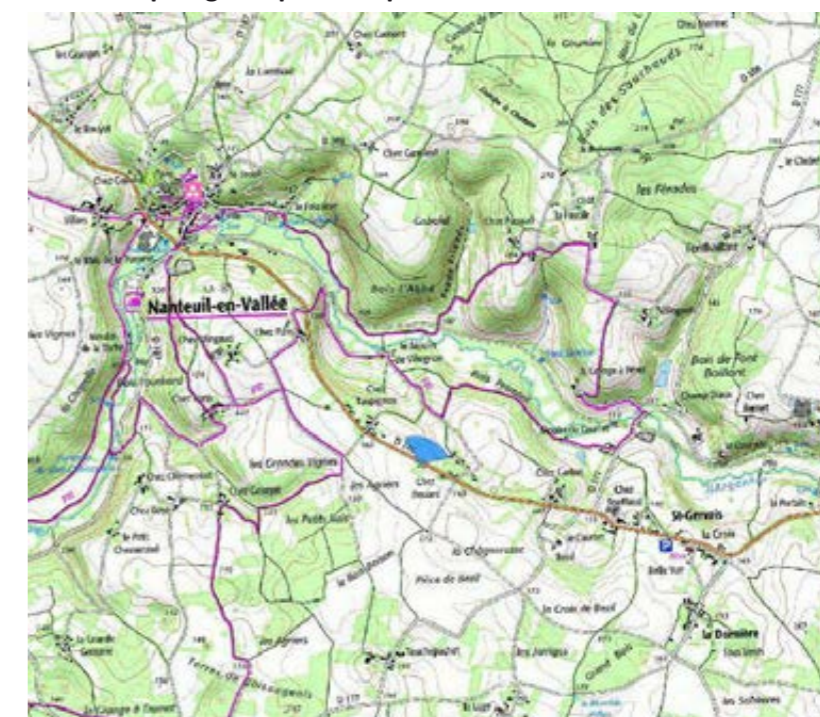
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D35 AU NORD-OUEST DE SURIN (POINT DE VUE N° 44)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 5513 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 173°
- Commune : Surin

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D35, une route relativement fréquentée, au nord-ouest de Surin. Un plateau cultivé se présente, légèrement ondulé, en avant d'horizons boisés. Des hangars agricoles sont visibles à gauche de la route, et une ligne électrique à l'extrême droite (vue cadrée à 120°).

Les éoliennes sont partiellement visibles en arrière de fronts boisés (E4 est particulièrement discrète). Elles ne surplombent pas significativement les boisements. La cohabitation de la ligne électrique et des éoliennes ne provoque pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Plus proche, le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) est également visible plus à droite. Une grande partie de l'horizon est occupé par des éoliennes (vue cadrée à 120°), mais le projet des Herbes Sauvages reste peu prégnant dans la vue, et participe modérément à cet effet. La perception cumulée des parcs éoliens n'engendre pas de confusion visuelle.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne.



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA BOUCLE DE RANDONNÉE À L'EST DE BENEST (POINT DE VUE N°45)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 5882 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 263°
- Commune : Benest

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Itinéraire de randonnée

Commentaire :

La vue est prise depuis une boucle locale de randonnée passant à l'est de Benest. Le paysage est ici vallonné. Il est riche en haies taillées ou arborées, mais reste ouvert. Le village de Benest est visible, dans un vallon. Son église (monument historique inscrit) n'est par contre pas visible.

Les éoliennes sont masquées jusqu'au niveau de leur nacelle, et sont très discrètes.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LES COTEAUX DE LA CHARENTE VERS CHEZ MEUNIER (POINT DE VUE N°46)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 5986 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 245°
- Commune : Chatain

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis les coteaux de la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère) vers la ferme Chez Meunier, le long d'une petite route en impasse desservant deux fermes. La ferme Chez Meunier est visible à courte distance. Les parcelles cultivées dégagent la vue sur la vallée, qui sur le versant opposé est en grande partie boisée.

Toutes les éoliennes sont visibles à l'horizon. Leur hauteur relative est modérée, et elles ne surplombent pas les coteaux de la Charente de façon trop marquée.

Deux autres parcs sont visibles (vue cadrée à 120°) : sur la droite le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers), plus éloigné mais aux éoliennes plus nombreuses. A l'extrême gauche le projet de Turgon, très lointain et discret. Les différents parcs éoliens occupent des secteurs différents de l'horizon et on ne note pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : moyenne
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : moyen
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D34 À L'EST DE CHATAIN (POINT DE VUE N°47)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 7244 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 228°
- Commune : Chatain

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis la D34 à l'est de Chatain. La route offre une vue dégagée sur la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère). Le village de Chatain est visible sur le versant opposé de la vallée. On y remarque l'église (monument historique inscrit). Les horizons de ce versant sont boisés pour l'essentiel. Des constructions récentes se détachent nettement sur les premiers plans de la vue.

Toutes les éoliennes du projet des Herbes Sauvages sont visibles à l'horizon, dont elles émergent modérément. Leur hauteur relative est faible et on ne note pas d'effet de surplomb problématique de la vallée. La covisibilité avec l'église est indirecte : les éoliennes sont très déportées sur la gauche par rapport au clocher, et interagissent peu avec l'édifice.

Le projet éolien de Bois Merle est proche et très visible, sur la droite du village. Il n'occupe pas la même partie de l'horizon, et la perception cumulée des deux parcs ne provoque d'effet de confusion visuelle. L'éloignement et la relative discrétion du projet des Herbes Sauvages évitent un effet de saturation visuelle lié à cette perception cumulée.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : moyenne



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

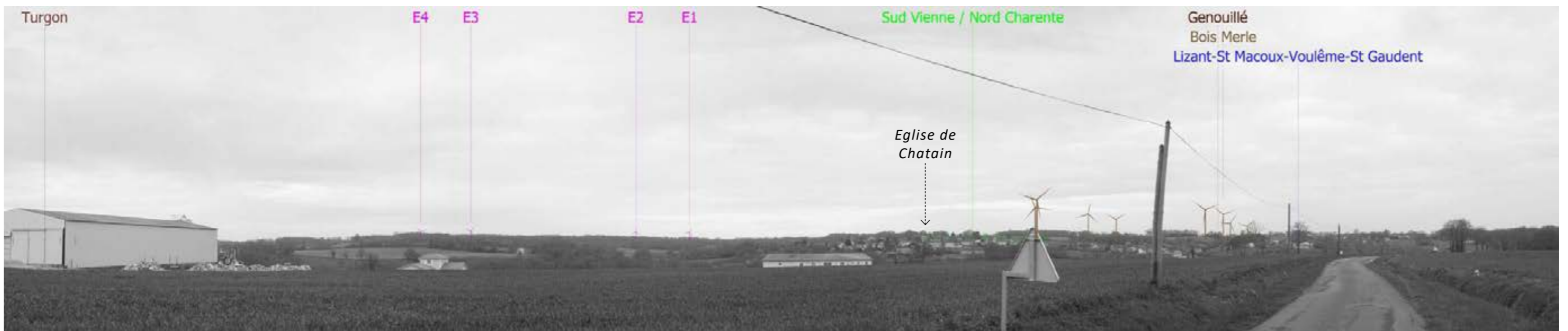
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS AIZECQ À L'OUEST DU CHÂTEAU (POINT DE VUE N° 48)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 8198 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 58°
- Commune : Nanteuil-en-Vallée

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)

Commentaire :

La vue est prise à l'ouest du château d'Aizecq (monument historique inscrit). Des premiers plans agricoles et ouverts dégagent la vue en direction du village et du château, situés dans une large dépression du plateau. Des boisements sont visibles à gauche et à droite du village (vue cadrée à 120°), et plus lointains, à l'horizon.

E3 et E4 émergent légèrement à l'horizon, et sont très discrètes. Elles sont déportées sur l'horizon par rapport au château (covisibilité indirecte) et ne concurrencent pas significativement sa silhouette. E1 et E2 sont masquées par des arbres.

Aucun autre parc ou projet éolien n'est visible.

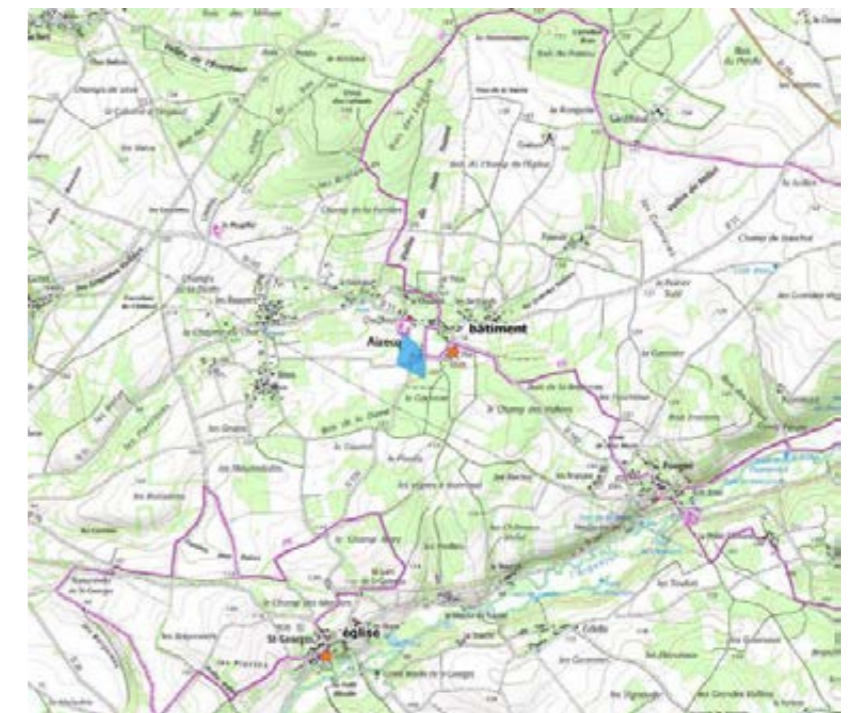
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D35 AU NORD-OUEST DE GENOUILLE (POINT DE VUE N°49)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 8306 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 161°
- Commune : Genouillé

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Route assez fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D35, une route relativement fréquentée, à l'entrée nord-ouest de Genouillé. Le plateau est ici vallonné, et présente de nombreux fronts arborés, proches ou plus lointains. Les premières maisons du village sont visibles.

E1 et E2 sont peu visibles (masquées jusqu'à leur nacelle), et E3 et E4 totalement masquées.

Le projet de Genouillé est pour sa part proche et bien visible. On voit également le projet éolien « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers), plus éloigné. Certaines de ses éoliennes sont situées sur la même portion d'horizon que les éoliennes E1 et E2 du projet des Herbes Sauvages, et sont un peu plus hautes. La grande discrétion du projet des Herbes Sauvages limite sa prégnance dans la perception cumulée des différents projets en présence, parmi lesquels il est le moins visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



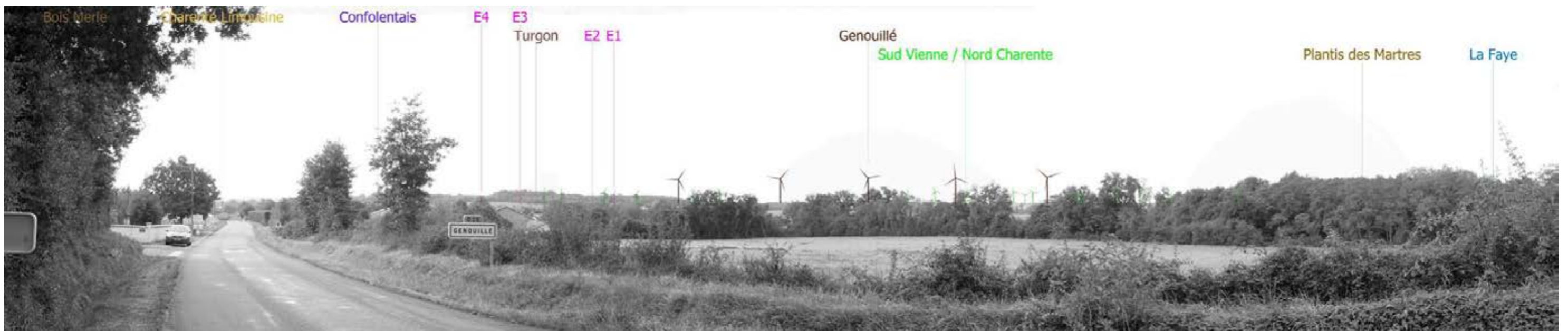
ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D170 VERS LE LIEU-DIT « LA GROSSE MOTTE » (POINT DE VUE N°50)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 8652 m
- Éolienne la plus proche : E4
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 297°
- Commune : Saint-Coutant

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis la D170 vers le lieu-dit « la Grosse Motte ». La route parcourt un plateau ondulé, où sont visibles de nombreux fronts arborés, proches ou plus lointains. On devine des constructions sur la droite.

On perçoit les extrémités des pales de trois éoliennes sur quatre; elle restent très discrètes à cette distance.

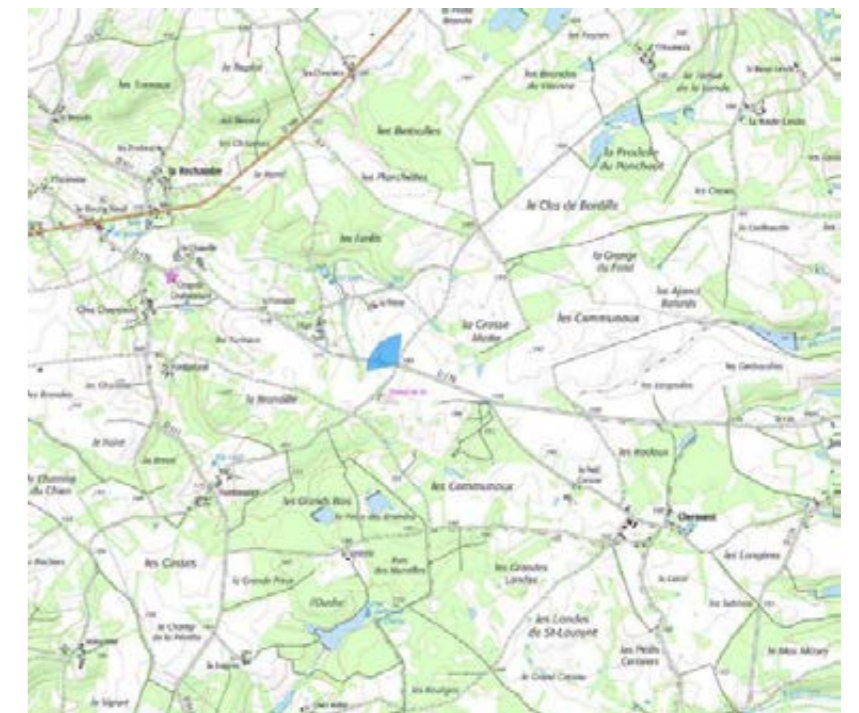
Proche, le parc du Confentolais est bien visible à gauche de la route (vue cadrée à 120°). La perception cumulée des deux parcs est très peu significative, étant donnée la grande discrétion du projet des Herbes Sauvages. Le projet de Turgon est également visible, lui aussi particulièrement discret.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D8 AU SUD DE CHAUFFOUR (POINT DE VUE N°51)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 10323 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 105°
- Commune : Taizé-Aizie

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis la D8 au sud de Chauffour. La route ouvre ici une vue à distance sur la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère). Des prairies bocagères occupent le versant visible de la vallée. En arrière, les horizons sont boisés.

Toutes les éoliennes du projet des Herbes Sauvages sont visibles. Elles émergent modérément de l'horizon, et ne surplombent pas significativement la vallée.

Trois autres parcs éoliens sont visibles : le projet « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) et le projet de Saint-Gaudent, Voulême, Saint Macoux et Lizant, tous deux assez proches ; le projet de Genouillé, plus distant. L'horizon est relativement saturé d'éoliennes. Parce qu'il est le plus éloigné et le plus discret, le projet des Herbes Sauvages participe très modérément à cet effet.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : faible
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : assez bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : faible
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : faible



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS L'ESPLANADE DES TUREAUX À VERTEUIL-SUR-CHARENTE (POINT DE VUE N° 52)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 11617 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 63°
- Commune : Verteuil-sur-Charente

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Sites classés ou inscrits (visibilité / covisibilité)
- AVAP à l'étude
- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Village fortement reconnu
- Itinéraire de randonnée
- Point de vue reconnu

Commentaire :

La vue est prise depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente. Il s'agit d'un point de vue dominant reconnu et de forte sensibilité, en périmètre de site inscrit (et à l'avenir d'AVAP), situé dans un village fréquenté des touristes. L'esplanade offre une vue en surplomb sur le village et la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère). Des arbres situés en contrebas de l'esplanade gênent par endroit cette vue, qui néanmoins reste partiellement dégagée, notamment en hiver. On remarque également le couvent des Cordeliers (monument historique inscrit). Hors cadrage de la vue sont aussi visibles l'église et le château de Verteuil-sur-Charente (monuments historiques inscrits).

On distingue les pales en position haute des éoliennes E1 et E2. On ne voit ni leur mat ni leur nacelle. E3 et E4 sont masquées en totalité par un bois de conifères.

Aucun autre parc éolien n'est visible.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D56 AU SUD-OUEST DE VERTEUIL-SUR-CHARENTE (POINT DE VUE N°53)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 12383 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 60°
- Commune : Verteuil-sur-Charente

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- AVAP à l'étude
- Paysage de vallée de forte sensibilité
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Village fortement reconnu
- Itinéraire de randonnée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D56 au sud-ouest de Verteuil-sur-Charente. En arrière d'une large parcelle cultivée, on perçoit la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère). Sur la gauche (vue cadrée à 120°) sont visibles le village de Verteuil-sur-Charente, son église et son château (monuments historiques inscrits). Une ligne électrique passe au premier plan. Le point de vue se situe dans le périmètre de la future AVAP de la commune.

E2 et E4 sont très partiellement visibles, en arrière de la vallée de la Charente et d'un front boisé proche du point de vue. E1 et E3 sont masquées. La hauteur relative des éoliennes est très faible, et elles sont très discrètes. Le projet n'est pas situé dans le secteur d'horizon où sont visibles le village et ses monuments historiques.

Trois autres parcs éoliens sont visibles : le projet « Sud-Vienne/ Nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers), le projet de Saint-Gaudent, Voulême, Saint Macoux et Lizant, et le projet de Genouillé (ce dernier très discret). Tous sont visibles en arrière du village, très à l'écart du secteur où est visible le parc des Herbes Sauvages. De ce fait, le projet des Herbes Sauvages interagit très peu dans la vue avec les autres projets.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable.



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D148C AU NORD-OUEST DE CHARROUX (POINT DE VUE N°54)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 12705 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 181°
- Commune : Charroux

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- AVAP à l'étude
- Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle)
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens

Commentaire :

La vue est prise depuis la D148C au nord-ouest de Charroux, dans la future AVAP de la commune. La route ouvre ici une vue à distance sur la vallée de la Charente (de forte sensibilité paysagère), assez peu lisible du fait des hautes structures arborées qui l'accompagnent. Les premiers plans, agricoles, sont très dégagés. Une ligne électrique est visible sur la droite (vue cadrée à 120°). Peu visible, le château de Rochemaux (monument historique inscrit) est perceptible à l'extrême gauche (vue cadrée à 120°).

Les éoliennes du projet des Herbes Sauvages émergent légèrement à l'horizon (sauf E4, totalement masquée). Elles sont ici très petites et discrètes.

Deux autres parcs éoliens sont visibles : le projet éolien de Bois Merle, assez bien visible, et celui de Genouillé, plus discret. La perception cumulée des trois projets est globalement peu prégnante, et le projet des Herbes Sauvages est le moins visible de tous. Il n'y a pas d'effet de saturation visuelle. L'impact sur le château est négligeable.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA D148 AU NORD DE CHARROUX (POINT DE VUE N°55)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 13093 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 192°
- Commune : Charroux

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Monuments historiques (visibilité / covisibilité)
- Village fortement reconnu
- AVAP à l'étude
- Paysage de vallée de sensibilité assez forte
- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Itinéraire de randonnée
- Route fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la D148, une route très fréquentée, au nord de Charroux. Une boucle locale de randonnée passe également par ce point de vue. Un vallon ouvre ici une perspective dégagée sur Charroux, la tour-lanterne de son abbaye (monument historique classé) et son église (non protégée MH), dans le périmètre de la future AVAP de la commune. Il s'agit d'un village fréquenté par les touristes. Des boisements encadrent cette perspective.

Le projet des Herbes Sauvages est masqué en totalité par les horizons boisés.

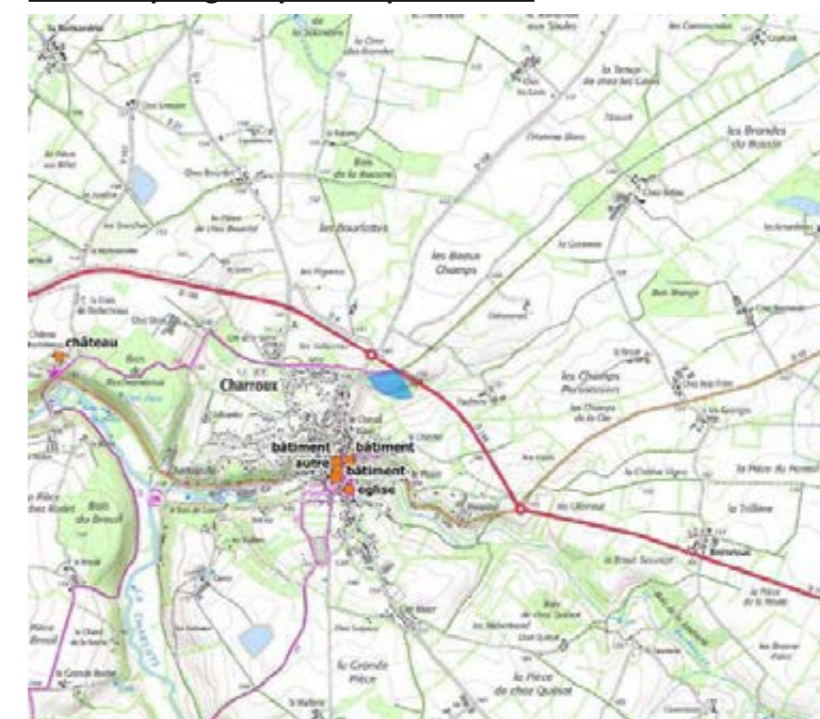
Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : nulle
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : nul
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : nulle



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

Plan de repérage du point de prise de vue



ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



DEPUIS LA N10 À L'EST DE VILLEGATS (POINT DE VUE N°56)

Caractéristiques du point de vue :

- Distance à l'éolienne la plus proche : 13003 m
- Éolienne la plus proche : E1
- Azimut du centre du parc éolien depuis le point de vue : 73°
- Commune : Villegats

Types d'enjeux associés au point de vue :

- Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens
- Route très fréquentée

Commentaire :

La vue est prise depuis la N10, la route la plus fréquentée de l'aire d'étude, à l'est de Villegats. La route ouvre une vue ouverte et très profonde vers l'est. Les parties proches du plateau sont cultivées et très ouvertes, dans le lointain elles sont plus arborées et boisées.

Le projet des Herbes Sauvages est à peine visible. On ne perçoit que les pales en position haute d'E1 et E2.

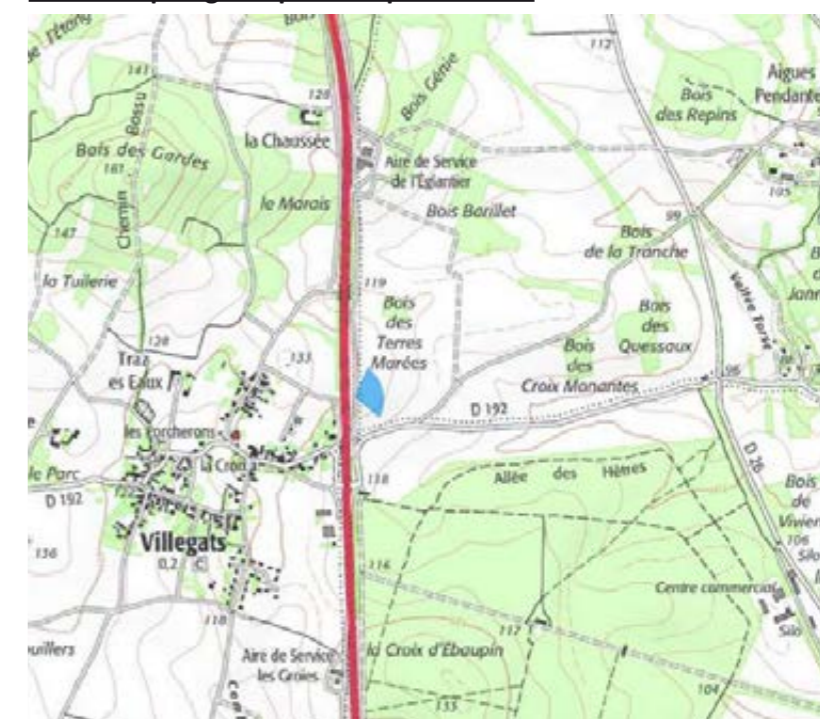
Plus à droite, on perçoit mieux les parcs éoliens du Confolentais et de Turgon, néanmoins lointains et assez discrets. L'horizon n'est pas saturé d'éoliennes, et les parcs sont séparés par des intervalles d'horizon suffisamment importants pour éviter un effet de confusion visuelle. Le projet des Herbes Sauvages est le moins visible de tous.

Perception et impacts visuels du parc éolien :

- Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage : négligeable
- Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place : sans objet (parc trop peu visible)
- Impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue : négligeable
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens : négligeable



Plan de repérage du point de prise de vue



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 45° (VUE RESTITUANT LA VISION HUMAINE). POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 35 CM DE LA PAGE.

ETAT INITIAL - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN). **POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 18 CM DE LA PAGE.**



REPRÉSENTATION SCHÉMATIQUE - VUE COUPÉE À 120° (OBSERVATION DU CONTEXTE ÉLARGI DU PROJET ÉOLIEN)



4.4 LES IMPACTS VISUELS DU PROJET ÉOLIEN ET LES IMPACTS CUMULÉS : SYNTHÈSE

Le projet de parc éolien des Herbes Sauvages se positionne dans un secteur considéré dans le SRE de l'ancienne région Poitou-Charentes comme favorable au développement de parcs éoliens.

La carte de la Zone d'Influence Visuelle (ZIV) du projet montre que ses éoliennes ne sont visibles que depuis une part limitée de l'aire d'étude intermédiaire (moins de la moitié de sa surface), et depuis une faible part de l'aire d'étude éloignée. Cela tient notamment à la présence de nombreuses structures arborées dans les paysages (notamment des boisements), et pour les vallées, à leur encaissement entre les plateaux.

PERCEPTIONS DU PROJET ÉOLIEN ASSOCIÉES AUX PAYSAGES SENSIBLES

Concernant les paysages de vallée de sensibilité forte ou assez forte, les 19 photomontages réalisés sur ce thème font apparaître des impacts visuels de niveau moyen (6 photomontages), faible (7 photomontages), négligeable (3 photomontages) ou nul (3 photomontages). Les impacts de niveau moyen sont relevés pour les vallées de la Lizonne (2 photomontages), de Vieux-Ruffec (2 photomontages) de l'Argentor (1 photomontage) et de la Charente (1 photomontage). Dans ces photomontages, on ne relève ni effet de surplomb excessif et problématique des vallées concernées, ni perturbation excessive des rapports d'échelle entre leurs composantes paysagères existantes. Les impacts relevés apparaissent donc acceptables. La démarche d'évitement, qui prévoyait un éloignement minimal des éoliennes aux vallées les plus proches, a contribué à la modération des impacts du projet, notamment depuis les vallées de la Lizonne et de Vieux-Ruffec, les plus proches du projet.

PERCEPTIONS DU PROJET ÉOLIEN ASSOCIÉES AU PATRIMOINE

Les analyses montrent que le projet est visible, partiellement ou en totalité, depuis les proches abords de 3 monuments historiques (parmi les 58 recensés dans l'aire d'étude), tous inscrits : le château de Cibioux, l'église de Surin et l'église Saint-Médard de Verteuil-sur-Charente. D'autre part, 5 monuments historiques, tous inscrits, sont concernés par des covisibilités directes ou indirectes avec le projet : l'église de Surin, l'église de Chatain, le château d'Aizecq (Nanteuil-en-Vallée), et à Verteuil-sur-Charente l'église Saint-Médard et le château.

Pour ces édifices, les impacts relevés sont de niveau :

- faible pour le château de Cibioux, l'église de Surin et l'église de Chatain
- négligeable pour le château d'Aizecq (Nanteuil-en-Vallée), et à Verteuil-sur-Charente pour l'église Saint-Médard et le château.

Ces impacts sont donc peu marqués. Ils ne dénaturent par les perceptions depuis ou vers les édifices protégés concernés. Aucun impact n'est relevé pour les autres monuments historiques de l'aire d'étude, mise à part de potentielles perceptions depuis les étages supérieurs du château d'Ordière (MH inscrit) à Benest (à 6,7 km de la ZIP), un édifice privé depuis lequel n'a pu être réalisé un photomontage (voir le photomontage C26 du carnet de photomontage qui montre que le projet est

en dessous de la ligne d'horizon depuis l'entrée du château).

Le seul site protégé au titre de la loi de 1930 depuis lequel le projet est visible, « Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure » (Verteuil-sur-Charente), est très peu impacté (perception de pointes de pales à plus de 11 km, pour un impact visuel négligeable).

Les perceptions vis à vis des AVAP en projet de Charroux et Verteuil-sur-Charente sont négligeables ou nulles (points de vue 54 et 55 pour Charroux ; 52, 53 pour Verteuil-sur-Charente).

PERCEPTIONS DU PROJET ÉOLIEN DEPUIS LES ESPACES RÉSIDENTIELS PROCHES DU PROJET ÉOLIEN

Pour ce qui concerne les sites habités les plus proches du projet, nombreux étant donné le caractère diffus de l'habitat dans le secteur, les impacts du projet ont été évalués sur 8 photomontages pour les villages (chefs-lieux de communes), et pour les hameaux et fermes isolées sur 38 photomontages (soit 46 au total).

Parmi ces 46 photomontages analysés, 7 révèlent des impacts de niveau assez fort, et 23 de niveau moyen, depuis des sites résidentiels qui en grande majorité sont des hameaux ou des fermes isolées. Les chefs-lieux des communes de Vieux-Ruffec et Champagne-Mouton sont également concernés, par des impacts de niveau moyen. Les impacts de niveau assez fort sont relevés depuis les hameaux ou fermes les plus proches du projet : la Grande Petoule, la Loge, Chez Boye, Chez Trillaud, Chez Sadran, les Touches et la Faïte. Depuis ces sites, la prégnance visuelle de certaines éoliennes est forte, mais on ne note pas d'effet de surplomb excessif, d'effet écrasement ou d'effet d'encercllement provoqué par les éoliennes, effets qui auraient justifiés que le niveau d'impact soit qualifié de fort, et non d'assez fort.

Pour tous les sites résidentiels exposés à des impacts visuels de niveau assez fort ou moyen, des plantations destinées à réduire ces impacts pourront être réalisées à titre de mesure d'accompagnement, à la demande des habitants concernés et par le biais d'une « bourse aux arbres » : voir le chapitre « 5. Mesures d'accompagnement du projet ». Cette mesure permettra de réduire localement les impacts visuels du projet, au cas par cas.

Toujours parmi les 46 photomontages analysés depuis les espaces habités, 8 montrent des impacts de niveau faible, 4 de niveau négligeable, et 4 de niveau nul. Ces niveaux d'impact ne justifient pas de mesure d'accompagnement pour les sites habités concernés.

PERCEPTIONS DU PROJET ÉOLIEN ASSOCIÉES AUX ITINÉRAIRES FRÉQUENTÉS OU DE GRANDE RANDONNÉE

13 photomontages ont été réalisés pour évaluer les effets du projet depuis les routes les plus fréquentées de l'aire d'étude.

Depuis la N10, (axe le plus fréquenté et sensible), depuis lequel le projet est très rarement visible, le photomontage réalisé montre un

niveau d'impact négligeable.

Depuis la D177, route assez fréquentée et qui passe à immédiate proximité du projet, le niveau d'impact varie d'assez fort (1 photomontage, localisé à environ 600m du projet) à moyen (3 photomontages).

Depuis les autres routes fréquentées de l'aire d'étude, les impacts relevés sont de niveau faible, négligeable ou nul.

Seule la D177 est donc exposée à des impacts significatifs, lorsqu'elle passe aux proches abords du projet, et dans un secteur sans autre enjeu que la présence de cette route et de ses usagers.

Depuis les itinéraires de randonnée, les 11 photomontages réalisés montrent des impacts visuels de niveau nul (4 points de vue), négligeable (1 point de vue), faible (2 points de vue) ou moyens (4 points de vue).

PERCEPTIONS CUMULÉES DU PROJET AVEC D'AUTRES PROJETS OU PARCS ÉOLIENS, OU AVEC DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES OU TÉLÉPHONIQUES NON ENFOUIS.

Dans 22 des photomontages réalisés, des perceptions cumulées du projet des Herbes Sauvages se présentent avec d'autres parcs et projets éoliens, notamment avec les parcs « Sud-Vienne/nord-Charente » (projet annulé par décision du tribunal administratif de Poitiers) et « Bois Merle », et dans une moindre mesure avec les parcs « Genouillé », « Champagne-Mouton » (Confolentais), « Turgon » et « Lizant – Saint-Macoux – Voulême – Saint-Gaudent ».

Dans ces photomontages, la participation du projet des Herbes Sauvages aux impacts visuels cumulés est de niveau moyen dans 7 vues, faible dans 8 vues, et négligeable dans 7 vues. **Aucun photomontage ne montre des situations où le projet participerait de façon sensible à des impacts cumulés de niveau assez fort ou fort.**

D'autre part, les perceptions cumulées du projet avec des réseaux électriques ou téléphoniques non enfouis ne provoquent pas d'effet de confusion ou de saturation visuelle problématique. Seul un photomontage (Depuis la D197 vers la Couture - point de vue n°27) révèle un certain effet de confusion visuelle autour d'une des éoliennes du projet, mais dans une perception dynamique et fugace, donc peu impactante.

En pages suivantes :

- un premier tableau synthétise les impacts visuels relevés sur les photomontages présentés dans le présent rapport d'étude ;
- un second tableau synthétise les impacts visuels relevés sur les photomontages présentés dans le carnet de photomontages complémentaires et qui concernent des espaces habités proches du projet ;
- un troisième tableau synthétise les impacts visuels du projet par thématique d'enjeux.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL RELEVÉS SUR LES PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT D'ÉTUDE

N°	Point de vue	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Types d'enjeux associés au point de vue	Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage	Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place	Niveau d'impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens
1	Depuis la D177 au lieu-dit « la Grande Borne »	608	<ul style="list-style-type: none"> Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Route assez fréquentée 	forte (E3 et E4)	bonne	assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage	nulle
2	Depuis la Grande Petoule	875	<ul style="list-style-type: none"> Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E3)	bonne	assez fort (E3), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement	nulle
3	Depuis la Loge	879	<ul style="list-style-type: none"> Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	forte (E3 et E4)	assez bonne	assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement, de surplomb ou d'encercllement problématique	moyenne
4	Depuis Chez Boye	957	<ul style="list-style-type: none"> Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E3 et E4)	moyenne	assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement	négligeable
5	Depuis Chez Trillaud	987	<ul style="list-style-type: none"> Très Proche / distance au parc éolien : moins de 1 km Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E1 et E2)	bonne	assez fort (E1 et E2), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement	faible
6	Depuis Chez Sadran	1 036	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E1 et E2)	bonne	assez fort (E1 et E2), mais sans effet d'écrasement, de surplomb ou d'encercllement problématique	nulle
7	Depuis la Faïte	1 065	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E3 et E4)	bonne	assez fort (E3 et E4), mais sans effet d'écrasement ou de surplomb problématique d'éléments du paysage, ou d'effet d'encercllement	faible
8	Depuis Chez Chevallon	1 123	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E3 et E4)	bonne	moyen	nulle
9	Depuis Puyperoux	1 130	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	assez forte (E1 et E2)	assez bonne	moyen	nulle
10	Depuis le Bouchaud	1 169	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Itinéraire de randonnée Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	assez bonne	moyen	nulle
11	Depuis le Fougeroux	1 286	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	faible
13	Depuis Peublou	1 413	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	négligeable	sans objet	négligeable	nulle
12	Depuis la D177 au lieu-dit « les Pradelles »	1 342	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Route assez fréquentée 	moyenne	assez bonne	moyen	nulle

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL RELEVÉS SUR LES PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT D'ÉTUDE (SUITE)

N°	Point de vue	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Types d'enjeux associés au point de vue	Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage	Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place	Niveau d'impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens
14	Depuis la D197 vers la Moutonnerie	1 469	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Paysage de vallée de sensibilité assez forte Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	négligeable
14bis	Depuis la D197 à l'ouest de Frêtet	1 489	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Paysage de vallée de sensibilité assez forte 	moyenne	assez bonne	moyen	nulle
15	Depuis l'église de Messeux	1 501	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	nulle
16	Depuis la mairie de Vieux-Ruffec	1 555	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Paysage de vallée de sensibilité assez forte Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	moyenne	moyenne	moyen	nulle
17	Depuis Mazely	1 593	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	négligeable	sans objet	négligeable	nulle
18	Depuis la Simonie	1 620	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Paysage de vallée de sensibilité assez forte Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	nulle
19	Depuis la Martinerie	1 637	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) 	moyenne	assez bonne	moyen	nulle
20	Depuis l'église de Vieux-Ruffec	1 645	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Paysage de vallée de sensibilité assez forte Itinéraire de randonnée Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	nulle	sans objet	nul	nulle
21	Depuis la D187 à Frêtet	1 702	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	assez bonne	moyen	nulle
22	Depuis la D177 vers la Grange	1 893	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Route assez fréquentée 	moyenne	bonne	moyen	nulle
23	Depuis la Salle	1 919	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Itinéraire de randonnée Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	nulle
24	Depuis Chez Morinet	1 945	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	moyenne
25	Depuis Chez Janivons	1 988	<ul style="list-style-type: none"> Proche / distance au parc éolien : moins de 2 km Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	assez bonne	moyen	moyenne
26	Depuis la D309 à la Grange	2 024	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de sensibilité assez forte Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	faible	assez bonne	faible	nulle
27	Depuis la D197 vers la Couture	2 039	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	moyenne	moyen	nulle

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL RELEVÉS SUR LES PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT D'ÉTUDE (SUITE)

N°	Point de vue	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Types d'enjeux associés au point de vue	Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage	Adaptation de l'ordonnancement des éoliennes aux paysages en place	Niveau d'impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens
28	Depuis la Chaise	2 061	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	faible	assez bonne	faible	faible
29	Depuis la D309 Chez Père Thomas	2 113	<ul style="list-style-type: none"> Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	nulle
29.b	Depuis le carrefour du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et de la D176	2 210	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de randonnée Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	moyenne	bonne	moyen	moyenne
30	Depuis la D176 au sud de Vieux-Ruffec	2 266	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de sensibilité assez forte Route assez fréquentée 	faible	bonne	faible	nulle
31	Depuis l'église du Bouchage	2 392	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de randonnée Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	nulle	sans objet	nul	nulle
32	Depuis Chez Bernard	2 399	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Itinéraire de randonnée Hameau ou habitation isolée situé à moins de 2,5 km du projet 	faible	bonne	faible	nulle
33	Depuis le nord de Braillicq	3 085	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Itinéraire de randonnée 	moyenne	moyenne	moyen	faible
34	Depuis la D177 au lieu-dit « Bel Air »	3 357	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Route assez fréquentée 	moyenne	bonne	moyen	nulle
35	Depuis le chemin du Cluzeau à Champagne-Mouton	3 597	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de sensibilité assez forte Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	moyenne	assez bonne	moyen	négligeable
36	Depuis la D740 à la sortie ouest de Champagne-Mouton	3 599	<ul style="list-style-type: none"> Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	moyenne	bonne	moyen	nulle
37	Depuis la D197 à Moutardon	4 239	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de sensibilité assez forte 	faible	bonne	faible	nulle
38	Depuis les abords du château de Cibieux	4 296	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Paysage de vallée de sensibilité assez forte Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Autre site, édifice ou village reconnu 	faible	bonne	faible	faible
39	Depuis la D28 au sud de Champagne-Mouton	4 453	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Route assez fréquentée Village (chef-lieu de commune) situé à moins de 5 km du projet 	nul	sans objet	nul	nulle
40	Depuis la D36 au lieu-dit « le Creux de Pots »	4 670	<ul style="list-style-type: none"> Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	nulle (probablement faible après la moisson)	sans objet	nul (probablement faible après la moisson)	nulle (probablement faible après la moisson)
41	Depuis le parking de la Maison d'accueil familial de Surin	4 672	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Paysage de vallée de sensibilité assez forte Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	faible	bonne	faible	nulle
42	Depuis la D740 à Saint-Gervais	4 735	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de forte sensibilité Route assez fréquentée 	négligeable	sans objet	négligeable	nulle
43	Depuis la D740 au lieu-dit « les Martins »	4 965	<ul style="list-style-type: none"> Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Route assez fréquentée 	négligeable	sans objet	négligeable	nulle
43bis	Depuis la D740 au sud-est de Nanteuil-en-Vallée, au lieu-dit Chez Douard	5 042	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de forte sensibilité Route assez fréquentée 	négligeable	sans objet	négligeable	nulle

TABEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL RELEVÉS SUR LES PHOTOMONTAGES PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT D'ÉTUDE (SUITE)

N°	Point de vue	Distance à l'éolienne la plus proche (mètres)	Types d'enjeux associés au point de vue	Présence ressentie des éoliennes du projet dans le paysage	Adaptation de l'ordonnement des éoliennes aux paysages en place	Niveau d'impact visuel du projet au regard des enjeux du point de vue	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens
44	Depuis la D35 au nord-ouest de Surin	5 513	<ul style="list-style-type: none"> Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Route assez fréquentée 	faible	bonne	faible	moyennene
45	Depuis la boucle de randonnée à l'est de Benest	5 882	<ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de randonnée 	faible	bonne	faible	nulle
46	Depuis les coteaux de la Charente vers Chez Meunier	5 986	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de forte sensibilité Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	moyenne	bonne	moyen	moyenne
47	Depuis la D34 à l'est de Chatain	7 244	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Paysage de vallée de forte sensibilité Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	faible	bonne	faible	moyenne
48	Depuis Aizecq à l'ouest du château	8 198	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) 	négligeable	bonne	négligeable	nulle
49	Depuis la D35 au nord-ouest de Genouillé	8 306	<ul style="list-style-type: none"> Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Route assez fréquentée 	faible	bonne	faible	faible
50	Depuis la D170 vers le lieu-dit « la Grosse Motte »	8 652	<ul style="list-style-type: none"> Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	négligeable	bonne	négligeable	négligeable
51	Depuis la D8 au sud de Chauffour	10 323	<ul style="list-style-type: none"> Paysage de vallée de forte sensibilité Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	faible	assez bonne	faible	faible
52	Depuis l'esplanade des Tureaux à Verteuil-sur-Charente	11 609	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Sites classés ou inscrits (visibilité / covisibilité) AVAP à l'étude Paysage de vallée de forte sensibilité Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Village fortement reconnu Itinéraire de randonnée Point de vue reconnu 	négligeable	bonne	négligeable	nulle
53	Depuis la D56 au sud-ouest de Verteuil-sur-Charente	12 383	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) AVAP à l'étude Paysage de vallée de forte sensibilité Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Village fortement reconnu Itinéraire de randonnée 	négligeable	bonne	négligeable	négligeable
54	Depuis la D148C au nord-ouest de Charroux	12 705	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) AVAP à l'étude Lignes électriques ou téléphoniques dans la vue (risque de confusion ou saturation visuelle) Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens 	négligeable	bonne	négligeable	négligeable
55	Depuis la D148 au nord de Charroux	13 093	<ul style="list-style-type: none"> Monuments historiques (visibilité / covisibilité) Village fortement reconnu AVAP à l'étude Paysage de vallée de sensibilité assez forte Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Itinéraire de randonnée Route fréquentée 	nulle	sans objet	nul	nulle
56	Depuis la N10 à l'est de Villegats	13 003	<ul style="list-style-type: none"> Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens Route très fréquentée 	négligeable	sans objet (parc trop peu visible)	négligeable	négligeable

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL RELEVÉS SUR LES PHOTOMONTAGES DU CAHIER DE PHOTOMONTAGES COMPLÉMENTAIRES (ANNEXÉ AU RAPPORT) ET CONCERNANT DES ESPACES RÉSIDENTIELS PROCHES DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

N°	Localisation du point de vue	Distance à l'éolienne la plus proche (en km)	Niveau d'impact visuel du projet au regard des enjeux résidentiels du point de vue
C1	Les Touches (Vieux Ruffec)	0.77	assez fort, mais sans surplomb problématique du hameau, ni effet d'encerclement
C2	La Betouille (Le Bouchage)	1.08	moyen, sans effet d'écrasement des constructions du hameau, ni effet d'encerclement
C3	Le Bois (Vieux Ruffec)	1.08	moyen
C4	La Roche (Le Bouchage)	1.35	moyen
C5	Le Marboeuf (Vieux Ruffec)	1.46	moyen
C6	Chez Trivet (Le Bouchage)	1.51	nul
C7	La Voularnerie (Le Bouchage)	1.60	faible
C8	Vieux Ruffec entrée sud	1.75	négligeable
C9	Vieux Ruffec entrée sud	2.06	faible
C10	Chez Mesnard (Le Bouchage) / cimetière	2.25	faible
C11	Chez Lessard (Le Bouchage)	2.27	négligeable
C13	La Vergne/La Coindrie (Nanteuil en Vallée)	2.53	moyen
C14	Mortaigne (Le Bouchage)	2.55	faible
C15	Les Fouillardes (Le Bouchage)	2.58	faible
C16	La Combe (Le Bouchage)	2.65	moyen

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES NIVEAUX D'IMPACT VISUEL PAR THÉMATIQUE D'ENJEUX

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Photomontages analysés	Impacts visuels relevés
Paysages sensibles	vallée de la Lizonne	assez forte	intermédiaire et éloignée	14,14bis,26, 37	moyen (14, 14bis) ; faible (36 et 37)
	vallée de Vieux-Ruffec	assez forte	intermédiaire et éloignée	16,18,20,30	moyen (16,18) ; faible (30) ; nul (20)
	vallée de l'Argentor	forte	intermédiaire et éloignée	35,42,43bis	moyen (35) ; négligeable (43bis,42)
	vallée du Cibiou	assez forte	intermédiaire et éloignée	38,41	faible (38,41)
	vallée de la Charente	forte	éloignée	46,47,51,52,53,55	moyen (46) ; faible (47,51) ; négligeable (53,52), nul (55)
Monuments historiques	Château de Cibieux (Surin)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	38	faible
	Eglise Saint-Michel (Champagne-Mouton)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	39	nul
	Eglise (Surin)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	intermédiaire	41	faible
	Eglise (Chatain)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	47	faible
	Château d'Ordière (Benest)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	-	impact non évalué (vue depuis l'intérieur d'un édifice privé)
	Château d'Aizecq (Nanteuil- en-Vallée)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	48	négligeable
	Couvent des Cordeliers (Verteuil-sur-Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	52	négligeable
	Château (Verteuil-sur- Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	52, 53	négligeable (52, 53)
	Eglise Saint-Médard (Verteuil- sur-Charente)	inscrit (sensibilité assez forte à forte)	éloignée	52, 53	négligeable (52, 53)
	Abbaye (Charroux)	classé (sensibilité forte)	éloignée	55	nul
Sites classé (sensibilité forte)s ou inscrits	Place de l'ancien champ de foire et terrasse de verdure (Verteuil-sur-Charente)	classé (sensibilité forte)	éloignée	52	négligeable
AVAP	projet d'AVAP de Charroux	AVAP en projet (sensibilité forte à l'avenir, sous réserve que l'AVAP soit créée)	éloignée	55, 56	nul (55) ; négligeable (56)
	projet d'AVAP de Verteuil- sur-Charente	AVAP en projet (sensibilité forte à l'avenir, sous réserve que l'AVAP soit créée)	éloignée	52, 53	négligeable (52, 53)

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Photomontages analysés	Impacts visuels relevés
Espaces résidentiels proches de la ZIP	Hameaux proches (communes de Vieux Ruffec, Le Bouchage, Nanteuil-en-Vallée, Champagne-Mouton, Benest)	forte		2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 37, Carnet de photomontages : C1 C2, C3, C4, C5, C6, C7, C10, C11, C13, C14, C15, C16	assez fort (2, 3, 4, 5, 6, 7, C1) ; moyen (8, 9, 10, 11, 14, 15, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 29, C2, C3, C4, C5, C13, C16) ; faible (26, 28, 32, 37, C7, C9, C10, C14, C15) ; négligeable (13, 17, C11) ; nul (C6)
	Le Bouchage (village)	forte		31	nul
	Vieux Ruffec (village)	forte		16, 20, 30	moyen (16), faible (30, C9), négligeable (C8), nul (20)
	Champagne-Mouton (village)	forte		35, 36, 39	moyen (35, 36) ; nul (39)
	Surin (village)	forte		41	faible
	Nanteuil-en-Vallée (village)	forte		43	négligeable
Chemins de randonnée	Via Ecolisma (chemin secondaire de Saint- Jacques de Compostelle)	Itinéraire de grande randonnée (sensibilité forte)	intermédiaire et éloignée	29b	moyen
	GR36	Itinéraire de grande randonnée (sensibilité forte)	intermédiaire et éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 17 km)
	Boucles de petite randonnée	Itinéraires de petite randonnée (sensibilité moyenne)	intermédiaire	10, 20, 23, 31, 32, 33, 45, 52, 53, 55	moyen (10, 23, 33) ; faible (32, 45) ; négligeable (53), ; nul (20, 31, 52, 55)

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Photomontages analysés	Impacts visuels relevés
Routes fréquentées	N10	route très fréquentée (sensibilité forte)	éloignée	56	négligeable
	D148	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	55	nul
	D1	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 14 km)
	D741	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 17 km)
	D951	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 14 km)
	D739	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 14 km)
	D736	route fréquentée (sensibilité assez forte)	éloignée	-	non évalué, du fait de la grande distance au projet (plus de 13 km)
	D740	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	42, 43, 43bis	négligeable
	D35	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	44, 49	faible
	D177	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	1, 12, 22, 34	assez fort (1) ; moyen (12, 22, 34)
	D176	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	30	faible
D28	route assez fréquentée (sensibilité moyenne, uniquement dans l'aire d'étude intermédiaire)	intermédiaire	39	nul	

Catégorie d'enjeux	Élément	Protection / sensibilité	Aire d'étude	Photomontages analysés	Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs et projets éoliens
Perceptions cumulées avec d'autres parcs et projets éoliens	projets éoliens situés dans l'aire d'étude intermédiaire ("Sud Vienne Nord Charente" : autorisation annulée, "Bois Merle" : en instruction et "Genouillé" : en instruction)	Perceptions cumulées rapprochées (sensibilité forte)	intermédiaire	3, 4, 5, 7, 11, 14, 24, 25, 28, 33, 35, 38, 44, 46, 47, 49, 51, 53, 54	moyenne (3, 24, 25, 44, 46, 47) ; faible (5, 7, 11, 28, 33, 38, 49, 51) ; négligeable (4, 14, 35, 53, 54, 50, 56)
	parcs et projets éoliens situés du sud à l'est de l'aire d'étude éloignée ("Confolentais", "Turgon", "Hiesse", "la Charente Limousine" et "Saint-Laurent-de-Céris")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	46, 50, 56	moyenne (46), ; négligeable (50, 56)
	parcs et projets éoliens situés dans la partie ouest de l'aire d'étude éloignée ("Fontenille", "Salles-de-Villefagnan", "le Plantis", "la Faye", "Theil Rabier Montjean", "Champ des Moulins", "Plibou" et "le Pelon")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	-	-
	parcs et projets éoliens situés dans la partie nord de l'aire d'étude éloignée et au-delà ("Lizant Saint-Macoux Voulême", "Saint-Gaudent", "Cerisou", "La Bénitière" et "Saint- Pierre-d'Exideuil")	Perceptions cumulées lointaines (sensibilité moyenne)	éloignée	51, 53	faible (51) ; négligeable (53)

5. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

5 mesures paysagères d'accompagnement sont proposées pour le projet des Herbes Sauvages :

- la mise en valeur du lavoir de Messeux ;
- l'aménagement des abords de la mairie de Vieux Ruffec ;
- l'aménagement d'une étape le long de l'itinéraire de promenade entre Vieux Ruffec et Le Bouchage ;
- des plantations dans les jardins des particuliers, afin d'y limiter les impacts visuels du projet ;
- la pose d'un bardage bois sur les façades du poste de livraison.

5.1 MISE EN VALEUR DU LAVOIR DE MESSEUX (COMMUNE DE NANTEUIL-EN-VALLÉE)

Le lavoir de Messeux se situe à proximité immédiate de l'église, non loin de la mairie. Le projet des Herbes Sauvages est visible aux abords de cette église (voir le photomontage n°15).

La mesure consiste à installer :

- 1 panneau d'information près de la mairie (informations sur le lavoir et le parc éolien);
- 2 panneaux signalétiques et 2 tables de pique-nique aux abords du lavoir.

Elle vise à améliorer le cadre de vie, en encourageant l'usage des abords du lavoir (depuis lequel le projet n'est pas visible).

Cette mesure a été définie avec les élus locaux, et en concertation avec le groupe de travail mis en place en novembre 2015 dans le cadre du projet. Elle sera mise en oeuvre après la mise en service du parc.

Cout estimatif de la mesure : 8 000 € HT



Le lavoir de Messeux (source: WPD)



Principes d'aménagement du lavoir de Messeux (source : WPD)

5.2 AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE DE VIEUX RUFFEC

Le projet des Herbes Sauvages est visible aux abords directs de la mairie (voir le photomontage n°16).

La mesure consiste :

- à installer 5 lampadaires solaires ;
- à remodeler le talus situé devant la mairie, et à le planter de plantes couvre-sols (lierre, petite pervenche) ;
- à poser un garde-corps en bois au sommet du talus ;
- à reprendre le revêtement de sol au pied de la mairie (optionnel).

Cette mesure vise à améliorer la qualité d'un espace public exposé à la perception du projet des Herbes Sauvages.

Cette mesure a été définie en concertation avec le groupe de travail mis en place en novembre 2015 et dans le cadre de réunions de travail avec le conseil municipal de Vieux Ruffec. Elle sera mise en oeuvre après la mise en service du parc.

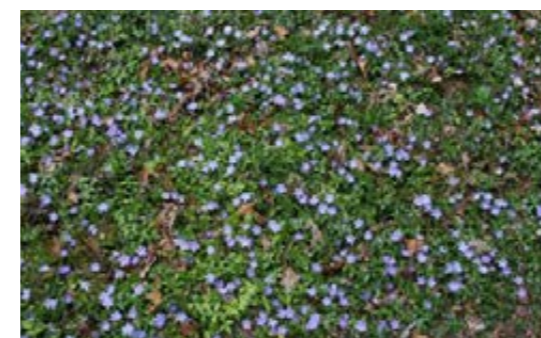
Cout estimatif de la mesure : 43 000 € HT



La mairie de Vieux-Ruffec et le talus à aménager : état actuel (source : WPD)



Schéma d'aménagement des abords de la mairie de Vieux Ruffec (source : WPD)



Plantation du talus de la mairie : images de référence (lierre et petite pervenche)



Principes de mise en valeur des abords de la mairie de Vieux-Ruffec (source : WPD)

5.3 AMÉNAGEMENT D'UNE ÉTAPE LE LONG DE L'ITINÉRAIRE DE PROMENADE ENTRE VIEUX RUFFEC ET LE BOUCHAGE

La mesure consiste à créer une boucle de promenade (« chemin des éoliennes »), à partir de 2 chemins de randonnée existants, afin de conduire à un point de vue aménagé sur un terrain accessible au public. Cette mesure prévoit :

- l'installation de 2 panneaux signalétiques, d'une table de pique-nique, d'un panneau d'information sur le parc éolien et les chemins de randonnées des communes (faune, flore,...) et d'une corbeille ;
- des plantations (y compris les terrassements et la préparation de la parcelle).

Cette mesure vise à encourager l'usage des chemins de randonnée existants, et à offrir un espace ouvert à tous, tout en y informant sur le projet des Herbes Sauvages et sur les milieux naturels du secteur.

Cette mesure a été définie en concertation avec le groupe de travail mis en place en novembre 2015 et dans le cadre de réunions de travail avec le conseil municipal de Vieux Ruffec (la commune de Vieux Ruffec est propriétaire de la parcelle concernée par l'aménagement). Elle sera mise en oeuvre après la mise en service du parc.

Cout estimatif de la mesure : 35 700 € HT

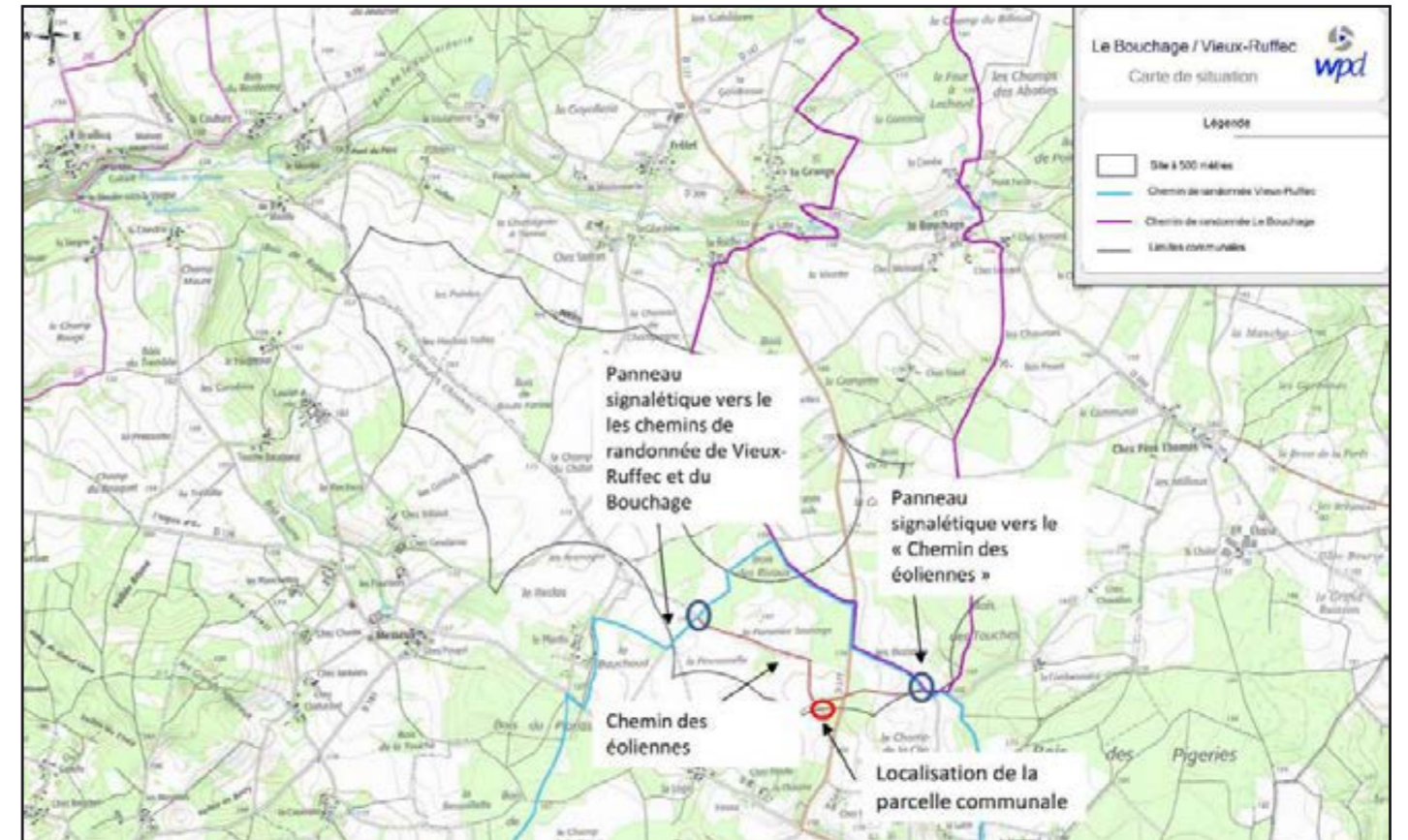


Localisation de la parcelle concernée (source : WPD)

Parcelle concernée et mobilier de l'aire de pique-nique (images de référence)



Repérage du chemin et de l'aire de pique-nique à créer (source : WPD)



5.4 MISE EN PLACE D'UN FOND DE PLANTATIONS POUR LES PARTICULIERS (1/2)

La mesure consiste à réaliser des plantations dans les jardins privés de certains hameaux et fermes isolées, proches du projet des Herbes Sauvages et concernés par sa perception.

Ces plantations auront pour première vocation de réduire les impacts visuels des éoliennes du projet des Herbes Sauvages. Elles permettront également de renforcer localement les systèmes bocagers (qui dans l'aire d'étude régressent depuis plusieurs années), au bénéfice de la qualité paysagère (cadre de vie) et de la biodiversité locale. Le positionnement précis des plantations sera défini par les habitants des sites résidentiels concernés. Il pourra s'agir de haies arborées, d'alignement ou de bouquets d'arbres, de petits vergers, etc. Les végétaux comprendront des arbres et arbustes d'essences locales (sauvages ou traditionnellement utilisés aux alentours des habitations, les arbres fruitiers notamment). Il est également suggéré de proposer la plantation de châtaigniers greffés (appelés localement châtaigners Nouzillat), tels ceux encore présents dans les paysages du secteur (aujourd'hui souvent très âgés et en mauvais état sanitaire).

Cette mesure sera mise en oeuvre grâce à la constitution d'un fond disponible pour les particuliers intéressés par la réalisation de telles plantations. Le porteur du projet mettra en place un partenariat avec une association locale de type Prom'Haie Poitou-Charentes (<http://www.promhaies.net/>), qui assurera la mise en oeuvre de la mesure et sera garant des bonnes pratiques pour la plantation et l'entretien des végétaux. Les habitants seront informés par le porteur de projet en partenariat avec les communes concernées (dépliants, affichages) et pourront formuler une demande dans les six mois suivant la mise en oeuvre du parc des Herbes Sauvages.

Coût estimatif de la mesure : 50 000 € HT

Sont prioritairement concernés les espaces habités suivants :

- Chez Chaland (Le Bouchage)
- Chez Mesnard (Le Bouchage)
- Chez Bernard (Le Bouchage)
- La Salle (Le Bouchage)
- Puypéroux (Le Bouchage)
- La Voulanerie (Le Bouchage)
- La Roche (Le Bouchage)
- La Combe (Le Bouchage)
- Mortaigre (Le Bouchage)
- La Betoulle La Grande Petoule (Le Bouchage - Vieux Ruffec)
- La Faite (Vieux Ruffec)
- La Martinerie Chez Noblet (Vieux Ruffec)
- Chez Morinet (Vieux Ruffec)
- La Simonie (Vieux Ruffec)
- Les Touches (Vieux Ruffec)
- Chez Boyes (Vieux Ruffec)
- Le Bois (Vieux Ruffec)
- Chez Chevallon (Vieux Ruffec)
- La loge (Vieux Ruffec)
- Chez Janivons (Nanteuil en Vallée)
- Chez Trillaud Chez Gendarme Les Fourniers (Nanteuil en Vallée)
- La Vergne (Nanteuil en Vallée)
- Laurier / Le Fougeroux (Nanteuil en Vallée)
- Le Plantis / Le Bouchaud (Nanteuil en Vallée)
- Champagne-Mouton chemin du Cluzeau
- Chez Père Thomas (Benest)

5.4 MISE EN PLACE D'UN FOND DE PLANTATIONS POUR LES PARTICULIERS (2/2)

ILLUSTRATION DE LA MISE EN OEUVRE DU FOND DE PLANTATION : AUX ABORDS DE LA MOUTONNERIE (LE BOUCHAGE)

Liste des essences prévues et quantités :

- Tilleuls (6)
- Charme (1)
- Cèdre (2)



Perception du projet des Herbes Sauvages avant la plantation d'arbres : depuis le jardin (source : WPD)



Perception du projet des Herbes Sauvages après la plantation d'arbres : depuis le jardin (source : WPD)



Principes de plantation autour de la Moutonnerie

5.5 POSE D'UN BARDAGE BOIS SUR LES FAÇADES DU POSTE DE LIVRAISON

La mesure consiste à poser un bardage bois sur les façades du poste de livraison, afin d'améliorer sa qualité architecturale et son intégration paysagère. Elle sera mise en oeuvre dans le cadre de la mise en place du poste de livraison.

Cout estimatif de la mesure : 8 000 € HT

Photomontages figurant le poste de livraison (source : WPD)



5.6 COUT TOTAL DES MESURES PROPOSÉES

Rappel du cout des mesures

- mise en valeur du lavoir de Messeux : 8 000 € HT
- aménagement des abords de la mairie de Vieux Ruffec : 43 000 € HT
- aménagement d'une étape le long de l'itinéraire de promenade entre Vieux Ruffec et Le Bouchage : 35 700 € HT
- mise en place d'un fond de plantations pour les particuliers : 50 000 € HT
- pose d'un bardage bois sur les façades du poste de livraison : 8 000 € HT

Cout estimatif total des mesures proposées : 144 700 € HT

CONCLUSION

La prise en compte de plusieurs mesures d'évitement et de réduction des impacts dès la phase de définition du projet a permis de contenir les impacts sur de nombreux sites et édifices à enjeux :

- choix d'une seule ligne de 4 éoliennes orientée nord-ouest / sud-est ;
- éloignement des éoliennes d'au moins 920 m des vallées les plus proches (dont celle de la Lizonne, au nord de la Zone d'implantation potentielle) ;
- éloignement des éoliennes des monuments historiques de la commune de Surin (l'église du bourg et le château de Cibioux) ;
- éloignement des éoliennes d'au moins 750 m par rapport aux espaces habités les plus proches de la Zone d'implantation potentielle du projet et respect d'un espace de respiration entre deux groupes d'éoliennes.

Concernant les paysages de vallée sensibles, les impacts du projet n'excèdent pas un niveau moyen (6 photomontages sur 19 réalisés sur ce thème), ceci grâce aux distances minimales des éoliennes aux vallées, préconisées et prises en compte pour le projet des Herbes Sauvages.

Les sites et éléments de patrimoine protégés de l'aire d'étude sont globalement peu exposés à des perceptions du projet. Sur ce thème, les points de vue à enjeux impactés sont peu nombreux, et les impacts visuels relevés ne dépassent pas un niveau faible (pour le château de Cibioux, l'église de Surin et l'église de Chatain). Pour les monuments historiques, la démarche ERC mise en œuvre pendant la définition du projet a ainsi permis de contenir les niveaux d'impacts dans une marge acceptable.

Situé dans un territoire riche en hameaux et fermes isolées, le projet est visible depuis de nombreux petits sites résidentiels. Sur ce thème, 7 photomontages révèlent des impacts de niveau assez fort, et 23 de niveau moyen.

Seule la D177 est exposée à des impacts significatifs, lorsqu'elle passe aux proches abords du projet, et dans un secteur sans autre enjeu que la présence de cette route et de ses usagers. Depuis les itinéraires de randonnée, les 11 photomontages réalisés montrent des impacts visuels de niveau nul (4 points de vue), négligeable (1 point de vue), faible (2 point de vue) ou moyens (4 points de vue).

Le projet est situé dans un territoire où des parcs éoliens sont aujourd'hui exploités et où plusieurs autres projets sont en cours d'instruction. Aucune perception cumulée problématique du projet avec ces autres parcs et projets n'a été relevée, à laquelle le projet des Herbes Sauvages participerait significativement.

Cinq mesures paysagères d'accompagnement ont été proposées pour le projet des Herbes Sauvages, qui permettent de limiter les impacts visuels du projet, d'améliorer la qualité paysagère d'espaces publics depuis lesquels il est visible, ou de faciliter la découverte des paysages et milieux naturels locaux.

Le niveau des impacts visuels du projet et de ses impacts cumulés avec les parcs et projets éoliens du secteur, maîtrisé notamment grâce aux mesures d'évitement et de réduction mises en œuvre dès la conception du projet, et pris en compte dans les mesures paysagères d'accompagnement proposées, permettent de conclure que le niveau d'impact du projet est acceptable au sein de l'aire d'étude. Le projet de parc éolien des Herbes Sauvages s'insère dans les paysages sans porter atteinte de façon conséquente aux sensibilités paysagères en place: son site d'implantation apparaît favorable à l'accueil d'un parc éolien, le projet ne modifie pas significativement la lisibilité des composantes paysagères sensibles (notamment les vallées), et ne perturbe pas sensiblement les rapports d'échelle entre les éléments de paysage existants.

ANNEXES

TABLEAU DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS D'HABITANTS DU TERRITOIRE (RECONNAISSANCE LOCALE DES PAYSAGES)

Personnes interrogées	Couple	Couple	Père et son fils	Couple	Couple
Commune de résidence	Nanteuil-en-Vallée	Nanteuil en Vallée (en limite de la commune du Bouchage)	Le Bouchage	Vieux-Ruffec	Vieux-Ruffec
Activité professionnelle	Artisans (monsieur et madame), propriétaires de chambre d'hôtes	Retraitée, anicenne fonctionnaire (madame), agriculteur (monsieur)	Agriculteur, conseiller municipal (fils), retraité et ancien agriculteur (père)	Retraité et ancien agriculteur, président d'une association de chasse (monsieur), retraitée (madame)	Chef d'entreprise, conseiller municipal (monsieur)
Tranche d'âge	40 à 50 ans	+ de 60 ans	+ de 60 ans (père), 30 à 40 ans (fils)	+ de 60 ans	50 à 60 ans
Principales activités en lien avec les paysages	promenades en voiture et à pied, pique-niques	exploitation agricole, marche à pied, promenades en voiture	exploitation agricole	marche à pied (très régulièrement), chasse, promenades en voiture, visite de brocantes et foires	moto (enduro), marche à pied, vélo
Principales caractéristiques paysagères appréciées sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> La diversité des paysages du secteur est agréable Les vallées, les reliefs du secteur sont importants, nettement préférés aux secteurs où les paysages sont plus "plats" Les rivières, les fontaines (lavoirs), les moulins sont des éléments très appréciés Les maisons anciennes, les édifices en pierre, les maisons à tourelles sont également importants pour les paysages 	<ul style="list-style-type: none"> Les haies, les arbres, les bois : abritent du vent, du soleil et de la pluie (confort). "Construisent" le paysage. Quelques grands bois étendus, sont importants. Les essences végétales locales sont appréciées. Le caractère vallonné du secteur : les collines, les fonds de vallées, les crêtes. Présence de points hauts avec de belles vues. Paysages agréables car plus vallonnés et boisés qu'à l'ouest (vers Ruffec) et au nord (vers Gençay) 	Pas de réponse précise à cette question	<ul style="list-style-type: none"> Secteur vallonné, avec un équilibre entre bois et cultures, qu'on ne trouve pas plus à l'ouest (où les paysages sont plus ouverts) Les arbres, particulièrement les chênes et les vieux châtaigniers. La flore et la faune sauvage. Les sous-bois. De beaux sites naturels isolés Les rivières dont on peut longer les berges les murets de pierre sèche 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce aux reliefs, les vues changent souvent quand on parcourt le territoire. les vallées et les vallons sont importants. Paysages restés naturels, pas déboisés, sans trop d'agriculture intensive. Les arbres procurent de l'ombre en été, c'est appréciable. Pas trop de constructions. Beaucoup de hameaux. Presque paradoxalement, l'habitat diffus favorise les bonnes relations entre les habitants : il y a beaucoup d'entraide à Vieux-Ruffec
Sites, édifices et paysages préférés	<ul style="list-style-type: none"> La vallée de l'Argentor, surtout entre Nanteuil-en-Vallée et Saint-Georges Le village de Nanteuil-en-Vallée et son site encaissé 	<ul style="list-style-type: none"> La vallée de l'Argentor, surtout entre Nanteuil-en-Vallée et Champagne-Mouton. De jolis points de vue La vallée de la Charente, d'Alloue à Benest (beaucoup de châteaux et logis) et de Verteuil-sur-Charente à Chenommet. L'église de Lichères Les villages de Barro et Nanteuil-en-Vallée 	La vallée de la Charente dans le secteur de Chatain. Un vieux pont "romain", mais peu pratique avec les engins agricoles !	<ul style="list-style-type: none"> La vallée de l'Or au nord de Champagne-Mouton (vers Grosbot et sa grotte, et le château de Puybautier) Le village de Nanteuil-en-Vallée, ses rues étroites Le village de Poursac et ses murets de pierre Le village de Verteuil-sur-Charente, mais moins que les précédents le viaduc de Peument (vallée de l'Argentor), où il y a parfois beaucoup de monde le week-end 	<ul style="list-style-type: none"> L'église et le lavoir de Vieux-Ruffec Nanteuil-en-Vallée, un village « coup de cœur » Verteuil-sur-Charente. La vallée de l'Or dans le secteur du Moulin de la Brune, au nord de Champagne-Mouton. L'ancienne ligne de chemin de fer (aujourd'hui une petite route) dans la vallée de l'Argentor, entre Nanteuil-en-Vallée et Champagne-Mouton. Le château de Puybautier à Saint-Coutant
Points de vue appréciés	Vers le hameau de « la Fayolle », à l'est de Nanteuil-en-Vallée	<ul style="list-style-type: none"> Panorama du hameau « Les Touches » à Barro, au nord de Verteuil-sur-Charente : vue sur la vallée de la Charente Vers les hameaux « chez Taupignon », « chez Douard » et « chez Garnaud » à l'est de Nanteuil-en-Vallée : vues sur la vallée de l'Argentor Vers le hameau de « la Fayolle », à l'est de Nanteuil-en-Vallée : vues panoramiques vers le sud, jusqu'à Angoulême par temps clair) 	Jolies vues depuis les coteaux de Chatain	<ul style="list-style-type: none"> Sur les coteaux de la Fayolle, Fontbaillant et Peument (à l'est de Nanteuil-en-Vallée) on trouve de beaux points de vue (Angoulême est visible de nuit et par temps clair) Depuis le coteau à l'est de Pont de Toulat, à proximité de Champagne-Mouton 	<ul style="list-style-type: none"> Point de vue des touches de Barraux, vers Ruffec Vers la Fayolle, (route de Vieux-Ruffec depuis Nanteuil-en-Vallée). Vue jusqu'à Angoulême par temps clair.
Éléments du paysage qu'il faut préserver	Le bâti ancien, les moulins	Les haies, les arbres, les bois. Les essences végétales locales, plutôt que celles introduites.	Rien en particulier	Les arbres, notamment les vieux châtaigniers	Les anciens fours à chaud, nombreux à Vieux Ruffec.
Site appréciés des visiteurs du territoire	<ul style="list-style-type: none"> les villages de Nanteuil-en-Vallée et Verteuil-sur-Charente L'Argentor attire les pêcheurs pour la qualité de ses eaux (truites, goujons) 	<ul style="list-style-type: none"> Paysages vallonnés et boisés sont appréciés Beaucoup de visiteurs à Verteuil-sur-Charente, village bénéficie de la vallée et du château Nanteuil-en-Vallée également fréquenté des touristes Baisse de fréquentation à Charroux Canoë sur la Charente Marchés : Ruffec, Civray, Charroux, Champagne-Mouton 	<ul style="list-style-type: none"> Les villages de Verteuil-sur-Charente (beaucoup) et Charroux (un peu) Le lac de Lavaud et ses plages (hors de l'aire d'étude) 	<ul style="list-style-type: none"> Le village de Nanteuil-en-Vallée, où les touristes sont nombreux l'été Le village de Verteuil-sur-Charente est encore plus visité, notamment depuis l'émission « Des racines et des ailes » diffusée à son sujet en 2013. A la belle saison, beaucoup de randonneurs et de cyclistes pratiquent les routes et chemins du secteur, en groupe ou individuellement. Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle (qui passe par Charroux et Nanteuil-en-Vallée) est emprunté par beaucoup de marcheurs, et par des cyclistes (ces derniers souvent hollandais). A Vieux-Ruffec, l'ancienne voie romaine est assez fréquentée (des gens bivouaquent parfois près de l'église) L'été, des voyageurs traversent le territoire quand il y a de gros bouchons sur l'autoroute A10 et la N10. 	<ul style="list-style-type: none"> Les villages de Nanteuil-en-Vallée et de Verteuil-sur-Charente, et celui de Confolens (plus éloigné et hors aire d'étude) Le festival des « Nuits romanes » attire beaucoup de visiteurs l'été, dans les communes où il est organisé (elles changent chaque année)
Evolutions problématiques des paysages	Les plantations de peupliers dans les vallées : peu naturelles, trop ordonnées	Remembrements : haies arrachées, replantations sans logique et gérées de façon inappropriée.	De moins en moins de chasseurs et de pêcheurs	Les prairies naturelles se raréfient, il y en avait plus autrefois. Les primes de la PAC ont incité à retourner les prairies et les mettre en culture. Bientôt il n'y aura plus de troupeaux dans le secteur.	Le paysage n'a pas changé aux environs de Vieux-Ruffec. Plus à l'ouest, dans le secteur de Ruffec, beaucoup de haies ont par contre été arrachées.

BIBLIOGRAPHIE

DONNÉES CONCERNANT LES PAYSAGES ET LE GRAND ÉOLIEN :

- Inventaire des paysages de Poitou-Charentes (Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes - 1999)
- Charte Paysagère du Pays du Ruffécois (Pays du Ruffécois - 1997)
- Charte Paysagère du Pays de Charente Limousine (Pays de Charente Limousine - 2011)
- Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer - actualisation 2010)
- Schéma régional éolien de Poitou-Charentes (DREAL et Conseil régional - 2012)
- Charte départementale pour l'implantation d'éoliennes en Charente (DDT 16 - 2007)
- Charte pour des éoliennes dans la Vienne (DDT 86 – 2005)

DONNÉES CONCERNANT LE PATRIMOINE CULTUREL :

- Base Mérimée et Atlas des Patrimoines (Ministère de la culture et de la communication) : monuments historiques
- Portails Pégase Poitou-Charentes et Carmen Centre-Val de Loire (DREAL) : sites classés et inscrits au titre de la loi de 1930
- Projet d'AVAP de Verteuil-sur-Charente (commune)
- Projets d'AVAP de Charroux (commune)

DONNÉES « RECONNAISSANCE SOCIALE DES PAYSAGES » ET « TOURISME » :

- Site Internet et brochures des Comités départementaux du tourisme de Charente et de la Vienne
- Site Internet et brochures du Comité régional du tourisme de la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes
- Offices de tourisme des Pays du Ruffécois et de Charente Limousine
- Guide FFRandonnée - Sentiers vers Saint-Jacques-de-Compostelle : Tours - Poitiers - Saintes - Mirambeau

DONNÉES CARTOGRAPHIQUES

- IGN : fonds cartographiques 1/25 000 et 1/100 000 ; modèle numérique de terrain Bd Alti75
- Open Street Map : fonds cartographiques vectoriels (bâti, routes, etc.)
- IFEN : occupation des sols (Corine Land Cover)